JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU QUATORZIÈME PARLEMENT

15-16 GEORGE V, A.D. 1925

VOLUME LXII



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1925

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATIONS



JOHN IDINGTON,
Délégué du Gouverneur général.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de Vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-huitième jour du mois d'août 1924, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, mardi le septième jour du mois d'octobre 1924, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: L'honorable John Idington, juge senior de la Cour Suprême du Canada et délégué de notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce vingtième jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-quatre et de Notre règne la quinzième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

FRANK A. ANGLIN,
Délégué du Gouverneur général.

[L.S.]

CANADA

George Cinq, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de Vous,—Salut:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au septième jour du mois d'octobre 1924, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, samedi, le quinzième jour du mois de novembre 1924, pour prendre en considération l'état de la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous n' devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: L'honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada et délégué de notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, le premier jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent vingt-quatre et de Notre règne la quinzième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

BYNG DE VIMY.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de Vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quinzième jour du mois de novembre 1924, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, mercredi, le vingt-quatrième jour du mois de décembre 1924, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce cinquième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-quatre et de Notre règne la quinzième.

Par ordre,

ARTHUR BROPHY,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

BYNG DE VIMY.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de Vous.—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-quatrième jour du mois de décembre 1924, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, ludi, le deuxième jour du mois de février 1925, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion ce dix-septième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-quatre et de Notre règne la quinzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

BYNG DE VIMY.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de Vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au lundi, deuxième jour du mois de février 1925, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, jeudi, le cinquième jour du mois de février 1925 pour l'expédition des affaires, et y traiter et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce vingtième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-quatre et de Notre règne la quinzième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 5 février, 1925

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, étant la quatrième session du quatorzième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
De Veber,
Donnelly,
Farrell,
Foster,
Foster (sir George),
Girroir,
Gordon,
Green,
Haydon,
Kemp (sir Edward),
King,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
Mulholland,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Pembroke).

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 12 janvier 1925.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi le 5 février, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.
Ottawa.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la table.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son président .

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes.

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session du quatorzième parlement.

La situation économique du monde entier s'est améliorée considérablement depuis la dernière session. Au Canada, l'année 1924 accuse un progrès sensible. Dans le commerce seul, l'excédent des exportations sur les importations a été de plus de $260,000,000. L'année actuelle commence avec la perspective d'un développement stable et solide. La situation financière et commerciale laisse entrevoir le retour prochain de l'or pour étalon de monnaie courante.

Le problème qui préoccupe le plus mes ministres à l'heure actuelle est celui du coût de la vie, et ils font tous leurs efforts pour améliorer les conditions qui s'y rattachent.

L'économie même la plus rigoureuse dans les dépenses publiques ne suffit apparemment pas à résoudre cette question pressante ni celle des impôts qui en est l'accessoire. La solution définitive de ce problème dépend en grande partie de l'accroissement de la production et de l'établissement de marchés nouveaux et plus vastes. Il ne faut pas oublier que le fardeau actuel des impôts est dû principalement aux dépenses incontrôlables provenant des obligations imposées par la guerre et de la situation obérée des chemins de fer nationaux.

Afin d'aider à cet accroissement par l'exploitation de nos riches productions naturelles, rien n'est négligé pour attirer les meilleurs immigrants vers le Canada et assurer leur établissement dans les régions inexploitées que traverse notre

immense réseau de transport. Des mesures seront prises en temps et lieu pour activer la colonisation d'autres territoires fertiles tels que la région de la rivière La Paix.

Le coût de la production des matières premières et des articles nécessaires à la vie a été diminué par les réductions faites au tarif et à la taxe sur les ventes lors de la dernière session. Néanmoins, il devient de plus en plus évident que les frais d'exploitation et les taux de transport par terre et par mer constituent un facteur aussi important que le tarif douanier quant à leur effet sur les productions et le coût de la vie. Mes conseillers sont d'opinion que le parlement devrait surtout étudier, au cours de la présente session, la question d'effectuer une plus grande liberté dans le trafic des denrées par l'uniformisation des taux de transport ferroviaire entre provinces et localités et par la diminution de ces taux sur les expéditions maritimes des produits de la ferme, des mines, des forêts, des pêcheries et de nos industries manufacturières.

Il est évident qu'une mesure quelconque de contrôle sur le transport par terre et par mer est essentielle si l'on veut activer le commerce interimpérial, l'exportation en général et le commerce canadien dans les ports du Canada.

La procédure qui sera peut-être la meilleure à suivre relativement aux taux de transport par chemin de fer dépendra en quelque sorte, nécessairement, de la décision de la Cour Suprême dans l'appel concernant le traité de la Passe-du-Nid-du-Corbeau. Au sujet des taux océaniques, les dispositions voulues ont été prises pour surmonter les entraves causées au commerce d'exportation par cette puissante coalition connue sous le nom de North Atlantic Steamship Conference. Vous serez invités à approuver une mesure tendant à permettre au gouvernement du Canada de contrôler certains taux océaniques.

Le gouvernement a l'intention d'outiller nos ports importants du Saint-Laurent et du littoral de l'Atlantique et du Pacifique de manière qu'ils puissent répondre à toutes les exigences de la navigation moderne.

Pour assurer une meilleure collaboration dans l'administration des lois des deux pays concernant la contrebande ainsi que la poursuite et l'extradition des personnes prévenues d'infraction aux lois anti-narcotiques de l'un ou de l'autre pays, des traités entre le Dominion du Canada et les Etats-Unis ont été négociés et signés. Avant d'être ratifiés, ils seront soumis à votre approbation.

Vous serez priés de sanctionner la convocation d'une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, afin d'étudier la question d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord quant à la constitution du Sénat et à d'autres points importants.

Vous prendrez connaissance, au cours de la session, de certaines conventions commerciales ainsi que d'une législation relative à la manutention et à la mise sur le marché du grain canadien; vous serez en outre saisis d'autres affaires importantes.

Membres de la Chambre des Communes,

Les comptes publics pour le dernier exercice financier et les prévisions budgétaires pour l'exercice qui commence seront soumis sans délai. Dans la préparation de ces dernières, il a fallu tenir compte de la nécessité de continuer à pratiquer l'économie sous le rapport des services de l'administration et des travaux publics.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

Je prie la Divine Providence de guider et de bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

Prières.

L'honorable M. Dandurand présente pro forma au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".
Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il est lu par l'honorable Président.

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est
Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la table:—
Rapport annuel du ministre de l'Agriculture pour l'exercice clos le 31 mars 1924. (Edition anglaise).
(*Documents parlementaires, 1925 No 16*).

Rapport du directeur des fermes du Gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 37*).

Ordres et règlements en conformité de la Loi des insectes destructeurs et de la peste, pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 38*).

Ordres et règlements en conformité de la Loi des entrepôts frigorifiques pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 39*).

Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries (Marine) pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 28*).

Rapport annuel du ministère de l'Immigration et de la Colonisation pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 13*).

Rapport du ministère de la Défense nationale (éditions française et anglaise) pour l'exercice clos le 31 mars 1924. Services de la milice et de l'aviation.
(*Documents parlementaires, 1925, No 17*).

Rapport du ministère de la Défense nationale (éditions anglaise et française) pour l'exercice clos le 31 mars 1924. Service naval.
(*Documents parlementaires, 1925, No 17a*).

Copies d'arrêtés ministériels modifiant les règlements de la marine royale canadienne et de la réserve des volontaires de la marine royale canadienne.

(*Documents parlementaires, 1925, No 40*).

Ordres généraux: nominations, promotions et mises à la retraite, milice canadienne, et ordres de la milice du 1er février 1924 au 1er février 1925.

(*Documents parlementaires, 1925 Nos 41, 42 et 43*).

L'honorable Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1924.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1924

A l'honorable Président du Sénat,

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de vous présenter leur rapport des opérations de l'exercice 1924.

Le catalogue supplémentaire, composé du relevé des achats faits au cours de l'année ainsi que d'une liste des dons faits à la bibliothèque, est en cours d'impression et sera prochainement déposé devant les Chambres.

Parmi les principaux dons, nous croyons devoir mentionner de nouveau celui de la fondation Carnegie pour la paix internationale, comprenant de nombreux ouvrages d'autorités reconnues relatifs aux problèmes si compliqués d'économie mondiale résultant de la guerre ou reliés à la période de reconstruction.

Nous avons le regret de faire part du décès de M. H. J. Meiklejohn, qui a été à l'emploi de la Bibliothèque pendant vingt-sept ans. Préposé surtout en ces dernières années à l'enregistrement des livres, M. Meiklejohn était un employé fidèle, diligent et consciencieux. La Commission du Service civil a été invitée à remplir la vacance créée par son décès.

Les bibliothécaires sont heureux de signaler le parachèvement du travail entrepris au cours de l'été par l'architecte en chef des Travaux publics et son personnel, pour l'amélioration du système d'éclairage électrique de la Bibliothèque. L'on a fait disparaître l'appareil démodé d'éclairage au gaz et à l'électricité anciennement installé au milieu de la Bibliothèque et on l'a remplacé par une couronne de puissantes lumières disposées à la base du dôme central. Les galeries et alcôves sont éclairées, partie par la lumière diffuse du faisceau central, et partie par des lumières adroitement dissimulées sous les corniches des galeries. Tous les fils et appareils conducteurs sont isolés pour supprimer dans la mesure du possible le danger de feu. Les résultats de ce travail nous paraissent éminemment satisfaisants.

On a continué de classer et indexer les milliers de brochures canadiennes mentionnées au rapport de l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis,

J. DE L. TACHÉ.

MARTIN BURRELL.

Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, le 5 février 1925.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est—

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourdhui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 10 février 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Black, Blain, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Girroir, Green, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Pembroke).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Pope:—

George Bedford Julian et autres, de la cité de Montréal, Québec. (Knights of Pythias of Canada).

Par l'honorable M. Haydon:—

George Stuart et autres, de la cité de Montréal, Québec. (Dominion Chartered Customs House Brokers' Association).

Par le très honorable Sir George Foster:—

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada.

Par l'honorable M. Blain:—

Leeman Fraser Montgomery, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Horne Montgomery.

Esther Charlotte Ancel, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Ancel.

John Hutchison Durnan, de Toronto, Ontario, conducteur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Eleanor Sylvina Durnan.

Mary Jane Apedaile, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Henry Apedaile.

James Raymond Armstrong, de Toronto, Ontario, plombier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Estelle Helen Armstrong.

Izzie Klinmentz (quelquefois connu sous le nom d'Izzie Climans), de Toronto, Ontario, presseur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Rachael Klinmentz.

Harry Hambleton, de Toronto, Ontario, directeur de garage, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mamie Hambleton.

Gertrude Margaret Burkart, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leo William Burkart.

Mary Ellen Ayre, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Ayre.

Charles Murray Cramsie, de Westmount, Québec, commis vendeur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Sybil Hilton Roslington Cramsie.

Josephine Royant, du canton Chatham, dans le comté de Kent, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Royant.

Edith Kearsley Smith, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Russell Smith.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):—

Frederick George Randall Lacey, de Toronto, Ontario, gérant, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hannah Penrose (Primrose) Lacey.

Alice Brouse, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eldridge Dean Gooderham Brouse.

Charles Arthur Sara, de Montréal, Québec, gérant, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Juliette Dubois Sara.

Vera Thelma Gooderham, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stuart Wilmot Gooderham.

George Thomas Grigor, de Toronto, Ontario, relieur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Grigor.

Euphemia Tudor Slade, de la cité de Québec, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Slade.

Jessie Louise Cowan, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Martin Cowan.

Laura Grace Davis, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Arthur Davis.

Par l'honorable M. Ross (Middleton) pour l'honorable M. Willoughby:—

Samuel John Pegg, fils, du canton North Gwillimbury, dans le comté d'York, Ontario, cultivateur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dora May Pegg.

Par l'honorable M. Haydon:—

Max Arno Frind, de Toronto, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Louise Frind.

Cecil Tanner, de Toronto, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Kate Tanner.

Thelma Adeline Rose Hands, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William George Hands.

Jean Veronica Margaret Wright, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Douglas Wright.

Florence May Mott, de Windsor, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William George Mott.

Par l'honorable M. Green:—

George Kerr Jess, de Toronto, Ontario, comptable, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Patterson Jess.

Annie Kate Winch, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur James Winch.

Florence Kate Coutts, de la ville de New Market, dans le comté d'York, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Robert Coutts.

Par l'honorable M. Pope:—

Jean Valenti, de Montréal, Québec, gérant, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Faletti Valenti.

Roderick James Ellis, de la ville de Parkhill, dans le comté de Middlesex, Ontario, conducteur de bestiaux, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Phyllis Ellis.

Par l'honorable M. Black:—

William Garfield Reed, de Woodstock, Ontario, réparateur de pneus, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martha Elizabeth Reed.

Par l'honorable M. Turriff:—

Edward Hugh Reid, du canton York, dans le comté d'York, Ontario, épicier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louisa Florence Reid.

Sur motion de M. Dandurand, il est

Ordonné que conformément à la règle 77, les honorables sénateurs Sir George Foster, Belcourt, Barnard, Daniel, Prowse, Robertson, Tanner, Watson, Willoughby et le proposant constituent un comité de sélection pour désigner les sénateurs devant faire partie des divers comités permanents durant la présente session; et de faire le plus tôt possible rapport des noms désignés.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 9*),

Aussi.—Copie d'un arrêté ministériel, C.P. 2106, en date du 28 novembre 1924, apportant de nouvelles modifications aux règles et formules établies sous l'empire de la Loi des marques de commerce et dessins de fabrique, pour rendre plus efficaces les dispositions de l'article 36 de la Loi de 1921, concernant le droit d'auteur (éditions anglaise et française).
(*Documents parlementaires, 1925, No 46*).

Règles de pratique de la cour du Banc du Roi (division des appels) Québec.
(*Documents parlementaires, 1925, No 49*).

Arrêtés ministériels adoptés pour la mise en vigueur des différents traités de paix.
(*Documents parlementaires, 1925, No 64*).

Rapport du Secrétaire d'Etat des affaires étrangères pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 25*).

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 22*).

Rapport du département des travaux d'impression et de la papeterie pour l'exercice clos le 31 mars 1924. (Editions anglaise et française.)
(*Documents parlementaires, 1925, No 27*).

Rapport du ministère du Travail pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 26*).

Rapport de la commission canadienne de l'établissement des soldats sur des terres (troisième rapport), 31 décembre 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 50*).

Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 5*).

Etat des versements faits sur les ventes de terres de sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 79*).

Etat sur les règlements concernant les sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 78*).

Relevé des terres fédérales dans la zone des chemins de fer.
(*Documents parlementaires, 1925, No 76*).

Rapport du ministère des Mines pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 15*).

Liste des ventes de terres annulées par le département des sauvages du 28 février 1924 au 1er février 1925.
(*Documents parlementaires, 1925, No 73*).

Etat indiquant le nombre des émancipations enregistrées sous l'empire de la Loi des sauvages du 1er avril 1924 au 31 janvier 1925.
(*Documents parlementaires, 1925, No 74*).

Rapport du département des affaires des sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 14*).

Etat concernant les règlements sur l'irrigation.
(*Documents parlementaires, 1925, No 75*).

Rapport du ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 12*).

Liste des baux, licences, permis, etc., annulés conformément aux dispositions de la Loi des terres fédérales.
(*Documents parlementaires, 1925, No 70*).

Liste des permis émis pour l'expédition de spiritueux dans les Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice clos le 31 décembre 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 72*).

Rapport des ouvrages de drainage construits, de la superficie de terrains assainis, des dépenses encourues et des recettes provenant de la vente des terres fédérales, sous l'empire de la Loi de l'assainissement.
(*Documents parlementaires, 1925, No 71*).

Etat concernant des règlements de la Loi de l'assainissement.
(*Documents parlementaires, 1925, No 77*).

Arrêtés ministériels adoptés sous l'empire des Loi des terres fédérales, Loi des réserves forestières et des parcs, Loi de la convention des oiseaux migrateurs, Loi de l'arpentage des terres fédérales. Règlements pour l'arpentage, l'administration des terres fédérales dans la zone de chemin de fer de la Colombie-Britannique, avec un résumé de ces arrêtés.
(*Documents parlementaires, 1925, No 65 à 68*).

Etat des terres vendues par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, durant l'exercice clos le 30 septembre 1924.
(*Documents parlementaires, 1925, No 69*).

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement étant lu,

L'honorable M. Robinson, secondé par l'honorable M. Tessier, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au général Son Excellence, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

A six heures l'honorable président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Après débat, et—

Sur motion de l'honorable M. Taylor, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 3

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mercredi, 11 février 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Black, Blain, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Girroir, Gordon, Green, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Pembroke).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Ross (Middleton):—

Irene Muriel Corelli, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Armand Dudley Corelli.

Par l'honorable M. Turriff:—

Pearl Hibbard, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Hibbard.

Par l'honorable M. Green:—

Lillian Yaffe, d'Hamilton, Ontario, employée de magasin, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Phillip Yaffe.

Par l'honorable M. Haydon:—

Ethel May Sherriff, de la ville de Picton, dans le comté de Prince Edward, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Weldon Sherriff.

Par l'honorable M. Gordon:—

John Arthur Towers Irvine, de Toronto, Ontario, artisan, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethelean Jenny Gordon Irvine.

Par l'honorable M. Blain:—

Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas John Strachan.

Par l'honorable M. McCoig:—

Helen Marie Pritchard, de Chatham, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George John Pritchard.

L'honorable M. Dandurand, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente son premier rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

Le mercredi, 11 février 1925.

Le comité de Sélection, chargé de nommer des sénateurs pour faire partie des différents comités permanents de la session actuelle, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été nommés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:—

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Président et les honorables messieurs Beaubien, Bennett, Chapais, David, Gillis, Gordon, Griesbach, Hardy, Laird, McHugh, McLennan, Poirier, Taylor, Thibaudeau, Turriff et Webster (Brockville).—17.

COMITÉ MIXTE DES TRAVAUX D'IMPRESSION

Les honorables messieurs Aylesworth, (Sir Allen), Chapais, Dessaulles, DeVeber, Donnelly, Farrell, Green, Legris, McCall, McDonald, McLean, McLennan, Pardee, Pope, Robertson, Sharpe, Taylor, Thibaudeau, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke).—21.

Comité des ordres permanents

Les honorables messieurs Hardy, Haydon, Lavergne, Macdonell, Martin, McLean, Tanner, Tessier et Willoughby.—9.

Comité de la banque et du commerce

Les honorables messieurs Aylesworth (Sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Bennett, Black, Casgrain, Curry, Dandurand, Daniel, Fisher, Foster (Alma), Laird, L'Espérance Lougheed (Sir James), McLennan, McMeans, Planta, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turriff, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman) et Willoughby.—32.

Comité des chemins de fer, télégraphes et havres

Les honorables messieurs Barnard, Beaubien, Béique, Blain, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Crowe, Dandurand, Daniel, David, DeVeber, Donnelly, Farrell, Foster (Alma), Foster (Sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Hardy, Kemp (Sir Edward), King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), Lynch-Staunton, McCall, McDonald, McHugh, Michener, Mitchell, Murphy, Pardee, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Sharpe, Stanfield, Turgeon, Watson et Webster (Stadacona).—50.

Comité des bills privés

Les honorables messieurs Barnard, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Boyer, Calder, Cloran, David, Farrell, Girroir, Griesbach, Harmer, Legris, Lynch-Staunton, McCoig, McCormick, McHugh, Mulholland, Murphy, Pardee, Planta, Tanner, Todd et Wilson.—25.

Comité de régie interne et des dépenses imprévues

Les honorables messieurs Bennett, Blain, Bostock (Président du Sénat), Bradbury, Chapais, Daniel, Farrell, Fisher, Gordon, Legris, L'Espérance, Lougheed (Sir James), McCoig, McLean, Michener, Montplaisir, Pope, Prowse, Ross (Middleton), Sharpe, Stanfield, Tessier, Turriff, Watson et Webster (Brockville).—25.

Comité des finances

Les honorables messieurs Béique, Dandurand, Foster (Alma), Foster (Sir George), Hardy, Kemp (Sir Edward), L'Espérance, Lougheed (Sir James), Martin, McLean, Michener, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Smith, Turgeon, Watson et White (Inkerman).—17.

Comité des débats et des comptes rendus

Les honorables messieurs Blondin, Boyer, Chapais, Dandurand, Gillis, Hardy, L'Espérance, Poirier et White (Inkerman).—9.

Comité des divorces

Les honorables messieurs Barnard, Fisher, Lougheed (Sir James), McCoig, McMeans, Mulholland, Schaffner, Watson et Willoughby.—9.

Comité de l'agriculture et des forêts

Les honorables messieurs Béique, Belcourt, Black, Boyer, Crowe, King, McCoig, Ross (Middleton) et Smith.—9.

Comité de l'immigration et du travail

Les honorables messieurs Calder, Dandurand, Dessaulles, Macdonell, McDonald, McMeans, Prowse, Robertson et Sharpe.—9.

Comité du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada

Les honorables messieurs Foster (Sir George), Girroir, McCormick, McLean, Mitchell, Schaffner, Stanfield, Tessier et Thibaudeau.—9.

Comité de la salubrité publique et de l'inspection des aliments

Les honorables messieurs Belcourt, Bourque, Daniel, David, DeVeber, Murphy, Reid, Schaffner et Wilson.—9.

Comité d'administration du service civil

Les honorables messieurs Belcourt, Bénard, Dessaulles, Donnelly, Foster (Alma), L'Espérance, Lougheed (Sir James), Robinson et Roche.—9.

Comité des édifices et des terrains publics

Les honorables messieurs Black, Casgrain, Foster (Alma), Harmer, Haydon, Lougheed (Sir James), McLennan, Mulholland et Watson.—9.

Comité mixte du restaurant

L'honorable Président, les honorables messieurs, Blain, Green, Hardy, Lougheed (Sir James), Sharpe et Watson.—7.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné de nouveau sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la quatrième session du quatorzième parlement et sur la motion de l'honorable M. Robinson, secondée par l'honorable M. Tessier, qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement.

Après débat,
Sur motion de l'honorable M. Beaubien, il est
Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 12 février 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Black, Blain, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Girroir, Gordon, Green, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mitchell, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Pembroke).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Haydon:—

Lillian Rebecca Mains, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Mains.

Ruth Darcy Blinn McCrimmon, de London, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Westland McCrimmon.

Stella Florence Brickenden, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Lloyd Brickenden.

Ruth Ellen McGowan, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Frederick McGowan.

Norma Evelyn Stevens Hammond, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Leigh Hammond.

Frank Alexander Michel (aussi connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell), de Toronto, Ontario, cuisinier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Michel.

Thomas Almer Shields, de Toronto, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Violet Lily Shields.

Par l'honorable M. Ross (Middleton), pour l'honorable M. Willoughby:—

Albert Edward Cottrell, de Toronto, Ontario, plombier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maynie Cottrell (connue aussi sous le nom de Mamie Stanier Cottrell).

Par l'honorable M. Robertson:—

Edith Mary Wiles, de Toronto, Ontario, sténographe, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Russell Agar Victor Wiles (connu aussi sous le nom de Russell Wiles).

Par l'honorable Sir Edward Kemp:—

Marion Gooderham Smith, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eustace Maitland Smith.

Les pétitions suivantes sont lues et agréées:—

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, demande l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *London Fire Insurance Company of Canada.*

George Bedford Julian et autres, de Montréal, P.Q., demandent d'être constitués en corporation sous le nom de Knights of Pythias of Canada.

George Stuart et autres, de Montréal, P.Q., demandent d'être constitués en corporation sous le nom de *Dominion Chartered Customs House Brokers' Association.*

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'un état faisant connaître à quelles dates, depuis 1921, O. F. Brothers, rédacteur du *Listening Post* de Montréal, a été employé par le gouvernement; dans quels départements il a servi; la nature de ses services; les divers montants qu'il a reçus comme rémunération pour ses services ou comme allocations.

L'honorable M. Dandurand, dépose sur la Table:—

Etat de toutes les obligations et valeurs enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis la date du dernier rapport présenté au Parlement du Canada, conformément à l'article 32 du chapitre 19 des Statuts refondus du Canada, 1906. (31 janvier 1925).

(*Documents parlementaires, 1925, No 83*).

L'honorable président informe le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier du Sénat a déposé sur la Table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'exercice clos le 31 mars 1924.

Ordonné que lesdits comptes et pièces justificatives soient renvoyés au Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la quatrième session du quatorzième parlement et sur la motion de l'honorable M. Robinson, secondée par l'honorable M. Tessier, qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement, étant lu,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit Ordre du jour soit laissé en suspens pour le moment.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le rapport du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant faire partie des différents comités permanents durant la présente session.

Ledit rapport est adopté.

L'ordre du jour, appelant la reprise du débat sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la quatrième session du quatorzième parlement et sur la motion de l'honorable M. Robinson, secondée par l'honorable M. Tessier, qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement, étant lu de nouveau,

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Pope, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 5

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 13 février 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Girroir,
Gordon,
Green,
Harmer,
Haydon,
Kemp (sir Edward),
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Pembroke).

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Blain pour l'honorable M. McCall:—

Elizabeth Burns, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cornelius Alexander Burns.

Fred Herdman Ogden, de Toronto, Ontario, caissier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marguerite Ogden.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

RICHARD BLAIN,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Green pour l'honorable M. Black, du Comité permanent de l'agriculture et des forêts, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Stanfield, du Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN STANFIELD,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. McMeans, du Comité permanent de l'immigration et du travail, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent de l'immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

RICHARD BLAIN,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Watson, du Comité permanent des divorces, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de soumettre son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour toutes fins, y compris l'audition des témoignages donnés sous serment, concernant les faits allégués dans les pétitions des personnes en instance de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que, par suite du grand nombre d'avis de demandes de divorces qui ont été donnés, il ait la permission de siéger pendant tous les ajournements du Sénat, et aussi pendant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Robertson, du Comité permanent de l'administration du service civil, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent de l'administration du service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

G. D. ROBERTSON,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Watson, du Comité permanent des édifices et terrains publics, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent des édifices et terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Watson, du Comité permanent de la banque et du commerce, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Watson pour l'honorable M. Tessier, du Comité des ordres permanents, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Chapais, du Comité permanent du compte rendu des débats, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent du compte rendu des débats a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

THOS. CHAPAIS,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Pardee pour l'honorable M. David, du Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments, présente son premier rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent de la salubrité publique et de l'inspection des aliments a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

L. O. DAVID,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Pardee pour l'honorable M. David, du Comité permanent des bills privés, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent des bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. O. DAVID,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent des finances, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné de nouveau sur le motion de l'honorable M. Robinson, secondée par l'honorable M. Tessier:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au général Son Excellence, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et—

La question de concours étant posée sur ladite motion elle est unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que le Sénat, quand il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au mardi 10 mars, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 10 mars 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Fisher,
Foster (sir George),
Gillis,
Gordon,
Green,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lynch-Staunton
Macdonell,
Martin,
McCall,
McCoig,
McCormick,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Mitchell,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Watson,
Webster (Brockville),
White (Pembroke),
Willoughby.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Ross (Middleton):—

Florence Mann, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wong Harry Mann.

Robert Lawrence Anderson, de Montréal, Québec, manufacturier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isabel Hildreth Anderson.

Marion Roberts Edmiston, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth William Edmiston.

Jacob Edward Thuna, de Toronto, Ontario, marchand, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Taylor Thuna.

Ella May Stacey, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Joseph Stacey.

Florence Jene Sheppard, de la ville de Newmarket, dans le comté d'York, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Desten Sylvester Sheppard.

Archie Claire McIntyre, du village de Hagersville, dans le comté d'Haldimand, Ontario, marchand, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Phoebe Elizabeth Alberta McIntyre.

William John Fuller, du canton London, dans le comté de Middlesex, Ontario, cultivateur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertie Wright Cooper Fuller.

Par l'honorable M. Gordon:—

Grace Harrington Bloom, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elton Russell Bloom.

Minnie Williams Goldberg, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Goldberg.

Arthur Beldon Morrison, de Toronto, Ontario, journalier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jessie Barlow Morrison.

Par l'honorable M. Daniel:—

Bleecker Foy Maidens, de Belleville, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henrietta Elmina Maidens.

Evelyn Laura Herlehy, de Kingston, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis James Herlehy.

Wilfred Clarence Byron, de Kingston, Ontario, conducteur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Elsie Byron.

Matthew Wilson Lazenby, du village de Portsmouth, dans le comté de Frontenac, Ontario, ordonnance, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ann Elizabeth Lazenby.

Par l'honorable M. Haydon:—

Birdie Cohen Gould, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Daniel Gould.

Ada Durward, de Windsor, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William James Durward.

Alvin Wesley Richards, du canton Bastard, dans le comté de Leeds, Ontario, cultivateur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Mary Evelyn Richards.

Thomas George McElligott, du canton York, dans le comté de York, Ontario, garde-moteur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary McElligott.

Albert Plue Jessop, de la ville de Sandwich, dans le comté d'Essex, Ontario, batelier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Mary Jessop.

Charles Thomas Bolton, du canton York-nord, dans le comté d'York, Ontario, fleuriste, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Bolton.

Ellen Mary Harvey, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Morley Harvey.

Mary Alina Marguerite Peat, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Lamont Peat.

Andrew Toulouse, du canton Chatham, dans le comté de Kent, Ontario, cultivateur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Toulouse.

Par l'honorable M. Blain:—

Susan Ellen Taunton Love, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gilbert Stanley Love.

Jacob Ross, de la ville de Winchester, dans le comté de Dundas, Ontario, négociant, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Malia Ross.

Richard James Wright, de la ville d'Aylmer, dans le comté d'Elgin, Ontario, instituteur, demande d'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lila Marie Wright.

May Crumplin, de London, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Thomas Crumplin.

Elizabeth Ruth Badgley Shaw, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John William Shaw.

Par l'honorable M. Robertson:—

Annie May Blunt, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Arthur Blunt.

Paul Zizis, de Toronto, Ontario, manchonnier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vera Zizis.

Par l'honorable M. Willoughby:—

William John Taylor, de Toronto, Ontario, employé de tramways, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel May Taylor.

William Morgan Floyd, de Toronto, Ontario, dentiste, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Ethel May Floyd.

Par l'honorable M. Pope:—

Dorothy Strathy, de Montréal, Québec, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Ernest De Bleury Strathy.

Par l'honorable M. Green:—

Charles William Dickinson, de Toronto, Ontario, machiniste, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emma Louisa Dickinson.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

Ian Somerled Macdonald, d'Ottawa, Ontario, employé civil, demande d'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Theresa Macdonald.

Par le très honorable Sir George Foster:—

Cecil Hunter, de Toronto, Ontario, lithographe, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josephine Hunter.

Par l'honorable M. Webster (Brockville):—

John Delbert Boddy, du village d'Athens, dans le comté de Leeds, Ontario, voyageur de commerce, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Boddy.

Par l'honorable M. Mulholland:—

James Hooper Robins, d'Oshawa, Ontario, domestique, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Eleanor Went Robins.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

The West Virginia Pulp and Paper Company, de New-York, E.-U.

Edgeworth Greene, de Montclair, New Jersey, E.-U.

Par l'honorable M. DeVeber:—

Alberta Railway and Irrigation Company.

Par l'honorable M. Macdonell:—

Les Commissaires du havre de Toronto.

Par l'honorable M. McCoig:—

La Compagnie du chemin de fer terminal d'Essex.

Albert Frederick Healey, de Sandwich, Ontario, et autres d'autres lieux dans Ontario (Guaranty Trust Company of Canada).

Par l'honorable M. Green:—

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie.

Par l'honorable M. Belcourt:—

The Concrete Surfacing Machinery Company.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Arrêté ministériel No C.P. 304, en date du 3 mars 1925, annulant l'arrêté ministériel du 26 novembre 1924 (C.P. 1966), pourvoyant à la paye des officiers lorsque ceux-ci sont préposés à l'évitée des navires.

(*Documents parlementaires, 1925, No 40a*).

Règlements de radiotélégraphie, No 104 (*c*).

(*Documents parlementaires, 1925, No 103*).

Règlements de radiotélégraphie Nos 83A et 91A.

(*Documents parlementaires, 1925, No 103*).

Réponse à un ordre du Sénat du 18 juin 1923 pour la production de copies de toute la correspondance relative au renvoi, le ou vers le 3 mars 1923, d'Angus J. McQuarrie, le receveur des postes de Doctor's Brook, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, et concernant la nomination de Mme Catherine McDonald à cet emploi.

(*Documents parlementaires, 1925, No 109*).

Rapport du surintendant des pénitenciers pour l'exercice 1923-24.

(*Documents parlementaires, 1925, No 20*).

Réponse à un ordre du Sénat du 3 juillet 1924 pour la production d'un état indiquant:—

1. Quelles sont les dispositions de l'article 199 de la Loi de l'accise?

2. Dans les cinq dernières années, combien de Canadiens ont donné avis au gouvernement qu'ils possédaient ou qu'ils avaient l'intention d'utiliser les ustensiles mentionnés dans la loi? La réponse par provinces.

3. Dans les cinq dernières années, combien de poursuites le ministère des Douanes a-t-il intentées contre des personnes possédant illicitement des alambics et combien de ces alambics ainsi possédés illicitement en vue de la fabrication d'alcool a-t-il saisis? La réponse par provinces.

(*Documents parlementaires, 1925, No 110*).

Réponse à un ordre du Sénat du 10 février 1925 pour la production d'un état faisant connaître à quelles dates, depuis 1921, O. F. Brothers, rédacteur du *Listening Post* de Montréal, a été employé par le gouvernement; dans quels départements il a servi; la nature de ses services; les divers montants qu'il a reçus comme rémunération pour ses services ou comme allocations.

(*Documents parlementaires, 1925, No 111*).

Rapport *re* monopole des compagnies de navigation dans l'Atlantique septentrional, par W. T. R. Preston, 31 décembre 1924.

(*Documents parlementaires, 1925, No 45*).

Rapport de la Commission des chemins de fer du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 1924.

(*Documents parlementaires, 1925, No 33*).

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que les sénateurs désignés dans le rapport du Comité de sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans ledit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le Comité des ordres permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis; et aussi que le Comité de régie interne et comptes imprévus ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle l'honorable Président n'est pas appelé à agir par la *Loi du Service civil*, et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables messieurs Beaubien, Bennett, Chapais, David, Gillis, Gordon, Griesbach, Hardy, Laird, McHugh, McLennan, Poirier, Taylor, Thibaudeau, Turriff et Webster (Brockville), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres de ladite bibliothèque.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Aylesworth (Sir Allen), Chapais, Dessaulles, de Veber, Donnelly, Farrell, Green, Legris, McCall, McDonald, McLean, McLennan, Pardee, Pope, Robertson, Sharpe, Taylor, Thibaudeau, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables messieurs Blain, Green, Hardy, Lougheed (Sir James), Sharpe et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

Mercredi, 18 février 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Beaubien, Béland, Carmichael, Deslauriers, Euler, Garland (Carleton), Good, Gouin (sir Lomer), Hopkins, King, Mackenzie (York), Lapointe, Lovett, Meighen, Pouliot, Pritchard, Robinson, Ross (Kingston), Sheard, Sinclair (Oxford), Steedsman et Walsh membres d'un comité qui assistera Son Honneur le Président dans la direction de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont en jeu, et pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Le Greffier de la Chambre.

Ordonné qu'il soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

Mercredi, 18 février 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre s'unit au Sénat pour former un comité mixte des travaux d'impression du Parlement, et que les membres du comité des travaux d'impression, savoir: MM. Baldwin, Casgrain, Charters, Chevrier, Coote, Euler, Fansher, Hocken, Humphrey, Jones, McConica, Malcolm, Marcil (Bonaventure), Michaud, Murdock, Preston, Prévost, Raymond, Rinfret, Robichaud, St-Père, Stirling et Thurston, agiront au nom de la Chambre comme membres dudit comité mixte des travaux d'impression du Parlement.

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Le Greffier de la Chambre.

Ordonné qu'il soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

Jeudi, 19 février 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Anderson, Bancroft, Gordon, Papineau, Putnam, Rinfret, Vien, Wallace et Wilson, pour assister Son Honneur le Président dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts de la Cham-

bre, et pour agir en qualité de membres d'un comité mixte des deux Chambres au sujet du restaurant.

Ordonné.—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Le Greffier de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

Mardi, 3 mars 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution suivante:—

Résolu par le la Chambre des Communes:—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Traité pour la suppression de la contrebande sur la frontière internationale entre la Puissance du Canada et les Etats-Unis, pour faciliter l'arrestation et la poursuite des personnes qui enfreignent les lois sur les drogues narcotiques d'un gouvernement ou de l'autre, et pour des fins afférantes, lequel a été signé à Washington le six juin mil neuf cent vingt-quatre, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et demandant à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre pour approuver ledit traité.

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Le Greffier de la Chambre.

Ordonné que ledit message soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

Mardi, 3 mars 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution suivante:—

Résolu par le la Chambre des Communes:—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la convention intervenue entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis d'Amérique pour étendre la liste des crimes au sujet desquels l'extradition peut être accordée quant à certains délits commis aux Etats-Unis et au Canada, sous l'empire de la convention conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le 12 juillet 1889, le 13 décembre 1900, le 12 avril 1905, et le 15 mai 1922, laquelle a été signée à Washington le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq, et signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et demandant à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre pour approuver ladite convention.

Ordonné,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Le Greffier de la Chambre.

Ordonné que ledit message soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (A), intitulé: "Loi à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans le chapitre 166 des Statuts de 1924, intitulé: Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood."

Ledit bill est lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président donne lecture de la lettre suivante:—

Montréal, 9 mars 1925.

Mon cher monsieur le président:—

Voulez-vous avoir la bonté de transmettre à mes collègues mes plus sincères remerciements pour les messages de sympathie qu'ils m'ont envoyés à l'occasion du décès de madame Dandurand et pour leur magnifique offrande de fleurs.

Bien sincèrement à vous,

R. DANDURAND.

A l'honorable président,
Le Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 11 mars 1925

Les membres présents sont: —

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Fisher,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCall,
McCoig,
McCormick,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Mitchell,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Watson,
Webster (Brockville),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Haydon:—

Edith Smith, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Smith.

Par l'honorable M. Bradbury:—

Mary Ella Mackey, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Russell Mackey.

Melvin Grant Cowie, de Montréal, Québec, vendeur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pearl Marguerite Cowie.

Par l'honorable M. Robinson:—

Restigouche Log Driving and Boom Company.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des ordres permanents présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Mercredi, 11 mars 1925.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé au jeudi 26 mars prochain.

Que le délai fixé pour présenter des bills privés soit prolongé au jeudi, 2 avril prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé soit prolongé au jeudi, 16 avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des ordres permanents présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Mercredi, 11 mars 1925.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les requêtes suivantes et il a constaté que les règlements avaient été observés dans chaque cas.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, demandant l'adoption d'une loi pour changer son nom en celui de London Fire Insurance Company of Canada.

George Bedford Julian et autres, de Montréal, P.Q., demandant d'être constitués en corporation sous le nom de Knights of Pythias of Canada.

George Stuart et autres, de Montréal, P.Q., demandant d'être constitués en corporation sous le nom de Dominion Chartered Customs House Brokers' Association.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre dans l'approbation de la résolution suivante:

Qu'il soit résolu par le   la Chambre des Communes:—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Traité pour la suppression de la contrebande sur la frontière internationale entre la Puissance du Canada et les Etats-Unis, pour faciliter l'arrestation et la poursuite des personnes qui enfreignent les lois sur les drogues narcotiques d'un gouvernement ou de l'autre, pour des fins afférantes, lequel a été signé à Washington le six juin mil neuf cent vingt-quatre, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et que la Chambre l'approuve.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Résolu que le Sénat se joigne à la Chambre des Communes pour approuver le Traité pour la suppression de la contrebande sur la frontière internationale entre la Puissance du Canada et les Etats-Unis, pour faciliter l'arrestation et la poursuite des personnes qui enfreignent les lois sur les drogues narcotiques d'un gouvernement ou de l'autre, pour des fins afférantes, lequel a été signé à Washington le six juin mil neuf cent vingt-quatre, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et que cette Chambre l'approuve.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des greffiers à la Table pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à ladite résolution en remplissant l'espace laissé en blanc par les mots "Sénat et".

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre dans l'approbation de la résolution suivante:

Qu'il soit résolu par le   la Chambre des Communes:—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la convention intervenue entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis d'Amérique pour étendre la liste des crimes au sujet desquels l'extradition peut être accordée quant à certains délits commis aux Etats-Unis et au Canada, sous l'empire de la convention conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le 12 juillet 1889, le 13 décembre 1900, le 12 avril 1905, et le 15 mai 1922; laquelle a été signée à Washington le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq, et signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et que cette Chambre l'approuve.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 12 mars 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Fisher, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCall, McCoig, McCormick, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mitchell, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Watson, pour l'honorable M. Turriff:—

Marjorie Morton, d'Hamilton, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Robert Morton.

William Ernest Hampson, d'Hamilton, Ontario, agent, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Alice Hampson.

George Edward Sharp, d'Hamilton, Ontario, constable, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Beatrice Sharp.

Par l'honorable M. Blain:—

Isabel Davidson, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Robert Alexander Davidson.

William Albert Everingham, de Toronto, Ontario, journalier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy McGruther Everingham.

Par l'honorable M. Haydon:—

Walter Lewis Hawkins, du village d'Athens, dans le comté de Leeds, Ontario, charpentier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gertrude Hawkins.

Par l'honorable M. Watson:—

Manitoba and North Western Railway Company of Canada.

Par l'honorable M. Griesbach:—

Edward Foster Leopold Tavender et autres, de Calgary, Alberta, (British North America General Insurance Company).

Les pétitions suivantes sont lues et agréées:—

La West Virginia Pulp and Paper Company, de New-York, E.-U. demande l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à accorder un renouvellement de taxes sur le brevet No 135250 pour la fabrication d'articles en fibre.

Edgeworth Greene, de Montclair, New-Jersey, E.-U., demande l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à accorder un renouvellement de taxes sur certains brevets pour des bouteilles irremplissables et des bouteilles à sceau brisable.

La Alberta Railway and Irrigation Company, demande l'adoption d'une loi l'autorisant à émettre des actions pour la construction de certaines lignes de chemin de fer.

Les Commissaires du havre de Toronto, demandent que leur Loi d'incorporation soit amendée pour leur donner droit de venir en aide financièrement aux personnes achetant ou louant des terres des Commissaires et à d'autres fins.

La Essex Terminal Railway Company, demande un nouveau délai pour le commencement et le parachèvement de ses travaux.

La Guaranty Trust Company of Canada, demande l'adoption d'une loi la constituant en corporation.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie, demande l'adoption d'une loi l'autorisant à augmenter le nombre de ses directeurs et à d'autres fins.

La Concrete Surfacing Machinery Company, demande l'adoption d'une loi décrétant que le brevet No 171577 ne sera pas annulé par suite du défaut de paiement des droits en temps prescrit.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Mercredi, 11 mars 1925.

Le comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jessie Louise Cowan, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Martin Cowan, chanteur, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Le très hon. Sir George Foster propose:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau du Sénat:

Une copie du Protocole de Genève, du rapport soumis à ce sujet par les commissions de la cinquième Assemblée de la Société des Nations et du Procès-verbal de ladite Assemblée, indiquant en détail la discussion et l'action exercée à cet égard et copies de toute correspondance entre les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne, ou entre des membres de ces gouvernements, se rattachant à ce sujet.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Poirier, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute la correspondance, et de toutes les déclarations statutaires, rapports et autres pièces en la possession du département des Douanes et de l'Accise, relativement à la saisie opérée, en décembre 1924, de spiritueux réclamés par Neil M. MacDonald, propriétaire d'hôtel, de Reserve Mines, comté de Cap-Breton, N.-E.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute la correspondance, et de toutes les déclarations statutaires, rapports et pièces en la possession du département des Douanes et de l'Accise, relativement à la saisie de spiritueux opérée, en décembre 1924, dans le local de Lambert Matthews, d'Edwardsville, comté de Cap-Breton, N.-E.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (3) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (responsabilité de l'imprimeur)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A), intitulé: "Loi pour corriger une erreur d'écriture dans le chapitre 166 des Statuts de 1924, Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood", est lu une deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des divorces.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la prise en considération du message de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre dans l'approbation de la résolution suivante:

Qu'il soit résolu par le   la Chambre des Communes:—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la convention intervenue entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis d'Amérique pour étendre la liste des crimes au sujet desquels l'extradition peut être accordée quant à certains délits commis aux Etats-Unis et au Canada, sous l'empire de la convention conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le 12 juillet 1889, le 13 décembre 1900, le 12 avril 1905, et le 15 mai 1922; laquelle a été signée à Washington le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq, et signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et que cette Chambre l'approuve.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Résolu que le Sénat se joigne à la Chambre des Communes pour approuver la convention intervenue entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis d'Amérique pour étendre la liste des crimes au sujet desquels l'extradition peut être accordée quant à certains délits commis aux Etats-Unis et au Canada, sous l'empire de la convention conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le 12 juillet 1889, le 13 décembre 1900, le 12 avril 1905, et le 15 mai 1922; laquelle a été signée à Washington le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq, et signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et que cette Chambre l'approuve.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des greffiers à la Table pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à ladite résolution en remplissant l'espace laissé en blanc par les mots "Sénat et".

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 17 mars 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Bourque, Bradbury, Casgrain, Chapais, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Fisher, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Green, Griesbach, Harmer, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCall, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Pembroke), Willoughby.

Prières.

Les pétitions suivantes sont déposées:—

Par l'honorable M. Blain:—

John Perron, de la cité d'Ottawa, Ontario, chauffeur de taxi, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cecile Gravel Perron.

Douglas Currie, du village d'Echo Bay, dans le district d'Algoma, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Currie.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):—

Walter Roderick Lewis, de Toronto, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clara Murray Lewis.

Par l'honorable M. McLean:—

Alexander William Thomas Inglis, de Montréal, Québec, courtier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Rachel Farmer Inglis.

Par l'honorable M. Belcourt, pour l'honorable M. Haydon:—

La *Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, Limitée.*

La pétition suivante est lue et présentée:—

La *Restigouche Log Driving and Boom Company*, demande l'adoption d'une loi autorisant ses directeurs à émettre des obligations n'excédant pas la valeur au pair des anciennes obligations de la compagnie.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Mercredi, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Elizabeth Burns, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cornelius Alexander Burns, de ladite cité, imprimeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Mercredi, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Izzie Klinmentz (aussi connu sous le nom d'Izzie Climans), de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, presseur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Rachel Klinmentz, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MERCREDI, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de George Kerr Jess, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Patterson Jess, de la cité d'Hamilton, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MERCREDI, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de George Thomas Grigor, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, relieur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Grigor, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MERCREDI, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Florence Kate Coutts, de la ville de Newmarket, dans le comté d'York, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Robert Coutts, de la cité de Toronto, dans ladite province, chauffeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MERCREDI, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Annie Kate Winch, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur James Winch, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MERCREDI, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Ethel May Sherriff, de la ville de Picton, dans le comté de Prince Edward, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Weldon Sherriff, de la cité de Toronto, dans ladite province, imprimeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son dixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MERCREDI, 11 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Fred Herdman Ogden, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, messager de banque, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marguerite Ogden, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyé le Bill (A) intitulé: "Loi pour corriger une erreur d'écriture dans le chapitre 166 des statuts de 1924, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

(Onzième rapport.)

Ordonné que ledit bill soit inscrit à l'ordre du jour pour troisième lecture demain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 13 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Helen Marie Pritchard, de la cité de Chatham, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George John Pritchard, de la cité de Guelph, dans ladite province, commis, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 13 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Roderick James Ellis, de la ville de Parkhill, dans le comté de Middlesex, Ontario, conducteur de bestiaux, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Phyllis Ellis, de la ville de Forest, dans le comté de Lambton, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 13 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marion Gooderham Smith, de la cité de Toronto dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eustace Maitland Smith, de ladite cité, secrétaire particulier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 13 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Max Arno Frind de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Louise Frind, de la ville de Los Angeles, dans l'Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 13 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Edith Mary Wiles, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Russell Agar Victor Wiles, de ladite cité, conducteur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Copie d'une publication émise par le ministère du Travail, concernant les procédés judiciaires touchant la validité constitutionnelle de la Loi concernant les enquêtes en matière de différends industriels, 1907, et ses amendements, 1910, 1918 et 1920.

(*Documents parlementaires, 1925, No 122*).

Etats des remises et remboursements de taxes et de droits de douane enrégistrés au ministère du Secrétariat d'Etat du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1924.

(*Documents parlementaires, 1925, No 120*).

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

1. Au cours de 1923 et 1924, à quelles dates respectives l'inspecteur en chef du ministère des Douanes et de l'Accise a-t-il visité les cités de Toronto, Montréal, Winnipeg, Québec et Vancouver aux fins d'inspection?

2. Au cours de 1923 et 1924, à quelles dates respectives un inspecteur-adjoint, du bureau de l'inspecteur en chef, à Ottawa, a-t-il visité ces cités aux fins d'inspection?

3. Quels sont les inspecteurs-adjoints qui ont visité ces cités?

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité permanent des divorces auquel a été référée la pétition de Jessie Louise Cowan ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (3), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (responsabilité de l'imprimeur)", est lu une deuxième fois et

Sur motion, il est

Renvoyé à un comité spécial de cette Chambre composé des honorables messieurs: Beaubien, Belcourt, Dandurand, McMeans, Pardee, Planta, Ross (Middleton) et Willoughby.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion du très honorable Sir George Foster:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau du Sénat:

Une copie du Protocole de Genève, du rapport soumis à ce sujet par les commissions de la cinquième Assemblée de la Société des Nations et du Procès-verbal de ladite Assemblée, indiquant en détail la discussion et l'action exercée à cet égard et copies de toute correspondance entre les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne, ou entre des membres de ces gouvernements, se rattachant à ce sujet.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Robertson, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 18 mars 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Bourque,
Bradbury,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Fisher,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCall,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Pembroke),
Willoughby.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Haydon:—

Margaret Helen Strickland, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Farquier Strickland.

Alfred Percival Selby, de Windsor, Ontario, mécanicien, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eliza Selby.

Harriet Elizabeth Couch, d'Hamilton, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fred Lorne Couch.

Par l'honorable M. Blain:—

Harry Iven Jones, de Toronto, Ontario, journalier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emma Jones.

Caroline Watters, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Maneely Watters.

Par l'honorable M. Pardee:—

Alfred Augustus Jacques, de Sarnia, Ontario, mécanicien de moteurs fixes, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Jacques.

Par l'honorable M. Gordon:—

James Cowan et autres, directeurs provisoires de la *Joliette and Northern Railway Company*.

Les pétitions suivantes sont lues et agréées:—

La *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*, demande l'adoption d'une loi prolongeant le délai accordé pour le commencement et le parachèvement de ses travaux.

Edward Foster Leopold Tavender et autres, de Calgary, Alberta, demandent d'être constitués en corporation sous le nom de *British North America General Insurance Company*, ou à défaut, de *British Consolidated General Assurance Corporation*.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (B), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Louise Cowan".

Ledit bill est lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

Vendredi, 13 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Harry Hambleton, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, directeur de garage, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mamie Hambleton, de ladite cité, le Comité a constaté que les precriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 13 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de John Hutchison Durnan, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, conducteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Eleanor Sylvina Durnan, de la cité de Sault Ste-Marie, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

Combien de navires sont partis, en 1924, de Montréal, Québec, Vancouver, Halifax et Saint-Jean, à destination de ports étrangers—

(*a*) Avec chargement seulement,
(*b*) Avec passagers seulement,
(*c*) Avec chargement et passagers?

Sur motion de l'honorable M. Stanfield, il est

Ordonné que la taxe acquittée à la dernière session relativement au bill intitulé: "Loi modifiant la loi constitutive du Conseil du Collège presbytérien de Halifax", soit remise aux pétitionnaires, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A), intitulé: "Loi pour corriger une erreur d'écriture dans le chapitre 166 des Statuts de 1924, intitulé: Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (28), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1926", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu une première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 23 (*f*), 24 (*a*) et (*b*) et 63 soient suspendues en ce qui concerne ledit bill.

Ledit bill est alors lu une deuxième et troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne.

No 11

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 19 mars 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Fisher,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCall,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:

Elle est alors lue par l'honorable président comme suit:

OTTAWA, 19 mars 1925.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Francis Alexander Anglin, agissant en qualité de délégué du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat cet après-midi à 3 heures 15 pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la Table.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Haydon:—

Wilbert Newell Hurdman, d'Ottawa, Ontario, employé civil, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lotta Anna Hurdman.

Maude Crawford Ross, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivor Ross.

Elizabeth Ethel McSherry, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patrick McSherry.

Par l'honorable M. Schaffner:—

Frederick William Mallyon, de Toronto, Ontario, vendeur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivy Alice Mallyon.

Par l'honorable M. Willoughby:—

Edward James Hogan, de Toronto, Ontario, employé de tramways, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Hogan.

La Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien.

La pétition suivante est lue et agréée:—

La Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, demande l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de Canadian Marconi Company et à d'autres fins.

L'honorable M. Haydon, pour l'honorable M. Tessier, du Comité permanent des ordres permanents, présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 19 mars 1925.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le Comité a examiné les requêtes suivantes et il a constaté que les règles avaient été observées dans chaque cas:

La *West Virginia Pulp and Paper Company*, de New-York, E.-U., demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à accorder un renouvellement de taxes sur le brevet No 135250 pour la fabrication d'articles en fibre.

Edgeworth Greene, de Montclair, New-Jersey, E.-U., demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à accorder un renouvellement de taxes sur les brevets Nos 149802 et 161821 pour bouteilles irremplissables et No 170568 pour bouteilles à sceau destructible.

La *Alberta Railway and Irrigation Company*, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à émettre des actions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer.

Les Commissaires du havre de Toronto, demandant que leur Loi d'incorporation soit amendée pour leur donner droit de venir en aide financièrement aux personnes achetant ou louant des terres des Commissaires et à d'autres fins.

La *Essex Terminal Railway Company*, demandant un nouveau délai pour le commencement et le parachèvement de ses travaux.

La *Mutual Life Assurance Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à augmenter le nombre de ses directeurs et à d'autres fins.

La *Concrete Surfacing Machinery Company*, demandant l'adoption d'une loi décrétant que le brevet No 171577 ne sera pas annulé par suite du défaut de paiements des droits, etc., en temps prescrit.

La *Restigouche Log Driving and Boom Company*, demandant l'adoption d'une loi autorisant ses directeurs à émettre des obligations n'excédant pas la valeur au pair des anciennes obligations de la compagnie.

La *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai accordé pour le commencement et le parachèvement de ses travaux.

Edward Foster Leopold Tavender et autres, de Calgary Alberta, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *British North America General Insurance Company*, ou à défaut, de *British Consolidated General Assurance Corporation.*

La *Marconi Wireless Telegraph Company of Canada* demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *Canadian Marconi Company* et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis,

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Robertson, du Comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 19 mars 1925.

Le comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport.

Le comité recommande comme suit:—

1. Que les documents suivants soient imprimés:

49. Règles adoptées par la province de Québec concernant les appels contre les déclarations de culpabilité et sentences, sous l'empire du Code Criminel, 13-14 George V, chapitre 41.—(*Pour distribution aux députés et sénateurs*).

98. Copie d'une Convention et Protocole entre Sa Majesté Britannique au nom du Dominion du Canada, et les Etats-Unis, pour régler le niveau du Lac des Bois, et de lettres identiques de référence soumettant à la Commission mixte Internationale certaines questions concernant le règlement des niveaux du Lac à la Pluie et autres cours d'eau en amont; signés à Washington le 24 février 1925.—(*Documents sessionnels reliés*).

99. Copie d'une Convention entre Sa Majesté Britannique au nom du Dominion du Canada, et les Etats-Unis, pour préciser les lignes de démarcation entre le Canada et les Etats-Unis, signée à Washington, le 24 février 1925.—(*Documents sessionnels reliés*).

100. Copie du jugement formel et des raisons du jugement de la cour suprême du Canada, au sujet du rétablissement des tarifs de la Passe du Nid de Corbeau, et l'ordonnance générale de la commission des chemins de fer, désavouant les tarifs du Pacifique-Canadien et des chemins de fer nationaux du Canada.—(*Documents sessionnels reliés*).

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:

34c. Rapport du directeur général des élections, conformément à l'article 4, de la Loi de la représentation, 1924, chapitre 63—Décisions sur les limites de certaines circonscriptions électorales.

38a. Décret du conseil concernant les règlements sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux,—*European Corn Borer. European Buckthorn.*

39. Ordres et règlements adoptés sous l'empire de la Loi des entrepôts frigorifiques.

40. Copies des arrêtés du conseil adoptés entre le 23 juin 1924 et le 11 décembre 1924, touchant le ministère de la Défense Nationale, sous l'empire de l'article 47, chapitre 43, 9-10, Edouard VII. Service naval.

41. Copies des ordres généraux de la milice du 1er janvier 1924 au 15 décembre 1924.

42. Nominations, promotions et mises à la retraite, milice canadienne, corps royal d'aviation du Canada, (permanent et temporaire), et marine royale du Canada, depuis le 1er février 1924 et le 1er février 1925.

43. Copies des ordres de la milice promulgués entre le 3 janvier 1924 et le 31 décembre 1924.

44. Copie des règlements de la Commission des grains.

46. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 2106, en date du 28 novembre 1924, donnant effet aux prescriptions de l'article 46 de la Loi du droit d'auteur 1921.

48. Copie des règlements des caisses d'épargne postales, conformément à l'article 14, chapitre 30, des Statuts revisés du Canada, 1906.

51. Etat des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement.

52. Etat des dépenses imprévues du 1er avril 1924 au 31 janvier 1925, en conformité de la Loi des subsides, 1924.

53. Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil durant l'année se terminant le 31 décembre 1924, en vertu du chapitre 17, S.R.C., 1906, montrant le nom, la classe, le traitement, l'âge, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le traitement de tout nouveau titulaire.

54. Relevé en vertu de l'article 17 de la Loi de l'assurance du service civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924.

55. Relevé de l'assurance des soldats rapatriés pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924.

57. Etat des recettes et dépenses de la commission des champs de bataille nationaux pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924.

58. Etat des dépenses et recettes de la Société royale du Canada pour l'année terminée le 30 avril 1924.

64. Copies des arrêtés du Conseil adoptés pour la mise en vigueur des différents traités de paix, comme suit:—

C.P. 318, daté le 28 février 1924, nommant M. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, France, remplaçant de l'honorable James Murdock, ministre du Travail, à une réunion du Conseil d'administration de la conférence internationale du Travail, à Genève, commençant le 8 avril 1924.

C.P. 319, daté le 28 février 1924, re allocation à M. Philippe Roy, comme représentant du ministre du Travail à une réunion du conseil d'administration du Bureau international, à Genève.

C.P. 1233, daté le 15 juillet 1924, nommant l'honorable Antoine Napoléon Belcourt, commissaire et plénipotentiaire pour le Canada, pour une conférence qui sera tenue à Londres, le 16 juillet 1924, pour considérer le rapport Dawes sur les réparations allemandes.

C.P. 1378, daté le 8 août 1924, nommant Oscar Douglas, conseiller technique des représentants du Canada à la Société des nations à Genève, le 1er septembre 1924.

C.P. 1382, daté le 8 août 1924, nommant l'honorable Raoul Dandurand, premier représentant du Canada à la cinquième assemblée de la Société des nations à Genève.

C.P. 1383, daté le 8 août 1924, nommant l'honorable Edward Mortimer Macdonald, représentant du Canada, à la cinquième assemblée de la société des nations à Genève.

C.P. 1411, daté le 22 août 1924, nommant M. Ralph O. Campney, avocat, Toronto, secrétaire de M. O. D. Skelton, conseiller technique des représentants du Canada à Genève.

C.P. 1431, daté le 22 août 1924, autorisant le paiement à Edward M. Macdonald, jr., pendant qu'il agira comme secrétaire de l'honorable E. M. Macdonald d'une allocation de $15 par jour en plus de ses frais de transport.

C.P. 1675, daté le 23 septembre 1924, nommant le professeur O. D. Skelton, représentant du ministre du Travail à une réunion du conseil d'administration de la Conférence internationale du Travail à Genève.

C.P. 1676, daté le 23 septembre 1924, accordant une allocation de $15 par jour au professeur O. D. Skelton, pendant qu'il agira comme substitut du ministre du Travail à Genève.

C.P. 1743, daté le 1er octobre 1924, conseillant le paiement à l'honorable N. A. Belcourt, d'un compte de $3,375, pendant qu'il agira comme plénipotentiaire du Canada à la conférence interalliée et à la conférence internationale à Londres, du 16 juillet 1924 au 3 août 1924.

C.P. 2174, daté le 17 décembre 1924, nomination à titre consultatif d'un représentant du Canada à la Société des nations à Genève.

C.P. 2175, daté le 17 décembre 1924, nommant M. W. A. Riddell, Ph. D., représentant du Canada à la Société des nations à Genève à titre consultatif, aux appointements de $6,000 par année.

65. Relevé des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* du 26 janvier 1924 au 23 décembre 1924, conformément aux dispositions de l'article 77 de la "Loi des Terres fédérales", Chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

66. Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* du 26 janvier 1924 au 23 décembre 1924, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, Geo. V,—"Loi des Réserves forestières et des parcs fédéraux."

67. Copies des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* du 26 janvier 1924 au 23 décembre 1924 approuvant les règlements et formules prescrits en conformité des dispositions de l'article 4, chapitre 18, 1917, "Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs".

68. Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *British Columbia Gazette*, du 26 janvier 1924 au 23 décembre 1924, conformément aux dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements sur l'arpentage, l'administration, la mise en disposition et la gérance des terres fédérales dans la zone ferroviaire de Quarante-Milles, province de la Colombie-Britannique.

69. Etat montrant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année terminée le 30 septembre 1924, avec les noms des acquéreurs, conformément à 49 Victoria, chapitre 9, article 8.

70. Liste des baux, licences, permis et autres autorités annulés sous l'empire de l'article 3, chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation de baux des terres fédérales.

70a. Liste des baux, licences, permis ou autres autorisations annuelles qui ont été annulés sous l'empire de l'article 3, chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation de baux des terres fédérales.

71. Rapport sous l'empire de l'article 7, de la Loi d'assainissement, 9-10 George V, montrant les travaux d'assainissement qui ont été faits, la superficie des terres assainies, les dépenses et les recettes provenant de la vente ou de la location des terres fédérales.

72. Etat montrant le nombre de permis accordés pour entrer des liqueurs enivrantes dans le territoire du Yukon, pour l'année terminée le 31 décembre 1924, conformément aux Statuts revisés, chapitre 62, article 88.

73. Copie de liste de ventes de terres annulées par le ministère des Affaires des sauvages, durant la période du 28 février 1924 au 1er février 1925, conformément à l'article 61 de la Loi des sauvages.

74. Etat montrant le nombre d'émancipations sous l'empire de la Loi des sauvages, depuis le 1er avril 1924 au 31 janvier 1925.

75. Etat relatif aux règlements de l'irrigation sous l'empire des dispositions du chapitre 61, article 57, des Statuts revisés.

76. Etat sur les terres fédérales dans la zone ferroviaire sous l'empire des dispositions d'un arrêté du conseil du 17 septembre 1889.

77. Etat touchant les règlements de la Loi d'assainissement sous l'empire des dispositions de l'article 5, chapitre 5, Statut de 1919.

78. Etat touchant les règlements sur les sauvages pendant l'exercice terminé le 31 mars 1924.

79. Etat relatif aux remises sur les ventes des terres des sauvages au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1924.

80. Copie d'un arrêté en Conseil, C P. 1876, daté le 23 octobre 1924, concernant les règlements adoptés sous l'empire de la Loi des médicaments brevetés ou *Proprietary*, tels qu'amendés par l'article 5, chapitre 66, des statuts de 1919.

82. Rapport sur les travaux et dépenses faits durant l'année solaire 1924, sous l'empire des lois concernant la construction des lignes d'embranchements de la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (chapitres 14 à 32 inclusivement de 14-15 George V).

83. Etat de toutes les obligations et valeurs enregistrées au département de Secrétaire d'Etat du Canada depuis la date du dernier rapport présenté au Parlement du Canada, conformément à l'article 32 du chapitre 19 des Statuts refondus du Canada, 1906. (31 janvier 1925).

87. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 16 février 1925—Relevé indiquant:—

1. Quels sont les traités et conventions touchant le Canada qui existent et sont en vigueur (*a*) entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et (*b*) entre le Canada et les Etats-Unis.

2. Combien de commissaires et agents de commerce et agents consulaires les Etats-Unis ont au Canada.

3. Combien de commissaires et agents de commerce et agents consulaires le Canada a aux Etats-Unis.

4. Quelle a été la valeur des importations et des exportations canadiennes aux Etats-Unis, dans chacune des cinq dernières années.

88. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports, estimations et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et la Commission des sites historiques et la Commission du Parc de la reine Victoria aux Chutes Niagara, relatifs à l'amélioration, l'entretien et l'embellissement des emplacements et champs de bataille historiques de la guerre de 1812-14, dans le district de Niagara.

89. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 1597, daté le 16 septembre 1924,—Amendement aux règlements du bureau d'établissement des soldats, *re* droit de parcours sur les propriétés pour les fins de drainage.

90. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 69, daté le 23 janvier 1925, *re* Loi de colonisation de l'Empire,—Règlements pour l'établissement des émigrés britanniques sur des terres appartenant au gouvernement du Dominion

91. Rapport de la commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924.

92. Rapport des minutes des commissaires de l'Economie Interne de la Chambre des Communes, pour 1924, conformément à la règle 9.

93. Copie d'une convention entre Sa Majesté britannique, concernant le Dominion du Canada, et les Etats-Unis, pour l'extradition des délinquants aux lois pour la suppression du trafic des narcotiques, signée à Washington, le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq.

94. Copie des règlements faits sous l'autorité du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile, chapitre 29, article 1, deuxième session de 1919.

96. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 1er mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Nombre de wagons et locomotives que les compagnies de chemin de fer américaines exploitant au Canada ont achetés dans les derniers vingt-cinq ans.

2. Droits que les compagnies de chemin de fer américaines ont payés pour le matériel roulant américain utilisé au Canada, dans les vingt-cinq dernières années.

97. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 juillet 1924—Etat indiquant:—

1. Quel montant représentent les réductions de la taxe des ventes demandées sous l'empire de la loi de l'an dernier.

2. Combien de réclamations ont été faites.

3. Combien de réclamations ont été pointées et payées, et quel en est le montant.

4. Combien de réclamations restent à régler.

101. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 février 1925,—Relevé montrant:—

1. Combien de trains de voyageurs ont fonctionné chaque semaine dans chaque province en 1924.

2. Quel était le nombre moyen des voyageurs dans chaque train pour chaque province.

3. Quel est le coût moyen par voyageur, par train, et par province.
4. Quel est le coût moyen de ces trains de voyageurs, par mille dans chaque province.

102. Etat détaillé des retraites autorisées par arrêtés du Conseil promulgués du 1er janvier au 1er novembre 1924; aussi sommaire par ministère de toutes les retraites accordées sous l'empire de la Loi de retraite du service public.

103. Règlements établis sous l'empire de l'article 12, chapitre 43, 3-4 George V—Règlements de radio-télégraphie 83a et 91a—certificats des télégraphistes; et règlement 104c—emploi d'appareils de radio-télégraphie sur les vaisseaux de guerre étrangers dans un port du Canada.

104. Rapport sur la location de quais, jetées et brise-lames pour l'année 1924.

105. Rapport sur les droits de quaiage et redevances pour les havres du gouvernement, etc., pour l'année 1924.

Le tout respectueusement soumis,

G. D. ROBERTSON,
Président.

Avec la permission du Sénat.
L'honorable M. Robertson propose:—
Que le premier rapport du comité mixte des travaux d'impression, à l'exception de la partie qui a trait aux documents parlementaires Nos 49, 98. 99 et 100, soit approuvé.
Avec la permission du Sénat.
Ledit rapport tel qu'amendé, est adopté.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada, gouverneur général par intérim, étant assis au pied du trône.
L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable délégué du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.
La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit:—
Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:
J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous le seing manuel et son sceau d'armes, nommant le très honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada, son substitut, pour remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent dans le Parlement durant le bon plaisir de Son Excellence.
Ladite commission est alors lue par le greffier comme suit:—

CANADA

[L.S.]
BYNG DE VIMY

Par le général Son Excellence le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A l'honorable Francis Alexander Anglin,
Juge en chef du Canada,

SALUT:—

SACHEZ que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité, et habileté, Je Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada, en vertu et par suite du pouvoir et autorité qui m'ont été conférés par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et me nommant Gouverneur général de la Puissance du Canada par l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", vous nomme, constitue et désigne ledit Francis Alexander Anglin pour être mon substitut dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer mais subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté tous les pouvoirs, autorités et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre la Chambre des Communes du Canada.

Vous, dit Francis Alexander Anglin, aurez, posséderez et exercerez ladite charge de substitut de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir durant mon bon plaisir.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce seizième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-quatre, et la quinzième du règne de Sa Majesté.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat intérimaire.

Ordonné qu'elle soit inscrite dans les journaux.

L'honorable Président des Communes adresse alors la parole au très honorable délégué du Gouverneur général, comme suit:—

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1926," que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Alors, après que le greffier eût lu le titre du bill, le greffier du Sénat proclame en ces termes, que le bill est sanctionné: —

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général, remercie ses fidèles sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer et les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MARDI, 17 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Ellen Ayre, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Ayre, autrefois de la cité de Toronto, dans ladite province,

le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingtième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MARDI, 17 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Richard James Wright, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, principal, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lila Marie Wright, autrefois de la ville d'Aylmer, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MARDI, 17 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Thomas Almer Shields, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Violet Lily Shields, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MARDI, 17 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Samuel John Pegg, fils, du canton North Gwillimbury, dans le comté d'York, dans la province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dora May Pegg, dudit canton, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MARDI, 17 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Florence Mann, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wong Harry Mann, de ladite cité, restaurateur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

MARDI, 17 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de John Arthur Towers Irvine, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, contremaître, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethelean Jenny Gordon Irvine, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M Daniel du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 19 mars 1925.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre Comité recommande que M. Alfred Garneau, greffier des procès-verbaux et des journaux français soit mis à la retraite à compter du premier jour du mois de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M Daniel du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 19 mars 1925.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre Comité recommande que le projet d'organisation du personnel du Sénat soit modifié en biffant les Nos 9 et 12 de la nomenclature des emplois et en y substituant ce qui suit:—

"9. Greffier des comités et des journaux
12. Comptable, 2ème classe."

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL.
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M Daniel du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 19 mars 1925.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre Comité recommande qu'à compter du 1er avril prochain les appointements du premier commis de la papeterie soient portés à deux mille dollars ($2,000).

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M Daniel du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 19 mars 1925.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre Comité recommande qu'à partir du 1er avril prochain, les appointements du curateur de la salle de lecture soient portés à mille sept cent cinquante dollars ($1,750).

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M Daniel du Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 19 mars 1925.

Le Comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre Comité recommande qu'à partir du 1er avril prochain, les appointements du curateur adjoint de la salle de lecture soient portés à mille six cents dollars ($1,600).

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production:

(*a*) De copie de l'arrêté ministériel (C.P. 3887), daté du 12 octobre 1921, qui autorisait le versement, à même la Caisse de cantine, de la somme de $120,000 à J. W. Margeson, T. O. Cox et W. C. Arnold, à titre d'administrateurs pour la répartition de cette somme entre des organisations de vétérans;

(*b*) D'un rapport faisant connaître comment cette somme, ou partie de cette somme, a été dépensée; et—

(c) De copie de toute la correspondance échangée entre les administrateurs et tout département administratif, et entre les administrateurs et des organisations de vétérans.

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie:

(a) De l'acte de fidéicommis ou de toute lettre, document ou pièce écrite, arrêté ministériel ou autre mémoire attestant l'établissement d'un fidéicommis relatif à la caisse généralement connue sous le nom de Caisse d'invalidité, ou se rapportant à cette caisse;

(b) D'un état de cette caisse, avec indication des recettes et dépenses, depuis son établissement jusqu'à aujourd'hui;

(c) De toute la correspondance, y compris les états des dépenses d'argent par l'entremise de l'administrateur et des Organisations de vétérans, avec mention des personnes à qui des sommes d'argent ont été payées depuis la création de cette caisse.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Elizabeth Burns, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Izzie Klinmentz (connu aussi sous le nom d'Izzie Climans), avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Kerr Jess, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de George Thomas Grigor, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Florence Kate Coutts, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Annie Kate Winch, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend considération le neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Ethel May Sherriff, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Fred Herdman Ogden, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le douzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Helen Marie Pritchard, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le treizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Roderick James Ellis, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatorzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marion Gooderham Smith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quinzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Max Arno Frind, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le seizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Edith Mary Wiles, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion du très honorable Sir George Foster:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau du Sénat:

Une copie du Protocole de Genève, du rapport soumis à ce sujet par les commissions de la cinquième Assemblée de la Société des Nations et du Procès-verbal de ladite Assemblée, indiquant en détail la discussion et l'action exercée à cet égard et copies de toute correspondance entre les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne, ou entre des membres de ces gouvernements, se rattachant à ce sujet.

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise au mercredi, vingt-deux avril prochain.

Sur motion, il est

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au mardi, vingt et unième jour d'avril à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 21 avril 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen)
Barnard
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Boyer,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De-Veber,
Donnelly,
Farrell,
Foster,
Foster (sir George),
Girroir,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Robertson,
Robinson,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable président présente au Sénat le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général sous son seing manuel:—

Honorables messieurs du Sénat,

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

BYNG DE VIMY.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, le 19 mars 1925.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 19 mars 1925 pour la production de copie:

(*a*) De l'acte de fidéicommis ou de toute lettre, document ou pièce écrite, arrêté ministériel ou autre mémoire attestant l'établissement d'un fidéicommis relatif à la caisse généralement connue sous le nom de Caisse d'invalidité, ou se rapportant à cette caisse;

(*b*) D'un état de cette caisse, avec indication des recettes et dépenses, depuis son établissement jusqu'à aujourd'hui;

(*c*) De toute la correspondance, y compris les états des dépenses d'argent par l'entremise de l'administrateur et des Organisations de vétérans, avec mention des personnes à qui des sommes d'argent ont été payées depuis la création de cette caisse.

(*Documents parlementaires, 1925, No 126a*).

Réponse à un ordre du Sénat du 18 mars 1925 pour la production d'un état indiquant:—

Le nombre de navires qui sont partis en 1924 de Montréal, Québec, Vancouver, Halifax et Saint-Jean, à destination de ports étrangers—(a) avec chargement seulement; (b) avec passagers seulement; (c) avec chargment et passagers.

(*Documents parlementaires, 1925, No 181*).

Réponse à un ordre du Sénat du 17 mars 1925 pour la production d'un état indiquant:—

1. Au cours de 1923 et 1924, à quelles dates respectives l'inspecteur en chef du ministère des Douanes et de l'Accise a-t-il visité les cités de Toronto, Montréal, Winnipeg, Québec et Vancouver aux fins d'inspection?

2. Au cours de 1923 et 1924, à quelles dates respectives un inspecteur-adjoint, du bureau de l'inspecteur en chef, à Ottawa, a-t-il visité ces cités aux fins d'inspection?

3. Quels sont les inspecteurs-adjoints qui ont visité ces cités?

(*Documents parlementaires, 1925, No 182*).

Copie d'un décret du Conseil, No C.P. 151, du 24 mars 1925, modifiant les règlements de traitement et d'indemnité, 1920, en annulant la clause de la page 9 et en ajoutant un nouvel alinéa (5) à la 2ème partie desdits règlements au sujet des indemnités de dépôt. Ministère de la défense nationale (Service naval).

(*Documents parlementaires, 1925, No 40b*).

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Haydon:—

Bertha Matilda Quinn, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas James Quinn.

John Wellington Stevenson, du village de Minden, dans le comté de Haliburton, Ontario, marchand de bois, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Stevenson.

Mary Helen Wallace, du canton York, dans le comté d'York, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Sheldon Wallace.

Walter Roderick Wilson Robinson, de Montréal, Québec, steward, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Alice Canavan Robinson.

Kathleen Mary Ricketts, de la ville de Tillsonburg, dans le comté d'Oxford, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Robert Ricketts.

James Jackson, d'Ottawa, Ontario, journalier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Amelia Spencley Jackson.

Mollie Weiner, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Weiner.

Samuel James Connor, d'Ottawa, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Amy May Gunn Connor.

Thomas Almer Shields, de Toronto, Ontario, commis, demande le remboursement des droits parlementaires payés en présentant sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Par l'honorable M. Blain:—

Sadie Dennis, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Beecher Dennis.

Roger Alexander McGill, de Toronto, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lottie Amelia McGill.

Lilian Helena Caldwell, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clifford Reid Caldwell.

Lucy Eileen Johnston, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lyman Ferguson Johnston.

Jessie Harriett MacKey, d'Ottawa, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Scott MacKey.

Walter Thomas Pratchett, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Elizabeth Pratchett.

Ethel Foster, du canton Toronto, dans le comté de Peel, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Franklin Foster.

Mary Ann Tattersall, de Port Hope, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Henry Tattersall.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):—

James Deverell, de Toronto, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louise Deverell.

John Henry North, de Kingston, Ontario, imprimeur, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Evelyn North.

Ruth Dorothy Rutenberg, de Montréal, Québec demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Rutenberg.

Par l'honorable M. Schaffner:—

Cecil Donnelly, d'Ottawa, Ontario, employé civil, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Katharine Donnelly.

Edna Fox, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Fox.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

Grace Whilhelmina Harrison, de Kingston, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Roy Harrison.

Par l'honorable M. Robertson:—

Edith May Wiles, de Toronto, Ontario, demande le remboursement des droits parlementaires payés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Par l'honorable M. Pardee:—

William Frederick Hamilton Strangway, de Sarnia, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Elizabeth Strangway.

Par l'honorable M. Willoughby:—

Walter Ernest Colwell, de la ville d'Oakville, dans le comté de Halton, Ontario, industriel, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Effie Colwell.

Par l'honorable M. Turriff:—

George William Quibell, d'Hamilton, Ontario, laitier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Quibell.

Par l'honorable M. Willoughby:—

La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. White (Pembroke):—

Walter Wood Williams, de la cité de Bloomington, dans l'Etat d'Illinois, E.-U.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (C), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Grigor."

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Sherriff."

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Arno Frind."

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. McCoig présente au Sénat un Bill (F), intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer terminal d'Essex."

Ledit bill est lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Robertson, pour l'honorable M. McCall, présente au Sénat un Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Burns."

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Robertson, pour l'honorable M. McCall, présente au Sénat un Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Herdman Ogden."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Robertson, pour l'honorable sir Edward Kemp, présente au Sénat un Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Gooderham Smith."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Robertson, présente au Sénat un Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Wiles".
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Green, présente au Sénat un Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Kate Winch".
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Green, présente au Sénat un Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Kate Coutts".
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Green, présente au Sénat un Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à George Kerr Jess".
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Les pétitions suivantes sont lues et agréées:
James Cowan et autres, directeurs provisoires de la "Joliette and Northern Railway Company", demandent l'adoption d'une loi autorisant une augmentation du montant des valeurs que la compagnie peut émettre pour chaque mille de voie ferrée.
La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demande l'adoption d'une loi l'autorisant à émettre des valeurs pour la construction d'une ligne de chemin de fer de Moosejaw au sud et au sud-est, dans la province de Saskatchewan.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-cinquième rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport, comme suit:
1. Relativement à la pétition d'Edith Kearsley Smith, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Russell Smith, de ladite cité, agent de publicité, le

Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Margaret Burkart, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leo William Burkart, de ladite cité, agent d'annonces, le Comité a constaté que les prescritpions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cecil Tanner, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Kate Tanner, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Ellen McGowan, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Frederick McGowan, de ladite cité, industriel, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son vingt-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Alvin Wesley Richards, du canton Bastard, dans le comté de Leeds, Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Mary Evelyn Richards, du canton Lansdowne, dans lesdits comté et province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trentième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Alice Brouse, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eldridge Dean Gooderham Brouse, de ladite cité, ingénieur civil, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Grace Harrington Bloom, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elton Russell Bloom, de ladite cité, agent financier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas George McElligott, du canton York, dans le comté d'York, garde-moteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary McElligott, de la ville de Dundas, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 20 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Darcy Blinn McCrimmon, de la cité de London, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Westland McCrimmon, de ladite cité, marchand, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-quatrième rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vera Thelma Gooderham, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stuart Wilmot Gooderham, de ladite cité, courtier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-cinquième rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jean Veronica Margaret Wright, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Douglas Wright, de la cité de Hull, dans la province de Québec, entrepreneur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-sixième rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joséphine Royant, du canton Chatham, dans le comté de Kent, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui disolve son mariage avec Ernest Royant, du canton Tilbury-Est, dans lesdits comté et province, journalier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thelma Adeline Rose Hands, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William George Hands, de ladite cité, commis, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frank Alexander Michel (aussi connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell), de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, cuisinier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec May Michel, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son trente-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Stella Florence Brickenden, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve

son mariage avec Allan Lloyd Brickenden, de ladite cité, comptable, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport, comme suit:

Le Comité recommande que le délai fixé pour la réception des requêtes pour bills de divorce soit prolongé au vendredi, 1er mai 1925.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue au sujet dudit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante et unième rapport.

MARDI, 24 mars 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de William John Taylor, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, employé de tramway, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel May Taylor, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 7 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Lawrence Anderson, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, industriel, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Isabel Hildreth Anderson, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescription des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 7 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pearl Hibbard, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Hibbard, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, cuisinier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 7 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Ellen Mary Harvey, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Morley Harvey, autrefois de ladite cité, musicien, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 7 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Laura Grace Davis, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Arthur Davis, de ladite cité, employé civil, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 8 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence May Mott, de la cité de Windsor, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William George Mott, autrefois de la ville de Brockville, dans ladite province, employé de chemin de fer, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 7 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Albert Edward Cottrell, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, plombier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maynie Stanier Cottrell, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 7 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Raymond Armstrong, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, ingénieur sanitaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Estelle Helen Armstrong, du village de Ridgeway, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quarante-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Alfred Augustus Jacques, de la cité de Sarnia, dans la province d'Ontario, mécanicien de moteurs fixes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Jacques, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de William John Fuller, du canton London, dans le comité de Middlesex, dans la province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertie Wright Cooper Fuller,

autrefois dudit canton, maintenant d'adresse inconnue, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jacob Edward Thuna, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Taylor Thuna, actuellement de la cité de Des Moines, dans l'Etat d'Iowa, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Annie May Blunt, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Arthur Blunt, de ladite cité, boucher, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Ernest Hampson, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, agent, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Alice Hampson, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Morton, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Robert Morton, de ladite cité, journalier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Edward Sharp, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, constable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Beatrice Sharp, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Paul Zizis, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, fourreur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vera Zizis, de la cité de Windsor, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ian Somerled Macdonald, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, employé civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Theresa Macdonald, autrefois de ladite cité, le Comité a constâté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 17 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Arthur Beldon Morrison, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jessie Barlow Morrison, autrefois de ladite cité, maintenant d'adresse inconnue, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Farrell, pour l'honorable M. Roche, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

Combien le gouvernement a-t-il payé à la *Montreal Gazette*, dans chacune des années comprises entre 1911 et 1924 inclusivement, pour impressions, publicité et souscriptions?

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production:

(*a*) De copie de l'arrêté ministériel (C.P. 2378), du 5 juillet 1921, en vertu duquel la somme de cinquante mille dollars ($50.000.00) a été versée à John Barnett, N. F. Parkinson, R. B. Maxwell et C. G. MacNeil, les administrateurs de l'Association des vétérans de la Grande guerre;

(*b*) D'un état indiquant comment cette somme, ou partie de cette somme, a été dépensée.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (10), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, et à l'effet de changer son nom en celui de "London Fire Insurance Company of Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (13), intitulé: "Loi concernant un brevet de la West Virginia Pulp and Paper Company", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (14), intitulé: "Loi concernant un brevet d'Edgeworth Greene", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (17), intitulé: "Loi concernant la Alberta Railway and Irrigation Company", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (18), intitulé: "Loi concernant la Manitoba and North Western Railway Company of Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (23), intitulé: "Loi concernant la Toronto Terminals Railway Company", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (34), intitulé: "Loi constituant en corporation la British Consolidated General Insurance Corporation", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (36), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Guaranty Trust Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
Ordonné, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Harry Hambleton, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Hutchinson Durnan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (B), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Louise Cowan",, est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné, sur division, qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Ellen Ayre, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Richards James Wright, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt et unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Almer Shields, avec les témoignages rendus devant ledit comité. .

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Samuel John Pegg, fils, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Florence Mann, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Arthur Towers Irvine, avec les témoignages rendus devant ledit. comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Le Sénat s'ajourne.

No 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 22 avril 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Farrell, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Robertson, Robinson, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Almer Shields."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Pope présente au Sénat un Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Roderick James Ellis."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mann."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. McLean, pour l'honorable M. Willoughby, présente au Sénat un Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel John Pegg, fils."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hambleton."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Izzie Klinmentz (aussi connu sous le nom d'Izzie Climans)."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hutchison Durnan."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard James Wright."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Ayre."
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Rapport annuel du réseau des Chemins de fer nationaux pour l'exercice clos le 31 décembre 1924.

(*Documents parlementaires, 1925, No 161*).

Pacte de la Société des nations et Protocole pour le règlement amical des différends internationaux. (Editions anglaise et française).

(*Documents parlementaires, 1925, No 116*)

Rapport des délégués canadiens à la cinquième assemblée de la Société des nations, 1er septembre au 2 octobre 1924. (Editions anglaise et française).

(*Documents parlementaires, 1925, No 116a*)

Rapport sur l'aviation civile, y compris les envolées faites à titre civil pour le compte d'autres départements du gouvernement par le corps d'aviation canadien pendant l'année 1924 (ministère de la Défense nationale).

(*Documents parlementaires, 1925, No 186*).

Réponse à un ordre du Sénat, du 21 avril 1925, pour la production d'un état indiquant:—

Combien le gouvernement a payé à la *Montreal Gazette*, dans chacune des années comprises entre 1911 et 1924 inclusivement, pour impressions, publicité et souscriptions.

(*Documents parlementaires, 1925, No 185*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Louise Cowan", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit renvoyé au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion du très honorable Sir George Foster:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau du Sénat:

Une copie du Protocole de Genève, du rapport soumis à ce sujet par les commissions de la cinquième Assemblée de la Société des Nations et du Procès-verbal de ladite Assemblée, indiquant en détail la discussion et l'action exercée à cet égard et copies de toute correspondance entre les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne, ou entre des membres de ces gouvernements, se rattachant à ce sujet.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné, que la suite du débat sur ladite motion soit remise à mercredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 14

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 23 avril 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Gordon:

Lois Kathleen Purdy, du canton Portland, dans le comté de Frontenac, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Havergill Purdy.

George Almon Wickett, de Belleville, Ontario, journalier, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Celia Maria Wickett.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):

Edith Kearsley Smith, d'Ottawa, Ontario, demande le remboursement des droits parlementaires payés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Par l'honorable M. McCoig:

Sidney Charles Simmons, de Windsor, Ontario, concierge, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louise Simmons.

Les pétitions suivantes sont lues et agréées:—

Walter Wood Williams, de Bloomington, Illinois, E.-U., demande l'adoption d'une loi ratifiant et confirmant la décision du Commissaire des brevets en acceptant le droit payable sur l'octroi du brevet No 242248 pour vaporisateurs de combustible liquide.

La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique demande l'adoption d'une loi lui donnant la permission d'émettre des valeurs pour la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer de Bromhead vers l'ouest, dans la province de Saskatchewan.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents présente le cinquième rapport de ce comité.

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 23 avril 1925.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

Le comité recommande que le délai fixé pour la réception des pétitions pour bills privés soit prolongé au jeudi, 30 avril prochain.

Que le délai fixé pour la réception des bills privés soit prolongé au jeudi, 7 mai prochain.

Que le délai fixé pour la réception des rapports des comités permanents ou spéciaux sur des bills privés soit prolongé au jeudi, 21 mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Tessier, du Comité permanent des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 23 avril 1925.

Le Comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

Votre comité a examiné les requêtes suivantes et a constaté que les règles avaient été observées dans chacun des cas:

La "Guaranty Trust Company of Canada" qui demande l'adoption d'une loi la constituant en corporation.

James Cowan et autres, directeurs provisoires de la "Joliette and Northern Railway Company", qui demandent l'adoption d'une loi les autorisant à augmenter le montant des valeurs que la compagnie peut émettre pour chaque mille de voie ferrée.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui demande l'adoption d'une loi l'autorisant à émettre des valeurs pour la construction d'une ligne de chemin de fer de Moose Jaw au sud et au sud-est, dans la province de Saskatchewan.

Walter Wood Williams, de Bloomington, Illinois, E.-U., qui demande l'adoption d'une loi ratifiant et confirmant la décision du Commissaire des brevets d'accepter le droit payable sur l'octroi du brevet No 242248, pour vaporisateurs de combustible liquide.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. McMeans présente au Sénat un Bill (W), intitulé: "Loi modifiant la loi de la preuve en ce qui concerne le témoignage de personnes accusées de délits."

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. McCoig présente au Sénat un Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marie Pritchard."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (C), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Grigor", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Sherriff", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Arno Frind", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer terminal d'Essex", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Burns", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Herdman Ogden", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Gooderham Smith", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Wiles", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Kate Winch", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Kate Coutts", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à George Kerr Jess", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith Kearsley Smith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Edith Kearsley Smith, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-septième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Tanner, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Ellen McGowan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le vingt-neuvième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Alvin Wesley Richards, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trentième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Alice Brouse, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente et unième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Grace Harrington Bloom, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-deuxième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétiton de Thomas George McElligott, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-troisième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Darcy Blinn McCrimmon, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-quatrième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Vera Thelma Gooderham, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-cinquième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Jean Veronica Margaret Wright, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-sixième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joséphine Royant, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-septième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thelma Adeline Rose Hands, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-huitième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frank Alexander Michel (aussi connue sous le nom de Frank Alexander Mitchell), avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le trente-neuvième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Stella Florence Brickenden, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante et unième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de William John Taylor, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-deuxième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Robert Lawrence Anderson, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-troisième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Pearl Hibbard, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-quatrième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Ellen Mary Harvey, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-cinquième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Laura Grace Davis, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-sixième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Florence May Mott, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-septième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Albert Edward Cottrell, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-huitième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de James Raymond Armstrong, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quarante-neuvième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Alfred Augustus Jacques, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, et ayant pour objet de changer son nom en celui de "London Fire Insurance Company of Canada", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13), intitulé: "Loi concernant un brevet de la "West Virginia Pulp and Paper Company", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14), intitulé: "Loi concernant un brevet d'Edgeworth Greene", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17), intitulé: "Loi concernant la compagnie dite "The Alberta Railway and Irrigation Company", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18), intitulé: "Loi concernant la "Manitoba and North Western Railway Company of Canada", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23), intitulé: "Loi concernant la "Toronto Terminals Railway Company", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34), intitulé: "Loi constituant en corporation la "British Consolidated General Insurance Corporation", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Guaranty Trust Company of Canada", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du Commerce.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Sixième rapport annuel de la marine marchande du gouvernement canadien, Ltée, pour l'exercice clos le 31 décembre 1924.

(*Documents parlementaires, 1925, No 190*).

Sur motion, il est

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Avec la permission du Sénat, la motion suivante, inscrite au feuilleton au nom de l'honorable M. Willoughby, est mise à l'étude:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les crédits ruraux et qu'il demandera s'il a l'intention de présenter, au cours de la présente session, un projet de loi à cet égard.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Michener, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 15

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 28 avril 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McMeans,
Michener,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable M. Planta:

Arthur Moore Goodden, de London, Ontario, commis, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cora Goodden.

Par l'honorable M. Taylor:

Alma Ducharme Mullins, de Montréal, Québec, demande le remboursement des droits parlementaires payés au cours de la dernière session du Parlement, lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Par l'honorable M. Haydon:

La Calgary and Fernie Railway Company.

Par l'honorable M. Belcourt:

La compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa.

Par l'honorable M. Robertson:

L'Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cinquante-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cinquante-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Wellington Stevenson, du village de Minden, dans le comté d'Haliburton, Ontario, marchand de bois, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Stevenson.

Une demande ayant été présentée pour obtenir la permission de retirer la requête, le comité recommande que cette autorisation soit accordée et que le montant de la taxe parlementaire soit remboursé au requérant moins les frais d'impression, s'il y en a.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixantième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Edith Mary Wiles, de Toronto, Ontario, demandant le remboursement de la taxe parlementaire acquittée lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Le Comité recommande que la taxe parlementaire soit remboursée à la requérante, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Almer Shields, de Toronto, Ontario, commis, demandant le remboursement des droits parlementaires payés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Le comité recommande qu'on ne fasse pas droit à cette demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Minnie Williams Goldberg, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Goldberg, de ladite cité, tailleur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Dorothy Rutenberg, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Rutenberg, de ladite cité, vendeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présente son soixante-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Arthur Sara, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Juliette Dubois Sara, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présente son soixante-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Strathy, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Ernest de Bleury Strathy, de la cité de Shawinigan Falls, dans ladite province, commis, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présente son soixante-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick George Randall Lacey, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hannah Penrose Lacey, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présente son soixante-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norma Evelyn Stevens Hammond, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Leigh Hammond, autrefois de ladite cité, commis, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présente son soixante-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mollie Weiner, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Weiner, de ladite cité, imprimeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Grace Davis".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Brouse".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Thelma Gooderham".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Lawrence Anderson".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Turriff présente au Sénat un bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hibbard".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Taylor".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Cottrell".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Mott".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Mary Harvey".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Florence Brickenden".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Michel, (aussi connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell)".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Adeline Rose Hands".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Veronica Margaret Wright".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Darcy Blinn McCrimmon".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas George McElligott".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvin Wesley Richards".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat, un bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Tanner".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McGowan".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Kearsley Smith".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à James Raymond Armstrong".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joséphine Royant".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Burkart".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A), intitulé: "Loi à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans le chapitre 166, des Statuts de 1924, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (21), intitulé: "Loi concernant la Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, Limited", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (33), intitulé: "Loi concernant la Restigouche Log Driving and Boom Company", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (35), intitulé: "Loi concernant la compagnie d'assurance Mutuelle du Canada sur la vie" auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (39), intitulé: "Loi concernant la Joliette and Northern Railway Company", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (40), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat, du 21 avril 1925, pour la production:—

(*a*) De copie de l'arrêté ministériel (C.P. 2378), du 5 juillet 1921, en vertu duquel la somme de cinquante mille dollars ($50,000.00) a été versée à John Barnett, N. F. Parkinson, R. B. Maxwell et C. G. MacNeil, les administrateurs de l'Association des vétérans de la Grande guerre;

(*b*) D'un état indiquant comment cette somme, ou partie de cette somme, a été dépensée.

(*Documents parlementaires, 1925, No 126b*)

L'honorable M. Turgeon propose:—

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Chapais, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute la correspondance échangée, en 1924, ou depuis, entre le premier ministre et le ministre de la Justice et les membres du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, et d'autres personnes de la Nouvelle-Ecosse, au sujet du lieutenant-colonel Eric McDonald, D.S.O., C.M., ou de toute autre personne comme aspirant à un poste d'inspecteur des pénitenciers.

Sur motion de l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état comparatif des chaussures, du fer, de l'acier et des objets de laine fabriqués qui ont été importés d'Angleterre et des Etats-Unis au cours des trois derniers exercices clos le 1er avril 1925.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (C), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Grigor", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Sherriff", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Arno Frind", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Burns", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Herdman Ogden", est sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Gooderham Smith", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Wiles", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Kate Winch", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Kate Coutts", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à George Kerr Jess", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquantième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de William John Fuller, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante et unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Jacob Edward Thuna, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Annie May Blunt, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de William Ernest Hampson, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Marjorie Morton, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de George Edward Sharp, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Paul Zizis, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Ian Somerland Macdonald, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Arthur Beldon Morrison, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Almer Shields", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Roderick James Ellis", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mann", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel John Pegg, fils", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hambleton", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Izzie Klinmentz (aussi connu sous le nom d'Izzie Climans)", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hutchison Durnan", est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard James Wright", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Ayre", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du Bill (W), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada, relativement au témoignage de personnes accusées de délits", étant lu, il est
Ordonné qu'elle soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marie Pritchard", est, sur division, lu la deuxième fois.
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (23), intitulé: "Loi concernant la Toronto Terminals Railway Company".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Belcourt de la part dudit comité, fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Willoughby:—
Qu'il attirera l'attention du gouvernement au sujet des crédits ruraux et qu'il demandera s'il a l'intention de présenter, au cours de la présente session, un projet de loi à cet égard, étant lu, il est
Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 29 avril 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Curry, Dandurand, Daniel, David, De Veber, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Prowse, Robertson, Robinson, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Edward Thuna."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Fuller."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Pardee présente au Sénat un Bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Augustus Jacques."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Robertson présente au Sénat un Bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Zizis."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Robertson présente au Sénat un Bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Blunt."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un Bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Harrington Bloom."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Almer Shields", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Roderick James Ellis", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son

concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mann", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel John Pegg, fils", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hambleton", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Izzie Klinmentz (aussi connu sous le nom d'Izzie Climans)", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hutchison Durnan", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard James Wright", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Ayre", est, sur division lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marie Pritchard", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion du très honorable sir George Foster:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau du Sénat:

Une copie du Protocole de Genève, du rapport soumis à ce sujet par les commissions de la cinquième Assemblée de la Société des Nations et du Procès-verbal de ladite Assemblée, indiquant en détail la discussion et l'action exercée à cet égard et copies de toute correspondance entre les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne, ou entre des membres de ces gouvernements, se rattachant à ce sujet.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Béique, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Willoughby:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement au sujet des crédits ruraux et qu'il demandera s'il a l'intention de présenter, au cours de la présente session, un projet de loi à cet égard, étant lu, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

L'honorable M. White (Pembroke) présente au Sénat un Bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ian Somerled Macdonald."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 17

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Jeudi, 30 avril 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Dandurand,
Daniel,
David,
De Veber,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Robertson,
Robinson,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir, heure d'été.

Les pétitions suivantes sont lues et agréées:—
La Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa demande l'adoption d'une loi lui permettant de porter son pouvoir d'emprunt à un montant égal à soixante-quinze pour cent de la valeur de son actif.
La "Calgary and Fernie Railway Company" demande l'adoption d'une loi prolongeant le délai qui lui a été accordé pour le commencement et le parachèvement de ses lignes de chemin de fer.
L'Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada demande l'adoption d'une loi changeant son nom en celui d'"Union chrétienne nationale de Tempérance des femmes du Canada".

L'honorable M. Willoughby du Comité permanent des divorces, présente son soixante-neuvième rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

SAMEDI, 25 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-neuvième rapport, comme suit:
1. Relativement à la pétition de Charles William Dickinson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, teinturier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emma Louisa Dickinson, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité permanent des divorces, présente son soixante-dixième rapport.
Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dixième rapport, comme suit:
1 Relativement à la pétition de Lillian Yaffe, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Phillip Yaffe, de la cité de Toronto, dans ladite province, marchand, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité permanent des divorces, présente son soixante et onzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 24 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante et onzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Murray Cramsie, de la cité de Westmount, dans la province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mildred Sybil Hilton Roslington Cramsie, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité permanent des divorces, présente son soixante-douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 28 avril 19925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-douzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick William Mallyon, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commerçant de bestiaux, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivy Alice Mallyon, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un Bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Beldon Morrison".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Turriff présente au Sénat un Bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Sharp".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Turriff présente au Sénat un Bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Morton".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Turriff présente au Sénat un Bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ernest Hampson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. David propose:—

Que soit nommé un comité du Sénat pour présenter, après enquête, un rapport sur le meilleur moyen de soulager le pays de ses ruineuses dépenses de chemins de fer, avec pouvoir de faire assigner des témoins et produire des pièces et dossiers, et que ledit comité soit composé des honorables sénateurs suivants: MM. Ross (Middleton), Dandurand, Robertson, Belcourt, Lynch-Staunton, Pardee, Béique, Webster (Stadacona), Robinson, Watson, Calder, Griesbach, Green et du proposant.

Après débat,

L'honorable M. Dandurand propose:—

Que la motion soit modifiée en biffant le mot "ruineuses" à la deuxième ligne et en le remplaçant par le mot "lourdes", et en ajoutant à la fin de ladite motion les mots "avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres".

L'amendement proposé étant mis aux voix, il est adopté.

La motion, telle qu'amendée, est adoptée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquante-neuvième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de John Wellington Stevenson, demandant la permission de retirer sa demande pour le remboursement des droits parlementaires.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixantième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyé la requête d'Edith Mary Wiles, demandant le remboursement des droits parlementaires acquittés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante et unième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Thomas Almer Shields, demandant le remboursement des droits parlementaires acquittés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-deuxième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Minnie Williams Goldberg, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-troisième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Ruth Dorothy Rutenberg, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Charles Arthur Sara, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Dorothy Strathy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-sixième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Frederick George Randall Lacey, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-septième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Norma Evelyn Stevens Hammond, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-huitième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Mollie Weiner, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Grace Davis", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Brouse", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Thelma Gooderham", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Lawrence Anderson", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hibbard", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Taylor", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Cottrell", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Mott", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Mary Harvey", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Florence Brickenden", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Michel (aussi connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell)", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Adeline Rose Hands", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Veronica Margaret Wright", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Darcy Blinn McCrimmon", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas George McElligott", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvin Wesley Richards", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Tanner", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McGowan", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Kearsley Smith", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à James Raymond Armstrong", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joséphine Royant", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Burkart", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (21), intitulé: "Loi concernant la Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, Limited", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du Bill (33), intitulé: "Loi concernant la Restigouche Log Driving and Boom Company", étant lu, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (35), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (39), intitulé: "Loi concernant la Joliette and Northern Railway Company", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du Bill (40), intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", étant lu, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (W), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada relativement au témoignage de personnes accusées de délits", est lu la deuxième fois, et

Sur motion de l'honorable M. McMeans, il est

Renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs: Barnard, Beaubien, Belcourt, Dandurand, Girroir, Haydon, Lynch-Staunton, Pardee, Ross (Middleton), Tanner, Willoughby et du proposant.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Willoughby:—

Qu'il attirera l'attention du gouvernement au sujet des crédits ruraux et qu'il demandera s'il a l'intention de présenter, au cours de la présente session, un projet de loi à cet égard, étant lu, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le Bill (B), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Louise Cowan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain, à huit heures du soir, heure d'été.

No 18

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 5 mai 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George). Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Schaffner:

Jessie Irene Yates, de la ville de Weston, Ontario, vendeuse, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Alexander Yates.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-treizième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Alma Ducharme Mullins, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant le remboursement des droits parlementaires acquittés durant la dernière session du Parlement lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

Le Comité recommande le remboursement des droits parlementaires, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatorzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Edith Kearsley Smith, d'Ottawa, Ontario, demandant le remboursement des droits parlementaires acquittés lors de la présentation de sa requête en annulation de mariage.

Le Comité recommande la remise à la pétitionnaire de la taxe parlementaire, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-quinzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Douglas Currie, du village d'Echo Bay, dans le district d'Algoma, dans la province d'Ontario, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Currie.

L'avocat du demandeur ayant déclaré au comité qu'il lui était impossible de fournir de nouvelles preuves d'ici la fin de la présente session, le Comité recommande la remise au demandeur de la taxe parlementaire moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 28 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-seizième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Esther Charlotte Ancel, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Ancel, de ladite cité, vendeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140, concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son soixante-dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Elizabeth Ruth Badgley Shaw, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John William Shaw, de ladite cité, comptable, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité, permanent des divorces, présente son soixante-dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Rebecca Mains, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Michael Mains, anciennement de ladite cité, vendeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité, permanent des divorces, présente son soixante-dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas John Strachan, de ladite cité, machiniste, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité, permanent des divorces, présente son quatre-vingtième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 28 avril 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingtième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lilian Helena Caldwell, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Clifford Reid Caldwell, de la ville de Grimsby, dans ladite province, mécanicien, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité, permanent des divorces, présente son quatre-vingt-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Roderick Wilson Robinson, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, commis aux vivres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Alice Canavan Robinson, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby du Comité, permanent des divorces, présente son quatre-vingt-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 1er mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Birdie Cohen Gould, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Daniel Gould, de ladite cité, manufacturier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-troisième rapport, comme suit:

Le Comité recommande que le délai accordé pour la réception des requêtes pour bills de divorce soit prolongé au mardi, 5 mai courant.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Pope présente au Sénat un Bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Strathy."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un Bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Williams Goldberg."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dorothy Rutenberg."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Arthur Sara."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Randall Lacey".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Harmer pour l'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Weiner."

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Harmer pour l'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Evelyn Stevens Hammond."
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Robertson attire l'attention du Sénat sur la gravité des conditions qui se sont produites dans les districts houilliers de la Nouvelle-Ecosse, et demande quelle action le gouvernement entend exercer, s'il entend en exercer, afin de déterminer un règlement du différend entre les houilleurs et la *British Empire Steel Corporation.*
Après débat, et
Sur motion de l'honorable M. McCormick, il est
Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table: —
Réponse à un ordre du Sénat du 12 mars 1925, pour la production de copie de toute la correspondance, et de toutes les déclarations statutaires, rapports et pièces en la possession du département des Douanes et de l'Accise, relativement à la saisie de spiritueux opérée, en décembre 1924, dans le local de Lambert Matthews, d'Edwardsville, comté de Cap-Breton, N.-E.
(*Documents parlementaires, 1925 No 200*).

Réponse à un ordre du Sénat du 12 mars 1925, pour la production de copie de toute la correspondance, et de toutes les déclarations statutaires, rapports et autres pièces en la possession du département des Douanes et de l'Accise, relativement à la saisie opérée, en décembre 1924, de spiritueux réclamés par Neil M. MacDonald, propriétaire d'hôtel, de Reserve Mines, comté de Cap-Breton, N.-E.
(*Documents parlementaires, 1925, No 201*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Grace Davis", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Brouse", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Thelma Gooderham", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Lawrence Anderson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hibbard", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Taylor", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Cottrell", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Mott", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Mary Harvey", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Florence Brickenden", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Michel (aussi connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell)", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Adeline Rose Hands", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Veronica Margaret Wright", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Darcy Blinn McCrimmon", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas George McElligott", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvin Wesley Richards", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Tanner", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McGowan", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Kearsley Smith", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à James Raymond Armstrong", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joséphine Royant", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Burkart", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Edward Thuna", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Fuller", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Augustus Jacques", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Zizis", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Blunt", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Harrington Bloom", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ian Somerled Macdonald", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-neuvième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Charles William Dickinson, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-dixième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Lillian Yaffe, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante et onzième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Charles Murray Cramsie, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-douzième rapport du comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Frederick William Mallyon, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Beldon Morrison", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Sharp", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Morton", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ernest Hampson", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient, n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives.

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 1er mai 1925.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution suivante:

Résolu par le Chambre des Communes,—Qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver le Traité déposé en Chambre le jeudi vingt-six février 1925, et intervenu entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant la démarcation nouvelle de la frontière internationale entre les deux pays, lequel document a été signé à Washington, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et que cette Chambre l'approuve, et demandant à Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre pour approuver ledit Traité.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 5 mai 1925.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution suivante:

Résolu par le Chambre des Communes,—Qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver la Convention et le Protocole, déposés en Chambre, le jeudi vingt-six février mil neuf cent vingt-cinq, intervenus entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant la régularisation du niveau du lac des Bois, et afférant aux lettres identiques de référence soumettant à la Commission internationale conjointe certaines questions relevant de la régularisation du lac La Pluie et d'autres eaux supérieures, lesquels documents ont été signés à Washington le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signés au nom de Sa Majesté, pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé; et que la Chambre les approuve, et priant Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre pour approuver lesdites Convention et Protocole.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 4 mai 1925.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel a été renvoyée la requête sur lequel le bill suivant est basé:—

Bill B (No 45) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Louise Cowan".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (41), intitulé: "Loi concernant la publication des lois", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 19

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mercredi, 6 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la Banque et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (35), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la Banque et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (36), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Guaranty Trust Company of Canada", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la Banque et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (34), intitulé: "Loi pour constituer en corporation la "British Consolidated Insurance Corporation", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 16.—Remplacer "Insurance" par "Assurance".

Dans le titre.

Remplacer "Insurance" par "Assurance".

L'honorable M. White (Inkerman), du comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

6 mai 1925.

Le comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport:

Le comité fait les recommandations suivantes:

1. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:

35a. Copie des témoignages et procès-verbaux de l'enquête par la commission royale sur les grains.

40a. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 304, du 3 mars 1925, *Re* paiement d'indemnité aux officiers de la marine royale canadienne chargés de tourner les navires.

41b. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 151, du 24 mars 1925, sous l'empire de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII—Révision des règlements de paye et d'allocations, 1920, en biffant la clause se rapportant à l'allocation de rations, page 9, et par l'addition d'un nouveau paragraphe (5) à la partie 11 desdits règlements.—Service naval.

70a. Liste des baux, licences, permis ou autres autorisations annuelles qui ont été annulées sous l'empire de l'article 3, chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales.

95a. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 6 avril 1925:—Copie des rapports, écrits, télégrammes et autres papiers touchant l'enquête récente sur la coalition des fruits dans l'ouest et en particulier des communications avec les gouvernements des provinces à ce sujet.

106. Rapport du président et Etat financier du Conseil honoraire consultatif pour les Recherches scientifiques et industrielles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924.

107a. Correspondance entre le bureau du premier ministre et la *Dominion Millers' Association* relativement aux tarifs de fret océanique.

107b. Correspondance entre le ministère de la Marine et des Pêcheries relativement aux représentations sur les taux de fret océaniques.

107c. Correspondance dans le ministère des Chemins de fer et Canaux relativement aux représentations sur les taux de fret océaniques.

107d. Correspondance échangée entre le gouvernement de la Grande-Bretagne et le gouvernement du Canada relativement à l'enquête sur les taux océaniques par le comité impérial de marine.

107e. Correspondance supplémentaire au ministère du commerce relativement aux taux océaniques pour le bétail du Canada en Grande-Bretagne; aussi, correspondance supplémentaire depuis 1919 à 1924 relativement aux tarifs océaniques élevés;

Et aussi,—Correspondance additionnelle au ministère du Commerce, relativement aux taux océaniques entre le Canada et la Grande-Bretagne, comprenant le rapport intérimaire du comité impérial du commerce maritime touchant les taux d'assurance de la marine marchande du Canada, et rapport intérimaire du comité impérial de la marine marchande sur les taux de fret pour la farine canadienne sur l'Atlantique du nord.

107f. Déclaration du comité impérial de la marine marchande sur les taux de fret pour farine et blé.

107g. Relevé préparé par le Bureau des statistiques du Canada, montrant le tarif océanique pour le grain depuis Montréal jusqu'à Liverpool, et de New-York à Liverpool respectivement, durant les années 1912-1924.

108. Correspondance entre l'auditeur général et le ministre suppléant des Finances, touchant certaines déclarations faites par l'auditeur général dans son rapport annuel.

109. Réponse à un ordre du Sénat du 18 juin 1923—Copies de toute la correspondance relative au renvoi, le ou vers le 3 mars 1923, d'Angus J. McQuarrie, le receveur des postes de Doctor's Brook, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, et concernant la nomination de Mme Catherine McDonald à cet emploi.

110. Réponse à un ordre du Sénat du 3 juillet 1924—Etat indiquant:—

1. Quelles sont les dispositions de l'article 199 de la Loi de l'accise?

2. Dans les cinq dernières années, combien de Canadiens ont donné avis au gouvernement qu'ils possédaient ou qu'ils avaient l'intention d'utiliser les ustensiles mentionnés dans la Loi? La réponse par provinces.

111. Réponse à un ordre du Sénat du 10 février 1925, état faisant connaître à quelles dates, depuis 1921, O. F. Brothers, rédacteur du *Listening Post* de Montréal, a été employé par le gouvernement; dans quels départements il a servi; la nature de ses services; les divers montants qu'il a reçus comme rémunération pour ses services ou comme allocations.

112. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 23 février 1925,—Tableau indiquant:—

1. Quels ont été les revenus de chacun des bureaux télégraphiques du gouvernement fédéral, suivants, chaque année, de 1910 à 1924: Peace-River, Waterhole, Dunvegan, Spirit, Sexsmith, Clairmont, Grande-Prairie, Beaverlodge.

2. Quelles ont été les dépenses de chaque bureau de 1910 à 1924 chaque année.

3. Quels salaires on a payés aux opérateurs de 1910 à 1924.

113. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1925:—Copie de correspondances, résolutions, pétitions, règlements, rapports et autres documents au dossier, relativement à la demande de Hutchison, qui désirait un permis d'exploiter un traversier entre Rockport, Ontario, et Alexandria Bay, New-York.

114. Copie de rapport pour l'année de 1924 des postes exclus en vertu des prescriptions de l'article 38B (2) de la juridiction de la Loi du service civil, 1918, telle que modifiée par le chapitre 22, 11-12 Geo. V.

115. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 février 1925:—Copie des papiers, conventions, correspondance, télégrammes et lettres que le gouvernement du Canada a échangés avec les gouvernements de l'Ontario et des Etats-Unis et la Commission hydro-électrique touchant la génération et la distribution de l'énergie, à l'endroit ordinairement appelé la digue projetée de Morrisburg, sur le Saint-Laurent.

117. Réponse à un ordre de la Chambre, du 18 février 1925:—Copie des correspondances, etc., échangées entre la Chambre de commerce de Petrolia, Ontario, et le département du commerce, au sujet des fabriques américaines succursales au Canada.

118. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mars 1925.—Relevé indiquant:—

1. Quelle a été la valeur du commerce domestique de chaussures au Canada dans chacune des années 1914, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924.

2. Quelle a été la valeur des importations en chaussures venant des Etats-Unis, d'Angleterre, et d'autres pays, dans chacune des années susdites.

3. Quelle a été la valeur des exportations de chaussures aux Etats-Unis, en Angleterre et aux autres pays, dans les mêmes années.

119. Rapport annuel des permis accordés sous l'empire de l'article 4, alinéa 2 de la Loi de l'immigration.

120. Etat détaillé des remises de droits de douane, taxes d'accise et de ventes, et des remboursements faits sous l'empire de l'article 92, de la Loi du revenu consolidé et de vérification, par l'entremise du ministère des douanes et de l'accise, pour l'exercice terminé le 31 mars 1924.

121. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 février 1925,—Relevé montrant:—

1. Combien a coûté l'entretien du département de colonisation des Chemins de fer nationaux en Europe, en 1923 et 1924 respectivement.

2. Quel était le personnel employé dans ces deux années 1923 et 1924.

3. Quel salaire on donnait au gérant du département de colonisation du National-Canadien en Europe en 1924.

4. Combien on lui a payé comme frais de voyage et frais personnels en plus de son salaire.

5. Combien de conférenciers étaient à l'emploi du National-Canadien pendant les hivers 1923 et 1924, en Angleterre, et quels appointements on leur payait.

6. Combien de familles se sont établies au Canada en vertu d'une entente entre le gouvernement britannique et le National-Canadien pour l'établissement de familles britanniques sur les terres appartenant à ce chemin de fer au Canada.

7. Quelles dépenses on a faites pour trouver ces familles en Angleterre et pour les établir au Canada.

8. Si le National-Canadien a l'intention d'établir d'autres familles en vertu de l'entente en question.

9. Combien le National-Canadien a dépensé pour le projet d'établir au Canada des garçonnets britanniques qui n'ont pas encore 17 ans révolus.

10. Combien de garçonnets le National-Canadien a amenés au Canada en vertu de ce projet.

11. Combien le National-Canadien a dépensé en Grande-Bretagne pour son cours postal de conférences sur l'agriculture au Canada.

123. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925,—Relevé faisant voir:—

1. Combien de tonnes de grain le Pacifique-Canadien a transportées à Fort-William et Port-Arthur en l'année solaire 1924.
2. Quel a été le nombre des tonnes-milles.
3. Quel a été le tarif par tonne-mille.
4. Quelle a été la remorque moyenne.
5. Combien de tonnes de grain le Pacifique-Canadien a transportées à Vancouver en l'année solaire 1924.
6. Quel a été le nombre des tonnes-milles.
7. Quel a été le tarif par tonne-mille.
8. Quelle a été la remorque moyenne.
9. Quelle a été la proportion du grain remorqué dans le territoire occidental, dans le tonnage-revenu total de ce territoire en 1924.
10. Quelle était la proportion du grain dans le total des tonnes-milles du territoire occidental, en 1924.
11. Quelle était la proportion du grain dans le revenu total du fret transporté dans le territoire occidental en 1924.

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925,—Tableau indiquant:—Au cours des exercices 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924, quelles remises de douane on a faites sur le sucre brut (*a*) exporté, et (*b*) consommé au Canada.

124a. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925,—Etat montrant:—

1. De quels pays on a importé le sucre brut au Canada, et en quelle quantité de chaque pays dans les exercices 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924.
2. Quel montant de douane on a payé sur ces importations (*a*) selon le tarif général et (*b*) selon le tarif de préférence.
3. De quels pays et en quelle quantité de chaque pays, on a importé du sucre rafiné au Canada, pendant les exercices ci-dessus.
4. Quel montant de douane on a payé sur ces importations de sucre (*a*) selon le tarif général, et (*b*) le tarif de préférence.

125. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925,—Relevé indiquant:—

1. Combien il y a de bureaux fédéraux pour la perception de l'impôt sur le revenu au Canada.
2. Où ils sont établis.
3. Quelle est la somme d'impôt que chaque bureau perçoit sur le revenu.

126. Mémoire et correspondance concernant les fonds de cantines et le fonds des Incapacités.

127. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1925,—Etat montrant:—

1. Combien de vagonnées de foin et de paille on a expédiées des endroits suivants d'Ontario par le National-Canadien, en 1923 et 1924: Caledonia, Hagersville, Seneca, Middleport, Canfield.
2. Combien de vagonnées d'autres produits agricoles ont été expédiées des mêmes endroits dans la même période.
3. Combien de vagonnées d'autres marchandises ont été expédiées des mêmes endroits dans la même période.

128. Copie de correspondance, documents et communications que les officiers du National-Canadien ont échangés avec les propriétaires de l'édifice du *Sudbury Star*, à Sudbury, Ontario, touchant la location de bureaux à Sudbury.

130. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1925:—Copie de télégrammes, lettres et autres communications ou rapports que les surintendants ont soumis au surintendant général, au président et au 1er vice-président du National-Canadien, sur l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de l'eau au National-Canadien, y compris la gare d'Actonvale; aussi copie de la correspondance et papiers divers échangés avec la Compagnie nationale d'aqueduc et d'énergie d'Actonvale, représentée par M. Bégin de Montréal; aussi copie des contrats originaux ou modifiés, des offres ou papiers divers afférant à l'approvisionnement d'eau du National-Canadien, échangés avec la municipalité d'Actonvale, la Chambre de commerce du comté de Bagot, et autres personnes.

131. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925,—Etat indiquant:—Quelles ont été les importations venant des Etats-Unis et d'autres pays respectivement au Canada, quant aux produits agricoles suivants en 1924: (*a*) bétail sur pied; (*b*) chevaux, (*c*) moutons, (*d*) fruits frais, (*e*) fruits secs, (*f*) grain, (*g*) viandes, y compris les produits de bœuf et de porc, (*h*) laitages, (*i*) graines, (*j*) pommes de terre, navets et betteraves à sucre, (*k*) œufs, (*l*) laines, (*m*) tous les autres produits agricoles non énumérés ci-dessus.

132. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 février 1925,—Relevé montrant:—

1. Si les permis donnés aux brasseries et distilleries sont annuels.
2. Combien de permis de brasserie et de distillerie ont été accordés ou renouvelés en Ontario dans les années 1922, 1923, 1924 et 1925.
3. Combien de ces permis ont été accordés ou renouvelés sans le consentement du gouvernement d'Ontario.
4. Si ces permis sont accordés annuellement à des personnes d'Ontario, leur donnant droit de fabriquer de la bière ou des spiritueux pour la consommation chez eux.
5. Dans l'affirmative, combien de ces permis ont été accordés ou renouvelés dans chaque comté de la province d'Ontario du 1er janvier au 31 décembre 1924, et du 1er janvier 1925 jusqu'ici.
6. Combien de bateaux partant de ports ontariens ont reçu leur libre pratique pour Cuba et le Mexique en 1924.
7. Combien d'entre eux portaient des spiritueux.

133. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 juillet 1924,—Etat montrant:—

1. Combien le gouvernement a payé au total, pour améliorations, dans les ports suivants: Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Fort-William, Port-Arthur, Vancouver, Prince-Rupert, Fort-Nelson, (*a*) sous forme d'emprunt, et (*b*) autrement.
2. Combien au total le gouvernement a payé depuis l'Acte confédératif pour toutes les autres améliorations des ports, tels que quais, jetées, brise-lames, môles, dragages, etc., dans les neuf provinces du Canada; et, (*a*) quelle proportion des travaux est jugée permanente, (*b*) quelle proportion faut-il renouveler annuellement, (*c*) tous les cinq ans, et (*d*) tous les dix ans.

134. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 30 février 1924:—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 1er juin 1924 entre le premier ministre et le gouvernement, le lieutenant-gouverneur ou un juge de la province du Manitoba, relativement à la nomination d'un administrateur devant remplacer le lieutenant-gouverneur en son absence, dans la province en question.

135. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 février 1925,—Etat montrant:—

1. Combien de personnes du district électoral Restigouche-Madawaska ont obtenu de l'emploi dans le service intérieur depuis le 1er janvier 1906.
2. Quels sont leurs noms et la date de leur nomination.

136. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1924:—Copie de la preuve ou des déclarations faites devant la Commission royale sur le bois à pâte par M. Piché et d'autres témoins membres ou fonctionnaires du gouvernement de Québec.

137. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mars 1925:—Copie de la correspondance de toute nature échangée du 1er janvier 1922 au 27 juin 1924 entre le ministre ou un fonctionnaire du département des Travaux Publics et le député qui représentait alors le comté de Hastings-Ouest, et afférant d'une façon quelconque au quai de Trenton.

138. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1925:—Relevé de tous les journaux qui ont reçu la réclame *Canada is coming through*, et des sommes qui leur ont été payées à chacun.

139. Rapport préliminaire sur le tremblement de terre du 28 février 1925, par Ernest A. Hodgson, séismologiste.

141. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juin 1924:—Copie des télégrammes ou autres messages, feuilles, etc., envoyés par le département de la Justice aux autorités du pénitencier de Portsmouth, touchant l'évitement de la peine du fouet pour le détenu connu sous le nom de Red Ryan.

142. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 2 mars 1925:—Pour une copie de toute la correspondance, documents, déclarations et communications entre le gouvernement du Canada et ou le haut commissaire du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni et ou aucun ministère du gouvernement du Royaume-Uni ou aucun officier, se rapportant à l'imposition d'un embargo par le gouvernement du Royaume-Uni sur les pommes de terre du Canada.

143. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement actuel a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

144. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1925,—Relevé indiquant:—

1. Si des vapeurs de la marine marchande du gouvernement canadien ont transporté des bestiaux de Montréal ou d'autres ports canadiens à des ports de la Grande-Bretagne ou du continent européen, au cours des années 1922-23-24. Dans l'affirmative, à quels ports.
2. Combien de bestiaux ils ont transportés à chaque voyage.
3. Quel tarif de fret on a payé.
4. Quel a été le résultat net de cette entreprise, voyage par voyage.
5. Quels ont été les profits ou pertes, selon le cas.

145. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 février 1925,—Relevé montrant:—

1. Quelles sommes ont été votées pour le district électoral de Restigouche-Madawaska, depuis le 1er janvier 1906.
2. Quelles sommes ont été dépensées.

146. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mars 1925,—Relevé indiquant:—

1. Quantité de porc importée des Etats-Unis au Canada dans les années solaires 1923 et 1924, en livres et dollars respectivement.
2. Quantité de ce porc re-exportée en Angleterre, et quel prix on en a reçu.
3. Comment on l'a préparé, en Canada, pour l'exportation.
4. S'il est vendu en Angleterre comme porc canadien, et si non, comment on le distingue du produit canadien.

147. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mars 1925,—Copie de la correspondance échangée entre R.-E. Beattie ou Fergus McDonald, de Vancouver, et le ministre des Travaux publics, au sujet de la retraite projetée de M. Sam Prenter, un des commissaires du port de Vancouver; aussi, de la correspondance entre des particuliers de Vancouver et le ministre des Travaux publics, ou un ministre ou fonctionnaire du gouvernement, touchant la retraite de M. Prenter ou d'autres membres de la Commission du port de Vancouver.

148. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Borden a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

149. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Laurier a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

150. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions d'enquête le gouvernement Meighen a nommées.
2. Combien ces commissions ont coûté au total.
3. Quels sont les noms des avocats que le gouvernement a employés.
4. Quelle rémunération on a accordée à chacun d'eux.

151. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 juillet 1924,—Relevé montrant:—

1. Revenu total du Canada, de toutes les sources, pour l'année écoulée le 31 mars 1923, et pour l'année écoulée le 31 mars 1924, indiquant les chiffres de chaque année séparément, ainsi que les différentes sources de revenu.

2. Quelle partie de ce revenu chaque province a contribué, avec indication de chaque source de revenus séparément.

153. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925,—Relevé faisant voir:—

1. Combien de tonnes de grain le National-Canadien a remorquées à Fort-William et Port-Arthur en l'année solaire 1924.
2. Quel a été le nombre de tonnes-milles.
3. Quel a été le tarif par tonne-mille.
4. Quelle a été la remorque moyenne.
5. Combien de tonnes de grain le National-Canadien a remorquées à Vancouver en l'année solaire 1924.
6. Quel a été le nombre de tonnes-milles.
7. Quel a été le tarif par tonne-mille.
8. Quelle a été la remorque moyenne.
9. Quelle a été la proportion du grain remorqué dans le territoire occidental dans le tonnage-revenu du territoire en 1924.
10. Quelle était la proportion du grain dans le total des tonnes-milles du territoire occidental, en 1924.
11. Quelle était la proportion du grain dans le revenu total du fret transporté dans le territoire occidental en 1924.

154. Correspondance, demandes et autres documents touchant les licences d'exportation de force électrique, pour l'exercice 1925-26, sous l'empire de la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, chapitre 16, des Statuts de 1907; aussi copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 504, en date du 31 mars 1925 s'y rapportant.

155. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1925,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement a établi des routes postales rurales en 1924 et 1925.

2. Si des soumissions ont été demandées au sujet de routes projetées. Dans l'affirmative, en quels comtés, et partant de quels bureaux de postes.

3. Si le gouvernement a pour politique d'établir de nouvelles routes postales.

156. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mars 1925,—Relevé montrant:—

1. Combien les commissaires du havre de Vancouver ont payé pour la propriété riveraine sise immédiatement à l'est et attenante à l'entrepôt No 1 de la commission du havre, une partie de laquelle est maintenant occupée par l'entrepôt connu sous le nom d'entrepôt Spillers.

2. Quelle était la superficie totale de ladite propriété: (*a*) au-dessus du niveau à eau haute; (*b*) en-dessous du niveau à eau basse.

3. Si ladite propriété a été offerte à la commission du havre pour $275,000.00.

4. Si ledit prix de $275,000.00 comprenait une scierie et des édifices sur la propriété à cette époque.

5. Si la commission du havre a obtenu une option à ce prix, et dans l'affirmative, pour quelle période.

6. Subséquemment à l'achat de ladite propriété, si les commissaires du havre ont permis aux anciens propriétaires d'enlever la scierie et autres édifices, ou à quelle personne ladite scierie a été vendue, ou donnée, ou cédée.

7. Si une partie de ladite propriété a été louée à R. H. Gale, de Vancouver, agissant pour son compte ou pour une compagnie, et s'il s'agissait d'une compagnie, quel était le nom de la compagnie à laquelle le bail fut cédé.

8. Si R. H. Gale a négocié ledit bail.

9. Si ledit bail a été transféré de quelque manière depuis la cession originale? Dans l'affirmative, à qui.

10. Quel est le montant du loyer payé aux commissaires du havre pour ledit bail.

11. Si les commissaires du havre ont entrepris de construire une jetée pour convoyeurs à grain comme condition ou engagement dans ledit bail? Dans l'affirmative, combien ladite jetée ainsi que les convoyeurs à grain et autres appareils ont coûté.

12. Si le bail original ou un bail transféré subséquemment a été cédé à la "Spillers" Grain Company of England.

157. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924:—Relevé indiquant les noms et numéros de tous les bateaux de guerre, de commerce ou de pêche que le gouvernement du Canada ou un de ses départements, ou une commission agissant pour le gouvernement ou par autorité du parlement, a vendus depuis la signature de l'armistice, donnant (*a*) le prix payé pour ces bateaux lors de l'achat par les autorités canadiennes, et lors de la vente de chacun; (*b*) le nombre de bateaux que le gouvernement du Canada ou un de ses départements ou une commission agissant par autorité du gouvernement ou du parlement du Canada, possède pour la vente, donnant les noms, numéros et mouillages; (*c*) le prix de contrat à payer au gouvernement du Canada ou à un de ses départements comme prix d'achat d'un bateau vendu comme susdit, donnant la façon dont les paiements ont été faits, ainsi que les sommes encore dues sur les paiements, s'il en est, indiquant de qui les paiements ont été reçus, le relevé devant indiquer aussi tous les acheteurs d'un ou de tous les bateaux ci-dessus, et leur adresse; (*d*) tous les autres détails afférant à ce qui précède.

158. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mars 1925,—Etat faisant voir:—

1. Combien de commissions royales le gouvernement actuel a nommées.

2. Quel en est le personnel.
3. Combien chacune a coûté jusqu'ici.

158a. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925.—Etat montrant:—

1. Combien de commissions royales le gouvernement a nommées de novembre 1911 au 31 décembre 1921.
2. Quel était le personnel.
3. Combien chacune a coûté.

159. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1925.—Relevé faisant voir:—

1. A quelle date est entré en vigueur le marquage fédéral du beurre et du fromage d'exportation.
2. Quels sont les noms et salaires des marqueurs fédéraux de beurre et de fromage.
3. Quelles sont les qualités étalon du beurre et qu'est-ce qui les détermine.
4. Quelle est la différence reconnue des prix de ces qualités.
5. Depuis l'entrée en vigueur du marquage fédéral quelles quantités de beurre (*a*) pasteurisé et (*b*) non-pasteurisé on a exporté chaque année jusqu'à la fin de 1924.
6. Si la qualité a été marquée sur tous les paquets de beurre exporté, et quelles quantités de chaque qualité on a exporté dans chaque année.
7. Quelles sont les qualités étalon de fromage, et quelle est la différence reconnue des prix de ces qualités.
8. Depuis l'entrée en vigueur du marquage, si on a exporté du fromage en Grande-Bretagne sans indiquer la qualité, et dans l'affirmative, en quelles quantités.
9. Quelles quantités de fromage (*a*) classé, et (*b*) non-classé on a exporté en Grande-Bretagne dans chacune des années solaires 1921, 1922, 1923 et 1924.
10. Quelles quantités de chaque qualité on a exporté en Grande-Bretagne en 1923 et 1924.
11. Si le fromager doit se soumettre aux décisions des classeurs fédéraux quant à la qualité de son fromage, ou s'il est une personne ou une commission à laquelle il peut porter appel de la classification faite.

160. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 avril 1925.—Tableau montrant:—

1. Quelles ont été les importations des produits suivants dans chaque mois de l'exercice 1923-24, et dans chaque province: pommes, oignons, pommes de terre, tomates, beurre et œufs.
2. Quels sont les droits douaniers des Etats-Unis sur chacun de ces produits.

162. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1925.—Tableau indiquant:—

1. Combien au total ont coûté les terrains et les travaux du parc des buffles à Wainwright, Alberta.
2. Combien jusqu'aujourd'hui a coûté le parc Jasper.
3. Combien a coûté jusqu'ici le parc des buffles près de Fort Smith.
4. Combien a coûté l'administration de chacun de ces parcs.
5. Quel a été le revenu de chacun de ces parcs.
6. Combien a coûté les édifices du gouvernement et le clôturage, etc., à Fort Smith.
7. Quel est le prix du contrat convenu, pour le transport des buffles entre Wainwright et le parc North.

163. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 février 1925.—Etat montrant:—

1. Quelles ont été les recettes postales brutes venant des journaux, dans les deux dernières années pointées.

2. Quelle a été la dépense approximative de ce service dans la même période quant aux journaux, et quelle est la proportion des journaux dans le vrac postal.
3. Quel est le poids moyen quotidien des journaux transportés par les postes, et le déficit estimé que le pays subit en livrant les journaux par la poste.

164. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925:—Copie de correspondances et autres papiers que le département des postes a reçus en 1924 touchant la réouverture d'un bureau de poste au Chemin Després ou au Village Després, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

165. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mars 1925:—Copie de la convention passée entre la Commission du port de Vancouver et la *British Oriental Grain Company* au sujet de l'acquisition de l'élévateur No 3 de Vancouver; aussi copie du bail ou autres papiers afférant; aussi, copie de la correspondance entre la Commission du port de Vancouver et ladite *British Oriental Grain Company.*

166. Rapport de MM. George Kyte, M.P., J. Fred Johnston, M.P., et L. J. Papineau, M.P., commissaires nommés par le gouvernement du Canada à l'exposition de l'Empire Britannique, à Wembley, Angleterre, 1924.

167. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1925,—Relevé montrant:—
1. Quels particuliers ou firmes ont fourni les épiceries ou autres provisions au pénitencier de Dorchester, l'an dernier.
2. Si on a demandé des soumissions pour ces fournitures.
3. Quels étaient les quantités et les prix.

168. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1925,—Relevé indiquant:—
1. Combien au total on a déboursé pour l'établissement des soldats (*a*) sur des terres, (*b*) comme pêcheurs ou autrement.
2. Combien a coûté au total chaque année l'établissement des soldats, y compris les salaires, frais de voyage et autres dépenses, jusqu'ici.
3. Combien les soldats-colons ont payé chaque année à la Commission d'établissement.
4. Quel est le total des paiements annuels que doivent ces colons.
5. Quelle est la somme totale à payer de ce chef, intérêt compris.

169. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 5 mars 1925,—Relevé indiquant les différents fonctionnaires techniques et professionnels nommés au service public du Canada pendant les années de septembre 1911 à décembre 1922, inclusivement, les appointements de chaque fonctionnaire, ses qualifications, et le mode suivi par la Commission du service civil dans le choix de chacun de ses fonctionnaires techniques et professionnels; aussi, un état détaillé indiquant les examinateurs dans chaque cas, et les fonctions auxquelles les candidats ont été nommés.

170. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1925,—Etat montrant:—Coût des travaux publics suivants au moment de leur parachèvement, y compris dans les cas où le travail n'est pas terminé, un estimé du coût pour terminer les travaux: (1) Cale-sèche à Esquimault, Victoria; (2) Edifice du bureau de poste, Victoria; (3) Quai extérieur, Victoria; (4) Cale-sèche flottante, Vancouver; (5) Entrepôts, service de terminus, quais et autres propriétés de la Commission du havre de Vancouver; (6) Bureau de poste, Vancouver; (7) Cale-sèche flottante, Prince-Rupert; (8) Quais et édifices du gouvernement, Prince-Rupert.

171. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 1er avril 1925,—Copie de la correspondance échangée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou un de ses membres avec un ministre ou un

département du gouvernement fédéral touchant l'acquisition, par le gouvernement fédéral, du chemin de fer Saint-Jean et Québec, depuis que ce chemin de fer a été construit.

172. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1925.—Relevé montrant:—Combien au total le service public a coûté pendant l'exercice terminé le 31 mars 1924, dans chacun des départements suivants: Agriculture, Archives, Auditeur général, Commission du service civil, Douanes et Accise, Affaires extérieures, Finances, Gouverneur-général, Affaires des sauvages, Assurance, Intérieur, Justice, Travail, Marine et Pêcheries, Défense nationale—marine, milice et aviation,—Mines, Royale Gendarmerie à cheval, Postes, Conseil privé, Travaux publics, Impressions et papeterie, Chemins de fer et Canaux, Secrétaire d'Etat, Commerce, Immigration et colonisation, Réintégration civile des soldats, Brevets et droit d'auteur, Bureau d'établissement des soldats, Santé publique.

173. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1925.—Relevé montrant:—

1. Quel est le nom officiel particulier des quatorze dernières commissions nommées pour s'enquérir du commerce des grains.
2. En quelles années les différentes commissions ont été nommées.
3. Combien chacune de ces commissions a coûté.

174. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1925.—Tableau montrant:—Combien au total le gouvernement a perçu en revenus de Toronto, dans les trois dernières années d'archives, (*a*) des Douanes et contributions indirectes, (*b*) des Postes, (*c*) des impôts sur les ventes et le revenu, et (*c*) autres sources.

175. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mars 1925.—Relevé du revenu total des claims aurifères dans la region appelée Zone minérale du Pas, pour les années 1922, 1923 et 1924; du revenu des mêmes années venant des sources suivantes: inscriptions, au lieu du travail d'exploitation, renouvellements, levés, loyers, droits régaliens; aussi, du total des sommes dépensées par le département des Mines au cours des années susdites pour l'exploitation et l'administration de cette région.

176. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 9 mars 1925:—Copie de toutes les lettres, télégrammes, documents et correspondance, entre le 1er janvier 1922 et le 25 février 1924, entre R. H. Gale et aucun ministre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral, et entre R. H. Gale et la commission du havre de Vancouver, et entre les commissions du havre de Vancouver et aucun ministre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral; et, entre aucun représentant des intérêts Spillers et les commissaires du havre, et ou aucun ministre de la Couronne et fonctionnaire du gouvernement, concernant les négociations pour la location ou la vente de certaine propriété riveraine dans le havre de Vancouver, sur laquelle est maintenant érigé ce qui est connu sous le nom d'entrepôt Spillers, et laquelle propriété est située immédiatement à l'est de l'entrepôt No 1 des commissaires du havre de Vancouver. Aussi une copie de toutes lettres, conventions, échelles de taux, cessions, transports, et autres documents qui s'y rapportent.

177. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925:—Copie de correspondance et autres papiers divers que le département des Postes a reçus au sujet de la destitution de Mme Pierre-F. Boudreau, maîtresse de poste d'Inkerman, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, et de la nomination du titulaire actuel.

178. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mars 1925:—Copie de la correspondance de toute nature échangée entre le Commissaire de l'Or du Yukon, de l'Arpenteur général, du directeur général des levés de la géodésie, et des tiers au sujet de l'arpentage et du plan urbain de Keno City, dans le Territoire du Yukon.

179. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er avril 1925:—Copie de la correspondance et des lettres, télégrammes et papiers échangés entre le député de Skeena et un ministre ou fonctionnaire du gouvernement sur le traité du flétan avec les Etats-Unis; aussi, copie des lettres, télégrammes et papiers divers échangés entre le député de Skeena et un ministre ou fonctionnaire du gouvernement touchant la saison close du flétan dans le Pacifique; aussi, copie des pétitions, lettres et papiers divers venant de tiers et expédiés par le député de Skeena à un ministre ou fonctionnaire du gouvernement, relativement à ces traités du flétan et saison close du flétan dans le Pacifique.

180. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 avril 1925:—Relevé de deux cents ou quelques industries dont parlait le ministre de l'Intérieur dans son discours, page 1748 du Hansard de 1925, et qui se seraient établies le long du National-Canadien entre Fort-William et l'est; avec indication du lieu de chaque industrie.

Le tout respectusement soumis.

SMEATON WHITE,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Tessier, du Comité permanent des ordres permanents, présente son septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Le Comité recommande que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé au jeudi, 4 juin prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les bills privés soit prolongé au jeudi, 11 juin prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports de tout comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé soit prolongé au jeudi, 25 juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Tessier, du Comité permanent des ordres permanents, présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les requêtes suivantes et il a constaté que les règlements avaient été suivis dans chaque cas.

La Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa qui demande l'adoption d'une loi pour porter son pouvoir d'emprunt à un montant égal à soixante-quinze pour cent de la valeur de son actif.

La "Calgary and Fernie Railway Company", qui demande l'adoption d'une loi pour prolonger le délai qui lui a été accordé pour le commencement et le parachèvement de sa ligne de chemin de fer.

L'Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada, qui demande l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de "L'Union nationale de tempérance des femmes du Canada".

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:

Copie du Traité entre Sa Majesté Britannique, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique pour préciser les lignes de démarcation entre les deux pays, signé à Washington, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq.

(*Documents sessionnels, 1925, No 99*)

Copie de la Convention et du Protocole, intervenus entre Sa Majesté Britannique, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, pour régler le niveau du lac des Bois, et de lettres identiques de référence soumettant à la Commission internationale conjointe certaines questions concernant le règlement des niveaux du lac à La Pluie et autres cours d'eau en amont; signés à Washington le vingt-quatre février mil neuf cent vinq-cinq.

(*Documents sessionnels, 1925, No 98*)

L'honorable M. Green présente au Sénat un bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yaffe".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Green présente au Sénat un bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Dickinson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Murray Cramsie".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Schaffner présente au Sénat un bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Mallyon".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Lynch-Staunton propose:

Que, de l'avis du Sénat, une humble Adresse devrait être présentée à Sa Majesté pour la prier d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de façon à réduire le nombre des représentants à la Chambre des Communes, afin de diminuer sensiblement le nombre total des représentants à ladite Chambre.

Après débat, et
Sur motion du très honorable Sir George Foster, il est
Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise au mercredi, 13 mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Edward Thuna", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Fuller", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Augustus Jacques", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Zizis", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Blunt", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Harrington Bloom", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Odonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ian Somerled Macdonald", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Odonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Beldon Morrison", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Odonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Sharp", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Odonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Morton", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Odonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ernest Hampson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Odonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Willoughby:—Qu'il attirera l'attention du gouvernement au sujet des crédits ruraux et qu'il demandera s'il a l'intention de présenter, au cours de la présente session, un projet de loi à cet égard.

Débat.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion du très honorable sir George Foster:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau du Sénat:

"Une copie du Protocole de Genève, du rapport soumis à ce sujet par les commissions de la cinquième Assemblée de la Société des Nations et du Procès-verbal de ladite Assemblée, indiquant en détail la discussion et l'action exercée à cet égard et copies de toute correspondance entre les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne, ou entre des membres de ces gouvernements, se rattachant à ce sujet", étant lu, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mercredi prochain, 13 mai.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Robertson:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la gravité des conditions qui se sont produites dans les districts houillers de la Nouvelle-Ecosse, et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend exercer, s'il entend en exercer, afin de déterminer un règlement du différend entre les houilleurs et la *British Empire Steel Corporation.*

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

"Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives", étant lu, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du port de Toronto, 1911", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (44), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (68), intitulé: "Loi prorogeant la durée de la Loi des grandes routes du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (71), intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (70), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 7 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Kemp (sir Edward),
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. McMeans, du comité spécial auquel a été renvoyé le Bill (W), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada relativement aux personnes accusées de délits", fait rapport comme suit:

"En attendant qu'un rapport ait été reçu des procureurs-généraux provinciaux, des juges en chef des Cours de chaque province et des juges chargés de l'administration des lois criminelles, auxquels des copies du bill ont été envoyées pour qu'ils puissent donner leur opinion sur la législation proposée, le Comité recommande que rien ne soit fait au cours de la présente session en rapport avec ce bill."

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le Bill (17), intitulé: "Loi concernant la "Alberta Railway and Irrigation Company", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rápport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le Bill (18), intitulé: "Loi concernant la "Manitoba and North Western Railway Company of Canada", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le Bill (F), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer terminal d'Essex", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le Bill (39), intitulé: "Loi concernant la "Joliette and Northern Railway Company", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le Bill (21), intitulé: "Loi concernant la "Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, Limited", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au mardi, douzième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—
Réponse à un ordre du Sénat du 19 mars 1925, pour la production de:—
(*a*) Copie de l'arrêté ministériel (C.P. 3887), daté du 12 octobre 1921, qui autorisait le versement, à même le fonds de cantine, de la somme de $120.000 à J. W. Margeson, T. O. Cox et W. C. Arnold, à titre d'administrateurs pour la répartition de cette somme entre des organisations de vétérans;
(*b*) Rapport faisant connaître comment cette somme, ou partie de cette somme, a été dépensée;
(*c*) Copie de toute la correspondance échangée entre les administrateurs et tout département administratif, et entre les administrateurs et des organisations de vétérans.

(*Documents parlementaires, 1925, No 126c*).

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (34), intitulé: "Loi constituant en corporation la "British Consolidated Insurance Corporation", tel qu'amendé, est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (36), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Guaranty Trust Company of Canada", est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (35), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'assurance mutuelle du Canada sur la vie", est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-treizième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Alma Ducharme Mullins, demandant le remboursement des droits parlementaires acquittés lors de la présentation de sa demande en obtention d'un bill de divorce.
Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-quatorzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Edith Kearsley Smith, demandant le remboursement des droits parlementaires, acquittés lors de la présentation de sa demande en annulation de mariage.
Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-quinzième rapport du Comité permanent des divorces recommandant le remboursement des droits parlementaires acquittés sur présentation de la demande de Douglas Currie, en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-seizième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Esther Charlotte Ancel, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-dix-septième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Elizabeth Ruth Badgley Shaw, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-dix-huitième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Lillian Rebecca Mains, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le soixante-dix-neuvième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingtième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Lilian Helena Caldwell, avec les témoignages rendus devant ledit comité

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du quatre-vingt et unième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Walter Roderick Wilson Robinson, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit rapport soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la prise en considération du quatre-vingt-deuxième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Birdie Cohen Gould, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit rapport soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Strathy", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Williams Goldberg", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dorothy Rutenberg", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Arthur Sara", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Randall Lacey", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Weiner", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Evelyn Stevens Hammond", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (41), intitulé: "Loi concernant la publication des lois", est lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié en comité général mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour sur la prise en considération du message de la Chambre des Communes priant le Sénat de se joindre à cette Chambre pour approuver le Traité déposé en Chambre le jeudi, 26 février 1925, intervenu entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant la démarcation nouvelle de la frontière internationale entre les deux pays, lequel document a été signé à Washington, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour sur la prise en considération du message de la Chambre des Communes priant le Sénat de se joindre à cette Chambre pour approuver la Convention et le Protocole, déposés en Chambre, le jeudi, vingt-six février mil neuf cent vingt-cinq, intervenus entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant la régularisation du niveau du lac des Bois, et afférant aux lettres identiques de référence soumettant à la Commission internationale conjointe certaines questions relevant de la régularisation du lac La Pluie et d'autres eaux supérieures, lesquels documents ont été signés à Washington le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signés au nom de Sa Majesté, pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour sur la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Robertson:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la gravité des conditions qui se sont produites dans les districts houillers de la Nouvelle-Ecosse, et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend exercer, s'il entend en exercer, afin de déterminer un règlement du différend entre les houilleurs et la *British Empire Steel Corporation,* il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour sur la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:—

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le septième rapport du Comité permanent des ordres permanents.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du Comité mixte des deux Chambres pour l'impression des documents du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Le Sénat s'ajourne.

No 21

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 12 mai 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, De Veber, Farrell, Fisher, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Haydon, King, Laird, Lavergne, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Griesbach:

La "Accounting and Tabulating Machine Corporation", de l'Etat de Delaware, E.-U. (Brevet).

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen Mary Ricketts, de la ville de Tilsonburg, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Robert Ricketts, de Camp Borden, dans le comté de Simcoe, dans ladite province, jardinier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sidney Charles Simmons, de la cité de Windsor, dans la province d'Ontario, concierge, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louise Simmons, de la cité de Kingston, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jacob Ross, de la ville de Winchester, dans la province d'Ontario, négociant, demandant l'adoption d'une loi qui dis-

solve son mariage avec Malia Ross, actuellement de la cité de Brooklyn, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

Mardi, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Edward Hugh Reid, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commis-épicier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louisa Florence Reid, de la ville de Walsall, dans le comté de Walsall et Staffordshire, Angleterre, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

Vendredi, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sadie Dennis, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Beecher Dennis, de ladite cité, entrepreneur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Delbert Boddy, du village d'Athens, dans le comté de Leeds, dans la province d'Ontario, commis-voyageur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Boddy, autrefois dudit village, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-dixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Isabel Davidson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Robert Alexander Davidson, de ladite cité, gérant, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-onzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-onzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Hooper Robins, de la cité d'Oshawa, dans la province d'Ontario, maître d'hôtel, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Eleanor Went Robins, actuellement de Harrow Road, Paddington, dans le comté de Londres, Angleterre, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-douzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Henry North, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, imprimeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Evelyn North, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-treizième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cecil Hunter, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, directeur artistique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josephine Hunter, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatorzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Thomas Pratchett, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, aide-plombier, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Annie Elizabeth Pratchett, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Rebecca Mains".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (R3), intitulé :"Loi concernant la "Calgary and Fernie Railway Company".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ruth Badgley Shaw".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (T3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Helena Caldwell".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (U3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (V3), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Charlotte Ancel".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Robertson présente au Sénat un Bill (W3), intitulé: "Loi à l'effet de changer le nom de l'*Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada* en celui de "l'Union chrétienne nationale de Tempérance des femmes du Canada".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président présente au Sénat la communication suivante adressée au greffier de la Chambre par le rédacteur des débats du Sénat et chef des sténographes.

OTTAWA, 7 mai 1925.

Cher M. BLOUNT:

Je désire porter à votre attention le cas de M. Thomas Bengough, du bureau des débats et compte-rendus. Il fait régulièrement partie du personnel des

sténographes du Sénat depuis 1909. Depuis 1917, alors que le personnel actuel fut organisé, il est sténographe surnuméraire, ses services ne devant être requis qu'en cas d'urgence; mais, depuis quelques années, par suite de l'augmentation considérable du travail, surtout dans les comités, sa présence et ses services ont été requis à peu près comme les sténographes réguliers. Les appointements de ceux-ci sont actuellement de $3,240 par année, avec un maximum de $3,360, tandis qu'il est payé au taux de $2,000. De plus, les rapporteurs réguliers figurent sur la liste des employés permanents et jouissent des avantages de la Loi de retraite, tandis que M. Bengough n'a qu'un emploi sessionnel et temporaire, qui ne lui donne aucun droit à une pension au moment de sa retraite. Je puis ajouter qu'il s'est toujours montré consciencieux et capable dans l'exécution des travaux qui lui ont été confiés.

Dans les circonstances, je recommande que ses appointements soient portés, à dater du commencement de la session, à $3,000 par session, les versements qui lui seront faits chaque année ne devant pas dépasser ce montant.

Votre tout dévoué,

ALBERT HORTON,
Rédacteur des débats et chef du Bureau des sténographes.

Monsieur
A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. White (Inkerman), il est

Ordonné que ladite communication soit renvoyée au Comité permanent des débats et compte-rendus.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (32), intitulé: "Loi concernant la distribution des fonds de cantine", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (43), intitulé: "Loi modifiant la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public" auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (110), intitulé: "Loi accordant à la Compagnie du chemin de fer *St. John and Quebec* un nouveau délai pour le parachèvement de sa ligne entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Copies des décrets ministériels qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* depuis l'ouverture du Parlement, conformément aux dispositions de l'article quatre, chapitre dix-huit, des Statuts de 1917, "Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs".

(*Documents parlementaires, 1925, No 67a*).

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de:

(*a*) Copie du mémoire soumis par C. G. MacNeil, secrétaire-trésorier fédéral de l'Association canadienne des vétérans de la Grande guerre, à l'honorable ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile et mentionné dans une lettre du 10 juin 1924, adressée par le susdit C. G. MacNeil à E. H. Scammell, assistant sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

(*b*) Copie d'un état détaillé de la dépense d'un emprunt de $15,000 obtenu de la Caisse d'invalidité par l'Alliance canadienne des vétérans, en vertu du décret ministériel (C.P. 1596) de 1924, état détaillé qui est mentionné dans une lettre, en date du 5 janvier 1925, de E. H. Scammell, assistant sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à C. G. MacNeil, secrétaire de l'Alliance canadienne des vétérans; et

(*c*) Si le plein montant n'a pas été dépensé par quiconque a touché ladite somme, un état détaillé de la partie qui a été dépensée conformément à la lettre de E. H. Scammell, sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à C. G. MacNeil, président de l'Alliance canadienne des vétérans, en date du 2 octobre 1924.

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

(*a*) Les montants qui ont été versés par le gouvernement à C. G. MacNeil ou à l'Association des vétérans de la Grande guerre en rapport avec l'enquête de la Commission royale sur les pensions et le rétablissement.

(*b*) Un état indiquant les sommes qui ont été versées par le gouvernement à M. Bowler, avocat de Winnipeg, pour services professionnels ou autres, en rapport avec l'enquête de la Commission royale sur les pensions et le rétablissement.

(*c*) Indiquant aussi qui a autorisé ces paiements, dans quel but ils ont été faits et à quelles dates.

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

(*a*) le montant versé par le gouvernement à une revue ou publication de ce genre appelée le *Vétéran*.

(*b*) Dans quel but et pour quelles raisons ces paiements ont été faits.

(*c*) Qui les a autorisés.

Pour référence, voir le rapport de l'Auditeur-général 1922-23, section YY, pages 190 à 193.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de toute la correspondance, de tous les documents, arrêtés ministériels et autres pièces relatifs aux boni payés durant la dernière guerre aux employés de l'arsenal fédéral de Québec, et d'un rapport indiquant le mode de fixation de ces boni, et indiquant quel montant de ces boni, s'il en est, est resté impayé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (17), intitulé: "Loi concernant la *Alberta Railway and Irrigation Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (18), intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer terminal d'Essex", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (21), intitulé: "Loi concernant la *Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, Limited*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (39), intitulé: "Loi concernant la *Joliette and Northern Railway Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Strathy", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Williams Goldberg", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dorothy Rutenberg", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Arthur Sara", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Randall Lacey", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K3) intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Weiner", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Evelyn Stevens Hammond", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yaffe", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N3) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Dickinson", est sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Murray Cramsie", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Mallyon", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du port de Toronto, 1911", est lu une deuxième fois, et

Envoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68), intitulé: "Loi ayant pour objet de proroger la durée de la Loi des grandes routes du Canada", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (70), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", est lu la deuxième fois, et

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné que ledit bill soit renvoyé à un comité spécial du Sénat composé des honorables messieurs: Belcourt, Black, Dandurand, Griesbach, Laird, Lougheed (sir James), Macdonell, Pardee, Robinson, Ross (Moose Jaw), Sharpe et Turgeon avec pouvoirs d'envoyer quérir personnes et documents et d'examiner des témoins sous serment.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (44), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (71), intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le Bill (41), intitulé: "Loi concernant la publication des lois".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport, de la part dudit comité, que le comité a examiné le bill, a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour plus ample étude en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-unième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Walter Roderick Wilson Robinson, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-deuxième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Birdie Cohen Gould, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes priant le Sénat de se joindre à cette Chambre pour approuver le Traité déposé en Chambre le jeudi, 26 février 1925, intervenu entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant la démarcation nouvelle de la frontière internationale entre les deux pays, lequel document a été signé à Washington, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé.

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes, priant le Sénat de se joindre à cette Chambre pour approuver la résolution suivante:

Résolu par le   Chambre des Communes, qu'il est opportun d'approuver la Convention et le Protocole, déposés en Chambre, le jeudi, vingt-six février mil neuf cent vingt-cinq, intervenus entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant le règlement du niveau du lac des Bois, et afférant aux lettres identiques de référence soumettant à la Commission internationale conjointe certaines questions relatives au règlement du lac à La Pluie et autres cours d'eau en amont, lesquels documents ont été signés à Washington le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signés au nom de Sa Majesté, pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Résolu—,Que le Sénat se joigne à la Chambre des Communes pour approuver la Convention et le Protocole, déposés en Chambre, le jeudi vingt-six février mil neuf cent vingt-cinq, intervenus entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant le règlement du niveau du lac des Bois, et afférant aux lettres identiques de référence soumettant à la Commission internationale conjointe certaines questions relatives au règlement du lac à La Pluie et autres cours d'eau en amont, lesquels documents ont été signés à Washington le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signés au nom de Sa Majesté, pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé, en remplissant l'espace laissé en blanc par les mots "Sénat et la".

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des greffiers à la Table pour informer cette Chambre que le Sénat a approuvé ladite résolution en remplissant l'espace laissé en blanc par les mots "Sénat et la".

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Robertson:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la gravité des conditions qui se sont produites dans les districts houillers de la Nouvelle-Ecosse, et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend exercer, s'il entend en exercer, afin de déterminer un règlement du différend entre les houilleurs et la *British Empire Steel Corporation,* il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

[illegible]

No 22

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 13 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, L'Espérance, Lougheed (sir James). Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Planta, Poirier, Pope, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner. Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable M. Green:

Lillian Yaffe, d'Hamilton, Ontario, demande le remboursement des droits parlementaires acquittés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 12 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quinzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Alina Marguerite Peat, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Lamont Peat, de la cité de Toronto, dans ladite province, peintre, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 12 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-seizième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bleecker Foy Maidens, de la cité de Belleville, dans la province d'Ontario, inspecteur de douane et d'accise, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henrietta Elmina Maidens, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande que la requête ne soit pas accordée vu que les allégués contenus dans le 6ème alinéa de cette requête n'ont pas été prouvés à la satisfaction du comité.

3. Le Comité recommande la remise au pétitionnaire de la taxe parlementaire acquittée sur présentation de la requête, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Belcourt, pour l'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (33), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", fait rapport que le comité a

examiné le bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (X3), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Cohen Gould".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (Y3), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Wilson Robinson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est

Ordonné qu'un comité spécial composé des honorables messieurs: Belcourt, Black, Dandurand, Griesbach, Laird, Lougheed, sir James, Macdonell, A. H., Pardee, Robinson, Ross (Moose Jaw), Sharpe et Turgeon, soit nommé pour faire enquête sur tout ce qui a trait aux questions suivantes ou pourrait en découler, à savoir: l'administration du fonds de cantine et de la caisse d'invalidité et l'emploi qui a été fait des emprunts faits à ces fonds; la fabrication et la vente des coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats et leur revente par les différentes organisations de vétérans; et que ledit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et dossiers et d'interroger des témoins sous serment.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C), intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Grigor", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Sherriff", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Arno Frind", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Burns", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Herdman Ogden", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Gooderham Smith", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Wiles", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Kate Winch", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Kate Coutts", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à George Kerr Jess", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Almer Shields", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Roderick James Ellis", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mann", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel John Pegg, fils", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Izzie Klinmentz (aussi connu sous le nom d'Izzie Climans)", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hutchison Durnan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard James Wright", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Ayre", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marie Pritchard", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (34), intitulé: "Loi constituant en corporation la "British Consolidated Insurance Corporation" et pour informer le Sénat que les Communes ont adopté les amendements faits par le Sénat sans y apporter d'autre modification.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (26), intitulé: "Loi concernant un brevet de Walter Wood Williams", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (115), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Dandurand présente au Sénat un bill (Z3), intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites".

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yaffe", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Dickinson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Murray Cramsie", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Mallyon", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (68), intitulé: "Loi ayant pour objet de proroger la durée de la Loi des grandes routes du Canada".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs", est lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (71), intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Willoughby, fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend de nouveau en considération le message de la Chambre des Communes, priant le Sénat de se joindre à cette Chambre pour approuver le résolution suivante:—

Résolu par le.........Chambre des Communes,—Qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver le Traité déposé en Chambre le jeudi, 26 février 1925, intervenu entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant la démarcation nouvelle de la frontière internationale entre les deux pays, lequel document a été signé à Washington, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Résolu que le Sénat se joigne à la Chambre des Communes pour approuver le Traité déposé en Chambre le jeudi vingt-six février 1925 et intervenu entre Sa Majesté, au nom du Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, touchant la démarcation nouvelle de la frontière internationale entre les deux pays, lequel document a été signé à Washington, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq, et signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par le plénipotentiaire y nommé, en remplissant l'espace laissé en blanc par les mots "Sénat et la".

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des greffiers à la Table pour informer cette Chambre que le Sénat a approuvé ladite résolution en remplissant l'espace laissé en blanc par les mots "Sénat et la".

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Robertson:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la gravité des conditions qui se sont produites dans les districts houillers de la Nouvelle-Ecosse, et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend exercer, s'il entend en exercer, afin de déterminer un règlement du différend entre les houilleurs et la *British Empire Steel Corporation.*

Débat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable Lynch-Staunton:

Que, de l'avis du Sénat, une humble Adresse devrait être présentée à Sa Majesté pour la prier d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de

façon à réduire le nombre des représentants à la Chambre des Communes, afin de diminuer sensiblement le nombre total des représentants à ladite Chambre, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis au mercredi, 20 mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion du très honorable sir George Foster:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau du Sénat:

Une copie du Protocole de Genève, du rapport soumis à ce sujet par les commissions de la cinquième Assemblée de la Société des Nations et du Procès-verbal de ladite Assemblée, indiquant en détail la discussion et l'action exercée à cet égard et copies de toute correspondance entre les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne, ou entre des membres de ces gouvernements, se rattachant à ce sujet.

Ordonné que ladite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 23

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 14 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bradbury, Calder, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, L'Espérance, Lougheed (sir James), Macdonell, Martin, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et agréée:—

La *Accounting and Tabulating Machine Corporation*, organisée d'après les lois de l'Etat de Delaware, E.-U., demandant l'adoption d'une loi remettant en vigueur certains brevets énumérés dans la requête.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité spécial chargé de faire enquête et rapport sur la meilleure façon de soulager le pays de ses lourdes dépenses de chemins de fer, soumet le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 14 mai 1925.

Le Comité recommande:—

1. Que l'on adjoigne au comité les sénateurs suivants: l'honorable sir James Lougheed, les honorables messieurs Laird et McLennan.

2. Que le quorum du comité soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 12 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Harriet Elizabeth Couch, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fred Lorne Couch, de la ville de Preston, dans ladite province, vendeur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 12 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cecil Donnelly, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, employé civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Katharine Donnelly, anciennement de la cité de Winnipeg,

dans la province du Manitoba, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son quatre-vingt-dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Helen Strickland, de Corstorphine, Ecosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Fauquier Strickland, autrefois de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand de bois, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son centième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 12 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son centième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Jane Apedaile, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Henry Apedaile, de ladite cité, employé de chemin de fer, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. White (Inkerman), du comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 14 mai 1925.

Le comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement a l'honneur de soumettre son troisième rapport:

Le Comité recommande ce qui suit:—

1. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

126a. Réponse à un ordre du Sénat du 19 mars 1925, copie:—

(*a*) De l'acte de fidéicommis ou de toute lettre, document ou pièce écrite, arrêté ministériel ou autre mémoire attestant l'établissement d'un fidéicommis relatif à la caisse généralement connue sous le nom de Caisse d'invalidité, ou se rapportant à cette caisse;

(*b*) D'un état de cette caisse, avec indication des recettes et dépenses, depuis son établissement jusqu'à aujourd'hui;

(*c*) De toute la correspondance, y compris les états des dépenses d'argent par l'entremise de l'administrateur et des Organisations de vétérans, avec mention des personnes à qui des sommes d'argent ont été payées depuis la création de cette caisse.

126b. Réponse à un ordre du Sénat, du 21 avril 1925:—

(*a*) De copie de l'arrêté ministériel (C.P. 2378), du 5 juillet 1921, en vertu duquel la somme de cinquante mille dollars ($50,000.00) a été versée à John Barnett, N. F. Parkinson, R. B. Maxwell et C. G. MacNeil, les administrateurs de l'Association des vétérans de la Grande guerre;

(*b*) D'un état indiquant comment cette somme, ou partie de cette somme, a été dépensée.

126c. Réponse à un ordre du Sénat du 19 mars 1925, pour la production de:—

(*a*) Copie de l'arrêté ministériel (C.P. 3887), daté du 12 octobre 1921, qui autorisait le versement, à même la Caisse de cantine, de la somme de $120,000 à J. W. Margeson, T. O. Cox et W. C. Arnold, à titre d'administrateurs pour la répartition de cette somme entre des organisations de vétérans;

(*b*) Rapport faisant connaître comment cette somme, ou partie de cette somme, a été dépensée;

(*c*) Copie de toute la correspondance échangée entre les administrateurs et tout département administratif, et entre les administrateurs et des organisations de vétérans.

154a. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 569, du 18 avril 1925:—Règlements adoptés en vertu des prescriptions de l'article 9 de la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, chapitre 16, des statuts de 1907, régissant la collection de l'impôt d'exportation de l'énergie électrique.

181. Réponse à un ordre du Sénat du 18 mars 1925,—Etat indiquant:—Le nombre de navires qui sont partis en 1924 de Montréal, Québec, Vancouver, Halifax et Saint-Jean, à destination de ports étrangers—(*a*) avec chargement seulement; (*b*) avec passagers seulement; (*c*) avec chargement et passagers.

182. Réponse à un ordre du Sénat du 17 mars 1925,—Etat indiquant:—

1. Au cours de 1923 et 1924, à quelles dates respectives l'inspecteur en chef du ministère des Douanes et de l'Accise a-t-il visité les cités de Toronto, Montréal, Winnipeg, Québec et Vancouver aux fins d'inspection?

2. Au cours de 1923 et 1924, à quelles dates respectives un inspecteur-adjoint, du bureau de l'inspecteur en chef, à Ottawa, a-t-il visité ces cités aux fins d'inspection?

3. Quels sont les inspecteurs-adjoints qui ont visité ces cités?

183. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 19 février 1925,—Relevé donnant:—

1. La somme que le gouvernement du Canada a dépensée pour soulager le chômage au Canada à Winnipeg, Toronto, Vancouver et Montréal dans les derniers six mois.

2. Indiquant si le gouvernement, pendant ces années avait une entente avec les provinces et municipalités quant à la forme des secours; dans l'affirmative, indiquant la nature de l'entente.

3. Si le gouvernement a pris cet hiver des mesures, soit seul ou avec les provinces ou les municipalités, pour soulager le chômage, et pour régulariser et prévenir l'encombrement des sans-travail dans les grands centres.

183a. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1925,—Relevé indiquant:—

1. Si le gouvernement a reçu des rapports des maires ou municipalités de l'ouest ontarien demandant de discuter les secours au chômage, ou d'autres demandes relatives à ces secours; et dans l'affirmative, de qui.

2. Quelle correspondance il y a eue avec ces municipalités, et quelles réponses le gouvernement a données.

3. Si le gouvernement a refusé de rencontrer les représentants municipaux.

4. Dans l'affirmative, quand; s'ils ont été avertis de ne pas venir à Ottawa, et par qui.

5. Si le gouvernement donnera prochainement l'occasion à la Chambre de discuter cette question du chômage au Canada.

6. Dans l'affirmative, quand.

183b. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 19 février 1925:—Copie des papiers, conventions, correspondance, lettres et autres documents que le gouvernement du Canada a échangés avec les gouvernements et municipalités des provinces, relativement au chômage, y compris un relevé des décisions des conférences entre ces gouvernements sur la question, et des sommes que le gouvernement fédéral a dépensées dans les dernières quatre années pour soulager les sans-travail.

184. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1925,—Etat montrant:—

1. Combien de personnes qui n'habitent pas Toronto ont été nommées à des emplois du gouvernement à Toronto dans chacune des trois dernières années, dans les différents départements fédéraux.

2. Qui a fait ces nominations.

185. Réponse à un ordre du Sénat, du 21 avril 1925,—Etat indiquant:—
Combien le gouvernement a payé à la *Montreal Gazette*, dans chacune des années comprises entre 1911 et 1924 inclusivement, pour impressions, publicité et souscriptions.

187. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1925:—Copie des instructions données au docteur Hume et à M. Russell au sujet de leur visite au comté de Lambton, et de leur enquête sur la production du pétrole brut dans ce comté; copie de tous rapports et lettres qu'ils ont écrits l'un ou l'autre, et de la correspondance afférante.

188. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1925:—Copie de la correspondance échangée entre la Commission du port de Québec et un ministre, département ou fonctionnaire d'un département en 1924, relativement à des avances que le gouvernement a faites à même les crédits votés par le parlement; aussi, copie du rapport du Bureau d'audition sur les affaires de la Commission du port de Québec, en 1924; aussi, copie d'un rapport d'un membre quelconque du Bureau d'audition en plus du rapport du Bureau.

189. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1925:—Relevé indiquant:—

1. A combien de soldats-colons du Manitoba on a accordé des prêts avant le 31 décembre 1924.

2. Combien d'entre eux ont abandonné leurs fermes avant le 31 décembre 1924.

3. Combien d'entre les fermes abandonnées au Manitoba ont été revendues.

4. Quelle a été la perte moyenne sur ces fermes revendues du Manitoba, sans compter l'intérêt, les taxes et frais de vente, etc.

5. Combien de soldats-colons qui habitent encore leurs fermes au Manitoba, devaient des arrérages de paiement le 31 décembre 1924, et combien ils devaient.

6. Pour combien de fermes abandonnées du Manitoba il n'y a pas eu de vente de sauvetage quant au bétail et à l'outillage.

191. Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis, relativement au projet de la voie navigable du Saint-Laurent.

192. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1925:—Copie de rapports, écrits, télégrammes et autres papiers que le docteur Peter McGibbon a écrits en 1921 à la Marine marchande nommés dans une lettre datée de Bracebridge, le 6 octobre 1921, et adressée à l'honorable J.-H. Stewart, ministre des Chemins de fer, et dont un double a été déposé il y a quelque temps; aussi, copie de toutes les réponses aux lettres, télégrammes, etc., adressés au docteur McGibbon.

193. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 juin 1924,—Relevé montrant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été employés dans les divers services fédéraux en 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923, respectivement, en dehors des employés du National-Canadien.

2. Total des appointements payés à ces fonctionnaires dans chacune des années susdites.

194. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1925:—Relevé détaillé des "contre-comptes présentés au gouvernement fédéral pour services rendus" par la Commission du port de Québec, dont il est question dans la réponse à la question, page 1317 des Débats (anglais).

195. Réponse à un Ordre de la Chambre du 27 avril 1925,—Relevé montrant:—

1. Quelles assurances sont inscrites à Vancouver sur des propriétés (*a*) au nom du gouvernement fédéral, (*b*) au nom de la Commission du port, (*c*) au nom des Commissaires du grain.

2. Quelles primes totales on a payées sur ces assurances dans chacune des années 1922, 1923 et 1924.

3. A qui ces assurances ont été données, et quels étaient les agents des compagnies assureuses.

196. Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 16 février 1925:—Relevé du nombre des employés des différents départements du service public, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1924, d'après la définition des nouveaux tableaux de classification, et indiquant les salaires payés dans chaque cas.

197. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1925:—Copie des correspondances, documents et autres papiers afférant à la location de certaine propriété de la réserve indienne French à un nommé V. Grenon, et aussi au sujet des plaintes ou requêtes pour la résiliation de ce bail.

198. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925:—Copie de correspondances, pièces justificatives, bordereaux de paye et autres papiers au sujet

des réparations faites aux quais du Grand-Etang, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse, au cours des exercices 1922-23 et 1923-24.

199. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1925,—Copie de chacun des rapports que l'inspecteur des travaux à Vancouver, Colombie-Britannique, représentant le gouvernement canadien ou la Commission du port de Vancouver, a faits sur (*a*) l'agrandissement de l'élévateur No 1, (*b*) la jetée et la superstructure de l'élévateur No 1, (*c*) l'élévateur No 2, (*d*) la rallonge et la jetée de l'élévateur No 3.

200. Réponse à un ordre du Sénat du 12 mars 1925:—Copie de toute la correspondance, et de toutes les déclarations statutaires, rapports et pièces en la possession du département des Douanes et de l'Accise, relativement à la saisie de spiritueux opérée, en décembre 1924, dans le local de Lambert Matthews, d'Edwardsville, comté de Cap-Breton, N.-E.

201. Réponse à un ordre du Sénat du 12 mars 1925:—Copie de toute la correspondance, et de toutes les déclarations statutaires, rapports et autres pièces en la possession du département des Douanes et de l'Accise, relativement à la saisie opérée, en décembre 1924, de spiritueux réclamés par Neil M. MacDonald, propriétaire d'hôtel, de Reserve Mines, comté de Cap-Breton, N.-E.

202. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mai 1925:—Copie des documents, contrats, estimations, bordereaux de paye, pièces justificatives, correspondances et autres papiers touchant (*a*) l'acquisition d'un emplacement pour le quai de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, construit depuis 1921, et (*b*) la construction du quai et de ses accès.

Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (33), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (71), intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Kathleen Mary Ricketts, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-cinquième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Sidney Charles Simmons, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-sixième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée le requête de Jacob Ross, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-septième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Edward Hugh Reid, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-huitième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Sadie Dennis, avec les témoignages rendus devait ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-neuvième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Delbert Boddy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dixième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Isabel Davidson, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-onzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de James Hooper Robins, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-douzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Henry North, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-treizième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Hunter, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-quatorzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Walter Thomas Pratchett, avec les témoignages rendus devant le dit comité.

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Rebecca Mains", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (R3), intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ruth Badgley Shaw", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Helena Caldwell", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (U3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (V3), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Charlotte Ancel", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (W3), intitulé: "Loi à l'effet de changer le nom de l'*Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada* en celui d'*Union chrétienne nationale de Tempérance des femmes du Canada*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (32), intitulé: "Loi concernant la distribution des fonds de cantine", est lu la deuxième fois, et

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que ledit bill soit renvoyé au comité spécial chargé d'étudier le bill (70) "Loi modifiant la Loi des pensions".

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (43), intitulé: "Loi modifiant la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (110), intitulé: "Loi accordant à la compagnie du chemin de fer *St. John and Quebec* un nouveau délai pour le parachèvement de sa ligne entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le Bill (44), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McMeans fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives.

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

JEUDI, 14 mai 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre la preuve, etc., prise devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill C (No 48) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Thomas Grigor."

Bill D (No 49) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Sherriff."

Bill E (No 50) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Max Arno Frind."

Bill G (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Burns."

Bill H (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Herdman Ogden."

Bill I (No 53) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Gooderham Smith."

Bill J (No 54) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Wiles."

Bill K (No 55) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Kate Winch."

Bill L (No 56) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Kate Coutts."

Bill M (No 57) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Kerr Jess."

Bill N (No 58) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Almer Shields."

Bill O (No 59) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Roderick James Ellis."

Bill P (No 60) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mann."

Bill Q (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel John Pegg, fils."

Bill S (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Izzie Klinmentz (aussi connu sous le nom d'Izzie Climans)."

Bill T (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Hutchison Durnan."

Bill U (No 65) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard James Wright."

Bill V (No 66) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Ayre."

Bill X (No 67) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marie Pritchard."

Ordonné que le greffier porte ledit message au Sénat.

Certifié,

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne.

No 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 15 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Haydon, King, Laird, Lavergne, L'Espérance, Lougheed (sir James), Macdonell, Martin, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (44), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs", est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Rebecca Mains", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ruth Badgley Shaw", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T3) intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Helena Caldwell", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (U3), intitulé: "Loi pour faire droit Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (V3), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Charlotte Ancel", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-quinzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Mary Alina Marguerite Peat, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-seizième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Bleecker Foy Maidens, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (X3), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Cohen Gould", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Y3), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Wilson Robinson", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Z3), intitulé: "Loi modifiant la loi des faillites", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (26), intitulé: "Loi concernant un brevet de Walter Wood Williams", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (115), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada", est lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le Bill (43), intitulé: "Loi modifiant la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public".

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (110), intitulé: "Loi autorisant une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *St. John and Quebec* entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B."

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McLennan fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du comité spécial chargé de faire enquête et rapport sur la meilleure façon de soulager le pays de ses lourdes dépenses de chemins de fer.

Ledit rapport est adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (75), intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (118), intitulé: "Loi modifiant le tarif des Douanes, 1907", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Mulholland présente au Sénat un Bill (A4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Hooper Robins".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne à lundi prochain, huit heures du soir.

No 25

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Lundi, 18 mai 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Gillis, Girroir, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCormick, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable président donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de Son Honneur le président de la Chambre des Communes:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, 16 mai 1925.

L'honorable Hewitt Bostock,
Président du Sénat,
Ottawa.

Cher monsieur le président:

J'ai pris connaissance de la discussion qui a eu lieu au Sénat hier au sujet de la distribution de la copie imprimée des procès-verbaux du Comité des Communes qui étudie actuellement les taux de transport océanique. Les honorables sénateurs qui ont parlé en cette occasion semblent être sous l'impression que des ordres ont été donnés à ce sujet par le Gouvernement, ou par moi-même, ou par le greffier de la Chambre ou bien par quelque fonctionnaire pour que ces copies ne soient distribuées qu'aux députés. Je dois dire, cependant, que c'est le comité seul qui a réglé cette question. La résolution que vous avez citée définit bien clairement que ces documents doivent être imprimés pour les membres du comité. Il n'y est pas question des sénateurs pas plus que des députés. Après enquête, je constate, cependant, ce matin, que cinq cents copies ont été imprimées en tout et que chaque député en a reçu. Les ordres à cet effet venaient, non pas du greffier de la Chambre, mais du greffier en chef du comité qui, à la demande de plusieurs députés, avait jugé à propos de faire cette distribution. Je dois ajouter qu'en ce faisant, il suivait une vieille coutume qui est respectée aussi dans votre honorable Chambre. Vous devez vous rappeler que lorsque le Sénat tînt une enquête sur le projet de construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et la question du combustible, il donna ordre de faire imprimer les témoignages mais n'en distribua pas de copies aux membres de la Chambre des Communes. On a toujours pris ici pour principe qu'un document provenant d'un comité ne devenait document parlementaire, en ce sens qu'il devait être distribué aux membres des deux Chambres, que lorsqu'il avait été déposé sur la table de la Chambre.

Du débat qui a eu lieu hier dans votre honorable Chambre, je déduis que vos collègues désirent recevoir ces documents et je considère que ce n'est que juste. Le comité spécial sera donc prié de modifier l'ordre qu'il a passé il y a quelques semaines afin que les députés et les sénateurs puissent recevoir au jour le jour des copies imprimées des témoignages et des minutes.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le président du Sénat,
Votre tout dévoué,
RODOLPHE LEMIEUX,
Président des Communes.

Ordonné que ladite lettre soit insérée dans les journaux.

Avec la permission du Sénat,
Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Willoughby:—

Frederick Ethelbert Shibley, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nettie Belva James Shibley.

Anita Allcock, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Edward Allcock.

Par l'honorable M. Belcourt:—

L'honorable William James Harmer, et autres d'Ottawa, Ontario. (Mutual Plan Company of Canada).

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 15 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Yaffe, d'Hamilton, Ontario, demandant le remboursement de la taxe parlementaire acquittée lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

2. Le Comité recommande la remise à la pétitionnaire de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 15 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Samuel James Connor, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Amy May Gunn Connor, actuellement de la ville de Détroit, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre le dit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 15 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Alexander William Thomas Inglis, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, vendeur, demandant l'adoption

d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Rachel Farmer Inglis, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande que la requête ne soit pas accordée, vu que les allégations d'adultère n'ont pas été prouvées à la satisfaction du comité.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (B4), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Ricketts".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (C4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alina Marguerite Peat".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (D4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Dennis".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (E4), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Davidson".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (F4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Ross".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Webster (Brockville) présente au Sénat un Bill (G4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Delbert Boddy".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Turriff présente au Sénat un Bill (H4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Hugh Reid".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (X3), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Cohen Gould", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Y3), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Wilson Robinson", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (43), intitulé: "Loi modifiant la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le Bill (Z3), intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites".

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

La préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 à 3 inclusivement sont lues successivement et adoptées.

La clause 4 est lue et amendée comme suit:

Page 2, ligne 3. Remplacer "a autorisé" par "autorise".

Page 2, ligne 3. Retrancher tous les mots après "provincial", jusqu'au mot "à", ligne 7.

Ladite clause est alors adoptée telle qu'amendée.

La clause 5 est lue et l'étude en est remise.

La clause 6 est lue et adoptée.

La clause 7 est lue et amendée comme suit:

Page 3, ligne 3. Après "séquestre" insérer "ou fait une cession autorisée".

Ladite clause est alors adoptée telle qu'amendée.

La clause 8 est lue et amendée comme suit:

Page 3, ligne 21. Retrancher "les inspecteurs ou".

Ladite clause est alors adoptée telle qu'amendée.

Les clauses 9 à 14 inclusivement sont lues successivement et adoptées.

Il est proposé que le comité lève la séance, fasse rapport sur l'état du bill et demande la permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné le bill, a fait quelque progrès et demande la permission de siéger de nouveau;

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour plus ample étude en comité général demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour l'étude en comité général du bill (115), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 26

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 19 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Gillis,
Girroir,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 15 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Albert Plue Jessop, de la ville de Sandwich, dans le comté d'Essex, dans la province d'Ontario, batelier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Mary Jessop, de la cité de Windsor, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 15 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Andrew Toulouse, du canton Chatham, dans le comté de Kent, Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Toulouse, de la cité de Chatham, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Watson, pour l'honorable M. McCoig, présente au Sénat un bill (I4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Charles Simmons".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Beaubien demande:—

Si le gouvernement sait que le président McLeod, le vice-président McDonald et le secrétaire McKay des *United Mine Workers* d'Amérique, district

26, ont publiquement pris part à une démonstration communiste tenue à Glace-Bay, N.-E., le 1er jour de mai dernier, et que tous trois, à cette occasion, ont suivi le drapeau rouge à la tête de leurs sections respectives.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (41), intitulé: "Loi concernant la publication des lois".

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 à 9 inclusivement sont lues successivement et adoptées.

La clause 10 est lue et amendée comme suit:

Page 3, ligne 21. Remplacer l'alinéa (*a*) du paragraphe (3) par le suivant:

"(*a*) Aux membres des deux Chambres du parlement, respectivement, le nombre d'exemplaires qui peut, de temps à autre, être fixé pour chaque membre par une résolution conjointe des deux Chambres, ou, à défaut de résolution à cet effet, le nombre d'exemplaires fixé par le gouverneur en conseil;"

Ladite clause est alors adoptée telle qu'amendée.

Les clauses 11 à 17 inclusivement sont lues successivement et adoptées.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné de nouveau ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est adopté, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Harriet Elizabeth Couch, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Donnelly, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Helen Strickland, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le centième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Jane Apedaile, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du Comité mixte des deux Chambres sur les travaux d'impression du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-douzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Henry North, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-treizième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Hunter, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatre-vingt-quatorzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Walter Thomas Pratchett, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907", est lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75), intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", est lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907", est lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Hooper Robins", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (Z3), intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites".

(*En comité*)

L'article 5 est de nouveau étudié et il est amendé comme suit:—

Page 2, ligne 31. Remplacer "soit dans la province" par "dans l'une des provinces".

Ledit article, tel qu'amendé, est alors adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont adoptés, et

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (115), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Stanfield, fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (38), intitulé: "Loi constituant en corporation les *Knights of North America*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (69), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux entre Turtleford et un point dans le canton 48, rang 12, à l'ouest du troisième méridien, dans la province de la Saskatchewan", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (74), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux, entre Bengough et un point à ou près Willowbunch, dans la province de la Saskatchewan", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (112), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère de l'Immigration et de la Colonisation", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 27

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 20 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Mulholland,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

Prières.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Copie d'un décret ministériel, No C.P. 725, en date du 16 mai 1925, modifiant les règlements de solde et d'indemnité, 1920, pour les officiers et les hommes de la Marine royale canadienne, du 1er juin 1920, en biffant la clause 2 (1ère partie) et la clause 2 (2ème partie) et en les remplaçant par de nouvelles clauses. (Ministère de la Défense nationale.—Service naval).

(*Documents parlementaires, 1925, No 40c*)

La pétition suivante est lue et agréée:—

L'honorable William James Harmer, et autres d'Ottawa, Ontario, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Mutual Plan Company of Canada" ou, à défaut, sous le nom de "Modern Plan Company of Canada".

L'honorable M. Haydon, présente au Sénat un Bill (J4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Elizabeth Couch".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, mercredi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (K4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Strickland".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, mercredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (L4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry North".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, mercredi prochain.

L'honorable Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (M4), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Thomas Pratchett".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, mercredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (N4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Apedaile".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, mercredi prochain.

L'honorable M. Schaffner présente au Sénat un Bill (O4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Donnelly".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (A4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Hooper Robins", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Z3), intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (115), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lillian Yaffe, demandant la remise des honoraires parlementaires.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Samuel James Connor, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Alexander William Thomas Inglis, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (B4), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Ricketts", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (C4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alina Marguerite Peat", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (D4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Dennis", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (E4), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Davidson", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Ross", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Delbert Boddy", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Hugh Reid", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour l'étude en comité général du Bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (75), intitulé: "Loi amendant la Loi des terres fédérales".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (118), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gillis fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable Lynch-Staunton:

Que, de l'avis du Sénat, une humble Adresse devrait être présentée à Sa Majesté pour la prier d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de façon à réduire le nombre des représentants à la Chambre des Communes, afin de diminuer sensiblement le nombre total des représentants à ladite Chambre, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mercredi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 26 mai 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Farrell, Fisher, Foster, Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Macdonell, Martin, McCoig, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Belcourt:

The John E. Russell Company, de Toronto, Ontario. (Brevet n° 113,760.)

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Evelyn Laura Herlehy, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis James Herlehy, de la cité de Toronto, dans ladite province, journalier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 5 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de George William Quibell, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, laitier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Quibell, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Matthew Wilson Lazenby, du village de Portsmouth, dans le comté de Frontenac, dans la province d'Ontario, ouvrier agricole, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ann Elizabeth Lazenby, dudit village, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lois Kathleen Purdy, du township de Portland, dans le comté de Frontenac, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Havergill Purdy, de la cité de Kingston, dans ladite province, comptable, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (P4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel James Connor".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hambleton", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Grace Davis", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Brouse", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Lawrence Anderson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hibbard", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Taylor", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Cottrell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Mott", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Mary Harvey", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Florence Brickenden", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Michel (aussi connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell)", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Adeline Rose Hands", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Veronica Margaret Wright", et pour informer le Sénat quelle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Darcy Blinn McCrimmon", et pour informer le Sénat quelle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas George McElligott", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvin Wesley Richards", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Tanner", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McGowan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Kearsley Smith", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à James Raymond Armstrong", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Royant", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T2) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Burkart", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Thelma Gooderham", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à William John Fuller", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Augustus Jacques", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Zizis", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Blunt", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Harrington Bloom", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ian Somerled Macdonald", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Beldon Morrison", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Sharp", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Morton", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Ernest Hampson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

MARDI, 19 mai 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui retourner la preuve, etc., prise devant le Comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill R (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Hambleton".

Bill Y (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Grace Davis".

Bill Z (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Brouse".

Bill B2 (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Lawrence Anderson".

Bill C2 (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hibbard".

Bill D2 (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Taylor".

Bill E2 (No 82) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edward Cottrell".

Bill F2 (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Mott".

Bill G2 (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Mary Harvey".

Bill H2 (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Florence Brickenden".

Bill I2 (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Alexander Michel(aussi connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell)".

Bill J2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Adeline Rose Hands".

Bill K2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Veronica Margaret Wright".

Bill L2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Darcy Blinn McCrimmon".

Bill M2 (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas George McElligott".

Bill N2 (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alvin Wesley Richards".

Bill O2 (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Tanner".

Bill P2 (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McGowan".

Bill Q2 (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Kearsley Smith".

Bill R2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Raymond Armstrong".

Bill S2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joséphine Royant".

Bill T2 (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Burkart".

Bill A2 (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Thelma Gooderham".

Bill V2 (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Fuller".

Bill W2 (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Augustus Jacques".

Bill X2 (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Zizis".

Bill Y2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Blunt".

Bill Z2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Harrington Bloom".

Bill A3 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ian Somerled Macdonald".

Bill B3 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Beldon Morrison".

Bill C3 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Sharp".

Bill D3 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Morton".

Bill E3 (No 108) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Ernest Hampson".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (119), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (128), intitulé: "Loi concernant le commerce entre le Canada et la Finlande", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (129), intitulé: "Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et la Reine des Pays-Bas", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi des produits laitiers", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le Bill (41), intitulé: "Loi concernant la publication des Lois", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté l'amendement inséré par le Sénat sans y apporter d'autre amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (B4), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Ricketts", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (C4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alina Marguerite Peat", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (D4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Dennis", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (E4), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Davidson", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Ross", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Delbert Boddy", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Hugh Reid", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Albert Plue Jessop, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Andrew Toulouse, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Charles Simmons", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (38), intitulé: "Loi constituant en corporation les *Knights of North America*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (69), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Turtleford et un point du township 48, rang 12, à l'ouest du troisième méridien, dans la province de la Saskatchewan", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (74), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Bengough et un point à ou près Willowbunch, dans la province de la Saskatchewan", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère de l'immigration et de la colonisation", est lu la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié de suite en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis au mercredi, troisième jour de juin prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 29

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 27 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Farrell, Fisher, Foster, Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité mixte de la bibliothèque, présente au Sénat le rapport suivant:

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 27 mai 1925.

Le Comité mixte de la bibliothèque du Parlement s'est réuni le 20 mai et fait rapport comme suit:—

Le comité approuve les modifications apportées à l'organisation du personnel, qui suppriment le poste de secrétaire de l'exécutif; le poste de commis-sténographe senior est changé en celui de commis-sténographe, et le poste de relieur de la bibliothèque devient relieur senior.

L'organisation qui vient d'être approuvée est comme suit:—

1. Bibliothécaire conjoint.
2. Bibliothécaire conjoint.
3. Bibliothécaire assistant (anglais).
4. Bibliothécaire assistant (français).
5. Commis chef des renseignements.
6. Commis des renseignements.
7. Catalogueur (anglais).
8. Catalogueur (français).
9. Commis-comptable de la bibliothèque.
10. Commis aux périodiques et à la reliure.
11. Assistant senior à la bibliothèque.
12. Commis aux rayons et registres.
13. Assistant à la bibliothèque.
14. Commis-sténographe.
15. Commis-messager.
16. Relieur senior.

La résolution suivante a été unanimement adoptée par le comité:

"Que le comité désire recommander à la considération bienveillante de la Commission du service civil l'augmentation du salaire maximum du commis aux périodiques et à la reliure, de $1,680 à $1,800, et de celui de l'assistant à la bibliothèque, de $1,260 à $1,500".

Il a été question du nouvel éclairage installé au cours de l'année écoulée par le département des Travaux publics, et qui a fortement amélioré la bibliothèque et réduit au minimum le danger d'incendie.

Le comité se dit satisfait du travail fait à la reliure de la bibliothèque au cours de l'année dernière, et de l'économie qui en est résultée.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (Q4), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Toulouse".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, vendredi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (R4), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Plue Jessop".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture, vendredi prochain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 12 mai 1925 pour la production d'un état indiquant:

(*a*) Le montant versé par le gouvernement à une revue ou publication de ce genre appelée le *Vétéran.*

(*b*) Dans quel but et pour quelles raisons ces paiements ont été faits.

(*c*) Qui les a autorisés.

Pour référence, voir le rapport de l'Auditeur-général 1922-23, section YY, pages 190 à 193.

(*Documents parlementaires, 1925, 126d*).

Réponse à un ordre du Sénat du 12 mai 1925, pour la production d'un état indiquant:—

(*a*) Les montants qui ont été versés par le gouvernement à C. G. MacNeil ou à l'Association des vétérans de la Grande guerre en rapport avec l'enquête de la Commission royale sur les pensions et le rétablissement.

(*b*) Un état indiquant les sommes qui ont été versées par le gouvernement à M. Bowler, avocat de Winnipeg, pour services professionnels ou autres, en rapport avec l'enquête de la Commission royale sur les pensions et le rétablissement.

(*c*) Indiquant aussi qui a autorisé ces paiements, dans quel but ils ont été faits et à quelles dates.

(*Documents parlementaires, 1925, No 126e*).

Réponse à un ordre du Sénat du 12 mai 1925, pour la production de:—

(*a*) Copie du mémoire soumis par C. G. MacNeil, secrétaire-trésorier fédéral de l'Association canadienne des vétérans de la Grande guerre, à l'honorable ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile et mentionné dans une lettre du 10 juin 1924, adressée par le susdit C. G. MacNeil à E. H. Scammell, assistant sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

(*b*) Copie d'un état détaillé de la dépense d'un emprunt de $15,000 obtenu de la Caisse d'invalidité par l'Alliance canadienne des vétérans, en vertu du décret ministériel (C.P. 1596) de 1924, état détaillé qui est mentionné dans une lettre, en date du 5 janvier 1925, de E. H. Scammell, assistant sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à C. G. MacNeil, secrétaire de l'Alliance canadienne des vétérans; et

(*c*) Si le plein montant n'a pas été dépensé par quiconque a touché ladite somme, un état détaillé de la partie qui a été dépensée conformément à la lettre de E. H. Scammell, sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à C. G. MacNeil, président de l'Alliance canadienne des vétérans, en date du 2 octobre 1924.

(*Documents parlementaires, 1925, No 126f*).

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Charles Simmons", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Elizabeth Couch", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Strickland", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry North", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M4), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Thomas Pratchett", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Apedaile", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Donnelly", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gillis fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Lynch-Staunton:

Que, de l'avis du Sénat, une humble Adresse devrait être présentée à Sa Majesté pour la prier d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de façon à réduire le nombre des représentants à la Chambre des Communes, afin de diminuer sensiblement le nombre total des représentants à ladite Chambre, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis au mercredi, troisième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Turtleford et un point du township 48, rang 12, à l'ouest du troisième méridien, dans la province de la Saskatchewan", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Bengough et un point à ou près Willowbunch, dans la province de la Saskatchewan", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (143), intitulé: "Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 30

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 28 mai 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
Kemp (sir Edward),
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et agréée:—

La John E. Russell Company, de Toronto, Ontario, demande l'adoption d'une loi décrétant que le fait de n'avoir pas fait son troisième versement d'honoraires ne rend pas son brevet n° 113,760, nul et de nul effet.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le Bill (13), intitulé: "Loi concernant un brevet de la *West Virginia Pulp and Paper Company*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le Bill (26), intitulé: "Loi concernant un brevet de Walter Wood Williams", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (10), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, et ayant pour objet de changer son nom en celui de *London Fire Insurance Company of Canada*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, lignes 15 et 16.—Remplacer "London Fire Insurance Company of Canada" par "London-Canada Insurance Company".

Page 1, lignes 6 et 7.—Retrancher "en celui de 'London Fire Insurance Company of Canada' ".

Page 1, ligne 10.—Après "d'accéder" insérer "en partie".

Dans le titre

Remplacer "London Fire Insurance Company of Canada" par "London-Canada Insurance Company".

Ordonné que lesdits amendements soient inscrits au feuilleton pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (14), intitulé: "Loi concernant un brevet d'Edgeworth Greene", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:—

Dans le titre

Remplacer "un brevet" par "certains brevets".

Ledit amendement est adopté, et

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (W3), intitulé: "Loi changeant le nom de "l'Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada" en celui d'"Union chrétienne nationale de Tempérance des femmes du Canada", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Retrancher "nationale".

Dans le titre

Retrancher "nationale".

Lesdits amendements sont adoptés, et

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-dixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 26 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick Ethelbert Shibley, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, propriétaire d'hôtel, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nettie Belva James Shibley, de la cité de Détroit, dans l'Etat de Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (S4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Hunter".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

1. De combien s'est accru, durant chacune des années comprises entre 1918 et 1924 inclusivement, la dette consolidée et non consolidée des Chemins de fer nationaux du Canada et des compagnies affiliées?

2. Quel montant total a exigé l'intérêt de la dette consolidée des Chemins de fer nationaux du Canada durant chacune des années comprises entre 1918 et 1924 inclusivement.

3. Quel a été le surplus ou le déficit de l'exploitation durant chacune des années comprises entre 1918 et 1924?

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute la correspondance et de tous les documents et autres écrits relatifs à la nomina-

tion ou à la recommandation en vue de la nomination de Joseph McDonald, en 1924 ou 1925, au poste d'agent de l'Accise dans le district de Lingan ou de Glace-Bay, Nouvelle-Ecosse, et relatifs au refus du département des Douanes et de l'Accise de le nommer à ce poste.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Elizabeth Couch", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Strickland", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry North", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M4), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Thomas Pratchett", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Apedaile", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Donnelly", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-sixième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Evelyn Laura Herlehy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-septième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de George William Quibell, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-huitième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Matthew Wilson Lazenby, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-neuvième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lois Kathleen Purdy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel James Connor", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi des produits laitiers", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (119), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915", est lu la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié de suite en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Willoughby fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (128), intitulé: "Loi concernant le commerce entre le Canada et la Finlande", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (129), intitulé: "Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et la Reine des Pays-Bas", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour l'étude en comité général du bill (69), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Turtleford et un point du township 48, rang 12, à l'ouest du troisième méridien, dans la province de la Saskatchewan", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour l'étude en comité général du bill (74), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Bengough et un point à ou près Willowbunch, dans la province de la Saskatchewan", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au mardi, deuxième jour de juin prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 31

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mardi, 2 juin 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Shaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Todd. Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-onzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-onzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Morgan Floyd, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, fabricants d'accessoires de dentiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Ethel May Floyd, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de disscudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-douzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-douzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Edward James Hogan, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, employé de tramway, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Hogan, actuellement de la cité de Détroit, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-treizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-treizième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Perron, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, chauffeur de taxi, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cecile Gravel Perron, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-quatorzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 26 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-quatorzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Alfred Percival Selby, de la cité de Windsor, dans la province d'Ontario, mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eliza Selby, actuellement de Milan, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-quinzième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 26 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-quinzième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Melvin Grant Cowie, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pearl Marguerite Cowie, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-seizième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-seizième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Albert Everingham, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy McGruther Everingham, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-dix-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 26 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dix-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Ada Durward, de la cité de Windsor, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William James Durward, de la ville de St. Marys, dans ladite province, cultivateur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-dix-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 22 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dix-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Roger Alexander McGill, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi

qui dissolve son mariage avec Lottie Amelia McGill, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-dix-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 26 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-dix-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ella Mackey, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, employée du gouvernement, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Russell Mackey, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-vingtième ropport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-vingtième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Euphemia Tudor Slade, de la cité de Québec, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Slade, autrefois de ladite cité, mécanicien, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Edith Smith, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Smith, de la cité de St. Catharines, dans ladite province, dessinateur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Thomas Bolton, du canton York-Nord, dans le comté d'York, dans la province d'Ontario, fleuriste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Bolton, de la cité de Toronto, dans ladite province, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Roberts Edmiston, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dis-

solve son mariage avec Kenneth William Edmiston, de la cité d'Hamilton, dans ladite province, agent, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Harry Iven Jones, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emma Jones, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Garfield Reed, de la cité de Woodstock, dans la province d'Ontario, réparateur de pneus, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Martha Elizabeth Reed, résidant actuellement dans la cité de Détroit, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Helen Wallace, du canton York, dans le comté d'York, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Sheldon Wallace, du village de Woodbridge, dans lesdits comté et province, camionneur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 26 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Elizabeth Ethel McSherry, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Patrick McSherry, de ladite cité, capitaine au long cours, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wilbert Newell Hurdman, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, employé civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lotta Anna Hurdman, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $75.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Daniel présente au Sénat un Bill (T4), intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew Wilson Lazenby".
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Daniel présente au Sénat un Bill (U4), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Laura Herlehy".
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un Bill (V4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Kathleen Purdy".
Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, jeudi prochain.

L'honorable Président présente au Sénat la communication suivante du greffier relativement au poste vacant de gentilhomme huissier de la Verge noire:

MARDI, 2 juin 1925.

Monsieur le Président:—

J'ai l'honneur de vous faire part que le poste de gentilhomme huissier de la Verbe noire est devenu vacant par suite de décès. Il conviendrait de remplir cette vacance le plus tôt possible.

J'ai l'honneur de me souscrire
Monsieur le Président,
Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

A l'honorable Président
du Sénat,
Ottawa.

Ordonné que ladite communication soit déposée sur Table:

L'honorable Président présente au Sénat la communication suivante du greffier relativement au classement du poste de greffier des comités et de greffier des procès-verbaux et journaux anglais:

MARDI, 2 juin 1925.

Monsieur le Président:—

La Commission du service civil a préparé pour le poste de greffier des comités et greffier des procès-verbaux et journaux anglais les chiffres d'appointements suivants qu'elle soumet à l'approbation du Sénat.

Appointements:
Mensuels: $175, $185, $195, $205, $215.
Annuels: $2,100, $2,220, $2,340, $2,460, $2,580.

J'ai l'honneur de me souscrire
Monsieur le Président,
Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

A l'honorable Président
du Sénat,
Ottawa.

Sur motion de l'honorable M. Daniel, il est
Ordonné que ladite communication soit renvoyée au comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—
Amendement aux règlements de la radiotélégraphie, No 88 (*a*). (Ministère de la Marine et des Pêcheries.)
(*Documents parlementaires, 1925, No 103b*).

L'honorable M. Daniel propose:—
Que, de l'avis du Sénat, tous les fonctionnaires occupant des sièges sur le parquet de la Chambre du Sénat, et tombant sous le coup de la loi du service civil, devraient être choisis et nommés par le Sénat, et qu'il faudrait demander à la Commission du service civil de soustraire ces emplois à l'application de la loi du service civil.
Après débat, et
Sur motion de l'honorable M. Fisher, il est
Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Strathy", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Williams Goldberg", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Arthur Sara", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Randall Lacey", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Evelyn Stevens Hammond", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yaffe", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Dickinson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Murray Cramsie", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Mallyon", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dorothy Rutenberg", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Weiner", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Rebecca Mains", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ruth Badgley Shaw", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T3), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Helena Caldwell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V3), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Charlotte Ancel", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X3), intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Cohen Gould", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y3), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Wilson Robinson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

VENDREDI, 29 mai 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre la preuve, etc., prise devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill F3 (No 121) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Strathy".
Bill G3 (No 122) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Williams Goldberg".
Bill I3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Arthur Sara".
Bill J3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Randall Lacey".
Bill L3 (No 127) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Evelyn Stevens Hammond".
Bill M3 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Yaffe".
Bill N3 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Dickinson".
Bill O3 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Murray Cramsie".
Bill P3 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Mallyon".
Bill H3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Dorothy Rutenberg".
Bill K3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Weiner".
Bill Q3 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Rebecca Mains".
Bill S3 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ruth Badgley Shaw".
Bill T3 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Helena Caldwell".
Bill U3 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan".
Bill V3 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Charlotte Ancel".
Bill X3 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Cohen Gould".
Bill Y3 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Wilson Robinson".
Ordonné que le greffier porte ledit message au Sénat.
Certifié,

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (73), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (117), intitulé: "Loi modifiant la Loi des fruits", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (150), intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (151), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (171), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1926", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 23 (*f*), 24 (*a*) et (*b*), et 63 soient suspendues relativement audit bill.

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel James Connor", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (119), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (13), intitulé: "Loi concernant un brevet de la *West Virginia Pulp and Paper Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (26), intitulé: "Loi concernant un brevet de Walter Wood Williams", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (14), intitulé: "Loi concernant un brevet d'Edgeworth Greene", est lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté, tel qu'amendé.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (W3), intitulé: "Loi changeant le nom de "l'Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada", en celui d'"Union chrétienne nationale de Tempérance des femmes du Canada", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q4), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Toulouse", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (R4), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Plue Jessop", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (143), intitulé: "Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company*", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération les amendements faits par le comité permanent de la banque et du commerce au Bill (10), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, et changeant son nom en celui de *London Fire Insurance Company of Canada*".

Les dits amendements sont adoptés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois tel qu'amendé.

La question est posée de savoir si ce bill tel qu'amendé sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Hunter", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-dixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée le requête de Frederick Ethelbert Shibley, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (128), intitulé: "Loi concernant le commerce entre le Canada et la Finlande", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (129), intitulé: "Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et la Reine des Pays-Bas", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

A l'appel de l'ordre du jour pour l'étude en comité général du bill (69), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Turtleford et un point du township 48, rang 12, à l'ouest du troisième méridien, dans la province de la Saskatchewan", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à jeudi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour l'étude en comité général du bill (74), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Bengough et un point à ou près Willowbunch, dans la province de la Saskatchewan", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 32

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 4 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable M. Belcourt:
The John E. Russell Company, de Toronto, Ontario, (Brevet No 162490).

L'honorable M. Griesbach présente au Sénat un bill (W4), intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Accounting and Tabulating Machine Corporation*".

Ledit bill est lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des ordres permanents, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 4 juin 1925.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport, comme suit:—

Le comité a examiné les requêtes suivantes:—

La *Accounting and Tabulating Machine Corporation,* organisée d'après les lois de l'Etat de Delaware, E.-U., demandant l'adoption d'une loi remettant en vigueur certains brevets mentionnés dans la requête.

L'honorable William James Harmer et autres, d'Ottawa, Ontario, demandant d'être formés en corporation sous le nom de *Mutual Plan Company of Canada,* et

The John E. Russell Company, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi décrétant que son brevet, No 113,760 ne deviendra pas nul et de nul effet par suite du défaut de paiement des honoraires en temps fixé. Le comité a constaté que les avis n'avaient pas été publiés durant tout le temps voulu, comme l'exige la règle 107.

Des raisons suffisantes ayant été données pour le délai et sur promesse de continuer la publication des avis, le comité recommande la suspension de la règle 107 relativement à ces requêtes.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des ordres permanents, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 4 juin 1925.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport, comme suit:

Votre comité a examiné les requêtes suivantes et a constaté que toutes les règles avaient été observées:

La *Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique,* demandant l'adoption d'une loi lui permettant d'émettre des valeurs pour la construction d'une

ligne de chemin de fer d'un point à ou près Bromhead, dans son secteur de Neptune, dans la province de Saskatchewan.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des ordres permanents, présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 4 juin 1925.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport, comme suit:—

Le comité recommande que le délai fixé pour la réception des requêtes pour bills privés soit prolongé au jeudi 25 juin prochain.

Que le délai fixé pour la réception des bills privés soit prolongé au jeudi 2 juillet prochain.

Que le délai pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé au jeudi 16 juillet prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial, chargé d'enquérir sur l'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité et sur la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 4 juin 1925.

Le comité spécial chargé d'enquérir sur toutes les questions relevant des sujets suivants: L'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité, et l'emploi fait des prêts consentis sur ces fonds, la fabrication et la vente des coquelicots en papier par le Département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et leur revente par les différentes organisations de vétérans, a l'honneur de faire son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande qu'on lui donne le droit de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent vingt-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent vingt-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Maude Crawford Ross, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivor Ross, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-trentième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-trentième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Jene Sheppard, de la ville de Newmarket, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Desten Sylvester Sheppard, autrefois de ladite ville, cultivateur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande que la requête ne soit pas accordée parce que les actes spécifiques d'adultère mentionnés dans le paragraphe 5, ont été pardonnés et que de plus l'accusation d'adultère n'a pas été prouvée à la satisfaction du comité.

3. Le Comité recommande la remise à la pétitionnaire de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 29 mai 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bertha Matilda Quinn, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas James Quinn, de ladite cité, machiniste, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (X4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ethelbert Shibley".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (Y4), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique".

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

L'honorable M. Belcourt présente au Sénat un bill (Z4), intitulé: "Loi concernant un brevet appartenant à la John E. Russell Company" (brevet No. 113760).

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la table:—

Modifications aux règlements de la radiotélégraphie, Nos 38 et 39. (Département de la Marine et des Pêcheries).

(*Documents parlementaires, 1925, No 103c*)

L'honorable M. Beaubien attire l'attention du gouvernement:

Sur le regrettable fléchissement dans l'accroissement de la population du Canada, sur les causes et les conséquences de ce fléchissement et sur l'urgente nécessité d'y remédier, et il demande quelle action le gouvernement entend exercer à cet égard.

Débat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Robinson présente la pétition suivante:—

Kathleen Mary Ricketts, de la ville de Tilsonburg, Ontario, demande le remboursement des honoraires parlementaires acquittés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

A six heures, l'honorable président déclare la séance suspendue jusqu'à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Reprise de la séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (16), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (109), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière, 1914", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits, 1923", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q4), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Toulouse", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (R4), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Plue Jessop", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Hunter", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent-onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de William Morgan Floyd, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-douzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête d'Edward James Hogan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-treizième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de John Perron, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-quatorzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Alfred Percival Selby, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-quinzième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Melvin Grant Cowie, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-seizième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Albert Everingham, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent dix-septième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Ada Durward, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent dix-huitième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Roger Alexander McGill, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent dix-neuvième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Ella Mackey, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent-vingtième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Euphemia Tudor Slade, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est
Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent-vingt et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Edith Smith, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Thomas Bolton, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent vingt-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Marion Roberts Edmiston, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Harry Iven Jones, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de William Garfield Reed, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Mary Ellen Wallace, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent vingt-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Elizabeth Ethel McSherry, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la prise en considération du cent vingt-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Wilbert Newell Hurdman, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Daniel:—

Que, de l'avis du Sénat, tous les fonctionnaires occupant des sièges sur le parquet de la Chambre du Sénat, et tombant sous le coup de la loi du service civil, devraient être choisis et nommés par le Sénat, et qu'il faudrait demander à la Commission du service civil de soustraire ces emplois à l'application de la loi du service civil, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (143), intitulé: "Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company*".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (74), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Bengough et un point à ou près Willowbunch, dans la province de la Saskatchewan.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Haydon fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (69), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Turtleford et un point du township 48, rang 12, à l'ouest du troisième méridien, dans la province de la Saskatchewan".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Haydon fait rapport que ledit comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T4), intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew Wilson Lazenby", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (U4), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Laura Herlehy", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (V4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Kathleen Purdy", est, sur division, lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:
Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives, il est
Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Lynch-Staunton:
Que, de l'avis du Sénat, une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté pour la prier d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de façon à réduire le nombre des représentants à la Chambre des Communes, afin de diminuer sensiblement le nombre total des représentants à ladite Chambre, il est
Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Turriff présente au Sénat un bill (A5), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Quibell".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 5 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Haydon,
Laird,
Lavergne,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. White (Inkerman), du comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport:

Le comité fait les recommandations suivantes:

1. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:

40c. Copie d'un décret ministériel, No C.P. 725, en date du 16 mai 1925, modifiant les règlements de solde et d'indemnité, 1920, pour les officiers et les hommes de la Marine royale canadienne, du 1er juin 1920, en biffant la clause 2 (1ère partie) et la clause 2 (2ème partie) et en les remplaçant par de nouvelles clauses. (Ministère de la Défense nationale.—Service naval).

67a. Copies des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* depuis l'ouverture du Parlement, sous l'empire des dispositions de l'article 4, chapitre 18, 1917, Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

100a. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1925,—Etat montrant:—

1. A quelle date les tarifs de la convention de la passe du Nid-de-Corbeau ont été remis en vigueur.

2. Quels produits sont affectés par cette convention.

3. Quels sont les taux payés sur ces produits, d'après la convention, en comparaison des taux payés sur les mêmes produits dans les autres parties du pays.

126d. Réponse à un ordre du Sénat du 12 mai 1925,—Etat indiquant:—

(*a*) Le montant versé par le gouvernement à une revue ou publication de ce genre appelée le *Vétéran*.

(*b*) Dans quel but et pour quelles raisons ces paiements ont été faits.

(*c*) Qui les a autorisés.

Pour référence, voir le rapport de l'Auditeur-général 1922-23, section YY, pages 190 à 193.

126e. Réponse à un ordre du Sénat du 12 mai 1925,—Etat indiquant:—

(*a*) Les montants qui ont été versés par le gouvernement à C. G. MacNeil ou à l'Association des vétérans de la Grande guerre en rapport avec l'enquête de la Commission royale sur les pensions et le rétablissement.

(*b*) Un état indiquant les sommes qui ont été versées par le gouvernement à M. Bowler, avocat de Winnipeg, pour services professionnels ou autres, en rapport avec l'enquête de la Commission royale sur les pensions et le rétablissement.

(*c*) Indiquant aussi qui a autorisé ces paiements, dans quel but ils ont été faits et à quelles dates.

126f. Réponse à un ordre du Sénat du 12 mai 1925:—

(*a*) Copie du mémoire soumis par C. G. MacNeil, secrétaire-trésorier fédéral de l'Association canadienne des vétérans de la Grande guerre, à l'honorable ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile et mentionné dans une lettre du 10 juin 1924, adressée par le susdit C. G. MacNeil à E. H. Scammell, assistant sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

(*b*) Copie d'un état détaillé de la dépense d'un emprunt de $15,000 obtenu de la Caisse d'invalidité par l'Alliance canadienne des vétérans, en vertu du décret ministériel (C.P. 1596) de 1924, état détaillé qui est mentionné dans une lettre, en date du 5 janvier 1925, de E. H. Scammell, assistant sous-ministre du

département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à C. G. MacNeil, secrétaire de l'Alliance canadienne des vétérans; et

(c) Si le plein montant n'a pas été dépensé par quiconque a touché ladite somme, un état détaillé de la partie qui a été dépensée conformément à la lettre de E. H. Scammell, sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à C. G. MacNeil, président de l'Alliance canadienne des vétérans, en date du 2 octobre 1924.

154b. Copie de toute correspondance se rapportant à l'octroi d'une licence à la *Bridge River Power Company, Limited*, pour exporter l'énergie électrique en vertu des prescriptions de la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, 6-7 Edouard VII, chapitre 16; et copie de l'arrêté en conseil, C.P. 499, en date du 29 mars 1924, accordant des licences pour exporter de l'énergie électrique à certaines compagnies y mentionnées.

154c. Correspondance se rapportant à l'octroi des licences, en vertu des prescriptions de la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, 6-7, Edouard VII, chapitre 16, à la *Bridge River Power Company, Limited*, pour exporter l'énergie électrique; aussi, copies des décrets du Conseil s'y rapportant.

154d. Documents et correspondance relativement à la *Carillon Power Development*, depuis 1906 à 1924; aussi, copies des baux s'y rapportant à la *Carillon Industrial Corporation, Limited;* aussi, copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 2089, en date du 29 novembre 1924, accordant une prorogation de délai pour commencer lesdits travaux.

154e. Correspondance entre le premier ministre de l'Ontario et le premier ministre du Canada concernant le développement d'énergie additionnelle aux rapides Carillon, sur la rivière Ottawa.

191a. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 avril 1925:—Copie de la correspondance de toute nature échangée entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis, ou entre des fonctionnaires de ces gouvernements, relevant soit de départements ou de commissions, du 1er juin 1924 au jour présent, au sujet du projet de creusage du Saint-Laurent; ou de la diversion des eaux du lac Michigan pour le canal de Chicago, et la diversion des eaux des chutes Niagara.

203. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mars 1925:—Copie de correspondances et autres papiers que le département des postes a reçus depuis le 1er janvier 1924 au sujet de l'établissement d'un service postal direct entre Adamsville et Beersville, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

204. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1925,—Relevé indiquant:—

1. Si le gouvernement fédéral possède un îlot de terrain appelé terrain de la Rivière-la-Paix en Colombie-Britannique. Dans l'affirmative, quelle en est la superficie.

2. Quelle considération on a accordée à la Colombie-Britannique pour la reddition de cette superficie au gouvernement fédéral.

3. Si on a vendu ou loué une partie quelconque de cet îlot de terrain dans la Colombie-Britannique. Dans l'affirmative, (a) quelle superficie, (b) en combien de parcelles distinctes, (c) quelle somme on a reçue comme prix de vente ou comme loyer.

205. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 avril 1925,—Relevé indiquant:—

1. Combien de baux houillers on a accordés dans les terrains de Drumheller, Rosedale et Wayne.
2. Quelle était la superficie totale de chaque bail originel.
3. A qui on a accordé ces baux.
4. Combien de ces baux ont été subséquemment sous-loués.

5. Quelle était la superficie de chaque section sous-louée.

6. Qui en est actuellement locataire.

7. Quels étaient les arrérages de loyer ou de droit régalien lorsque les baux originels ont été abandonnés ou lorsque les terrains ont été sous-loués.

8. Combien de baux abandonnés ont été loués de nouveaux.

206. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 avril 1925:—Copie de la correspondance et des autres papiers que les officiers exécutifs du National-Canadien ont échangés avec la Commission du chemin de fer du Témiscamingue et de l'Ontario-Nord ou un de ses fonctionnaires, le gouvernement du Canada ou l'un de ses ministres ou fonctionnaires, ou qui ont été échangés par les intéressés susdits avec le gouvernement de la province de Québec ou l'un de ses ministres ou fonctionnaires, au sujet du prolongement projeté de la ligne subsidiaire (Nipissing Central) du Témiscamingue et Nord-Ontario jusqu'à la région de Rouyn.

207. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1925:—Copie de la correspondance et autres papiers touchant le changement du bureau de poste à Big Beach, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

208. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mars 1925:—Copie des correspondances, câblogrammes, télégrammes et autres négociations qui ont pu s'échanger en 1923, 1924 et 1925 entre le ministre des Chemins de fer et Canaux ou son département ou un autre membre du gouvernement ou particulier, compagnies ou corporations, au sujet de l'achat en tout ou en partie, de vapeurs de la Marine marchande du gouvernement canadien.

209. Correspondance au sujet de la convention de commerce avec la Finlande.

210. Relevé des principales importations des Pays-Bas et colonies en Canada durant l'année fiscale terminée en mars 1925.

211. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er avril 1925:—Copie de la correspondance échangée entre le ministre des Postes et la Commission du service civil et des tiers au sujet de la nomination d'un maître de poste à Glace-Bay, Nouvelle-Ecosse.

212. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1925:—Copie d'un rapport fait en 1924 par M. H. McLeod, ingénieur consultant en chef des Chemins de fer nationaux du Canada, touchant la possibilité d'exploiter des tramways urbains sur le pont Victoria, à Montréal.

213. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1925,—Relevé montrant:—

Quelles sont les rampes maxima entre les courses de locomotives des routes (*a*) de Calgary à Vancouver sur le Pacifique-Canadien, (*b*) d'Edmonton à Vancouver sur le National-Canadien, (*c*) de Fort-William à North-Bay sur le Pacifique, de (*d*) Superior Junction à Cochrane, sur le National-Canadien, (*e*) de North-Bay à Montréal sur le Pacifique, (*f*) de Cochrane à Québec sur le National-Canadien, (*g*) de Farnham à McAdam Junction sur le Pacifique, et (*h*) de Lévis à McGivny Junction, Nouveau-Brunswick, sur le National-Canadien.

214. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 mai 1925:—Copie du rapport du colonel Machin au gouverneur en conseil, sur les émeutes de Québec en 1917.

216. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1925,—Relevé montrant:—

1. Quels médecins ont été officiellement nommés médecins-conseils des employés du National-Canadien à la Rivière-du-Loup, depuis 1900.

2. Combien a duré l'exercice de chacun d'eux.

3. Sur quelle recommandation chacun d'eux a été nommé.

4. Si ces fonctions donnent aux titulaires le droit de passage libre sur tout le réseau du National-Canadien.

218. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 19 mai 1924:—Copie des correspondances, télégrammes, baux, et autres feuilles échangées entre le gouvernement ou un de ses membres et des tiers, afférant d'une façon quelconque à un bail donné récemment sur la réserve des Indiens Peignans à l'honorable M. McLean.

219. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1925.—Etat faisant voir:—

1. Si le gouvernement a par achat ou autrement acquis depuis 1921 un quai à Lockeport, Nouvelle-Ecosse.

2. Quand et de qui il l'a acquis.

3. Quel prix il a payé.

4. Si on a réparé ou agrandi la propriété depuis cette acquisition.

5. Dans ce cas, quand on l'a fait, et à quel prix; aussi, copie des rapports, estimations, états, devis, offres, comptes, pièces justificatives, correspondances et autres papiers afférant au quai du gouvernement à Lockeport, Nouvelle-Ecosse et aux réparations et rallonges de ce quai depuis 1921.

220. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1925.—Copie de la correspondance et des autres papiers que le département des Postes a reçus sur la destitution d'Albert E. Robichaud, maître de poste de Lamèque, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick; aussi, copie de la preuve reçue à l'enquête, le rapport de l'enquêteur, et de la correspondance relative à la nomination du nouveau maître de poste.

221. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1925.—Copie de la correspondance et d'autres papiers relatifs à la nomination d'un nouveau maître de poste à Saint-Ignace, district électoral de Kent, au Nouveau-Brunswick.

222. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 avril 1925,—Copie des correspondances et communications échangées entre le gouvernement, un ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des particuliers au cours des trois dernières années, au sujet de la disposition de la propriété fédérale située à l'angle sud-ouest des rues Granville et Pender, à Vancouver, et qu'on appelait l'ancien bureau de poste.

223. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1925.—Etat montrant:—

1. Combien de crédits fédéraux la Commission nationale ou québecquoise des champs de bataille a dépensés en monuments et emplacements historiques à Québec.

2. Combien de crédits fédéraux ont été dépensés aux mêmes fins dans les Provinces maritimes.

3. Quels monuments on a érigés dans les Provinces maritimes, et combien chacun a coûté.

4. Si la nature, le dessin et les inscriptions de ces monuments ont jamais été soumis à un gouvernement, une autorité en histoire ou société historique, avant l'érection, et dans l'affirmative, ont été approuvés par ces autorités.

2. Que dans le cas où il n'y aurait plus d'autre réunion du comité, les présidents conjoints soient autorisés à décider quant à l'impression ou autre de tout document qui pourrait être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, et généralement à agir jusqu'à la fin de la session en toute chose qui est du ressort du comité.

Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (40), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de Toronto, 1911", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (R3), intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès que le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 30.—A la fin de l'article 1, ajouter la réserve suivante:—

"Toutefois, la Compagnie doit, dans un délai de deux années, à compter de l'adoption de la présente loi, achever la construction de dix milles dudit chemin de fer, et si la Compagnie manque de se conformer aux prescriptions de la présente réserve, les pouvoirs que lui accorde la présente loi, relativement à la construction, cesseront et deviendront nuls et de nul effet."

Ordonné que ledit amendement soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (B5), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Percival Selby".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (C5), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Thomas Bolton".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un Bill (D5) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Durward".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un Bill (E5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Hogan".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (F5), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Alexander McGill".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (G5), intitulé: "Loi pour faire droit à John Perron".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (H5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Everingham".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T4), intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew Wilson Lazenby", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (U4), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Laura Herlehy", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (V4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Kathleen Purdy", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", est lu une deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour être étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923", est lu une deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour être étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (73), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (117), intitulé: "Loi modifiant la Loi des fruits", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (150), intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (151), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", est lu une deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour être étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Y4), intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le neuvième rapport du comité permanent des ordres permanents.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le dixième rapport du comité permanent des ordres permanents.

Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 34

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 8 juin 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Beaubien,
Belcourt.
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque.
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
Kemp (sir Edward),
King,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et agréée:—

La John E. Russell Company, de Toronto, Ontario, qui demande l'adoption d'une loi décrétant que son brevet No 162490 ne deviendra pas nul et de nul effet faute d'avoir fait son deuxième versement d'honoraires.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Ella May Stacey, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Joseph Stacey, de ladite cité, commis-voyageur, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Edna Fox, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Fox, de ladite cité, ouvrier en caoutchouc, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Jackson, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Amelia Spencley Jackson, autrefois de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jessie Harriett MacKey, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander Scott MacKey, actuellement de ladite cité, boulanger, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. Bradbury présente au Sénat un Bill (I5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ella Mackey".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, mercredi prochain.

L'honorable M. Bradbury présente au Sénat un Bill (J5), intitulé: "Loi pour faire droit à Melvin Grant Cowie".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, mercredi prochain.

L'honorable M. Belcourt présente au Sénat un Bill (K5), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Mutual Plan Company of Canada*".

Ledit bill est lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, mercredi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 119 soit suspendue relativement au Bill (Y4), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique."

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (4), intitulé: "Loi concernant le divorce", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (169), intitulé: "Loi modifiant une Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux depuis l'extrémité de l'embranchement de China Clay jusqu'à Saint-Rémi d'Amherst, dans la province de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (172), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture, mercredi prochain.

Avec la permission du Sénat,

La motion inscrite au feuilleton au nom de l'honorable M. McDonald, pour le mardi, 9 juin, est appelée:—

L'honorable M. McDonald attire l'attention du Gouvernement sur la situation générale actuelle des chemins de fer canadiens et demande quelles mesures le Gouvernement prend pour diminuer le coût d'administration de ces chemins de fer.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (40), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du port de Toronto, 1911", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (16), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême", est lu une deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (109), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'industrie laitière, 1914", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (A5), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Quibell", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-onzième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de William Morgan Floyd, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-vingtième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Euphemia Tudor Slade, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt et unième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Edith Smith, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Marion Roberts Edmiston, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Harry Iven Jones, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de William Garfield Reed, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Mary Helen Wallace, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Elizabeth Ethel McSherry, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Wilbert Newell Hurdman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Daniel:

Que, de l'avis du Sénat, tous les fonctionnaires occupant des sièges sur le parquet de la Chambre du Sénat, et tombant sous le coup de la loi du service civil, devraient être choisis et nommés par le Sénat, et qu'il faudrait demander à la Commission du service civil de soustraire ces emplois à l'application de la loi du service civil, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres pour les travaux d'impression du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération l'amendement fait par le comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres au bill (R3), intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*".

Ledit amendement est adopté.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (46), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Belcourt fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (151), intitulé: "Loi modifiant la loi des Territoires du Nord-Ouest".

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

La clause 1 est lue et amendée comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Biffer les mots "qui veulent pénétrer dans lesdits" et les remplacer par "pour pénétrer dans une ou des régions particulières desdits".

Ladite clause est alors adoptée telle qu'amendée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ordonné que ledit amendement soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial, chargé d'enquérir sur l'administration du Fonds de cantines et de la Caisse d'invalidité et sur la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LUNDI, 8 juin 1925.

Le comité spécial chargé d'enquérir sur toutes les questions relevant des sujets suivants: L'administration du Fonds de cantines et de la Caisse d'invalidité, et l'emploi fait des prêts faits sur ces fonds; la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et leur revente par les différentes organisations de vétérans, a l'honneur de faire son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer douze cents (1,200) copies anglaises et trois-cents (300) copies françaises des minutes du comité, ainsi que les témoignages, etc., et que la règle 100 soit suspendue relativement à ces travaux d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (10), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, et pour changer son nom en celui de *London Fire Insurance Company of Canada*", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat, sans y insérer d'autre amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (14), intitulé: "Loi concernant un brevet d'Edgeworth Greene", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat sans y insérer d'autre amendement.

Le Sénat s'ajourne.

35

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 9 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Foster,	Macdonell,	Ross (Moose Jaw),
Beaubien,	Foster (sir George),	Martin,	Schaffner,
Béique,	Gillis,	McCoig,	Sharpe,
Belcourt,	Girroir,	McCormick,	Smith,
Bénard,	Gordon,	McDonald,	Stanfield,
Black,	Green,	McHugh,	Tanner,
Blain,	Griesbach,	McLean,	Taylor,
Blondin,	Hardy,	McLennan,	Tessier,
Bourque,	Harmer,	McMeans,	Thibaudeau,
Bradbury,	Haydon,	Michener,	Todd,
Calder,	Kemp (sir Edward),	Montplaisir,	Turgeon,
Chapais,	King,	Mulholland,	Turriff,
Cloran,	Laird,	Pardee,	Watson,
Crowe,	Lavergne,	Planta,	Webster (Brockville),
Dandurand,	Legris,	Poirier,	Webster (Stadacona),
Daniel,	L'Espérance,	Pope,	White (Inkerman),
David,	Lougheed (sir James),	Prowse,	White (Pembroke),
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Reid,	Willoughby.
Donnelly,		Robinson,	
Farrell,		Roche,	
Fisher,		Ross (Middleton),	

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, auquel a été renvoyé le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi des produits laitiers", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, auquel a été renvoyé le bill (73), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, auquel a été renvoyé le bill (117), intitulé: "Loi modifiant la Loi des fruits", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Après "Ministre" insérer "après consultation avec le Conseil d'horticulture du Canada et".

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que ledit bill et l'amendement soient étudiés immédiatement en comité général.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, auquel a été renvoyé le bill (150), intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, auquel a été renvoyé le bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits, 1923", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (L5), intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Tudor Slade".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un bill (M5), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Roberts Edmiston".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (N5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Morgan Floyd".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (O5), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Iven Jones".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (P5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Smith".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (Q5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Wallace".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (R5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ethel McSherry".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (S5), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilbert Newell Hurdman".
Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (Y4), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable M. Griesbach, il est
Ordonné que la règle 119 soit suspendue relativement au bill (W4), intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Accounting and Tabulating Machine Corporation*".

L'honorable M. McMeans attire l'attention du Sénat sur l'énorme accroissement de notre dette nationale et sur les conditions peu satisfaisantes de notre politique fiscale; et demande si le gouvernement a l'intention de modifier cette politique fiscale au cours de la présente session.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A5), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Quibell", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R3), intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent vingt-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Maude Crawford Ross, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent-trentième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Florence Jene Sheppard, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Bertha Matilda Quinn, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W4), intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Accounting and Tabulating Machine Corporation*", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit envoyé au Comité des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ethelbert Shibley", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z4), intitulé: "Loi concernant un brevet appartenant à la John E. Russell Company (brevet No 113760)", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 119 soit suspendue relativement au bill (Z4), intitulé: "Loi concernant un brevet appartenant à la *John E. Russell Company* (brevet No 113760)".

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon:

Que, de l'avis de cette Chambre, il est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis au mardi, 16 juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Lynch-Staunton:

Que, de l'avis du Sénat, une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté pour la prier d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de façon à réduire le nombre des représentants à la Chambre des Communes, afin de diminuer sensiblement le nombre total des représentants à ladite Chambre.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ladite motion est retirée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B5), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Percival Selby", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C5), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Thomas Bolton", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Durward", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Hogan", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F5), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Alexander McGill", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G5), intitulé: "Loi pour faire droit à John Perron", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Everingham", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (16), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Daniel:

Que, de l'avis du Sénat, tous les fonctionnaires occupant des sièges sur le parquet de la Chambre du Sénat, et tombant sous le coup de la loi du service civil, devraient être choisis et nommés par le Sénat, et qu'il faudrait demander à la Commission du service civil de soustraire ces emplois à l'application de la loi du service civil.

Après débat,

L'honorable M. Fisher propose, en amendement, que tous les mots après le mot "Sénat" à la première ligne de la motion soient biffés et remplacés par les suivants:—

"tous les fonctionnaires occupant des sièges sur le parquet de la Chambre du Sénat, et tombant sous le coup de la Loi du service civil, devraient être choisis et nommés par le Sénat".

Ladite motion, telle qu'amendée, est alors adoptée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération l'amendement fait en comité général au bill (151), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest".

L'honorable M. Dandurand propose que ledit amendement ne soit pas adopté mais que ledit bill soit modifié de nouveau comme suit:—

Remplacer l'alinéa (*q*) du premier article par le suivant:—

"(*q*) L'émission de patentes ou de permis à des savants ou des explorateurs pour pénétrer dans lesdits Territoires ou dans une partie de ces Territoires, et la prescription des conditions auxquelles ces patentes ou permis peuvent être accordés dans chaque cas et des peines pour infractions de ces prescriptions".

La question est posée de savoir si l'amendement sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
La question étant posée de savoir si la motion principale sera adoptée.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu une troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi des produits laitiers".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Gordon fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (117), intitulé: "Loi modifiant la Loi des fruits" et l'amendement inséré dans ce bill par le comité permanent de l'agriculture et des forêts.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.
Le préambule est lu et l'étude en est remise.
La clause 1 est lue et adoptée.
La clause 2 est lue et amendée comme suit:—
Page 1, ligne 16.—Après "ministre" insérer "après consultation avec le Conseil d'horticulture du Canada, et".
Ladite clause est alors adoptée telle qu'amendée.
Le préambule est lu de nouveau et adopté.
Le titre est lu de nouveau et adopté.
Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Gordon fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.
Ledit amendement est alors lu par le greffier.
Ledit amendement est adopté, et
Ledit bill, tel qu'amendé est lu une troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (150), intitulé: "Loi modifiant la Loi des épizooties".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (73), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits, 1923".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 28 avril 1925, pour la production d'un état comparatif des chaussures, du fer, de l'acier et des objets de laine fabriqués qui ont été importés d'Angleterre et des Etats-Unis au cours des trois derniers exercices clos le 1er avril 1925.

(*Documents parlementaires, 1925, No 227*)

Le Sénat s'ajourne.

No 36

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 10 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Bradbury, Calder, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Grace Wilhelmina Harrison, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Roy Harrison, de ladite cité, musicien, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Susan Ellen Taunton Love, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gilbert Stanley Love, de ladite cité, gérant, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Roderick Lewis, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clara Murray Lewis, actuellement de la cité de San

Francisco, dans l'Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent trente-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent trente-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Caroline Watters, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Mancely Watters, de ladite cité, ouvrier en fer, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-quarantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent-quarantième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Irene Muriel Corelli, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Armand Dudley Corelli, autrefois de ladite cité, agent d'assurance, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $25.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 5 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lucy Eileen Johnston, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lyman Ferguson Johnston, de ladite cité, commis, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des ordres permanents, présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 10 juin 1925.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport, comme suit:—

Le comité a examiné la requête suivante:—

The John E. Russell Company, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi décrétant que son brevet, No 162.490 ne deviendra pas nul et de nul effet par suite du défaut de paiement des honoraires en temps fixé. Le comité a constaté que les avis n'avaient pas été publiés durant tout le temps voulu, comme l'exige la règle 107.

Des raisons suffisantes ayant été données pour le délai et sur promesse de continuer la publication des avis, le comité recommande la suspension de la règle 107 relativement à cette requête.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (T5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Crawford Ross".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (U5), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Matilda Quinn".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Black présente au Sénat un bill (V5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Garfield Reed".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Poirier attire l'attention du gouvernement sur l'état disgracieux des chemins et trottoirs qui conduisent de la rue Wellington au Sénat et à la Chambre des Communes; et demandera si c'est son intention de continuer à les rapiécer, ou s'il se propose de les refaire à nouveau et convenablement.

Débat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la troisième lecture du bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (B5), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Percival Selby", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (C5), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Thomas Bolton", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (D5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Durward", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (E5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Hogan", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F5), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Alexander McGill", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G5), intitulé: "Loi pour faire droit à John Perron", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (H5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Everingham", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (X4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ethelbert Shibley", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Y4), intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la prise en considération du cent trente-deuxième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Ella May Stacey, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la prise en considération du cent trente-troisième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Edna Fox, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la prise en considération du cent trente-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de James Jackson, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la prise en considération du cent trente-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Jessie Harriett MacKey, avec les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ella Mackey", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J5), intitulé: "Loi pour faire droit à Melvin Grant Cowie", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (K5), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Mutual Plan Company of Canada*", est lu une deuxième fois, et

Envoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 119 soit suspendue relativement au bill (K5), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Mutual Plan Company of Canada*".

Conformément à l'ordre du jour,

L'honorable M. Willoughby propose la deuxième lecture du bill (4), intitulé: "Loi concernant le divorce".

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Barnard, il est

Ordonné que la suite du débat sur ledit bill soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (169), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux de l'extrémité de l'embranchement de China-Clay à St-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec", est lu une deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (172), intitulé: "Loi ayant pour effet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", est lu une deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (20), intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Concrete Surfacing Machinery Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (145), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Douanes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (160), intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du port de Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (167), intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (168), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement à certains fonctionnaires des Postes", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (170), intitulé: "Loi autorisant le prélèvement par voie d'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A4), intitulé: "Loi pour faire droit à James Hooper Robins", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Edward Thuna", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alina Marguerite Peat", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E4), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Davidson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Ross", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Delbert Boddy", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H4), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Hugh Reid", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Charles Simmons", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B4), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Ricketts", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Dennis", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J4), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Elizabeth Couch", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Strickland", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry North", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Apedaile", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Donnelly", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (W5), intitulé: "Loi concernant un brevet de la *John E. Russell Company*". (Brevet No 162490).

Ledit bill est lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 37

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 11 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Boyer, Bradbury, Calder, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, De Veber, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Stanfield, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été envoyé le bill (128), intitulé: "Loi concernant le commerce entre le Canada et la Finlande", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été envoyé le bill (129), intitulé: "Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et la Reine des Pays-Bas", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 9 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Lewis Hawkins, du village d'Athens, dans le comté de Leeds, dans la province d'Ontario, charpentier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gertrude Hawkins, autrefois dudit village, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 9 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Frederick Hamilton Strangway, de la cité de Sarnia, dans la province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Elizabeth Strangway, de ladite

cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour,

L'honorable M. Dandurand propose la troisième lecture du bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada".

En amendement, l'honorable M. Planta propose que ledit bill ne soit pas lu une troisième fois maintenant mais qu'il soit envoyé à un comité spécial du Sénat composé des honorables messieurs: Barnard, Beaubien, Belcourt, Dandurand, Girroir, Haydon, Lynch-Staunton, McMeans, Pardee, Ross (Middleton), Tanner et Willoughby.

Ledit amendement est alors adopté et il est ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (I5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ella Mackey", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (J5), intitulé: "Loi pour faire droit à Melvin Grant Cowie", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L5), intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Tudor Slade", est sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M5), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Roberts Edmiston", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Morgan Floyd", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O5), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Iven Jones", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Smith", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Wallace", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (R5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ethel McSherry", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S5), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilbert Newell Hurdman", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-deuxième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Ella May Stacey, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-troisième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Edna Fox, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de James Jackson, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête de Jessie Harriett MacKey, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (4), intitulé: "Loi concernant le divorce".

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Tessier, il est

Ordonné que la suite du débat sur ledit bill soit remise à mardi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (145), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (160), intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du port de Québec", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (167), intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (168), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement à certains fonctionnaires des Postes", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (170), intitulé: "Loi autorisant le prélèvement par voie d'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public", est lu une deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill.

Le Sénat s'ajourne.

No 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 12 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Wesbter (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

Prières.

L'honorable président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du substitut du Gouverneur général.

Celle-ci est alors lue par l'honorable président comme suit:—

Ottawa, 11 juin 1925.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable F. A. Anglin, substitut du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat le vendredi, 12 courant à 5 heures de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Secrétaire du substitut du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné que cette communication soit déposée sur la Table.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que, le poste d'huissier de la Verge noire étant vacant, un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le substitut du Gouverneur général, désire que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat, et

Que ledit message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers à la Table.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Lynch-Staunton:—

William Johnston et autres, de la cité d'Ottawa, Ontario. (*Detroit and Windsor Subway Company*).

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat, présente le septième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Vendredi, 12 juin 1925.

Le comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son septième rapport:—

Votre comité recommande que l'approvisionnement habituel de papeterie, etc., choisi par votre comité pour distribution dans les bureaux des sénateurs en tenant compte de la question d'utilité et d'économie, soit fourni conformément aux listes approuvées par votre comité et remises au commis de la papeterie et que la distribution soit faite comme à la dernière session.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues du Sénat présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 12 juin 1925.

Le comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'exercice 1923-24, et il les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour l'exercice 1924-25, et il les a trouvés exacts. Cela établit la vérification au 1er avril 1925, date de l'ouverture de l'exercice courant.

Ci-joint un état détaillé des comptes pour l'exercice 1923-24.

ETAT DES DÉPENSES, 1923-24

Indemmnité du président..		$ 6,000 00
Indemnité de résidence du président..		3,000 00
Indemnité et frais de transport..		376,821 13
Appointements du personnel permanent..	$ 76,000 00	
Allocation tenant lieu de logement..	900 00	
Messagers et portiers de la session..	18,948 00	
Pages..	1,362 00	
Sténographes et commis de la session..	8,516 77	
Services de ménage..	17,354 75	
Papeterie et fournitures de bureaux..	6,703 12	
Journaux, etc., pour salle de lecture..	2,343 13	
Frais de port et transport des courriers..	779 95	
Débats—Imprimeur du Roi, etc.	15,563 76	
Traduction des Débats..	4,325 00	
Service d'écritures—leader du gouvernement au Sénat..	600 00	
Service d'écriture—leader de l'Opposition au Sénat	600 00	
Dépenses générales..	3,126 85	
		157,223 33
		$545,044 46

ETAT DES RECETTES, 1923-24

Droits sur bills d'intérêt privé..	$ 15,388 65
Droits pour copies certifiées..	329 30
Déposé au crédit du receveur général..	$ 15,717 95
Droits remis et imputations diverses sur le revenu..	3,796 89
Revenu net..	$ 11,921 06

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

VENDREDI, 12 juin 1925.

Le comité permanent de régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son neuvième rapport:—

Votre comité a, conformément à l'ordre du 2 juin courant, examiné le classement de la position de greffier des comités et de greffier des procès-verbaux et journaux anglais, établie par la Commission du Service civil et a l'honneur de recommander au Sénat de l'approuver.

Votre comité a étudié la question d'augmentation du salaire des messagers et hommes de ménage et il recommande que le salaire des messagers soit porté à quatre dollars ($4.00) par jour et celui des hommes de ménage à trois dollars quatre-vingt-cinq centins ($3.85) par jour, à partir du 1er avril 1925.

Votre comité recommande de plus que le salaire du surveillant des hommes de ménage et celui du gardien de nuit soient portés à quatre dollars et vingt-cinq centins ($4.25) par jour, à partir du 1er avril 1925.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 9 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jessie Irene Yates, du village de Mount Dennis, dans la province d'Ontario, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Alexander Yates, de la cité de Toronto, dans ladite province, employé de chemin de fer, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W.B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 9 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wilfred Clarence Byron, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, portier, demandant l'adoption d'une loi

qui dissolve son mariage avec Mildred Elsie Byron, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 9 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ann Tattersall, de la ville de Port Hope, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Henry Tattersall, de la cité de Brantford, dans ladite province, journalier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (X5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella May Stacey".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un Bill (Y5), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Harriett MacKey".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Schaffner présente au Sénat un Bill (Z5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Fox".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (L5), intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Tudor Slade", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son

concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (M5), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Roberts Edmiston", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (N5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Morgan Floyd", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (O5), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Iven Jones", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (P5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Smith", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Q5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Wallace", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (R5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ethel McSherry", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (S5), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilbert Newell Hurdman", est, sur division, lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-sixième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Grace Wilhelmina Harrison, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-septième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la requête de Susan Ellen Taunton Love, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-huitième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Walter Roderick Lewis, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent trente-neuvième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Caroline Watters, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarantième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Irene Muriel Corelli, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante et unième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lucy Eileen Johnston, avec les témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Crawford Ross", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (U5), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Matilda Quinn", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (V5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Garfield Reed", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (W5), intitulé: "Loi concernant un brevet de la John E. Russell Company", (Brevet No 162,490) est lu une deuxième fois, et

Envoyé au comité permanent des bills privés.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 119 soit suspendue relativement au Bill (W5), intitulé: "Loi concernant un brevet de la John E. Russell Company". (Brevet No 162,490).

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (20), intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Concrete Surfacing Machinery Company*", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (145), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", est lu une deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (160), intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du port de Québec", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (167), intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (168), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement à certains fonctionnaires des postes", est lu une deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (183), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu une première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu une deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour retourner le Bill (151), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé à l'amendement fait par le Sénat sans y insérer d'autre amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 9 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., prise devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été envoyées les requêtes sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill A4 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Hooper Robins".

Bill U2 (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Edward Thuna".

Bill C4 (No 153) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Alina Marguerite Peat".

Bill E4 (No 155) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Davidson".

Bill F4 (No 156) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Ross".

Bill G4 (No 157) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Delbert Boddy".

Bill H4 (No 158) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Hugh Reid".

Bill I4 (No 159) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Charles Simmons".

Bill B4 (No 152) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Ricketts".

Bill D4 (No 154) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Dennis".

Bill J4 (No 161) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harriet Elizabeth Couch".

Bill K4 (No 162) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Strickland".

Bill L4 (No 163) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henry North".

Bill N4 (No 165) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jane Apedaile".

Bill O4 (No 166) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Donnelly".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ce rapport soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône, et

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi corrigeant une erreur d'écriture dans le chapitre 166 des statuts de 1924, intitulé: "Loi pour faire droit à James Henry Kirkwood".

Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company.*

Loi pour faire droit à Jessie Louise Cowan.

Loi constituant en corporation la *Guaranty Trust Company of Canada.*

Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la Vie.

Loi concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company.*

Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*

Loi concernant la compagnie dite *The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada,* à responsabilité limitée.

Loi concernant la *Joliette and Northern Railway Company.*

Loi pour faire droit à George Thomas Grigor.

Loi pour faire droit à Ethel May Sherriff.

Loi pour faire droit à Max Arno Frind.

Loi pour faire droit à Elizabeth Burns.

Loi pour faire droit à Fred Herdman Ogden.

Loi pour faire droit à Marion Gooderham Smith.

Loi pour faire droit à Edith Mary Wiles.

Loi pour faire droit à Annie Kate Winch.

Loi pour faire droit à Florence Kate Coutts.

Loi pour faire droit à George Kerr Jess.

Loi pour faire droit à Thomas Almer Shields.

Loi pour faire droit à Roderick James Ellis.

Loi pour faire droit à Florence Mann.

Loi pour faire droit à Samuel John Pegg, fils.

Loi pour faire droit à Izzie Klinmentz (autrement connu sous le nom d'Izzie Climans).

Loi pour faire droit à John Hutchinson Durnan.

Loi pour faire droit à Richard James Wright.

Loi pour faire droit à Mary Ellen Ayre.

Loi pour faire droit à Helen Marie Pritchard.

Loi constituant en corporation la *British Consolidated Assurance Corporation.*

Loi ayant pour objet de proroger la durée de la Loi des grandes routes du Canada.

Loi concernant *The Restigouche Log Driving and Boom Company.*

Loi modifiant la Loi des rentes viagères servies par l'Etat, 1908.

Loi modifiant la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

Loi autorisant une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.
Loi modifiant la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public.
Loi pour faire droit à Harry Hambleton.
Loi pour faire droit à Laura Grace Davis.
Loi pour faire droit à Alice Brouse.
Loi pour faire droit à Robert Lawrence Anderson.
Loi pour faire droit à Pearl Hibbard.
Loi pour faire droit à William John Taylor.
Loi pour faire droit à Albert Edward Cottrell.
Loi pour faire droit à Florence May Mott.
Loi pour faire droit à Ellen Mary Harvey.
Loi pour faire droit à Stella Florence Brickenden.
Loi pour faire droit à Frank Alexander Michel (autrement connu sous le nom de Frank Alexander Mitchell).
Loi pour faire droit à Thelma Adeline Rose Hands.
Loi pour faire droit à Jean Veronica Margaret Wright.
Loi pour faire droit à Ruth Darcy Blinn McCrimmon.
Loi pour faire droit à Thomas George McElligott.
Loi pour faire droit à Alvin Wesley Richards.
Loi pour faire droit à Cecil Tanner.
Loi pour faire droit à Ruth Ellen McGowan.
Loi pour faire droit à Edith Kearsley Smith.
Loi pour faire droit à James Raymond Armstrong.
Loi pour faire droit à Josephine Royant.
Loi pour faire droit à Gertrude Margaret Burkart.
Loi pour faire droit à Vera Thelma Gooderham.
Loi pour faire droit à William John Fuller.
Loi pour faire droit à Alfred Augustus Jacques.
Loi pour faire droit à Paul Zizis.
Loi pour faire droit à Annie May Blunt.
Loi pour faire droit à Grace Harrington Bloom.
Loi pour faire droit à Ian Somerled Macdonald.
Loi pour faire droit à Arthur Beldon Morrison.
Loi pour faire droit à George Edward Sharp.
Loi pour faire droit à Marjorie Morton.
Loi pour faire droit à William Ernest Hampson.
Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
Loi modifiant la Loi des terres fédérales.
Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907.
Loi concernant la publication des lois.
Loi modifiant la Loi du ministère de l'Immigration et de la Colonisation
Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907.
Loi pour faire droit à Dorothy Strathy.
Loi pour faire droit à Minnie Williams Goldberg.
Loi pour faire droit à Charles Arthur Sara.
Loi pour faire droit à Frederick George Randall Lacey.
Loi pour faire droit à Norma Evelyn Stevens Hammond.
Loi pour faire droit à Lillian Yaffe.
Loi pour faire droit à Charles William Dickinson.
Loi pour faire droit à Charles Murray Cramsie.
Loi pour faire droit à Frederick William Mallyon.
Loi pour faire droit à Ruth Dorothy Rutenberg.

Loi pour faire droit à Mollie Weiner.
Loi pour faire droit à Lillian Rebecca Mains.
Loi pour faire droit à Elizabeth Ruth Badgley Shaw.
Loi pour faire droit à Lilian Helena Caldwell.
Loi pour faire droit à Elizabeth Strachan Reid Harvey Strachan.
Loi pour faire droit à Esther Charlotte Ancel.
Loi pour faire droit à Birdie Cohen Gould.
Loi pour faire droit à Walter Roderick Wilson Robinson.
Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915.
Loi concernant un brevet de la *West Virginia Pulp and Paper Company.*
Loi concernant un brevet de Walter Wood Williams.
Loi concernant la Toronto Terminals Railway Company.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Turtleford et un point du township 48, rang 12, à l'ouest du troisième méridien, dans la province de la Saskatchewan.

Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada entre Bengough et un point à ou près Willowbunch, dans la province de la Saskatchewan.

Loi concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, de London, Canada, et ayant pour objet de changer son nom en celui de *London Fire Insurance Company of Canada.*

Loi concernant un brevet d'Edgeworth Greene.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Electrique d'Ottawa.

Loi modifiant la Loi de 1911 concernant les Commissaires du havre de Toronto.

Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923.
Loi modifiant la Loi des produits laitiers.
Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires.
Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits, 1923.
Loi modifiant la Loi des épizooties.
Loi modifiant la Loi de la cour Suprême du Canada.
Loi pour faire droit à James Hooper Robins.
Loi pour faire droit à Jacob Edward Thuna.
Loi pour faire droit à Mary Alina Marguerite Peat.
Loi pour faire droit à Isabel Davidson.
Loi pour faire droit à Jacob Ross.
Loi pour faire droit à John Delbert Boddy.
Loi pour faire droit à Edward Hugh Reid.
Loi pour faire droit à Sidney Charles Simmons.
Loi pour faire droit à Kathleen Mary Ricketts.
Loi pour faire droit à Sadie Dennis.
Loi pour faire droit à Harriett Elizabeth Couch.
Loi pour faire droit à Margaret Helen Strickland.
Loi pour faire droit à John Henry North.
Loi pour faire droit à Mary Jane Apedaile.
Loi pour faire droit à Cecil Donnelly.

Loi modifiant la Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux du Canada depuis l'extrémité de l'embranchement de China-Clay jusqu'à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec.

Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Loi concernant le commerce entre le Canada et la Finlande.

Loi concernant une certaine convention commerciale entre Sa Majesté et la Reine des Pays-Bas.

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

A ces bills, la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable président des Communes s'adresse alors au très honorable substitut du Gouverneur général, comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1926, que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Alors, après que le greffier eût lu le titre du bill, le greffier du Sénat proclame en ces termes, que le bill est sanctionné:—

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général, remercie ses fidèles sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer et les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Sur motion, il est

Ordonné que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à huit heures du soir, lundi prochain.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (A6), intitulé: "Loi pour faire droit à James Jackson".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 39

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 15 juin 1925

Huit heures du soir.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prowse,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (B6), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Lewis".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton) présente au Sénat un Bill (C6), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Muriel Corelli".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (T5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Crawford Ross", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (U5), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Matilda Quinn", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (V5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Garfield Reed", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (168), intitulé: "Loi modifiant la Loi du service civil, 1918, relativement à certains fonctionnaires des postes", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, (183), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le Bill (167), intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs".

(En comité)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Belcourt fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour.

L'honorable M. Dandurand propose la deuxième lecture du Bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*".

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Black, il est

Ordonné que la suite du débat soit remise à demain et que ledit bill soit inscrit en tête du feuilleton.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour retourner le bill (Z3), intitulé: "Loi modifiant la Loi des faillites", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

No 40

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 16 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Boyer,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Stanfield,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

Prières.

La pétition suivante est lue et agréée:—

William Johnston et autres, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *Detroit and Windsor Subway Company.*

L'honorable M. McMeans, du comité spécial chargé d'étudier le bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

Mardi, 16 juin 1925.

Le comité spécial auquel a été envoyé le bill 27, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", a l'honneur de présenter son premier rapport.

En attendant qu'un rapport ait été reçu des Procureurs généraux, des juges en chef des tribunaux de chaque province et des juges des Cours criminelles, auxquels on envoie actuellement des copies du bill pour leur demander leur opinion sur ce projet de loi, le Comité recommande que rien ne soit fait durant la présente session relativement au bill.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (*a*) et (*h*) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

Mardi, 9 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Ethel Foster, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Franklin Foster, autrefois de ladite cité, manufacturier, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (D6), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Eileen Johnston".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (E6), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Ellen Taunton Love".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (F6), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Watters".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. White (Pembroke) présente au Sénat un bill (G6), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Wilhelmina Harrison".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Pardee présente au Sénat un bill (H6), intitulé: "Loi pour faire droit à William Frederick Hamilton Strangway".

Ledit bill est, sur division, lu une première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu les deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Beaubien attire l'attention du Sénat sur l'opportunité d'envoyer un train-exposition canadien en Grande-Bretagne, et demande quelle action le gouvernement entend exercer à cet égard.

Débat.

L'honorable M. Poirier, du Comité permanent des comptes rendus des débats présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 16 juin 1925.

Le Comité permanent des comptes rendus des débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport:

Le Comité recommande que MM. Thomas Blacklock et J. A. Fortier continuent à faire partie, pour la prochaine session, du personnel des comptes rendus du Sénat, aux conditions fixées dans le rapport du Comité des comptes rendus des débats du 3 juin 1913 et de plus que les appointements de M. Fortier soient portés à $20.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

P. POIRIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Poirier, du Comité permanent des comptes rendus des débats, présente le troisième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 16 juin 1925.

Le Comité permanent des comptes rendus des débats a l'honneur de présenter son troisième rapport:

Le comité a, en conformité avec l'ordre de référence du 12 mai 1925, examiné la communication en date du 7 mai 1925, envoyée au greffier du Sénat par le rédacteur des débats et chef du bureau des sténographes recommandant d'augmenter les émoluments versés à M. Thomas Bengough, sténographe suppléant.

Le comité recommande de payer à M. Thomas Bengough un salaire mensuel au taux de trois mille dollars ($3,000) par année, à partir du commencement de la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

P. POIRIER,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion que le bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*", soit lu une deuxième fois maintenant, et

Après débat,

L'honorable M. Foster (Alma) propose en amendement que le mot "maintenant" soit biffé et remplacé par les suivants "d'hui en six mois".

Après débat,

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, il est

Ordonné que la suite du débat sur ledit bill soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante-deuxième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de Walter Lewis Hawkins, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante-troisième rapport du Comité permanent des divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Frederick Hamilton Strangway, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (4), intitulé: "Loi concernant le divorce".

Après débat,

Le Sénat se divise et les noms étant appelés, ils se répartissent comme suit:—

CONTENTS:
Les honorables messieurs

Barnard, Black, Blain, Calder, Crowe, Curry, Daniel, Fisher, Foster, Foster (Sir George), Gillis, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Haydon, Laird, Lougheed (Sir James), McCoig, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Planta, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Tanner, Taylor, Todd, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby—43.

NON-CONTENTS:
Les honorables messieurs

Aylesworth (Sir Allen), Béique, Belcourt, Blondin, Bourque, Chapais, Dandurand, Dessaulles, Lavergne, Macdonell, Montplaisir, Tessier, Thibaudeau, Turgeon—14.

Elle est résolue dans l'affirmative.
Ledit bill est alors lu une deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit étudié en comité général demain.

A six heures, l'honorable président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. McMeans, du comité spécial sur le bill (3), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Responsabilité de l'imprimeur)", présente le premier rapport de ce comité.
Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 16 juin 1925.

Le comité spécial auquel a été envoyé le bill (No 3 de la Chambre des Communes) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Responsabilité de l'imprimeur)", a l'honneur de présenter son premier rapport:—
Le comité recommande que l'on demande l'opinion du département de la Justice sur le droit du Parlement d'édicter la législation proposée et que, dans l'intervalle, l'étude du bill soit suspendue.
Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Turgeon.

Après débat, il est

Résolu que, de l'avis de cette Chambre, ii est inopportun d'apporter des modifications à la Constitution du Canada telle qu'établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et ses amendements, ainsi que l'énonce le Discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session du parlement, à moins que les provinces, que ces modifications affecteraient n'y donnent leur unanime consentement exprimé par leurs Législatures respectives.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (160), intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le septième rapport du Comité de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le huitième rapport du Comité de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le neuvième rapport du Comité de régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante-quatrième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Jessie Irene Yates, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante-cinquième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Wilfred Clarence Byron, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante-sixième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Ann Tattersall, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (X5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella May Stacey", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Y5), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Harriett MacKey", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (Z5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Fox", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (A6), intitulé: "Loi pour faire droit à James Jackson", est, sur division, lu une deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 16 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'acquiesce pas à leur amendement au Bill No 117, Loi modifiant la Loi des fruits, pour les raisons suivantes:—

Parce que (*a*) il réfère à une association par un titre défectueux;

(*b*) La tenue de consultations avec une association dont les membres sont recrutés dans toutes les parties du Canada peut souvent être difficile et même impossible;

(*c*) Le simple fait de consulter un corps de ce genre n'entraînerait pas de résultat efficace et semble être inutile.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:—

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Sur motion, il est

Ordonné que le Sénat n'insiste pas sur l'amendement audit bill que la Chambre des Communes n'a pas approuvé et qu'un message en conséquence soit envoyé à cette Chambre.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné qu'à partir d'aujourd'hui, les articles 23f, 24 (*a*), (*b*), (*d*), (*e*) et (*h*), 63, 105a (2), 117, 119, 129, 130 et 131 des règlements soient suspendus jusqu'à la fin de la session.

Le Sénat s'ajourne.

No 41

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 17 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Bourque,
Boyer,
Bradbury,
Calder,
Casgrain,
Chapais,
Cloran,
Crowe,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Foster (sir George),
Gillis,
Girroir,
Gordon,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed (sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
Martin,
McCoig,
McCormick,
McHugh,
McLean,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Montplaisir,
Mulholland,
Pardee,
Planta,
Poirier,
Pope,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Schaffner,
Sharpe,
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Brockville),
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Béique, du Comité permanent des bills privés, auquel a été envoyé le bill (W4), intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Accounting and Tabulating Machine Corporation*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des bills privés, auquel a été envoyé le bill (20), intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Concrete Surfacing Machinery Company*", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 24.—Retrancher "la compagnie" et insérer "le breveté désigné dans le brevet mentionné au préambule".

Page 1, ligne 31.—Après "brevets", insérer "chapitre vingt-trois du Statut de 1923".

Dans le préambule

Page 1, ligne 3.—Retrancher "compagnie" et insérer "corporation".

Page 1, ligne 11.—Après "brevets", insérer "chapitre soixante-neuf des Statuts revisés du Canada, 1906".

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des bills privés, auquel a été envoyé le bill (W5), intitulé: "Loi concernant un brevet de la John E. Russell Company", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 22.—Retrancher "la compagnie" et insérer "le breveté désigné dans le brevet mentionné au préambule de la présente loi".

Ledit amendement est adopté.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des bills privés, auquel a été envoyé le bill (Z4), intitulé: "Loi concernant un brevet de la John E. Russell Company", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Paje 1, ligne 25.—Retrancher "la compagnie" et insérer "le breveté désigné dans le brevet mentionné au préambule de la présente loi".

Ledit amendement est adopté.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des bills privés, auquel a été envoyé le bill (38), intitulé: "Loi constituant en corporation les Chevaliers de l'Amérique du nord", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 23.—Remplacer "doit" par "peut".

Page 1, ligne 27.—Après "pouvoir", insérer "dans tout le Canada".

Page 2, ligne 41.—Disjoindre l'alinéa (*b*) du paragraphe (1) de l'article 5.

Page 3, ligne 1.—Disjoindre le paragraphe (3) de l'article 5.

Page 3, lignes 9, 10 et 11.—Retrancher "le président suprême, le vice-président suprême, le suprême trésorier, le suprême secrétaire et le" et insérer "un conseil exécutif composé du président suprême, du vice-président, du suprême trésorier, du suprême secrétaire-trésorier et du".

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des ordres permanents, présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 17 juin 1925.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:—

Le comité a examiné la requête suivante:—

William Johnston et autres d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *Detroit and Windsor Subway Company*. Le comité a constaté que les avis n'avaient pas été publiés durant tout le temps voulu, comme l'exige la règle 107.

Des raisons suffisantes ayant été données pour le délai et sur promesse de continuer la publication des avis, le comité recommande la suspension de la règle 107 relativement à cette requête.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Daniel présente au Sénat un Bill (I6), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Clarence Byron".
Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Lynch-Staunton présente au Sénat un bill (J6) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Detroit and Windsor Subway Company*".
Ledit bill est lu les première et deuxième fois et envoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Schaffner présente au Sénat un bill (K6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Irene Yates".
Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (L6), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Tattersall".
Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Haydon présente au Sénat un bill (M6), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Lewis Hawkins".
Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Gordon, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copies de toute correspondance se rapportant à la construction ou à l'obstruction du chemin de fer du Nipissing dans la province de Québec.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M4), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Thomas Pratchett", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P4), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel James Connor", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q4), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Toulouse", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R4), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Plue Jessop", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S4), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Hunter", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W3), intitulé: "Loi à l'effet de changer le nom de l'*Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada* en celui de l'*Union chrétienne de tempérance des femmes canadiennes*", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (6), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (147), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*", et sur la motion en amendement proposée par l'honorable M. Foster (Alma) que le mot "maintenant" soit biffé et remplacé par les suivants: "d'hui en six mois".

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit amendement est retiré.

Après plus ample débat, et la question étant de nouveau posée sur la motion principale, l'honorable M. Reid propose, en amendement, de biffer tous les mots à partir du mot "soit" et de les remplacer par ce qui suit:—

"Ne soit pas étudié plus longuement mais que l'étude en soit remise jusqu'au jour où le liquidateur de la Home Bank aura déposé son rapport final donnant le total des pertes subies par les déposants après répartition entre ceux-ci des sommes réalisées sur l'actif et où une liste complète des déposants indiquant le montant des pertes subies par chacun d'eux aura été préparée et soumise au Parlement".

A six heures, l'honorable président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Après plus ample débat.

L'honorable M. McLennan propose en amendement à l'amendement que tous les mots après les mots "liquidateur de la Home Bank aura déposé" soient biffés et remplaçés par ce qui suit:

"Un rapport indiquant les noms des déposants, leur status, le montant de leurs dépôts et toute autre information qui pourra être requise".

Après plus ample débat, et

Avec la permission du Sénat,

L'amendement à l'amendement est retiré ainsi que l'amendement à la motion principale.

La question étant de nouveau posée sur la motion principale, elle est

Résolue dans l'affirmative et ledit bill est lu une deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, l'honorable M. Dandurand propose la deuxième lecture du bill (160), intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du port de Québec".

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. L'Espérance, il est

Ordonné que la suite du débat sur ledit bill soit remise à demain.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la prise en considération du deuxième rapport du Comité permanent des comptes rendus des débats, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la prise en considération du troisième rapport du Comité permanent des comptes rendus des débats, il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (B6), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Lewis", est, sur division, lu les deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (C6), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Muriel Corelli", est, sur division, lu les deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le Bill (4), intitulé: "Loi concernant le divorce".

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du comité spécial auquel a été envoyé le bill (3), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Responsabilité de l'imprimeur)".

Ledit rapport est adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

MARDI, 16 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., prise devant le comité permanent des divorces, auquel ont été envoyées les requêtes sur lesquelles les bills suivants sont basés:—

Bill M4 (No 164) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Thomas Pratchett".

Bill P4 (No 173) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel James Connor".

Bill Q4 (No 175) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Toulouse".

Bill R4 (No 176) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Plue Jessop".

Bill S4 (No 177) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Hunter".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ce rapport soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne.

No 42

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 18 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Calder, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. McCoig, du comité permanent de l'agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le bill (109), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière, 1914", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la banque et du commerce auquel a été envoyé le bill (145), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Douanes", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès que le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 18. Retrancher les mots "sans qu'il soit possible de les recouvrer".

Page 1, lignes 21 et 22. Retrancher les mots "sans qu'il lui soit possible de la recouvrer", et, après "marchandises", ligne 21, insérer "cette confiscation devant être opérée sans faculté de recouvrement dans les cas de contraventions prévues à l'alinéa (*a*) du présent paragraphe".

Lesdits amendements sont adoptés, et

Ledit bill est lu la troisième fois tel qu'amendé.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial, chargé d'enquérir sur l'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité, et la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 18 juin 1925.

Le comité spécial chargé d'enquérir sur toutes les questions relevant des sujets suivants: L'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité, et l'emploi fait des prêts consentis sur ces fonds; la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le Département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et leur revente par les différentes organisations de vétérans, a l'honneur de faire son troisième rapport comme suit:

(1) Le montant au crédit du Fonds de cantines semble être de $2,300,000 à $2,350,000.

(2) Votre comité a constaté qu'en vertu du décret du Conseil C.P. 2378 du 5 juillet 1921, une somme de $50,000 a été payée au Conseil central (Dominion Command) de l'Association des vétérans de la grande guerre en quatre versements, à savoir:—

Lors de l'adoption du décret du Conseil..	$20,000
1er août 1921..	10,000
1er septembre 1921..	10,000
1er octobre 1921..	10,000

Le décret du Conseil, C.P. 3887, du 12 octobre 1921, autorisait le paiement d'une somme de $120.000 au Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre et à vingt autres organisations de vétérans.

Sur cette somme, le Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre a touché les montants suivants: —

17 octobre 1921..	$10,000
1er novembre 1921..	60,000
13 décembre 1921..	10,000

(3) D'après le décret du Conseil, C.P. 2378, cet argent semble avoir été prêté à l'Association des vétérans de la grande guerre à même le Fonds de cantines pour permettre à cette organisation d'étendre son champ d'action et de rendre de plus grands services.

Les fidéi-commis devaient surveiller la façon dont cet argent était dépensé et obliger l'Association à fournir les factures et autres papiers qu'ils jugeraient nécessaires.

(4) Le décret du Conseil, C.P. 3887, du 12 octobre 1921, mentionnait entre autres choses qu'il était à craindre qu'il y eût beaucoup de chômage; qu'il y avait lieu en conséquence de prendre à ce sujet des mesures immédiates et qu'un octroi prélevé sur le Fonds pourrait aider à faire face à la situation pour les vétérans. Les fidéi-commis étaient chargés de surveiller toutes les dépenses et d'exiger la production de reçus.

(5) On n'a pu obtenir en détail la façon dont les autres organisations avaient employé cet argent. D'après les témoignages entendus par le comité, il semble cependant que ces organisations ont sincèrement essayé d'employer cet argent à secourir les sans-travail. Ces organisations paraissent avoir tenu des comptes séparés et ont dans certains cas fourni des reçus.

(6) Quant à la façon dont l'Association des vétérans de la grande guerre a employé cet argent, représentant, tel que mentionné plus haut, un total de $130,000, il semble que le plein montant ait été versé aux fonds généraux du Conseil central de l'Association et qu'il aît été dépensé entièrement entre le 1er juillet 1921 et le 31 août 1922. Cet argent paraît avoir été employé par le Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre pour ses besoins généraux en paiement des comptes et services suivants:—

Le "Vétéran" Limitée..	$46,000 00
Salaires..	36,653 29
Frais de déplacement..	15,885 66
Prêts aux Bureaux provinciaux..	11,200 00
Timbres, télégrammes et téléphones..	5,241 79
Honoraires à R. B. Maxwell..	3,000 00
Frais du Congrès..	2,470 74
Frais généraux..	2,161 87

et autres dépenses de même nature.

Aucune partie de ladite somme de $130,000 ne semble avoir été employée à venir en aide aux vétérans sans-travail et à leurs dépendants.

(7) En plus de la somme de $46,000 versée au "Vétéran", tel que spécifié ci-dessus sous la rubrique "Publicité et propagande", une autre somme de $6,045.95 a été payée à cette publication sous le titre de "Salaires", "Loyers", etc.

(8) On peut ajouter en passant que, d'une certaine date en 1921 au 31 janvier 1925, les différents départements du Gouvernement ont payé au "Vétéran" en annonces et souscriptions la somme de $10,451.81.

Conclusions

(1) Que l'argent du Fonds de cantines appartient à tous les vétérans de l'armée expéditionnaire canadienne et que, d'une façon générale, l'usage qu'on en a fait, en tout ou en partie aurait dû bénéficier directement à tous les vétérans.

(2) On ne devrait pas trouver beaucoup à redire si, au lieu de cela, on consacrait une partie de cet argent à venir en aide à certains vétérans de l'armée expéditionnaire canadienne et à leurs dépendants, qui sont sans travail ou dans le besoin, à la condition que ces cas-là ne relèvent pas exclusivement des agences que le Gouvernement maintient à ses frais.

(3) Votre comité ne peut pas croire qu'en accordant aux organisations de vétérans de tels octrois d'argent prélevés sur ce Fonds, le Gouvernement eût l'intention et approuvait que cet argent fût dépensé uniquement pour ces organisations elles-mêmes en paiement de salaires aux officiers de leurs quartiers-généraux, propagande, honoraires et autres. Si telle a été l'intention du Gouvernement et s'il a approuvé cette dépense, votre comité est d'opinion que de tels octrois n'auraient pas dû être prélevés sur ce Fonds.

Recommandation

(1) Votre comité recommande que la totalité de ce Fonds soit employée conformément aux dispositions du Bill No 32, tel que modifié par le rapport du comité spécial du Sénat auquel le bill a été envoyé, à l'exception du remboursement à la Caisse d'invalidité de la somme de $15,000 au sujet de laquelle une mention spéciale figure dans le rapport du comité sur la Caisse d'invalidité.

Le tout respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial, chargé d'enquérir sur l'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité et la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 18 juin 1925

Le comité spécial chargé d'enquérir sur toutes les questions relevant des sujets suivants: L'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité, et l'emploi fait des prêts consentis sur ces fonds; la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et leur revente par les différentes organisations de vétérans, a l'honneur de faire son quatrième rapport comme suit:

(1) Une certaine somme d'argent souscrite par feu James Carruthers, de Montréal, pour l'achat de mitrailleuses pour l'armée expéditionnaire canadienne a été l'origine de la Caisse d'invalidité. On s'aperçut par la suite, que c'était au Gouvernement à fournir toutes les mitrailleuses et que, de fait, il fournissait

toutes celles qu'il pouvait se procurer. On décida alors, avec le consentement de M. Carruthers d'appliquer cette souscription à d'autres fins et d'en augmenter le montant par une souscription publique.

La Caisse d'invalidité se chiffre aujourd'hui à environ $116,945.22.

(2) M. E. H. Scammell, assistant sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, a été nommé et est encore fidéi-commis de ce fonds.

(3) Les buts proposés par la création de ce fonds ont été exposés dans une série de lettres échangées entre différents membres et fonctionnaires du Gouvernement, souscripteurs et autres personnes et dans une série d'entrevues données à la presse, et le comité soumet que ces buts tels qu'exposés dans ces lettres et entrevues constituent la fiducie. Ils peuvent se résumer comme suit:

(*a*) Pour ajouter à la pension ou compensation accordée par le Gouvernement lorsqu'elle est insuffisante à l'entretien de personnes à charge.

(*b*) Pour rééduquer ceux qui ne peuvent plus se livrer à leur ancienne occupation et pour ajouter à leur salaire durant la période d'apprentissage.

(*c*) Pour aider ceux qui souffrent d'invalidité totale, soit en construisant et en assurant l'entretien d'asiles pour les soldats ou de la manière qui pourra être déterminée par la suite.

(*d*) En général, pour prendre les mesures qui seront jugées nécessaires ou désirables pour permettre au peuple canadien de faire son devoir envers les hommes qui ont souffert pour la défense de nos libertés nationales.

(*e*) Pour faire aux vétérans, sous l'autorité du Département, des prêts à courte échéance pour apprentissage ou traitement, lorsque de tels prêts pourront leur aider à faire face à un cas d'urgence temporaire.

(*f*) Pour octroyer de petits montants à des anciens membres de l'armée expéditionnaire qui en ont besoin pour traverser une passe difficile ou faire face à un cas d'urgence temporaire.

(*g*) Pour faire de petits prêts ou accorder, sous l'autorité du Département, de petits secours d'argent aux dépendants de vétérans dans des cas spéciaux de dénûment.

(*h*) Pour accorder de petits secours d'argent dans des cas spéciaux de dénûment lorsqu'il est reconnu que le chiffre de la pension n'est pas suffisant.

(*i*) Pour prêter en cas de besoin urgent de petites sommes d'argent et acheter des articles de première nécessité pour la famille, par l'intermédiaire de personnes se consacrant aux œuvres sociales, sous la direction du service de rééducation et du service médical.

(*j*) Pour défrayer les dépenses de voyage d'un emprunteur afin de lui permettre de se rendre dans une autre place où il est certain de trouver de l'emploi.

(*k*) Pour faire face à des cas d'urgence par suite de maladie dans la famille, lorsqu'il faut acheter immédiatement des médicaments; des avances d'argent de ce genre ont été consenties aux pensionnaires invalides comme à leurs dépendants.

(*l*) Pour aider à payer des taxes dues sur immeubles (habitations) lorsque le requérant ne possède pas une somme suffisante pour faire ce paiement.

(*m*) Pour faire face à d'autres cas d'urgence d'un caractère domestique lorsqu'il faut absolument faire un petit déboursé pour éviter des privations aux dépendants des vétérans.

(4) En vertu du décret du Conseil, C.P. 1565, du 14 août 1923, une somme de $5,000 a été prise sur ce fonds pour être prêtée au Conseil central de l'Association de vétérans de la grande guerre.

(5) Le décret du Conseil semble indiquer que cette somme a été prêtée à l'Association pour lui aider à défrayer les dépenses encourues pour exposer, devant les Commissaires du Bureau des pensions et le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, les causes réclamant une enquête. Ce prêt a été remboursé par le vote No 543 des crédits de 1923-24.

Le décret du Conseil mentionné plus haut, dit ce qui suit: "Le travail accompli jusqu'ici par l'Association sera confié désormais aux aviseurs officiels des soldats, qui vont être nommés conformément à l'amendement à la Loi du Département du Rétablissement des soldats dans la vie civile adopté à la dernière session du Parlement."

(6) On remarque que le Gouvernement a fait les paiements suivants en rapport avec l'enquête de la Commission royale (enquête Ralston):—

(*a*) A M. C. G. MacNeil, pour frais de déplacement, du 19 décembre 1922 au 5 mai 1923, $1,757.58.

(*b*) Au Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre entre les mêmes dates et pour la même enquête, $5,411.15.

(*c*) A M. Bowler, avocat de Winnipeg, pour services légaux et autres dans la même affaire, entre les mois d'août et novembre 1922, $4,575.04.

A cela, il faut ajouter les frais de transport payés par le Gouvernement, le paiement de tous les témoins qui ont comparu devant la Commission et les dépenses des organisations locales de vétérans en rapport avec cette enquête.

(7) L'Alliance des vétérans du Dominion est une fédération des anciennes organisations enregistrées de vétérans canadiens. Le Conseil d'administration se compose de deux représentants de chacune de ces associations. Le président de l'Alliance des vétérans du Dominion est le major F. G. Taylor, de Portage la Prairie et le secrétaire M. C. G. MacNeil, d'Ottawa. M. MacNeil est le président du comité législatif de l'Alliance des vétérans du Dominion et est aussi le secrétaire-trésorier du Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre.

(8) Un ordre du Conseil, C.P. 1596, du 16 septembre 1924, a autorisé les fidéi-commis de ce fonds à consentir à l'Alliance des vétérans du Dominion un prêt de $15,000 pour permettre à cette organisation de continuer son œuvre. D'après le texte même du décret du Conseil, cette somme devait être remboursée à la Caisse d'invalidité de la façon suivante: "soit qu'une certaine somme soit appropriée par le Parlement au bénéfice de l'Alliance soit qu'elle lui soit allouée par la Caisse d'invalidité."

(9) Relativement à la répartition du prêt de $15,000 couvert par le décret du Conseil, 1596, $5,000 ont été versés par M. Scammell, le fidéi-commis, à M. MacNeil, le secrétaire du Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre de la manière suivante:—

Deux chèques de $1,000 chacun.
Un chèque de $3,000.

lesdits versements ayant été faits entre les 10ème et 20ème jours de juin 1924, ces deux jours-là inclusivement, et antérieurement à la date du décret du Conseil, 1596, du 16 septembre 1924.

(10) Quant au reste du prêt, c'est-à-dire $10,000, il a été réparti de la façon suivante:—

Un chèque sur ce fonds au montant de $5,000, signé par M. Scammell, le fidéi-commis, et payable à l'Alliance des vétérans du Dominion a été inclus dans une lettre, en date du 2 octobre 1924, envoyée à M. C. G. MacNeil, le président de l'Alliance des vétérans du Dominion et un deuxième, aussi au montant de $5,000 sur le même fonds, signé par M. Scammell, le fidéi-commis et payable à l'Alliance des vétérans du Dominion, a été inclus dans une lettre en date du 7 janvier 1925, envoyée à M. C. G. MacNeil, le secrétaire de l'Alliance des vétérans du Dominion. M. Scammell a demandé un état détaillé de l'emploi qui avait été fait de cet argent.

(11) Il faut noter que les premiers $5,000 payés en vertu du décret du Conseil, C.P. 1596, du 16 septembre 1924, ont été versés antérieurement à la date du

décret du Conseil et que les chèques ont été faits au nom du Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre. M. Scammell donne comme explication, qu'il a reçu du ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile des instructions de rédiger les chèques de cette façon. Il dit de plus, que lorsqu'il apprit que M. MacNeil avait fait une demande pour un nouvel emprunt de $10,000 et qu'un décret du Conseil, couvrant la totalité de l'emprunt, allait être signé, il prévint son ministre qu'il avait des raisons de croire que les autres organisations de vétérans, ayant entendu parler des deux premiers prêts de $5,000 chacun consentis à l'Alliance des vétérans du Dominion, étaient sur le point de s'adresser au ministre pour obtenir de semblables prêts ou octrois. Il suggéra à son ministre que cette somme de $10,000 ne devrait pas être avancée au Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre mais à l'Alliance des vétérans du Dominion qui était une organisation représentant toutes les associations de vétérans et qu'en agissant ainsi, le ministre serait en mesure de refuser un prêt à toute organisation individuelle de vétérans qui en ferait la demande. Le ministre se rendit à cette suggestion et le décret du Conseil fut rédigé dans ce sens.

(12) Lorsque M. MacNeil reçut le premier chèque de $5,000 (sur les $10,000 qui restaient en vertu du décret du Conseil), fait au nom de l'Alliance des vétérans du Dominion, il alla trouver M. Scammell et lui demanda de changer la rédaction du chèque et de le faire au nom du Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre. M. Scammell s'y refusa en s'appuyant pour cela sur la façon dont était rédigé le décret du Conseil. M. MacNeil endossa alors le chèque pour l'Alliance des vétérans du Dominion et le déposa au crédit du Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre. Il fit de même pour le deuxième chèque de $5,000 (sur les $10,000 qui restaient en vertu du décret du Conseil).

(13) Les témoignages des représentants des autres organisations de vétérans ne laissent aucun doute sur le fait que le devoir de M. MacNeil dans ce cas était d'envoyer ces chèques au trésorier de l'Alliance des vétérans du Dominion, le capitaine H. A. Jones, de Winnipeg ou d'en aviser les membres du comité exécutif de l'Alliance des vétérans du Dominion et d'attendre la décision de ce comité quant à la façon de disposer de ces chèques.

(14) M. Scammell a déclaré dans son témoignage, que si M. MacNeil s'était mis en communication avec les officiers de l'Alliance des vétérans du Dominion et avait reçu la permission d'agir comme il l'a fait, il, M. Scammell, aurait trouvé l'affaire très régulière. M. MacNeil a admis dans son témoignage qu'il n'avait consulté aucun des officiers de l'Alliance des vétérans du Dominion pour savoir ce qu'il devait faire, qu'il ne les avait pas avisés de ce qu'il avait fait et que, d'après ce qu'a pu constater le comité, cette transaction n'est venue aux oreilles des officiers de l'Alliance des vétérans du Dominion que lorsque cette question a été discutée à la Chambre des Communes au mois de mars dernier. Après avoir pris connaissance des faits, le président de l'Alliance des vétérans du Dominion écrivit, en date du 17 avril 1925, une lettre circulaire aux sociétés composant cette organisation pour les mettre au courant des faits; dans cette lettre, le président ajoutait qu'il désapprouvait entièrement la façon d'agir de M. MacNeil et demandait à ces sociétés de rappeler, à cause de ces transactions, leurs représentants auprès de l'Alliance des vétérans du Dominion, ce qui revenait à demander la dissolution de cette Alliance.

Conclusions

(1) Votre comité est d'opinion que la conversion par M. C. G. MacNeil à l'usage du Conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre des chèques mentionnés dans le paragraphe 12 et faits au nom de l'Alliance des vété-

rans du Dominion, ne rencontrait pas du tout le but que se proposaient le ministre et le sous-ministre du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, qu'elle était contraire aux arrêtés du décret du Conseil, 1596, du 16 septembre 1924, et qu'elle constituait un abus de confiance de la part de M. C. G. MacNeil en sa qualité d'officier de l'Alliance des vétérans du Dominion.

Recommandations

(1) Qu'une somme de $15,000 soit prélevée sur le Fonds de cantines pour être remboursée à la Caisse d'invalidité.

Respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial, chargé d'enquérir sur l'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité et la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 18 juin 1925.

Le comité spécial chargé d'enquérir sur toutes les questions relevant des sujets suivants: L'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité, et l'emploi fait des prêts consentis sur ces fonds; la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et leur revente par les différentes organisations de vétérans, a l'honneur de faire son cinquième rapport comme suit:

1. Dans les ateliers placés sous la direction du département du Rétablissement, des soldats dans la vie civile, on fait fabriquer par les vétérans invalides des coquelicots destinés à être vendus et distribués le jour anniversaire de l'Armistice et à toute autre date que peuvent fixer pour certaines localités les organisations de vétérans et les comités qui s'en occupent.

2. Le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile est prêt à vendre ces coquelicots au même prix et aux mêmes conditions à toute organisation de vétérans ou à toute personne qui en fait la demande.

3. Les organisations de vétérans et autres semblent être sous l'impression que l'Association des vétérans de la grande guerre a conclu des arrangements avec le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile pour avoir le privilège exclusif d'acheter ces coquelicots du département et de les revendre.

4. Il semble que l'Association des vétérans de la grande guerre ait essayé de faire enregistrer et breveter le coquelicot en son nom et à son bénéfice. La résolution suivante parle par elle-même: "Proposé par le camarade Myers, secondé par le camarade Miller, que: Attendu que le coquelicot des Flandres immortalise le souvenir de nos morts glorieux grâce au magnifique poème du Colonel McRae et attendu que l'Association des vétérans de la grande guerre a décidé à sa convention annuelle de demander au gouvernement de lui accorder le monopole absolu du coquelicot au bénéfice de cette organisation, et attendu que cet emblème est tellement sacré pour nous qu'il ne devrait pas être commercialisé ou exploité dans un but quelconque, il est résolu en conséquence que nous, les membres du comité exécutif fédéral de l'Association des amputés de la grande guerre, représentant tous les amputés du Canada, protestent énergiquement auprès du gouvernement fédéral contre l'octroi d'un brevet ou droit d'auteur pour le coquelicot à toute personne ou à l'Association des vétérans de la grande

guerre et que des copies de cette résolution soient envoyées au club des femmes journalistes, au I.O.D.E., à la Croix rouge, à l'Association patriotique des femmes et aux députés de chaque province."

Adoptée.

5. Dans une lettre d'Ottawa, en date du 29 janvier 1924, pièce "J", adressée à. J. L. Melville, surveillant des ateliers Vet-Craft, du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à Ottawa, par M. MacNeil, secrétaire du bureau fédéral de l'Association des vétérans de la grande guerre, celui-ci énumère comme suit les conditions qui régiront la vente des coquelicots cette année-là:—

(1) "Votre département ne vendra pas de coquelicots à des organisations ou associations à un prix moindre que celui qui a été fait à l'Association des vétérans de la grande guerre, conseil central (Dominion Command)".

(2) "A moins d'entente préalable, le conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre aura seul le droit de vendre des coquelicots à toute organisation, ou section de l'association."

(3) "Il est entendu que le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile verra à ce que des institutions et hôpitaux, autres que la succursale Vet-Craft placée sous leur juridiction, ne fabriquent pas de coquelicots destinés à être vendus directement ou indirectement par eux au cours de la journée du coquelicot de 1924."

Le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile consentit alors à remplir la commande suivante de coquelicots:

250,000 petits coquelicots à $15.00 le mille.
50,000 grands coquelicots à $77.00 le mille.

Dans sa réponse, en date du 30 janvier 1924, M. Melville disait en partie ce qui suit:

"On croit qu'il serait bon d'ajouter au deuxième paragraphe de votre lettre, la clause conditionnelle suivante: Lorsque l'Association des vétérans de la grande guerre ne pourra pas en arriver à une entente satisfaisante au sujet de la vente de coquelicots à une organisation quelconque, le département, par l'intermédiaire de la succursale Vet-Craft, pourra essayer d'obtenir directement une commande mais à la condition que:—

"Les prix cotés ne soient pas inférieurs à ceux qui ont été fixés dans le contrat conclu avec l'Association des vétérans de la grande guerre et (b) avant d'en agir ainsi, la succursale Vet-Craft devra avertir l'Association des vétérans de la grande guerre de ses intentions à ce sujet."

6. Le "modus operandi" du conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre a été décrit comme suit par M. MacNeil:

"On se procurait des conseils provinciaux de cette organisation le nombre de coquelicots requis dans chaque district provincial, une commande générale était donnée au département du Rétablissement des soldats dans la vie civile par M. MacNeil et les coquelicots étaient envoyés par le département à ces conseils provinciaux. Prenons comme exemple une certaine catégorie de coquelicots; le conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre achetait les petits coquelicots du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile au prix de $15 le mille et les revendait $20 le mille aux conseils provinciaux. Il y avait d'autres catégories de coquelicots, des couronnes, etc., dont les prix variaient mais, pour toutes les catégories, le conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre majorait les prix sur toutes les commandes qui lui étaient adressées ou qui étaient faites par son intermédiaire."

7. Dans certaines villes, l'on forme des comités composés de représentants de toutes les organisations de vétérans et autre organisations similaires et affiliées pour faire vendre ces coquelicots en grandes quantités par des personnes qui prêtent gracieusement leurs services et au moyen du système de "tags"; ces

comités généraux achètent des conseils provinciaux de l'Association des vétérans de la grande guerre les coquelicots requis. Il semble que ce système ait été en vogue en 1922, 1923 et 1924.

8. Dans un état des recettes et dépenses soumis à votre comité par le conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre, on trouve du côté recettes un item intitulé: "Journées du coquelicot (état ci-joint), $25,148.15."

L'état en question contient le tableau suivant relatif à la vente des coquelicots:—

Année	Ventes	Coût	Profits bruts	Frais d'administion	Profits nets
1922..	$34,716 93	$23,487 53	$11,229 40	$ 5,222 47	$ 6,006 93
1923..	31,684 03	25,020 25	6,663 78	4,737 45	1,926 33
1924..	39,278 60	31,858 58	7,420 02	5,890 56	1,529 46
	$105,679 56	$80,366 36	$25,313 20	$15,850 48	$ 9,462 72

9. On a fini par savoir au cours de l'interrogatoire de M. MacNeil que l'item —frais d'administration—était un montant arbitraire pour lequel il ne pouvait produire aucune facture ni aucune liste spéciale de dépenses; ce montant ne représentait, d'après lui, que le prix des services rendus par lui-même et son personnel en rapport avec cette transaction. Voici un exemple—Un comité de la journée du coquelicot composé de représentants de toutes les organisations de vétérans ainsi que des organisations affiliées et similaires, fut formé dans la ville de Winnipeg. Après avoir complété tous les arrangements, le comité s'adressa au conseil provincial de l'Association des vétérans de la grande guerre au Manitoba pour obtenir une certaine quantité de coquelicots; ce conseil fournit les coquelicots demandés et fixa lui-même le prix que le comité de la journée du coquelicot de Winnipeg devait payer; ce prix qui figure dans le tableau ci-dessous est extrait de déclarations statutaires signées par cinq membres de ce comité et appuyées par des copies de comptes fournis par le conseil provincial du Manitoba, Association des vétérans de la grande guerre, au comité mixte de vétérans de la journée du coquelicot, de Winnipeg, Manitoba, en 1923 et 1924. Ci-dessous aussi une liste des prix fixés pour les coquelicots par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Département du Rétablissement des soldats dans la vie civile
Prix—1923

Petits coquelicots..	$13.00 le mille
Grands..	72.50 le mille
Couronnes de plantes vertes..	chacune
Gerbes (Cycas et coquelicots)..	chacune
Couronnes de coquelicots..	chacune

Voici maintenant les prix fixés par le conseil provincial du Manitoba de l'Association des vétérans de la grande guerre au comité de Winnipeg de la journée du coquelicot tels qu'ils figurent aux comptes présentés en 1923:

Quantité	Description	Prix	Montant
50,000	Petits coquelicots..	.05	$2,500 00
6,160	Grands..	.15	922 50
5	Couronnes de plantes vertes avec petits coquelicots..	2.25	11 25
35	Couronnes de coquelicots avec feuilles.. ..	2.50	87 50
			$3,521 25

Une analyse de l'état ci-dessus permet de se rendre compte que le prix fixé dans cet état pour les petits coquelicots était de $50 le mille et pour les grands de $150 le mille.

Voici d'un autre côté quels étaient les prix du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile en 1924.

Petits coquelicots..	$15.00 le mille
Grands coquelicots..	77.00 le mille
Couronnes de plantes vertes..	.90 chacune
Gerbes (Cycas et coquelicots)..	1.65 chacune
Couronnes de coquelicots..	1.80 chacune

Les prix ci-dessous sont ceux demandés au comité de Winnipeg de la journée du coquelicot par le conseil provincial du Manitoba, Association des vétérans de la grande guerre, et consignés dans le compte fourni en 1924.

Quantité	Description	Prix	Montant
60,000	Petits coquelicots..	.04	$2,400.00
6,000	Grands coquelicots..	.15	900.00
50	Couronnes de grands coquelicots..	2.75	137.50
			$3,437.50

Une analyse de l'état ci-dessus montre que les petits coquelicots ont été vendus au comité $40 le mille et les grands $150 le mille.

10. Une lettre circulaire adressée par M. MacNeil, secrétaire du conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre aux conseil provinciaux en date du 6 février 1924, contient le paragraphe suivant:

"En discutant les arrangements pour la campagne de 1924, le président du conseil central a décidé que ce conseil ne chercherait pas à faire de bénéfices. Bien que les quartiers généraux aient grandement besoin de fonds pour soutenir les entreprises dont bénéficient les vétérans, on a vivement critiqué le conseil central sous prétexte qu'il commercialisait la vente des coquelicots. Jusqu'ici le surplus de chacune des campagnes n'a pas été bien gros une fois toutes les dépenses payées. Malgré tout, ce conseil a décidé de laisser de côté toute question de gain et de se consacrer uniquement au but véritable de la campagne."

Le passage ci-dessous a été tiré des minutes d'une assemblée du Conseil central de l'Alliance des vétérans du Dominion, tenue à Ottawa le 5 novembre 1923:

"Campagne de la journée du coquelicot"

"Plusieurs délégués ont fait rapport au conseil que des plaintes avaient été reçues au sujet du monopole accordé à l'Association des vétérans de la grande guerre pour la distribution des coquelicots "vet-craft" le jour anniversaire de l'armistice. Les arrangements faits pour la campagne de la journée du coquelicot, telle que conduite par l'Association des vétérans de la grande guerre, ont été expliqués en détail par le camarade MacNeil. Il a déposé des statistiques montrant que le conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre n'avait retiré aucun profit de cette campagne vu que la plus grande partie des fonds obtenus de cette manière avaient été mis en commun pour fins de secours. Les surplus provenant du fonds de campagne et placés au crédit de l'Association des vétérans de la grande guerre ne dépassent certainement pas le montant requis pour couvrir les frais d'administration."

11. Les témoins représentant la Grande Armée des vétérans unis, les vétérans de terre et de mer, la Légion canadienne et l'Association des amputés qui ont été entendus par ce comité, ont tous été d'opinion qu'il ne devrait pas exister de monopole pour la vente des coquelicots, mais que le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile devrait fournir des coquelicots au même prix et aux mêmes conditions à tous ceux qui en font la demande. Que les intermédiaires dans cette transaction ne devraient retirer aucun bénéfice. Les bénéfices provenant de la vente et de la distribution des coquelicots, s'il y en a,

devraient être employés à secourir les vétérans et leurs dépendants dans les localités où ces coquelicots ont été vendus au public.

Votre comité conclut comme suit:

1. Qu'un privilège quasi exclusif pour la vente des coquelicots au Canada semble avoir été octroyé au conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre et à ses succursales, privilège qu'ont approuvé apparemment les autres organisations de vétérans persuadées qu'elles étaient que les seuls profits réalisés étaient ceux que retiraient les vendeurs dans les villes où ces coquelicots étaient offerts en vente au public; les organisations de vétérans étaient convaincues que l'Association des vétérans de la grande guerre détenait un privilège exclusif.

2. Qu'en 1922, 1923 et 1924, le conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre a réalisé un profit de $25,148.15 sur l'achat et la vente des coquelicots.

3. En 1923 et 1924, le conseil provincial du Manitoba a vendu les coquelicots au comité de Winnipeg beaucoup plus cher qu'il ne les avait achetés du conseil central de l'Association des vétérans de la grande guerre, ce qui lui a permis de réaliser ces années-là des profits représentant une moyenne de 28.17 pour cent.

4. Le port du coquelicot le jour anniversaire de l'armistice est devenu une coutume basée sur des considérations patriotiques et sentimentales. Cette fleur artificielle est portée en souvenir des morts et pour marquer l'anniversaire d'une grande date. Un joli poème dû à la plume d'un de nos soldats canadiens les plus éminents a lancé cette coutume et a donné à cette fleur une place spéciale dans le cœur et l'âme du peuple canadien.

Votre comité regrette que cette coutume et cette fleur aient été commercialisées par les transactions décrites ci-dessus.

Votre comité recommande:

1. De ne tolérer aucun privilège exclusif pour la vente des coquelicots fabriqués sous les auspices du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, mais que ces coquelicots soient fournis à des prix et des conditions égales pour tous.

2. Il faudra avoir bien soin de voir à ce que dans la distribution de ces coquelicots les intermédiaires ne retirent pas de bénéfices.

3. Qu'on ne fasse plus de la vente de ces coquelicots une affaire commerciale et que dans ce but on confie aux sections provinciales du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile le soin de distribuer ces coquelicots dans les différentes provinces..

Le tout respectueusement soumis,

N. A. BELCOURT,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Belcourt du comité spécial chargé d'étudier le bill (32), intitulé: "Loi concernant la distribution des Fonds de cantine", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès que le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:—

Page 2, lignes 2, 3 et 4. Retrancher "sauf la part de £5,000 faite par le Conseil de la Caisse des services-unis. 'Fonds britanniques' signifie cette part".

Page 2, lignes 9, 10, 11 et 12. Retrancher "Un Conseil central d'administration, composé de trois membres servant sans rémunération, doit être nommé par le Gouverneur en conseil pour une période de trois ans, et il est rééligible, et"

Page 2, ligne 14. Aux mots "doit être également" substituer "peut être".

Page 2, lignes 24 et 25. Retrancher "du Conseil central d'administration, et"

Page 2, ligne 37. Retrancher l'alinéa (*b*) de la clause 6.

Page 3, ligne 36. Retrancher la clause 7.

Page 3, lignes 44, 45 et 46. Retrancher "du Conseil central d'administration, et pour la gouverne et la direction".

Page 4, ligne 16. Retrancher "du Conseil central d'administration et".

Page 4, lignes 20 et 21. Retrancher "du Conseil central d'administration ou".

Page 4, ligne 47, et page 5, ligne 1. Retrancher "par le Conseil central d'administration".

Dans le préambule

Page 1, ligne 19. Retrancher tous les mots qui suivent "profits", jusqu'à "Canada" inclusivement, à la ligne 26.

Ordonné que lesdits amendements soient inscrits au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial chargé d'étudier le bill (70), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès que le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 16. Retrancher "ou était attribuable à ce service".

Page 2. Après l'article 2, insérer ce qui suit comme nouvelle clause "A":

Nouvelle clause "A"

"A. L'article treize de ladite loi, tel qu'édicté au chapitre soixante du Statut de 1924, est abrogé et remplacé par le suivant:

13. Aucune pension ne doit être accordée, à moins que demande n'en ait été faite:

(*a*) dans les trois ans à compter de la date du décès au sujet duquel la pension est réclamée, ou

(*b*) dans les trois ans à compter de la date à laquelle le requérant est tombé dans un état de dépendance, ou

(*c*) dans les sept ans à compter de la date à laquelle le requérant a été réformé ou libéré des forces, ou

(*d*) dans les trois ans à compter de la date de la fin de son traitement par le ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, lorsqu'il a été réformé ou libéré pour suivre immédiatement ce traitement ou lorsqu'il a commencé à suivre ce traitement dans les six mois qui ont suivi sa réforme ou sa libération, ou

(*e*) dans les trois ans à compter de la déclaration de la paix. Toutefois,

(i) s'il existe dans le dossier de guerre ou dans le dossier médical du membre des forces par qui ou au sujet de qui une pension est réclamée, une inscription établissant l'existence d'une blessure ou maladie qui a con-

tribué à l'invalidité au sujet de laquelle la pension est réclamée, cette inscription doit être considérée comme une demande, à la date de cette inscription, de la pension pour cette invalidité;

(ii) la disposition de l'alinéa (e) du présent article ne s'applique pas à un requérant d'une pension pour une personne à charge qui ne résidait pas au Canada à la date du décès du membre des forces et qui n'y a pas continuellement résidé".

Page 2, ligne 8. Disjoindre l'article 3.

Page 2, lignes 43 et 44. Retrancher "est attribuable au service militaire ou"

Page 3, ligne 1. Après "service" insérer "pendant la guerre".

Page 3, ligne 8. Après "militaire" insérer "pendant la guerre".

Page 3, ligne 17. Après "dispositions" insérer "de l'alinéa (b)".

Page 4, lignes 11 et 12. Retrancher "à compter de la date du paiement définitif".

Page 4, ligne 20. Disjoindre l'alinéa (c).

Page 4, ligne 33. Remplacer "du paragraphe suivant" par "des paragraphes suivants".

Page 4, ligne 42. Ajouter ce qui suit comme paragraphe (4):

"(4) Un membre des forces qui reçoit une pension à cause d'une invalidité, autre que l'amputation d'un bras ou d'une jambe, nécessitant l'emploi d'un appareil de prothèse, peut, à la discrétion de la Commission, toucher une allocation n'excédant pas cinquante-quatre dollars par année pour usure de vêtements, si la Commission est d'avis que l'emploi de cet appareil occasionne cette usure".

Page 5, lignes 5 à 9, les deux comprises. Remplacer la réserve par la suivante:

"De plus, la Commission peut maintenir les dits avantages, si elle est d'avis que le pensionnaire, à raison de circonstances échappant à son contrôle, ne peut continuer à contribuer à l'entretien de ses père et mère ou de ses père ou mère".

Page 5, ligne 10 à page 6, ligne 32. Disjoindre l'article 8.

Page 6, ligne 33 à ligne 43, les deux comprises. Disjoindre l'article 9.

Page 7, ligne 1 à la ligne 9. Disjoindre l'article 10

Page 8, ligne 23. Retrancher "n'était pas attribuable au service militaire ou".

Page 8, ligne 25. Retrancher "ou était le résultat de la mauvaise conduite".

Page 8, lignes 26 et 27 et ligne 35. En conséquence des amendements, retrancher les mots "trois, huit, neuf".

Page 9, ligne 10. Après l'article 17 insérer ce qui suit comme nouvelle clause "B":

Nouvelle clause "B"

"L'article neuf de ladite loi est amendé par l'adjonction du paragraphe suivant:

"(3) La Commission, représentée par un ou plusieurs de ses membres, peut, à discrétion, tenir des audiences dans toute partie du Canada afin d'entendre les témoignages ou les griefs au sujet des pensions."

Ordonné que lesdits amendements soient inscrits au feuilleton pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Belcourt, du comité spécial chargé d'enquérir sur l'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité et la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 18 juin 1925.

Le comité spécial chargé d'enquérir sur toutes les questions relevant des sujets suivants: l'administration du Fonds de cantine et de la Caisse d'invalidité, et l'emploi fait des prêts consentis sur ces fonds; la fabrication et la vente des coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et leur revente par les différentes organisations de vétérans, a l'honneur de faire son sixième rapport comme suit:

Votre comité soumet avec ce rapport les témoignages entendus et les pièces au dossier produites au cours de l'enquête.

Ordonné que ce rapport soit déposé sur la Table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (160), intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec".

A six heures, l'honorable président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Après débat,

Le Sénat se divise et les noms étant appelés, ils se répartissent comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),	Dandurand,	Legris,	Roche,
Beaubien,	Daniel,	L'Espérance,	Ross (Moose Jaw),
Béique,	David,	McCoig,	Taylor,
Belcourt,	Farrell,	McCormick,	Tessier,
Bénard,	Griesbach,	McHugh,	Thibaudeau,
Blondin,	Harmer,	Montplaisir,	Turgeon,
Calder,	Haydon,	Pardee,	Webster (Brockville),
Chapais,	King,	Planta,	Webster (Stadacona)—34.
	Lavergne,	Poirier,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Black,	Gillis,	Martin,	Schaffner,
Blain,	Gordon,	McLean,	Sharpe,
Crowe,	Green,	McMeans,	Smith,
Curry,	Laird,	Michener,	Tanner,
Donnelly,	Lougheed (sir James),	Mulholland,	Todd,
Fisher,	Lynch-Staunton,	Robertson,	White (Pembroke)—26.
Foster,		Ross (Middleton),	

Elle est résolue dans l'affirmative et ledit bill est lu une deuxième fois.

L'honorable M. Dandurand propose que ledit bill soit étudié en comité général demain.

En amendement l'honorable M. Turriff propose de biffer tous les mots après le mot "soit" et de les remplacer par les suivants "envoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres".

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans la négative.

La question étant de nouveau posée sur la motion principale, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité des comptes rendus des débats.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité des comptes rendus des débats.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (D6), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Eileen Johnston", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (E6), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Ellen Taunton Love", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (F6), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Watters", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (G6), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Wilhelmina Harrison", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cent quarante-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la requête d'Ethel Foster, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable M. Fisher présente au Sénat un bill (N6), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Foster".

Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon", est lu la deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit étudié de suite en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la deuxième fois.

L'honorable M. Dandurand propose que ledit bill soit étudié en comité général demain.

En amendement, l'honorable M. Ross (Middleton) propose de biffer tous les mots après le mot "soit" et de les remplacer par les suivants "envoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Dandurand, Lougheed, Pardee, White (Inkerman), Barnard, McMeans, Willoughby, Robinson, Béique, Belcourt et le proposeur".

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné en conséquence.

Le Sénat s'ajourne.

No 43

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 19 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Calder, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, Lavergne, Legris, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald. McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Schaffner, Sharpe, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, il est

Ordonné que la taxe parlementaire acquittée pour le bill (W3), intitulé: "Loi changeant le nom de l'"Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada' en celui d'"Union chrétienne de Tempérance des femmes canadiennes'" soit remise aux pétitionnaires, moins les frais d'impression.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (181), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill (210), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des chemins de fer nationaux entre Sunnybrae et Guysborough dans la province de la Nouvelle-Ecosse", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture demain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 28 mai 1925, pour la production de copie de toute la correspondance et de tous les documents et autres écrits relatifs à la nomination ou à la recommandation en vue de la nomination de Joseph McDonald, en 1924 ou 1925, au poste d'agent de l'Accise dans le district de Lingan ou de Glace-Bay, Nouvelle-Ecosse, et relatifs au refus du département des Douanes et de l'Accise de le nommer à ce poste.

(*Documents parlementaires, 1925, No 253*)

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain et qu'il y ait deux séances distinctes du Sénat, la première de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi et la deuxième séance commençant à 3 heures de l'après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (160), intitulé: "Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec".

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Belcourt fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité spécial sur l'administration des fonds de cantines et de la Caisse d'invalidité et la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, l'honorable M. Belcourt propose que les amendements faits par le comité spécial auquel a été envoyé le bill (32), intitulé: "Loi concernant la distribution des fonds de cantines", soient approuvés maintenant.

En amendement, l'honorable M Dandurand propose de retrancher les mots "approuvés maintenant" et de les remplacer par les suivants "étudiés en comité général".

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill et les amendements faits par le comité spécial auquel ledit bill a été envoyé.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article 1 est lu et adopté.

L'article 2 est lu et amendé comme suit:

Page 2, lignes 2, 3 et 4. Retrancher "sauf la part de £5,000 faite par le Conseil de la Caisse des services-unis. 'Fonds britanniques' signifie cette part."

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 3 est lu et amendé comme suit:

Page 2, lignes 9, 10, 11 et 12. Retrancher "Un Conseil central d'administration, composé de trois membres servant sans rémunération, doit être nommé par le Gouverneur en conseil pour une période de trois ans, et il est rééligible, et".

Page 2, ligne 14. Aux mots "doit être également" substituer "peut être".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 4 est lu et adopté.

L'article 5 est lu et amendé comme suit:

Page 2, lignes 24 et 25. Retrancher "du Conseil central d'administration, et".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 6 est amendé comme suit:

Page 2, ligne 37. Retrancher l'alinéa (*b*) de l'article 6 et le remplacer par le suivant:

"(*b*) La somme de $15,000 doit être versée à la Caisse d'invalidité en remboursement d'un prêt que les administrateurs de ladite Caisse ont fait à l'Alliance des vétérans du Dominion;"

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 7 est lu et disjoint du bill.

L'article 8 est lu et amendé comme suit:

Page 3, lignes 44, 45 et 46. Retrancher "du Conseil central d'administration, et pour la gouverne et la direction".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 9 est lu et amendé comme suit:

Page 4, ligne 16. Retrancher "du Conseil central d'administration et".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 10 est lu et amendé comme suit:

Page 4, lignes 20 et 21. Retrancher "du Conseil central d'administration ou".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 11 est lu et adopté.

L'article 12 est lu et amendé comme suit:

Page 4, ligne 47, et page 5, ligne 1. Retrancher "par le Conseil central d'administration".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

Le préambule est lu de nouveau et amendé comme suit:

Page 1, ligne 19. Retrancher tous les mots qui suivent "profits", jusqu'à "Canada" inclusivement, à la ligne 26.

Le préambule, tel qu'amendé, est alors adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont adoptés, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le quatrième rapport du comité spécial sur l'administration des fonds de cantines et de la Caisse d'invalidité et la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le cinquième rapport du comité spécial sur l'administration des fonds de cantines et de la Caisse d'invalidité et la fabrication et la vente de coquelicots en papier par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Ledit rapport est adopté.

A six heures, l'honorable président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, et sur motion de l'honorable M. Belcourt, il est

Ordonné que les amendements faits par le comité spécial auquel a été envoyé le bill (70), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", soient étudiés en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill et les amendements faits à ce bill.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article 1 est lu et amendé comme suit:

Page 1, ligne 16. Retrancher "ou était attribuable à ce service".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 2 est lu et adopté.

Page 2. Après l'article 2, insérer ce qui suit comme nouvelle clause "A".

Nouvelle clause "A"

"A. L'article treize de ladite loi, tel qu'édicté au chapitre soixante du Statut de 1924, est abrogé et remplacé par le suivant:

13. Aucune pension ne doit être accordée, à moins que demande n'en ait été faite:

(*a*) dans les trois ans à compter de la date du décès au sujet duquel la pension est réclamée, ou

(*b*) dans les trois ans à compter de la date à laquelle le requérant est tombé dans un état de dépendance, ou

(*c*) dans les sept ans à compter de la date à laquelle le requérant a été réformé ou libéré des forces, ou

(*d*) dans les trois ans à compter de la date de la fin de son traitement par le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, lorsqu'il a été réformé ou libéré pour suivre immédiatement ce traitement ou lorsqu'il a commencé à suivre ce traitement dans les six mois qui ont suivi sa réforme ou sa libération, ou

(*e*) dans les trois ans à compter de la déclaration de la paix. Toutefois,

(i) s'il existe dans le dossier de guerre ou dans le dossier médical du membre des forces par qui ou au sujet de qui une pension est réclamée, une inscription établissant l'existence d'une blessure ou maladie qui a contribué à l'invalidité au sujet de laquelle la pension est réclamée, cette inscription doit être considérée comme une demande, à la date de cette inscription, de la pension pour cette invalidité;

(ii) la disposition de l'alinéa (*c*) du présent article ne s'applique pas à un requérant d'une pension pour une personne à charge qui ne résidait pas au Canada à la date du décès du membre des forces et qui n'y a pas continuellement résidé".

Ledit amendement est adopté.

L'article 3 est disjoint du bill.

L'article 4 est lu et amendé comme suit:

Page 2, lignes 43 et 44. Retrancher "est attribuable au service militaire ou"

Page 3, ligne 1. Après "service" insérer "pendant la guerre".

Page 3, ligne 8. Après "militaire" insérer "pendant la guerre".

Page 3, ligne 17. Après "dispositions" insérer "de l'alinéa (*b*)".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 5 est lu et amendé comme suit.

Page 4, lignes 11 et 12. Retrancher "à compter de la date du paiement définitif".

Page 4, ligne 20. Disjoindre l'alinéa (*c*).

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 6 est lu et amendé comme suit

Page 4, ligne 33. Remplacer "du paragraphe suivant" par "des paragraphes suivants".

Page 4, ligne 42. Ajouter ce qui suit comme paragraphe (4):

"(4) Un membre des forces qui reçoit une pension à cause d'une invalidité, autre que l'amputation d'un bras ou d'une jambe, nécessitant l'emploi d'un appareil de prothèse, peut, à la discrétion de la Commission, toucher une allocation n'excédant pas cinquante-quatre dollars par année pour usure de vêtements, si la Commission est d'avis que l'emploi de cet appareil occasionne cette usure".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

Page 5, lignes 5 à 9, les deux comprises. Remplacer la réserve par la suivante:

"De plus, la Commission peut maintenir lesdits avantages, si elle est d'avis que le pensionnaire, à raison de circonstances échappant à son contrôle, ne peut continuer à contribuer à l'entretien de ses père et mère ou de ses père ou mère".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 8 est lu et disjoint du bill.

L'article 9 est lu et disjoint du bill.

L'article 10 est lu et disjoint du bill.

Les articles 11, 12, 13, 14 et 15 sont lus et adoptés.

L'article 16 est lu et amendé comme suit:

Page 8, ligne 23. Retrancher "n'était pas attribuable au service militaire ou".

Page 8, ligne 25. Retrancher "ou était le résultat de la mauvaise conduite".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 17 est lu et amendé comme suit:

Page 8, lignes 26 et 27 et ligne 35. En conséquence des amendements, retrancher les mots "trois, huit, neuf".

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

Page 9, ligne 10. Après l'article 17 insérer ce qui suit comme nouvelle clause "B":

Nouvelle clause "B"

"L'article neuf de ladite loi est amendé par l'adjonction du paragraphe suivant:

"(3) La Commission, représentée par un ou plusieurs de ses membres, peut, à discrétion, tenir des audiences dans toute partie du Canada afin d'entendre les témoignages ou les griefs au sujet des pensions".

Ledit amendement est adopté.

L'article 18 est lu et adopté.

Les Annexes A et B sont lues et adoptées.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Donnelly fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur le bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*".

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.
Le préambule est lu et l'étude en est remise.
L'article 1 est lu et amendé comme suit:
Page 1, ligne 4. Remplacer "déposants" par "créanciers".
Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

L'article 2 est lu et remplacé par le suivant:

"2. A même le fonds du revenu consolidé peut être payé et appliqué un montant n'excédant pas trois millions de dollars, afin de payer, en vertu des dispositions de la présente loi, aux diverses personnes qui étaient créancières de la *Home Bank of Canada*, ci-après dénommée "la Banque", lorsque la banque a suspendu ses paiements, pour les deniers en dépôt ou en compte courant, les montants auxquels elles ont respectivement droit, tel que prévu ci-dessous; mais dans aucun cas un paiement ainsi effectué ne doit excéder trente-cinq pour cent de la réclamation des créanciers telle que réglée et approuvée par le tribunal dans les procédures en liquidation."

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.
L'article 3 est lu et amendé dans la version anglaise seulement.
L'article 4 est lu et amendé comme suit:
Après l'alinéa (*b*) de l'article 4, ajouter ce qui suit:

"(*c*) à une personne qui est ou a été directeur de la Banque, ou à sa succession, ou à une compagnie dans laquelle elle est ou a été actionnaire, ou à une firme dont elle est ou a été membre; ou

"(*d*) au gouvernement d'une province, ou à une cité, à une ville, à un comté, à une municipalité, à une paroisse, à une commission scolaire, à un établissement d'enseignement, à un district d'embellissement local, à un district téléphonique, ou à une autre corporation ou institution semblable; ou

"(*e*) à une corporation, à une association, à une société, à un club, à une société de bienfaisance ou de secours mutuel, à une corporation religieuse ou ecclésiastique, à une association ouvrière, ou à toute pareille société, organisation ou association, quelle qu'elle soit; ou

"(*f*) à un sénateur ou à un député à la Chambre des Communes du Canada.

"Le commissaire doit statuer sur toute question découlant du présent article, et sa décision est finale."

Ledit article, tel qu'amendé, est adopté.

A la suite de l'article 4, ajouter les nouvelles clauses A et B qui suivent:

Clause A

"(1) Les personnes ayant droit au paiement d'une aide en vertu de la présente loi seront celles des personnes créancières mentionnées aux articles deux et trois de la présente loi que le commissaire ci-après nommé trouvera spécialement en état de nécessité du fait de la suspension de la Banque.

"(2) Sur requête à lui adressée par toute personne dont la réclamation a été réglée et approuvée par le tribunal dans les procédures en liquidation, le président de la Cour de l'Echiquier du Canada ou le juge puîné de cette Cour, agissant personnellement et non pour cette cour, et ci-après dénommé "le commissaire", doit décider si le créancier a ou n'a pas droit de recevoir une aide pécuniaire d'après les dispositions de la présente loi et, s'il y a droit, quel en doit être le montant. La décision du commissaire est finale.

"(3) Pour les fins de cette décision, le commissaire peut prescrire le délai durant lequel devront être déposées les réclamations pour recevoir cette aide; il peut aussi prescrire les témoignages, par déclarations sous serment ou autres, qui doivent être fournies à l'appui des réclamations, ainsi que la procédure nécessaire ou requise et toutes autres formalités que l'espèce exige.

"(4) Aussi tôt que possible après l'expiration dudit délai, le commissaire devra, au besoin, préparer et expédier aux liquidateurs de la Banque une liste indiquant les noms des personnes jugées par le commissaire comme ayant droit à l'aide prévue à la présente loi, ainsi que le montant d'aide auquel chacune de ces personnes a droit."

Clause B

Afin de faciliter le prompt règlement de cette affaire et d'éviter les dépenses se rapportant à l'administration de la présente loi,

(*a*) Tout créancier ayant une réclamation approuvée d'un montant ne dépassant pas cinq cents dollars aura droit de recevoir trente-cinq pour cent de ce montant sans enquête du commissaire sur cette réclamation;

(*b*) Tout créancier manquant de prendre avantage de la présente loi dans un délai de douze mois à compter de la date de son adoption sera absolument exclu de tout bénéfice en découlant."

Ledit amendement est agréé.

Les articles 5, 6 et 7 sont successivement lus et adoptés.

Après l'article 7, ajouter ce qui suit comme nouvelle clause C.

Clause "C"

"Le ministre des Finances doit, chaque année, soumettre au Parlement, dans les quatorze jours qui en suivent l'ouverture, un état détaillé indiquant les noms et adresses de toutes les personnes qui ont reçu de l'aide en vertu de la présente loi, ainsi que le montant payé à chacune d'elles".

Ledit amendement, tel qu'amendé, est adopté.

Le préambule est lu de nouveau et amendé comme suit:

Remplacer le préambule par le suivant:

"Considérant que certains créanciers de la *Home Bank of Canada* ont, par voie de pétition adressée au Gouverneur en conseil, exposé qu'ils ont, du fait de la suspension de cette Banque, subi de graves pertes qu'ils peuvent difficilement supporter, et qu'ils ont demandé qu'une aide pécuniaire puisse leur être apportée pour les motifs de commisération et d'une prétendue responsabilité morale du Gouvernement du Canada quant aux causes de ces pertes; considérant que cette responsabilité n'est pas admise, mais qu'il est à propos de procurer une aide pécuniaire à certains desdits créanciers, ainsi que prévu à la présente loi: A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

Le préambule, tel qu'amendé, est adopté.

Le titre est lu de nouveau et amendé comme suit:

Remplacer "aux déposants" par "à certains créanciers".

Le titre tel qu'amendé, est adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Willoughby, fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour retourner le bill (145), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat sans autre modification.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 19 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Anita Allcock, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Edward Allcock, actuellement de ladite cité, peintre, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent quarante-neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 19 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent quarante-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de James Deverell, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louise Deverell, de ladite cité, le Comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité joint au présent rapport un projet de bill à l'effet de dissoudre ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent-cinquantième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 19 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent cinquantième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Ernest Colwell, de la ville d'Oakville, Ontario, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Effie Colwell, de ladite ville, l'avocat du requérant ayant demandé la permission de retirer la requête, le Comité recommande que cette demande soit accordée.

2. Le Comité recommande de plus, que, sur le montant de la taxe parlementaire acquittée sur présentation de la pétition, on rembourse à la défenderesse la somme de cent vingt-cinq dollars ($125.00) pour défrayer les dépenses encourues pour sa défense et que la balance de la taxe parlementaire soit remboursée au requérant moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Willoughby, du Comité permanent des divorces, présente son cent cinquante et unième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 19 juin 1925.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son cent cinquante et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen Mary Ricketts, de la ville de Tilsonburg, dans la province d'Ontario, demandant le remboursement des honoraires parlementaires acquittés lors de la présentation de sa requête en obtention d'un bill de divorce.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins la somme de $40.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (O6), intitulé: "Loi pour faire droit à James Deverell".

Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (P6), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Allcock".

Ledit bill est, sur division, lu les première, deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le Comité permanent des divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 44

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Samedi, 20 juin 1925

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Onze heures du matin.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Calder, Chapais, Cloran, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Green, Griesbach, Harmer, Haydon, King, Laird, L'Espérance, Lougheed (sir James), Lynch-Staunton, Macdonell, Martin, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLean, McLennan, McMeans, Michener, Montplaisir, Mulholland, Pardee, Planta, Poirier, Pope, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Sharpe, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

Prières.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été envoyé le bill (J6), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Detroit and Windsor Subway Company*" fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport comme suit:—

1. Votre comité a constaté que le préambule dudit bill n'a pas été prouvé de façon satisfaisante.

2. Votre comité en a décidé ainsi parce qu'il croit qu'il n'est pas dans l'intérêt public d'autoriser pour le moment la construction des tunnels projetés dans le bill.

Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable M. Lynch-Staunton, il est

Ordonné que les honoraires et droits payés sur le bill (J6), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Detroit and Windsor Subway Company*", soient remboursés moins les frais d'impression.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (181), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919", est lu une deuxième fois.

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général à la prochaine séance.

Le Sénat s'ajourne.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),	Donnelly,	Martin,	Ross (Moose Jaw),
Barnard,	Farrell,	McCoig,	Sharpe,
Beaubien,	Fisher,	McCormick,	Smith,
Béique,	Foster,	McDonald,	Tanner,
Belcourt,	Foster (sir George),	McHugh,	Taylor,
Bénard,	Gillis,	McLean,	Tessier,
Black,	Girroir,	McLennan,	Thibaudeau,
Blain,	Gordon,	McMeans,	Todd,
Blondin,	Green,	Michener,	Turgeon,
Bourque,	Griesbach,	Montplaisir,	Turriff,
Calder,	Harmer,	Mulholland,	Watson,
Chapais,	Haydon,	Pardee,	Webster (Brockville),
Cloran,	King,	Planta,	Webster (Stadacona),
Crowe,	Laird,	Poirier,	White (Inkerman),
Curry,	L'Espérance,	Pope,	White (Pembroke),
Dandurand,	Lougheed (sir James),	Reid,	Willoughby.
Daniel,	Lynch-Staunton,	Robertson,	
David,	Macdonell,	Robinson,	
Dessaulles,		Roche,	
		Ross (Middleton),	

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (205), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (206), intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (207), intitulé: "Loi rendant exécutoire un traité signé le 6 juin 1924 entre Sa Majesté, pour le Canada, et les Etats-Unis d'Amérique, en vue de la suppression des opérations de contrebande et pour d'autres fins", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un Bill (234), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Accise", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur le bill (181), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919."

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

L'article 3 est lu, et il est proposé de l'amender comme suit:

Page 2, ligne 6. Après "Parlement", insérer: "et aussi tout pareil trafic en circulation, à partir de tous endroits sur toutes lignes de chemin de fer à l'ouest de Fort-William jusqu'aux ports de la côte du Pacifique, par toutes voies ferrées actuellement ou désormais construites par toute compagnie soumise à la juridiction du Parlement".

Avec la permission du comité, ledit amendement est retiré.

Ledit article est alors adopté.

L'article 4 est lu, et il est proposé de l'amender comme suit:

Page 2, ligne 27. Après "loi", ajouter la réserve suivante:

"Toutefois, rien dans le présent article ou dans la présente loi ne doit affecter les litiges pendants entre le gouvernement du Manitoba et la Canadian Northern Railway Company surgissant du contrat passé entre ladite province et ladite Compagnie en date du 11 février 1901, confirmé par le chapitre 39 des statuts du Manitoba 1901, ainsi que par le chapitre 53 des statuts du Canada 1901, ni aucun droit ni aucune obligation des parties à ce contrat ou à l'une de ces parties, tel que ces droits et obligations sont expressément énoncés audit contrat et dans lesdits statuts.

Avec la permission du comité, ledit amendement est retiré.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour troisième lecture lundi prochain.

A l'appel de l'ordre du jour, pour la deuxième lecture du bill (210), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des Chemins de fer nationaux entre Sunnybrae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 45

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 22 juin 1925

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Belcourt,
Bénard,
Black,
Blain,
Blondin,
Cloran,
Crowe,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dessaulles,
Fisher,
Foster,
Gillis,
Girroir,
Griesbach,
Harmer,
Haydon,
King,
Laird,
Lougheed (sir James),
Macdonell,
McCormick,
McDonald,
McHugh,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Mulholland,
Poirier,
Pope,
Reid,
Robertson,
Robinson,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moose Jaw),
Sharpe,
Tanner,
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Turgeon,
Turriff,
Watson,
Webster (Stadacona),
White (Inkerman),
White (Pembroke),
Willoughby.

Prières.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la banque et du commerce, présente le rapport suivant:

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

Samedi, 20 juin 1925.

Le comité permanent de la banque et du commerce auquel a été envoyé le bill (K5), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Mutual Plan Company of Canada*" a, conformément à l'ordre de référence du 10 juin 1925, examiné ledit bill et a l'honneur d'en faire rapport maintenant comme suit:—

Par suite de l'approche de la date de la prorogation du Parlement et de la nécessité d'obtenir de plus amples renseignements sur le projet exposé dans le bill, le comité recommande qu'on n'en continue pas l'étude durant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

G. G. FOSTER,
Président.

Ledit rapport est alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour.

L'honorable M. Dandurand propose que le bill (181), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer" soit lu une troisième fois maintenant.

L'honorable M. McMeans propose en amendement de biffer tous les mots après le mot "soit", à la fin de la motion, et de les remplacer par les suivants: "pas lu une troisième fois maintenant, mais soit renvoyé en comité général avec instruction d'amender ledit bill en ajoutant à l'article 4 ce qui suit:

"Toutefois, rien dans le présent article ou dans la présente loi ne doit affecter les litiges pendants entre le gouvernement du Manitoba et la Canadian Northern Railway Company surgissant du contrat passé entre ladite province et ladite Compagnie en date du 11 février 1901, confirmé par le chapitre 39 des statuts du Manitoba 1901, ainsi que par le chapitre 53 des statuts du Canada 1901, ni aucun droit ni aucune obligation des parties à ce contrat ou à l'une de ces parties, tel que ces droits et obligations sont expressément énoncés audit contrat et dans lesdits statuts".

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est

Résolue dans la négative.

La question étant de nouveau posée sur la motion principale, elle est

Résolue dans l'affirmative, et

Ledit bill est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (210), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des chemins de fer nationaux entre Sunnybrae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse", est lu une deuxième fois, et

Envoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (205), intitulé: "Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec" est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (206), intitulé: "Loi modifiant la loi des prisons publiques et de réforme" est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (207), intitulé: "Loi rendant exécutoire un traité signé le 6 juin 1924 entre Sa Majesté pour le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, en vue de la suppression des opérations de contrebande et pour d'autres fins", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (234), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Accise", est lu la deuxième fois, et

Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 17 juin 1925 pour la production de:—

Copies de toute correspondance se rapportant à la construction ou à l'obstruction du chemin de fer du Nipissing dans la province de Québec.

(Documents parlementaires, 1925, 206a)

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à 11 heures demain matin.

Le Sénat s'ajourne.

No 46

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 23 juin 1925

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Onze heures du matin.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Bourque, Calder, Casgrain, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Griesbach, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), Laird, Lougheed (sir James), Macdonell, McCoig, McCormick, McDonald, McHugh, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Poirier, Pope, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Sharpe, Smith, Tanner, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

Le Sénat s'ajourne.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Calder, Casgrain, Chapais, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Griesbach, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), Laird, Lougheed (sir James), Macdonell, McCoig, McCormick, McHugh, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Poirier, Pope, Reid, Robertson, Robinson, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Sharpe, Smith, Tanner, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité spécial auquel a été envoyé le Bill (147), intitulé: "Loi modifiant le code criminel", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès que le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, lignes 24 à 30 inclusivement et page 2, lignes 1 à 19 inclusivement. Disjoindre la clause 4.

Page 2, ligne 33. Ajouter ce qui suit comme paragraphe (2) à la clause 5:

(2) Est amendé le paragraphe (6) dudit article par l'addition des alinéas (*d*) et (*e*) suivants

(*d*) à la distribution par lot de primes données en récompenses pour favoriser l'épargne par la ponctualité à faire des dépôts périodiques ou des dépôts hebdomadaires d'épargne dans toute banque d'épargne autorisée;

(*e*) aux obligations, aux débentures, aux actions-débentures ou aux autres valeurs remboursables par tirage de lots et rachetables avec intérêt et pourvoyant au paiement de primes lors du rachat ou autrement.

Page 2, ligne 43. Après "d'ivresse" insérer "ou sous l'influence de narcotiques".

Page 2, ligne 44. Après "automobile" insérer "ou à la garde ou la surveillance d'une voiture à moteur ou automobile, qu'elle soit en mouvement ou non".

Page 2, lignes 45 à 49 inclusivement, et page 3, lignes 1 à 3 inclusivement. Disjoindre la clause 7.

Page 3, lignes 20 à 36 inclusivement. Disjoindre le nouvel article 347 B.

Page 5, lignes 1 à 14 inclusivement. Disjoindre la clause 12.

Page 10, lignes 16 à 34 inclusivement. Disjoindre la clause 29.

Ordonné que lesdits amendements soient étudiés en comité général demain.

A six heures, l'honorable président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à 11 heures demain matin.

Le Sénat s'ajourne.

No 47

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 24 juin 1925

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Onze heures du matin.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Calder, Casgrain, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Donnelly, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Griesbach, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), Laird, Lougheed (sir James), Macdonell, McCoig, McHugh, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Pardee, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Sharpe, Smith, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. McMeans, du comité spécial sur le bill (3), intitulé: "Loi modifiant le code criminel (responsabilité de l'imprimeur)", présente le deuxième et dernier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

LUNDI, 22 juin 1925.

Le comité spécial auquel a été envoyé le bill (No 3 de la Chambre des Communes), intitulé: "Loi modifiant le code criminel (responsabilité de l'imprimeur)", a l'honneur de présenter son deuxième et dernier rapport comme suit:—

Le comité recommande que l'étude du bill soit discontinuée pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, présente le rapport suivant:

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

MARDI, 23 juin 1925.

Le comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été envoyé le bill (No 210 de la Chambre des Communes), intitulé: "Loi concernant la construction d'une ligne des chemins de fer nationaux entre Sunnybrae et Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse", a, conformément à l'ordre de référence du 22 juin 1925, examiné ledit bill et a maintenant l'honneur d'en faire rapport comme suit:—

1. Votre comité trouve que le préambule n'a pas été prouvé de façon satisfaisante.

2. Votre comité en est arrivé à cette conclusion pour la raison que l'adoption dudit bill ne serait pas dans l'intérêt public.

Le tout respectueusement soumis.

R. BLAIN,
Président.

L'honorable M. Blain propose que ledit rapport soit adopté.

En amendement, il est proposé par l'honorable M. Dandurand que ledit rapport ne soit pas adopté maintenant mais soit étudié en comité général.

La motion en amendement étant mise aux voix, le Sénat se divise et les noms étant appelés ils se répartissent comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Belcourt, Dandurand, Girroir, Haydon, McHugh, Ross (Moose Jaw), Thibaudeau, Turgeon, Watson—10.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Blain, Donnelly, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Gordon, Griesbach, Kemp (sir Edward), Laird, Lougheed (sir James), Macdonell, McMeans, Mulholland, Reid, Robertson, Sharpe, Smith, Todd, Webster (Brockville), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby—23.

Elle est résolue dans la négative.

La motion principale étant mise aux voix, elle est résolue dans l'affirmative par le vote contraire du précédent.

Ledit rapport est alors adopté.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, il est

Ordonné que les honoraires payés pour le bill (K5), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Mutual Plan Company of Canada*", soient remboursés aux avocats des promoteurs, moins les frais d'impression.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer terminal d'Essex", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W4), intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Accounting and Tabulating Machine Corporation*", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y4), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (20), intitulé: "Loi concernant un brevet de la *Concrete Surfacing Machinery Company*", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat sans y apporter d'autre amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (38), intitulé: "Loi constituant en corporation les Chevaliers de l'Amérique du Nord", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat sans y apporter d'autre amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R3), intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 7. Après l'article deux, ajouter l'article suivant:

"3. La *Calgary and Fernie Railway Company* devra, au plus tard le premier janvier 1926, exécuter et délivrer au ministre des Chemins de fer et Canaux un cautionnement bon et suffisant de vingt-cinq mille dollars ($25,000) approuvé par le ministre en question, et fait au nom du Roi pour le gouvernement du Canada, et portant comme condition l'achèvement complet de dix milles de ce chemin de fer dans les deux ans qui suivront l'adoption de la présente loi; mais si la Compagnie ne se conforme pas aux exigences du présent article, les pouvoirs de construction qui lui sont par les présentes conférés, cesseront et seront de nul effet."

Ordonné que ledit message soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération demain, à la première séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (11), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion Chartered Customs House Brokers Association*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu les première et deuxième fois, et

Envoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (238), intitulé: "Loi concernant des relations commerciales avec l'Australie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (113), intitulé: "Loi concernant les grains", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu les première et deuxième fois, et

Envoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs: Béique, Belcourt, Black, Boyer, Crowe, Dandurand, Foster (sir George), Gillis, King, Laird, McCoig, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Sharpe, Smith, Turriff, Watson et Willoughby.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:

MERCREDI, 24 juin 1925.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas aux amendements faits par le Sénat au bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*", et cela pour les raisons suivantes:—

1. Parce que lesdits amendements, qui comportent le changement du titre et l'addition d'un préambule aussi bien que d'articles nouveaux, sont étrangers au Bill adopté par les Communes le 10 juin 1925, car ce préambule affirme que des représentations ont été faites au gouverneur en conseil et que la responsabilité morale du gouvernement n'est pas admise; il définit aussi le principe par lequel une aide pécuniaire peut être accordée à un nombre limité de créanciers—exprimant ainsi au nom du Cabinet et de la Chambre des Communes des opinions que ni le gouvernement ni la Chambre des Communes n'ont autorisées.

2. Parce que l'article 2 du Bill, qui avait été adopté par la Chambre des Communes sur recommandation de la Couronne, et qui décrétait que la somme y indiquée fût votée pour payer aux déposants de la *Home Bank* telles proportions de leurs dépôts auxquels leurs droits respectifs seraient établis dans les procédures de liquidation, a été biffé et que des articles nouveaux lui ont été substitués et déterminent un autre mode de paiement basé sur un principe différent et fixant à une somme d'au plus trois millions de piastres le montant à payer; changeant de plus la proportion pour la distribution de ces deniers publics, et établissant des classes de personnes qui pourront être payées ou auxquelles on pourra refuser le paiement, conformément aux dispositions desdits nouveaux articles.

3. Parce que l'article "A" ajouté au Bill décrète la nomination d'un commissaire et l'organisation d'une procédure longue et coûteuse, entraînant ainsi une forte dépense que le Sénat n'a pas le droit d'imposer aux revenus publics, et qui ne pourrait être autorisée qu'après avoir été au préalable recommandée par le gouverneur général et votée par la Chambre des Communes en vertu des articles 53 et 54 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

4. Parce que l'article 7 dudit Bill tel qu'il a été adopté par la Chambre des Communes que "Le gouverneur en conseil peut lever par voie d'emprunt, temporaire ou autre, sur la forme de garantie et aux termes et conditions que le gouverneur en conseil peut approuver, la somme ou les sommes d'argent requises pour effectuer le paiement autorisé par la présente loi, et toute somme ainsi levée doit faire partie du fonds du revenu consolidé"; et la levée d'un emprunt imputable au fonds du revenu consolidé est le privilège unique et indubitable de la Chambre des Communes, le Sénat ne possédant aucun droit de le modifier, soit en l'augmentant ou en le diminuant.

5. Parce que le titre, le principe, la portée et l'économie dudit bill tel qu'il a été adopté par la Chambre des Communes, ont été complètement changés, et qu'un bill nouveau a été substitué par Leurs Honneurs; et la conduite du Sénat en l'espèce est contraire à la Constitution et contraire aux principes acceptés de procédure parlementaire britannique.

6. Parce que la Chambre des Communes, adhérant à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et au principe fondamental incorporé au règlement 78, ne peut pas abdiquer son droit inaliénable de commencer et de réglementer le vote de tous les crédits et aides accordés par le Parlement, et elle n'a jamais reconnu le droit du Sénat de porter modification à des Bills de crédit.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Dandurand propose—Que le Sénat, tout en proclamant de nouveau son droit de modifier les bills de crédit, tel que déterminé dans et par la résolution adoptée à l'unanimité par le Sénat au mois de mai 1918, déclare qu'il n'insiste pas sur ses amendements.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, la suite du débat est ajournée à plus tard.

Le Sénat s'ajourne.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messsieurs

Aylesworth	Fisher,	McCoig,	Smith,
(sir Allen),	Foster,	McHugh,	Tessier,
Beaubien,	Foster	McLennan,	Thibaudeau,
Belcourt,	(sir George),	McMeans,	Todd,
Bénard,	Gillis,	Michener,	Turgeon,
Black,	Girroir,	Mulholland,	Turriff,
Blain,	Gordon,	Pardee,	Watson,
Blondin,	Griesbach,	Poirier,	Webster
Calder,	Harmer,	Pope,	(Brockville),
Casgrain,	Haydon,	Prowse,	Webster
Cloran,	Kemp	Reid,	(Stadacona),
Crowe,	(sir Edward),	Robertson,	White
Dandurand,	Laird,	Robinson,	(Inkerman),
Daniel,	Lougheed	Ross (Middleton),	White
Dessaulles,	(sir James),	Ross (Moose Jaw),	(Pembroke),
Donnelly,	Macdonell,	Sharpe,	Willoughby.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la prise en considération du message de la Chambre des Communes, n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*".

Après débat, et

Ladite motion étant mise aux voix, le Sénat se divise et les noms étant appelés, ils se répartissent comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Belcourt,	Harmer,	McHugh,	Turgeon,
Dandurand,	Haydon,	Poirier,	Watson—11.
Dessaulles,	McCoig,	Ross (Moose Jaw),	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aylesworth	Fisher,	Lougheed	Reid,
(sir Allen),	Foster,	(sir James),	Robertson,
Beaubien,	Foster (sir George),	Macdonell,	Ross (Middleton),
Bénard,	Gillis,	McLennan,	Sharpe,
Black,	Girroir,	McMeans,	Smith,
Blain,	Gordon,	Michener,	Turriff,
Crowe,	Griesbach,	Mulholland,	Webster (Brockville),
Daniel,	Kemp (sir Edward),	Pope,	White (Inkerman),
Donnelly,	Laird,	Prowse,	White (Pembroke),
			Willoughby—35.

Elle est résolue dans la négative.

Le très honorable Sir George Foster propose

Que le Sénat insiste sur ses amendements audit bill pour les raisons suivantes: —

Qu'en agissant comme il l'a fait, le Sénat n'a pas modifié la directive du bill qui n'avait pas pour but de satisfaire une réclamation légale de la part des créanciers de la Home Bank, pas plus qu'une "réclamation morale en équité" qui auraient exigé le plein paiement de ces réclamations mais seulement de leur fournir un secours de commisération limité à 35 p. 100 des pertes qu'ils ont subies.

Et pour la raison aussi que le Sénat n'a pas, dans ses amendements, outrepassé son droit bien reconnu et bien établi relativement aux bills de crédits.

La motion étant mise aux voix, le Sénat se divise et les noms étant appelés, ils se répartissent comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	Lougheed (sir James),	Robertson,
Beaubien,	Foster,	Macdonell,	Ross (Middleton),
Bénard,	Foster (sir George),	McLennan,	Sharpe,
Black,	Gillis,	McMeans,	Smith,
Blain,	Girroir,	Michener,	Turriff,
Crowe,	Gordon,	Mulholland,	Webster (Brockville),
Daniel,	Griesbach,	Pope,	White (Inkerman),
Donnelly,	Kemp (sir Edward),	Prowse,	White (Pembroke),
	Laird,	Reid,	Willoughby—35.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Belcourt,	Harmer,	McHugh,	Turgeon,
Dandurand.	Haydon,	Poirier,	Watson—11.
Dessaulles,	McCoig,	Ross (Moose Jaw),	

Elle est résolue dans l'affirmative, et

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre pour informer cette Chambre que le Sénat insiste sur ses amendements audit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur le bill (147), intitulé: "Loi modifiant le code criminel" et sur les amendements faits audit bill par le comité spécial auquel il avait été envoyé.

(*En comité*)

Le titre est lu et adopté.

Le préambule est lu et adopté.

Les clauses 1, 2 et 3 sont lues et adoptées.

La clause 4 est lue et il est proposé de la biffer du bill.

En amendement, il est proposé qu'elle soit maintenue dans le bill.

Le comité se divise alors comme suit sur ladite motion en amendement:

Pour, 11—Contre, 27.

Elle est résolue dans la négative.

Ladite clause est alors biffée du bill.

La clause 5 est lue et amendée comme suit:—

Page 2, ligne 33. Ajouter ce qui suit comme paragraphe (2) à la clause 5:

(2) Est amendé le paragraphe 6 dudit article par l'addition des alinéas (*f*) et (*g*) suivants:

(*f*) à la distribution par lot de primes données en récompenses pour favoriser l'épargne par la ponctualité à faire des dépôts périodiques d'épargnes hebdomadaires dans une banque d'épargne autorisée;

(*g*) aux obligations, aux débentures, aux actions-débentures ou aux autres valeurs remboursables par tirage de lots et rachetables avec intérêt et pourvoyant au paiement de primes sur rachat ou autrement.

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

La clause 6 est lue et amendée comme suit:—

Page 2, ligne 43. Après "d'ivresse" insérer "ou sous l'influence de narcotiques".

Page 2, ligne 44. Après "automobile" insérer "ou à la garde, la surveillance ou direction d'une voiture à moteur ou automobile, qu'elle soit en mouvement ou non".

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

La clause 7 est lue et biffée du bill.

La clause 8 est lue et amendée comme suit:—

Page 3, lignes 20 à 35 inclusivement. Disjoindre la nouvelle clause 347 B.

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

Les clauses 9, 10 et 11 sont lues et adoptées.

La clause 12 est lue et biffée du bill.

La clause 13 est lue et adoptée.

La clause 14 est lue et amendée comme suit:—

Page 6, ligne 40. Après la clause 14, insérer ce qui suit comme clause A: A:

"Clause A"

L'alinéa (*a*) de l'article cinq cent quarante-deux de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"(*a*) par malice, par cruauté ou sans nécessité, bat, attache, maltraite, malmène, surmène, tourmente ou abandonne en détresse des bestiaux, des volailles, un chien, un animal ou un oiseau domestique, ou un animal ou un oiseau sauvage en captivité, ou qui, en ayant la possession et la surveillance, néglige, de quelque manière que ce soit, de leur fournir et donner de la nourriture, de l'eau, et un abri, de manière à les faire souffrir ou à les blesser inutilement; ou".

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

Les clauses 15 à 28, inclusivement, sont lues et adoptées.

La clause 29 est lue et biffée du bill.

Les clauses 30, 31 et 32 sont lues et adoptées.

Le préambule, est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont adoptés, et

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, auxquels il demande son concours.

A l'appel de l'ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (238), intitulé: "Loi concernant des relations commerciales avec l'Australie", il est

Ordonné que ledit ordre du jour soit remis à demain et soit inscrit en tête du feuilleton.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (32), intitulé: "Loi concernant la distribution des fonds de cantines" et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat, sans y apporter d'autre amendement.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à 11 heures demain matin.

Le Sénat s'ajourne.

No 48

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 25 juin 1925

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Onze heures du matin.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Blondin, Casgrain, Cloran, Crowe, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Donnelly, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Griesbach, Harmer, Haydon, Kemp (sir Edward), Laird, Lougheed (sir James), Macdonell, McCoig, McHugh, McLennan, McMeans, Michener, Mulholland, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Ross (Middleton), Ross (Moose Jaw), Sharpe, Smith, Tessier, Thibaudeau, Todd, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Brockville), Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Foster (Alma), du comité permanent de la banque et du commerce, présente le rapport suivant.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

JEUDI, 25 juin 1925.

Le comité permanent de la banque et du commerce auquel a été envoyé le bill (No 11 de la Chambre des Communes), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Dominion Chartered Customs House Brokers Association*" a, conformément à l'ordre de référence du 24 juin 1925, examiné ledit bill et a maintenant l'honneur d'en faire rapport comme suit:—

Le comité recommande que l'étude du bill soit discontinuée pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

G. G. FOSTER,
Président.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Watson, du comité spécial auquel a été envoyé le bill (113), intitulé: "Loi concernant les grains", fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdit amendements sont alors lus par le greffier comme suit:—

Page 20, ligne 38. Remplacer "195" par "193".

Page 51, ligne 16. Remplacer l'alinéa (*b*) de la clause 140 (1) par le suivant:

"(*b*) Tout le grain passé à l'inspection à sa sortie d'un élévateur privé doit, pour recevoir un classement, être d'une qualité égale à celui d'une classe similaire passant à l'inspection à sa sortie des compartiments généraux d'un élévateur public de tête de ligne."

Page 70, lignes 25 et 26. Remplacer "doit être" par "étant".

Lesdits amendements sont adoptés, et

Ledit bill est lu la troisième fois tel qu'amendé.

La question est posée de savoir si ce bill tel qu'amendé sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

MERCREDI, 24 juin 1925.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat, respectueusement demandant une conférence libre avec Leurs Honneurs, afin de prendre en considération les amendements faits par le Sénat au Bill (No 182), Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*, auxquels la Chambre n'acquiesce pas et sur lesquels le Sénat insiste, et tout autre amendement que cette conférence jugera convenable de faire audit bill ou à ses amendements.

Ordonné que le greffier porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, il est

Résolu,—Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des greffiers à la Table pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à sa demande d'avoir une conférence libre avec le Sénat pour lui communiquer les raisons pour lesquelles les Communes n'ont pas cru devoir accepter les amendements faits par le Sénat au bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada"*, et qu'il a nommé les honorables messieurs: Foster (Alma), Foster, le très honorable sir George, Black, Lougheed, sir James, Aylesworth, sir Allen, et Béique pour agir au nom du Sénat à ladite conférence, et

Que les honorables messieurs chargés d'agir au nom du Sénat à ladite conférence se réunissent dans la salle des comités du Sénat, No 262, à cinq heures, ce vingt-cinquième jour de juin courant.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T4), intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew Wilson Lazenby", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U4), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Laura Herlehy", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V4), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Kathleen Purdy", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A5), intitulé: "Loi pour faire droit à George William Quibell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X4), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ethelbert Shibley", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B5), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Percival Selby", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C5), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Thomas Bolton", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Durward", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Hogan", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F5), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Alexander McGill", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G5), intitulé: "Loi pour faire droit à John Perron", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Everingham", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ella Mackey", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (J5), intitulé: "Loi pour faire droit à Melvin Grant Cowie", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (X5), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella May Stacey", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Y5), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Harriett MacKey", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Fox", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (A6), intitulé: "Loi pour faire droit à James Jackson", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (H6), intitulé: "Loi pour faire droit à William Frederick Hamilton Strangway", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (B6), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Lewis", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C6), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Muriel Corelli", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (I6), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Clarence Byron", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K6), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Irene Yates", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M6), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Lewis Hawkins", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (D6), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Eileen Johnston", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (E6), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Ellen Taunton Love", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (F6), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Watters", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G6), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Wilhelmina Harrison" et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N6), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Foster", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L6), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Tattersall", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O6), intitulé: "Loi pour faire droit à James Deverell", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P6), intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Allcock", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (L5), intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Tudor Slade", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (M5), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Roberts Edmiston", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (N5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Morgan Floyd", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (O5), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Iven Jones", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (P5), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Smith", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Q5), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Wallace", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S5), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilbert Newell Hurdman", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (T5), intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Crawford Ross", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (V5), intitulé: "Loi pour faire droit à William Garfield Reed", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (U5), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Matilda Quinn", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 23 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre la preuve, etc., prise devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill T4 (No 178) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Matthew Wilson Lazenby".

Bill U4 (No 179) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Laura Herlehy".

Bill V4 (No 180) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Kathleen Purdy".

Bill A5 (No 185) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George William Quibell".

Bill X4 (No 186) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ethelbert Shibley".

Bill B5 (No 188) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Percival Selby".

Bill C5 (No 189) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Thomas Bolton".

Bill D5 (No 190) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Durward".

Bill E5 (No 191) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward James Hogan".

Bill F5 (No 192) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Alexander McGill".

Bill G5 (No 193) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Perron".

Bill H5 (No 194) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Everingham".

Bill I5 (No 195) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ella Mackey".

Bill J5 (No 196) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Melvin Grant Cowie".

Bill X5 (No 214) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ella May Stacey".

Bill Y5 (No 215) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Harriett MacKey".

Bill Z5 (No 216) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Fox".

Bill A6 (No 217) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Jackson".

Bill H6 (No 218) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Frederick Hamilton Strangway".

Bill B6 (No 222) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Roderick Lewis".

Bill C6 (No 223) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Muriel Corelli".

Bill I6 (No 224) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Clarence Byron".

Bill K6 (No 225) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Irene Yates".

Bill M6 (No 227) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Lewis Hawkins".

Bill D6 (No 228) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Eileen Johnston".

Bill E6 (No 229) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Ellen Taunton Love".

Bill F6 (No 230) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Watters".

Bill G6 (No 231) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Wilhelmina Harrison".

Bill N6 (No 232) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Foster".

Bill L6 (No 226) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Tattersall".

Bill O6 (No 235) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Deverell".

Bill P6 (No 236) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Allcock".

Bill L5 (No 197) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Euphemia Tudor Slade".

Bill M5 (No 198) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Roberts Edmiston".

Bill N5 (No 199) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Morgan Floyd".

Bill O5 (No 200) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Iven Jones".

Bill P5 (No 201) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Smith".

Bill Q5 (No 202) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Helen Wallace".

Bill S5 (No 204) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilbert Newell Hurdman".

Bill T5 (No 211) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Crawford Ross".

Bill V5 (No 213) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Garfield Reed".

Bill U5 (No 212) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Matilda Quinn".

Ordonné que le greffier porte ledit message au Sénat.

Certifié,

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (208), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture à la prochaine séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (209), intitulé: "Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture à la prochaine séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (233), intitulé: "Loi constituant un Conseil de vérification", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné qu'il soit inscrit au feuilleton pour deuxième lecture à la prochaine séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:

MERCREDI, 24 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre acquiesce aux 2e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 15e, 18e, et 19e amendements qu'ils ont apportés au Bill No 70, Loi modifiant la Loi des Pensions, mais n'acquiesce pas à leur premier amendement, pour les raisons suivantes:

Dans l'article 1, les mots "ou était attribuable à ce service" ne devraient pas être biffés, car on soutient qu'une invalidité peut se produire longtemps après le congé, et que les mots "s'est produite au cours de ce service militaire", s'ils demeurent seuls, peuvent entraîner une interprétation plus étroite.

Et n'acquiesce pas à leurs 3e et 14e amendements pour les raisons suivantes:

Les articles 3 et 9 devraient être réintégrés: ils pourvoient au paiement d'une pension aux dépendants sur décès des pensionnés des catégories 1 à 5, que le décès résulte ou non du service militaire. On représente que les pensionnés dont l'invalidité est très accentuée sont moins en mesure que d'autres de pourvoir d'avance aux besoins de leurs dépendants.

Et n'acquiesce pas non plus à leurs 16e et 17e amendements pour les raisons suivantes:

Article 16. Les mots "n'était pas attribuable à ou n'avait pas", ligne 23, et "ou était le résultat de la mauvaise conduite", ligne 25, ne devraient pas être biffés parce que la décision du Bureau des commissaires des pensions à l'effet que la maladie provient de l'inconduite, équivaut à juger que l'invalidité provient d'une blessure ou maladie "non attribuable au service militaire"; et dans ce cas il devrait y avoir droit d'appel au tribunal fédéral d'appel.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié,

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit inscrit au feuilleton pour être pris en considération à la prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (R3), intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*".

Lesdits amendements sont adoptés, et

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes audit bill, sans y apporter d'autre amendement.

Conformément à l'ordre du jour,,

L'honorable M. Dandurand propose la deuxième lecture du bill (238), intitulé: "Loi concernant des relations commerciales avec l'Australie".

Après débat, et

Sur motion de l'honorable M. Michener, il est

Ordonné que la suite du débat soit ajournée à la prochaine séance.

Le Sénat s'ajourne.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),	Donnelly,	McCoig,	Tessier,
Beaubien,	Fisher,	McHugh,	Thibaudeau,
Béique,	Foster,	McLennan,	Todd,
Belcourt,	Foster (sir George),	McMeans,	Turgeon,
Bénard,	Gillis,	Michener,	Turriff,
Black,	Girroir,	Mulholland,	Watson,
Blain,	Gordon,	Poirier,	Webster (Brockville),
Blondin,	Harmer,	Pope,	Webster (Stadacona),
Casgrain,	Haydon,	Prowse,	White (Inkerman),
Cloran,	Kemp (sir Edward),	Reid,	White (Pembroke),
Crowe,	Laird,	Robertson,	Willoughby.
Dandurand,	Lougheed (sir James),	Robinson,	
Daniel,	Macdonell,	Ross (Middleton),	
David,		Ross (Moose Jaw),	
Dessaulles,		Sharpe,	
		Smith,	

MARDI, 25 juin 1925.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité spécial chargé de faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour soulager le pays de ses lourdes dépenses de chemin de fer, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le comité spécial chargé de faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour soulager le pays de ses lourdes dépenses de chemins de fer a l'honneur de faire son deuxième et dernier rapport comme suit:—

1. Dès le début de son enquête, le comité a adopté la résolution suivante:—

"Résolu,—Que dans son enquête, le comité se bornera à savoir des experts en matière de chemins de fer et de commerce quels sont les meilleurs moyens à prendre pour soulager le pays de ses lourdes dépenses annuelles de chemins de fer sans entrer dans les détails intimes et spéciaux de l'administration des chemins de fer exploités au Canada".

2. Conformément à cette résolution, le comité a entendu un certain nombre d'hommes d'affaires bien connus.

3. Le comité a siégé à huit clos sans sténographes, car il voulait permettre aux témoins d'exposer le plus librement et le plus ouvertement possible leurs vues sur cette question et leur éviter les réserves ou les distinctions qu'ils auraient pu juger à propos de faire si leur témoignage avait été publié, mais qui, au point de vue de l'enquête, n'auraient pu avoir qu'une importance relative.

4. Les témoins ne se sont pas gênés pour dire que l'accroissement des obligations du pays causé par les chemins de fer du Gouvernement était une question qui causait de grandes inquiétudes dans tout le pays.

5. L'augmentation des obligations nationales par la faute des chemins de fer nationaux depuis six ans, a été en moyenne d'environ $100,000,000 par année, représentant, d'après les rapports du Gouvernement et du réseau de chemin de fer, un total de $710,943,247.00 ou $595,943,247.00 pour les cinq dernières années. Et l'on n'est pas sûr, avec le système actuel, de voir ces dépenses diminuer d'une façon sensible dans un avenir rapproché.

6. Parmi les divers projets exposés par les témoins, les plus importants sont les suivants:—

(*a*) Coopération entre les réseaux du chemin de fer Canadien du Pacifique et des Chemins de fer nationaux du Canada.

(*b*) L'acquisition par le Gouvernement du chemin de fer Canadien du Pacifique.

(*c*) La vente ou l'affermage des chemins de fer nationaux du Canada au chemin de fer Canadien du Pacifique.

(*d*) Le transfert des chemins de fer nationaux du Canada à une compagnie privée qui en deviendrait propriétaire et devrait exploiter le réseau.

(*e*) La fusion des deux réseaux pour des fins d'administration et d'exploitation.

De placer le chemin de fer Canadien du Pacifique et les chemins de fer nationaux du Canada sous la direction d'un Bureau de quinze directeurs, dont cinq nommés par le chemin de fer Canadien du Pacifique et cinq autres par le Gouvernement, ces dix directeurs devant à leur tour choisir cinq hommes d'affaires d'une compétence reconnue pour compléter le Bureau; ces cinq derniers directeurs devront être nommés pour dix ans et ne pourront pas être démis de leurs fonctions sans motif plausible.

Que l'on fasse une nouvelle capitalisation des Chemins de fer nationaux du Canada basée sur leur faculté de rapport.

Que l'on garantisse au Chemin de fer Canadien du Pacifique un dividende convenu sur son capital-actions.

Dans le cas où l'administration mixte obtiendrait un surplus, un dividende, au même taux que celui payé au Chemin de fer Canadien du Pacifique, devra être payé au Gouvernement sur la nouvelle capitalisation des Chemins de fer nationaux du Canada. Ces dividendes une fois payés, le surplus de recettes à être distribuées, s'il y en a un, devra être divisé entre le Chemin de fer Canadien du Pacifique et les Chemins de fer nationaux du Canada, au pro rata de l'évaluation des deux réseaux.

7. Plusieurs témoins ont insisté sur le gaspillage d'énergie et d'argent résultant de la concurrence que se font les deux réseaux à propos de l'immigration et ont demandé que tous les efforts dirigés vers ce but fussent mis en commun. Trois agences s'occupent actuellement de procurer des immigrants pour le

Canada, à savoir: le Gouvernement fédéral, les Chemins de fer nationaux et le Canadien du Pacifique. Chacune d'elles maintient des organisations indépendantes et cette concurrence entraîne de fortes dépenses qui pourraient être substantiellement réduites par une unification qui donnerait, avec moins de frais, de meilleurs résultats.

8. On a aussi déclaré au comité qu'une bonne partie des dépenses faites par les chemins de fer canadiens n'avait d'autre résultat que de diviser le trafic actuel.

9. Votre comité est d'opinion que si l'on ne prend pas des moyens énergiques pour réduire notre dette nationale et l'impôt sur le revenu, comme on s'empresse de le faire aux Etats-Unis, nous serons incapables d'attirer ici le capital étranger dont nous avons absolument besoin pour développer nos ressources naturelles.

10. C'est pour ces raisons que le comité recommande fortement à l'attention du Gouvernement le projet mentionné dans l'alinéa (*e*) du paragraphe 6.

11. La fusion des deux réseaux pour des fins d'exploitation et d'administration tel que proposé ci-dessus permettrait d'éviter la duplication des voies ferrées et du matériel roulant, des services de voyageurs et de marchandises, des gares de chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique, des services de télégraphe, de camionnage et autres, des bureaux, de la comptabilité et de la tenue des livres, des nombreux autres bureaux et personnels spéciaux, des bureaux d'administration, etc., etc., et ferait économiser au pays une grosse somme d'argent.

12. Si la fusion des chemins de fer a lieu, votre comité recommande d'augmenter, si cela est nécessaire, les pouvoirs de la Commission des chemins de fer de façon à sauvegarder les intérêts du public.

13. Votre comité est d'opinion que le problème des chemins de fer est extrêmement important et des plus urgents; que l'augmentation des obligations publiques du fait des chemins de fer est d'environ deux millions de dollars par semaine et que tant qu'on n'aura pas réussi à régler ce problème de manière à réduire le chiffre énorme des dépenses actuelles, on ne pourra pas diminuer les impôts qui pèsent si lourdement sur toutes les classes, pas plus qu'il ne pourra y avoir de réduction dans les taux de transport des voyageurs et des marchandises, de laquelle dépend pourtant la prospérité de chaque habitant du Canada.

14. Votre comité recommande de faire imprimer 4,000 copies anglaises et 1,000 copies françaises de ce rapport pour distribution au public et que la règle 100 soit suspendue relativement auxdits travaux d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit pris de suite en considération.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (Z4), intitulé: "Loi concernant un brevet de la John E. Russell Company", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (W5), intitulé: "Loi concernant un brevet de la John E. Russell Company," et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (R5), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ethel McSherry", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

JEUDI, 25 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour rapporter à cette Chambre, la preuve, etc., prise devant le comité permanent des divorces du Sénat auquel a été envoyée la requête sur laquelle le bill suivant est basé:— Bill No 203 (Lettre R5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Ethel McSherry".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné que ce rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Gordon attire l'attention du Sénat sur une question urgente d'intérêt public, la Compagnie du chemin de fer du Nipissing.

Débat.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la table:—

Copie d'un décret du Conseil, C.P. 623, en date du 23 avril 1925, nommant un comité pour considérer le dessin le plus approprié pour un drapeau national canadien devant servir à terre, et

Aussi, copie d'un décret du Conseil, C.P. 993, en date du 20 juin 1925, révoquant le décret du Conseil, C.P. 623, en date du 23 avril 1925. (Ministère de la Défense nationale).

(*Documents parlementaires, 1925, Nos 260 et 260a*).

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes dans lequel cette Chambre déclare qu'elle n'acquiesce pas aux amendements faits par le Sénat au bill (70), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions".

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, il est

Résolu,—Que le Sénat insiste sur son dix-septième amendement au bill (70), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions" pour la raison qu'il n'est pas expédient d'augmenter davantage le nombre des motifs d'appel, mais n'insiste pas sur ses premier, troisième, quatorzième et seizième amendements auxquels les Communes n'ont pas acquiescé.

Ordonné qu'un message soit envoyé en conséquence à la Chambre des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

JEUDI, 25 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a choisi messieurs: Graham, Murphy, Lapointe, Robb, Macdonald (Pictou) et Malcolm, pour agir au nom de la Chambre des Communes à la conférence avec le Sénat au sujet des amendements faits au bill (182), "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (238), intitulé: "Loi concernant des relations commerciales avec l'Australie".

Débat.

A six heures, l'honorable président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et
Ordonné qu'il soit étudié de suite en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Willoughby fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton de la première séance de demain pour troisième lecture.

Conformément à l'ordre du jour,
L'honorable M. Dandurand propose que le bill intitulé: "Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada", soit lu une deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Reid propose en amendement de biffer tous les mots après le mot "lu" et de les remplacer par les suivants:—
"d'hui en six mois".

Après débat, il est
Ordonné que le débat sur ladite motion soit suspendu temporairement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (208), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'établissement des soldats, 1919", est lu la deuxième fois, et
Ordonné que ledit bill soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Gordon fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ledit bill est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A un nouvel appel de l'ordre du jour,

Le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour deuxième lecture du bill (209), intitulé: "Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada" et sur l'amendement proposé à ce bill.

Après débat, et

La motion en amendement étant mise aux voix, le Sénat se divise et les noms étant appelés, ils se répartissent comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bénard,	Lougheed (sir James),	Robertson,	White (Inkerman),
Fisher,	Mulholland,	Ross (Middleton),	White (Pembroke),
Gillis,	Pope,	Sharpe,	Willoughby—15.
Laird,	Reid,	Webster (Brockville),	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Gordon,	McLennan,
Blain,	Foster (sir George),	McHugh,	Michener,
Dandurand,			Watson—10.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour,

L'honorable M. Dandurand propose que le bill (233), intitulé: "Loi constituant un Conseil de vérification", soit lu une deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Turriff propose en amendement de biffer tous les mots après le mot "lu" et de les remplacer par les suivants:—

"d'hui en six mois".

La motion en amendement étant mise aux voix, elle est, sur division, résolue dans la négative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon fait rapport que le comité a abordé l'étude du bill, en a examiné une partie et demande la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit inscrit au feuilleton pour plus ample étude en comité général demain.

L'honorable M. Béique, au nom des délégués du Sénat à la conférence sur le bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*", fait rapport comme suit:—

Les délégués du Sénat ont eu une conférence avec les délégués de la Chambre des Communes au sujet du bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*" et des amendements faits à ce bill.

Les délégués du Sénat font rapport qu'ils recommandent au Sénat de ne pas insister sur son septième amendement, à savoir: le préambule auquel la Chambre des Communes n'acquiesce pas, et

De modifier son cinquième amendement en insérant après les mots "en état de nécessité" à la 4ème ligne du paragraphe 1 de la clause A dudit amendement les mots "ou dans une situation précaire".

Ledit rapport est alors adopté, et

Sur motion de l'honorable M. Foster (Alma), il est

Ordonné que lesdits amendements soient modifiés en biffant le septième amendement, à savoir: le préambule, et en modifiant le cinquième amendement en insérant après les mots "en état de nécessité" à la 4ème ligne du paragraphe 1 de la clause A dudit amendement, les mots "ou dans une situation précaire", et qu'un message à cet effet soit envoyé à la Chambre des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité spécial chargé de faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour soulager le pays de ses lourdes dépenses de chemin de fer.

Après débat,

Ledit rapport est adopté.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à onze heures demain matin.

Le Sénat s'ajourne.

No 49

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 26 juin 1925

PREMIERE SEANCE DISTINCTE

Onze heures du matin.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Belcourt, Bénard, Black, Blain, Casgrain, Cloran, Dandurand, Daniel, David, Dessaulles, Fisher, Foster, Foster (sir George), Gillis, Girroir, Gordon, Harmer, Haydon, Laird, Lougheed (sir James), McHugh, McLennan, Michener, Mulholland, Poirier, Pope, Prowse, Reid, Robertson, Robinson, Ross (Middleton), Sharpe, Smith, Tessier, Thibaudeau, Turgeon, Turriff, Watson, Webster (Stadacona), White (Inkerman), White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:—

Les décrets du Conseil suivants relatifs aux officiers et marins de la marine royale canadienne:—

C.P. 932—19 juin 1925 *re* Mutation d'officiers et de marins du Service naval.

C.P. 933—19 juin 1925 *re* Transport de personnes à la charge d'officiers et marins de la marine royale canadienne.

C.P. 934—19 juin 1925 *re* Transport d'officiers et marins de la marine royale canadienne.

(Département de la défense nationale—Service naval)

(*Documents parlementaires, 1925, No 40d*).

Aussi,—Décret du Conseil, C.P. 913, du 11 juin 1925, relatif à une requête du Nipissing Central Railway pour prolonger sa ligne jusqu'à Rouyn.

(*Documents parlementaires, 1925, No 260b*).

Conformément à l'ordre du jour, le Bill (238), intitulé: "Loi concernant des relations commerciales avec l'Australie", est lu la troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général sur le bill (233), intitulé: "Loi constituant un Conseil de vérification".

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 et 2 sont lues et adoptées.

La clause 3 est lue et il est proposé de la biffer du bill et de la remplacer par la suivante:—

"3. Toutes les nominations à faire pour la mise en vigueur de cette loi devront être faites par la Commission du Service civil de la même façon que les nominations pour les autres ministères".

Après débat, et

Avec la permission du comité, l'amendement est retiré et la clause 3 adoptée sans amendement.

Les clauses 4, 5, 6 et 7 sont lues et adoptées.

La clause 8 est lue et amendée comme suit:—

Page 3, lignes 9, 10 et 11. Retrancher tous les mots après "l'audition" jusqu'à la fin de la clause 8.

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

Les clauses 9 et 10 sont lues et adoptées.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gordon, fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un mandement qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est adopté.

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Le Sénat s'ajourne.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:—

L'honorable HEWITT BOSTOCK, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	McLennan,	Thibaudeau,
Beaubien,	Foster,	McMeans,	Turgeon,
Belcourt,	Foster (sir George),	Michener,	Turriff,
Bénard,	Gillis,	Mulholland,	Watson,
Black,	Girroir,	Poirier,	Webster (Brockville),
Blair,	Gordon,	Pope,	Webster (Stadacona),
Casgrain,	Harmer,	Prowse,	White (Inkerman),
Chapais,	Haydon,	Reid,	White (Pembroke).
Cloran,	Laird,	Robertson,	
Dandurand,	Lougheed (sir James),	Robinson,	
Daniel,	Macdonell,	Ross (Middleton),	
David,	McHugh,	Sharpe,	
Dessaulles,		Smith,	
		Tessier,	

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (113), intitulé: "Loi concernant les grains", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat, sans modifier autrement le bill.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (237), intitulé: "Loi autorisant des avances de fonds pour aider l'agriculture en pourvoyant à des prêts agricoles à long terme", auquel elle demande le concours du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
L'honorable M. Dandurand propose que le bill soit lu une deuxième fois maintenant.
Après débat, il est
Proposé en amendement par l'honorable Sir James Lougheed que ledit bill ne soit pas étudié à la présente session.
La motion en amendement étant mise aux voix, elle est
Résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (239), intitulé: "Loi modifiant la Loi de pension du Service civil, 1924", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu les première et deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Robinson fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement, et il est

Ordonné, de plus, que ledit bill soit inscrit immédiatement au feuilleton pour troisième lecture.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

VENDREDI, 26 juin 1925.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste pas sur sa dissidence au sujet du dix-septième amendement fait par le Sénat au bill (70), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions" et acquiesce audit amendement, sans modifier autrement le bill.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (147), intitulé: "Loi modifiant le code criminel", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat, sans modifier autrement le bill.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (148), intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu les première et deuxième fois, et

Ordonné qu'il soit étudié immédiatement en comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général sur ledit bill.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 et 2 sont lues et adoptées.

La clause 3 est lue et amendée comme suit:—

Page 2, ligne 4. Après "le" insérer "Gouverneur en conseil sur la recommandation du".

Page 2, ligne 9. Remplacer "pendant un an" par "durant bon plaisir".

Ladite clause est adoptée telle qu'amendée.

Les clauses 4 à 37, les deux inclusivement, sont lues et adoptées.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Beaubien fait rapport que le comité a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat le désirera.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.
Lesdits amendements sont adoptés, et
Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.
La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

A six heures, le président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.
Conformément à l'ordre du jour,
L'honorable M. Dandurand propose que le bill (239), intitulé: "Loi modifiant la loi de pension du Service civil, 1924", soit lu la troisième fois maintenant.
L'honorable sir James Lougheed propose en amendement que ledit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit modifié en ajoutant à la fin du bill ce qui suit:—
"(4) Ladite loi est de plus modifiée par la substitution des mots "deux ans" aux mots "trois mois", ligne trois du paragraphe (2) de l'article 10 de ladite loi.
La motion en amendement étant mise aux voix, elle est
Résolue dans l'affirmative, et
Ledit bill est alors lu la troisième fois tel qu'amendé.
La question est posée de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Sur motion, il est
Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à dix heures demain matin.

Le Sénat s'ajourne.

No 50

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Samedi, 27 juin 1925

Dix heures du matin.

Les membres présents sont:—

L'honorable N. A. BELCOURT, Président pro tem.

Les honorables messieurs

Aylesworth (sir Allen),	Foster (sir George),	McLennan,	Turgeon,
Beaubien,	Gillis,	Poirier,	Turriff,
Blain,	Girroir,	Pope,	Watson,
Cloran,	Gordon,	Prowse,	Webster (Brockville),
Dandurand,	Harmer,	Reid,	White (Inkerman),
Daniel,	Haydon,	Robertson,	White (Pembroke).
Dessaulles,	Lougheed (sir James),	Robinson,	
Foster,	Macdonell,	Ross (Middleton),	
		Sharpe,	
		Thibaudeau,	

Le greffier à la Table informe le Sénat de l'absence forcée de l'honorable président.

L'honorable M. Dandurand propose,
Que l'honorable M. Belcourt remplisse les fonctions de président.
En conséquence, l'honorable M. Belcourt prend place au fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable président donne lecture de la communication suivante du secrétaire du Gouverneur-général:—

OTTAWA, 27 juin 1925.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable F. A. Anglin, faisant fonctions de délégué du Gouverneur-général, se rendra à la salle du Sénat le samedi 27 juin, à 11 heures du matin, pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur-général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

L'honorable président donne lecture de la communication suivante des bibliothécaires du Parlement au sujet de la mise à la retraite du colonel Todd, assistant bibliothécaire:—

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

OTTAWA, 25 juin 1925.

A l'honorable président
du Sénat,

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous envoyer copie d'un rapport du Dr Fraser sur l'état de santé du colonel Todd qui ne peut plus, depuis quelque temps, vaquer à ses occupations.

Le colonel Todd reconnaît, croyons-nous, qu'il ne peut plus continuer à remplir un poste où il est essentiel de pouvoir lire sans difficulté. Bien qu'il nous fasse peine de nous dispenser des services d'un fonctionnaire qui, pendant plus de cinquante ans a rendu de bons et loyaux services à la Bibliothèque, nous recommandons respectueusement que le colonel Todd soit mis à sa retraite et nous serions heureux si l'on pouvait, en raison de ses longs états de service, lui accorder un congé de six mois avec plein salaire à partir du 1er juillet prochain.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

M. BURRELL,
J. de L. TACHE.

Approuvé:

HEWITT BOSTOCK,
Président du Sénat,

RODOLPHE LEMIEUX,
Président de la Chambre des Communes.

176 rue Metcalfe,
OTTAWA, le 24 juin 1925.

L'honorable Martin Burrell,
Chambre des Communes,

CHER MONSIEUR,—Je vous envoie, à votre demande et à celle du colonel Todd, un rapport sur l'état de la vue du colonel Todd. Il souffre d'une maladie de la partie postérieure de l'œil droit depuis deux ans et de l'œil gauche depuis neuf mois. La maladie semble être dans un état stationnaire pour le moment mais les deux yeux sont très malades et ne guériront jamais. Il peut encore très bien voir dans certaines circonstances mais la nature de la maladie qui a attaqué les yeux l'empêche de voir assez bien pour lire. D'après moi, cette invalidité qui n'est pas guérissable, l'empêche de continuer le travail qu'il m'a dit avoir fait jusqu'ici.

Votre tout dévoué,

W. G. FRASER, M.D.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné que le Sénat approuve la recommandation de M. J. de L. Taché, bibliothécaire général et de l'honorable Martin Burrell, bibliothécaire parlementaire, qu'un congé de six mois à partir du 1er juillet 1925 soit accordé, avant sa mise à la retraite, à M. Alfred Hamlyn Todd, assistant bibliothécaire, qui, pendant plus de cinquante ans, a rendu de précieux services à la Bibliothèque du Parlement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (148), intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat sans modifier autrement le bill.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (233), intitulé: "Loi constituant un Conseil de vérification", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat sans modifier autrement le bill.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (239), intitulé: "Loi modifiant la Loi de pension du Service civil, 1924", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat sans modifier autrement le bill.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (182), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*", et pour informer le Sénat que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat sans modifier autrement le bill.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (240), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1925 et le 31 mars 1926", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu les première, deuxième et troisième fois.

La question est posée de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Résolu qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que c'est le plaisir du très honorable F. A. Anglin, délégué du Gouverneur-général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada, délégué du Gouverneur-général, étant venu et étant assis au pied du trône, et—

La Chambre des Communes étant venue.

Le greffier lit comme suit les titres des bills à être sanctionnés:—

Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest.

Loi modifiant la Loi de faillite.

Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement à certains fonctionnaires des Postes.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917.

Loi modifiant la Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs.

Loi modifiant la Loi des fruits

Loi pour faire droit à Walter Thomas Pratchett.

Loi pour faire droit à Samuel James Connor.

Loi pour faire droit à Andrew Toulouse.

Loi pour faire droit à Albert Plue Jessop.

Loi pour faire droit à Cecil Hunter.

Loi changeant le nom de "l'Union chrétienne de Tempérance des femmes du Canada" en celui d'"Union chrétienne de Tempérance des femmes canadiennes".

Loi concernant le divorce.

Loi modifiant la Loi concernant l'Industrie Laitière, 1914.

Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon.

Loi modifiant la Loi des Douanes.

Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du Havre de Québec.

Loi pour faire droit à Matthew Wilson Lazenby.

Loi pour faire droit à Evelyn Laura Herlehy.

Loi pour faire droit à Lois Kathleen Purdy.

Loi pour faire droit à George William Quibell.

Loi pour faire droit à Frederick Ethelbert Shibley.

Loi pour faire droit à Alfred Percival Selby.

Loi pour faire droit à Charles Thomas Bolton.

Loi pour faire droit à Ada Durward.

Loi pour faire droit à Edward James Hogan.

Loi pour faire droit à Roger Alexander McGill.

Loi pour faire droit à John Perron.

Loi pour faire droit à William Albert Everingham.

Loi pour faire droit à Mary Ella Mackey.

Loi pour faire droit à Melvin Grant Cowie.

Loi pour faire droit à Ella May Stacey.

Loi pour faire droit à Jessie Harriett MacKey.
Loi pour faire droit à Edna Fox.
Loi pour faire droit à James Jackson.
Loi pour faire droit à William Frederick Hamilton Strangway.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919.
Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec.
Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme.
Loi rendant exécutoire un traité signé le 6 juin 1924 entre Sa Majesté, pour le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, en vue de la suppression des opérations de contrebande et pour d'autres fins.
Loi modifiant la Loi de l'accise.
Loi concernant certains brevets de la *Accounting and Tabulating Machine Corporation.*
Loi pour faire droit à Walter Roderick Lewis.
Loi pour faire droit à Irene Muriel Corelli.
Loi pour faire droit à Wilfred Clarence Byron.
Loi pour faire droit à Jessie Irene Yates.
Loi pour faire droit à Walter Lewis Hawkins.
Loi pour faire droit à Lucy Eileen Johnston.
Loi pour faire droit à Susan Ellen Taunton Love.
Loi pour faire droit à Caroline Watters.
Loi pour faire droit à Grace Wilhelmina Harrison.
Loi pour faire droit à Ethel Foster.
Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
Loi concernant la compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.
Loi constituant en corporation les "Chevaliers de l'Amérique du Nord".
Loi concernant un brevet appartenant à la *Concrete Surfacing Machinery Company.*
Loi concernant la Calgary and Fernie Railway Company.
Loi pour faire droit à Mary Ann Tattersall.
Loi pour faire droit à James Deverell.
Loi pour faire droit à Anita Allcock.
Loi pour faire droit à Euphemia Tudor Slade.
Loi pour faire droit à Marion Roberts Edmiston.
Loi pour faire droit à William Morgan Floyd.
Loi pour faire droit à Harry Iven Jones.
Loi pour faire droit à Edith Smith.
Loi pour faire droit à Mary Helen Wallace.
Loi pour faire droit à Wilbert Newell Hurdman.
Loi pour faire droit à Maude Crawford Ross.
Loi pour faire droit à William Garfield Reed.
Loi pour faire droit à Bertha Matilda Quinn.
Loi concernant la distribution des fonds de cantines.
Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company.*
Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company.*
Loi pour faire droit à Elizabeth Ethel McSherry.
Loi concernant des relations commerciales avec l'Australie.
Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats, 1919.
Loi constituant un Conseil de vérification.
Loi ayant pour objet de venir en aide à certains créanciers de la *Home Bank of Canada.*
Loi modifiant la Loi des pensions.
Loi modifiant le Code criminel.
Loi concernant la Loi des grains.
Loi modifiant la Loi des élections fédérales.
Loi modifiant la Loi de pension du service civil, 1924.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable délégué du Gouverneur-général, sanctionne ces bills".

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole au très honorable délégué du Gouverneur-général comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1925 et le 31 mars 1926.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Alors après avoir lu le titre du bill, la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable délégué du Gouverneur-général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît au très honorable délégué du Gouverneur-général de clore la quatrième session du quatorzième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Au moment de proroger la quatrième session du quatorzième parlement du Canada, je désire exprimer mon appréciation du soin et de l'attention que vous avez apportés dans la discussion des mesures importantes qui vous ont été soumises.

Nous pouvons constater avec plaisir que le commerce de notre pays augmente plus qu'en toute autre période de notre histoire. La balance en notre faveur pour l'année fiscale se terminant le 31 mars a dépassé 284 millions de dollars. Cette augmentation sera sans doute stimulée par la convention interimpériale avec l'Australie qui vient d'être approuvée et par la loi adoptée pour accorder le privilège des nations favorisées à la Finlande et aux Pays-Bas, y compris les îles riches et populeuses des Indes Hollandaises Orientales.

Des délégués des Indes Occidentales Britanniques sont actuellement en conférence avec mon gouvernement dans le but d'établir la réciprocité de commerce et d'améliorer les communications par toute l'Amérique Britannique.

Le commerce du Canada s'est considérablement accru grâce à la politique de la préférence additionnelle sur les denrées provenant des pays jouissant de la préférence britannique et dirigées vers les ports canadiens.

Afin d'établir de plus grandes facilités de transport pour notre commerce océanique, les mesures nécessaires ont été prises pour outiller nos ports nationaux.

Un comité spécial de la Chambre, nommé au commencement de la session pour étudier la diminution des taux de fret du Nord Atlantique, a récemment fait son rapport, concluant à l'existence d'un trust et à la nécessité d'établir un contrôle effectif des taux océaniques.

Le problème compliqué du règlement des taux de chemin de fer au Canada a été traité de façon à permettre à la Commission des Chemins de fer d'établir un système basé sur un équilibre des taux entre provinces et localités équitable pour toutes les parties du Canada et servant à stimuler le commerce domestique et étranger.

La codification et la révision de la loi des grains du Canada ont eu lieu et la grande industrie agricole du pays en retirera sans doute d'immenses bienfaits.

Des lois sévères ont été adoptées pour mettre fin à la contrebande et faire respecter les lois des contributions indirectes. Elles auront l'appui de traités importants avec les Etats-Unis pour enrayer la contrebande et supprimer le trafic des stupéfiants.

Des arrangements ont été faits avec les Etats-Unis pour établir définitivement la frontière internationale et le niveau du lac des Bois.

Le parlement a adopté entre autres mesures importantes des amendements à la loi des enquêtes en matières de différends industriels, et la loi des Elections fédérales.

Membres de la Chambre des Communes:

Je vous remercie des sommes que vous avez appropriées au service de l'Etat.

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Aux nombreuses preuves de la prospérité croissante nous pouvons ajouter la perspective d'une abondante récolte. Je me joins à vous pour remercier la Providence de tous ces bienfaits.

L'honorable président du Sénat alors dit:—

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir du très honorable délégué du Gouverneur-général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le 6e jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au jeudi, 6 août prochain.

INDEX

DU

SOIXANTE-DEUXIÈME VOLUME

15-16 GEORGE V, A.D. 1925

A

D

E

G

J

K

L

M

O

P

Q

R

T

Y

Z

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

FÉVRIER 1925

L'HONORABLE HEWITT BOSTOCK, C.P., PRÉSIDENT

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES
Les honorables		
Pascal Poirier	Acadie	Shediac, N.-B.
Sir James Alexander Lougheed, K.C.M.G., C.P.	Calgary	Calgary, Alta.
Hippolyte Montplaisir	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal, Qué.
George Gerald King	Queens	Chipman, N.-B.
Raoul Dandurand, C.P.	De Lorimier	Montréal, Qué.
Joseph P.-B. Casgrain	De Lanaudière	Montréal, Qué.
Robert Watson	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie, Man
George McHugh	Victoria (O.)	Lindsay, Ont.
Frederick L. Béique, C.P	De Salaberry	Montréal, Qué.
Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville, Qué.
Jules Tessier	De la Durantaye	Québec, Qué.
L.-O. David	Mille Iles	Montréal, Qué.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES
Les honorables		
Henry J. Cloran	Victoria	Montréal, Qué.
William Mitchell	Wellington	Drummondville, Qué.
Hewitt Bostock, C.P. (Président)	Kamloops	Monte Creek, C.-A.
James H. Ross	Moose Jaw	Moose Jaw, Sask.
L. George De Veber	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
Georges C. Dessaulles	Rougemont	St-Hyacinthe, Qué.
Napoléon A. Belcourt, C.P	Ottawa	Ottawa, Ont.
Edward Matthew Farrell	Liverpool	Liverpool, N.-E.
William Roche	Halifax	Halifax, N.-E.
Louis Lavergne	Kennebec	Arthabaska, Qué.
Joseph M. Wilson	Sorel	Montréal, Qué.
Benjamin C. Prowse	Charlottetown	Charlottetown, I.-P.-E.
Rufus Henry Pope	Bedford	Cookshire, Qué.
John W. Daniel	St-Jean	St-Jean, N.-B.
George Gordon	Nipissing	North Bay, Ont.
Nathaniel Curry	Amherst	Amherst, N.-E.
William B. Ross	Middleton	Middleton, N.-E.
Edward L. Girroir	Antigonish	Antigonish, N.-E.
Patrick C. Murphy	Tignish	Tignish, I.-P.-E
Ernest D. Smith	Wentworth	Winona, Ont.
Alexander McCall	Norfolk	Simcoe, Ont.
James J. Donnelly	South Bruce	Pinkerton, Ont.
Charles Philippe Beaubien	Montarville	Montréal, Qué.
John McLean	Souris	Souris, I. P.-E.
John Stewart McLennan	Sydney	Sydney, N.-E.
William Henry Sharpe	Manitou	Manitou, Man.
Gideon D. Robertson, C.P	Welland	Welland, Ont.
George Lynch-Staunton	Hamilton	Hamilton, Ont.
Charles E. Tanner	Pictou	Pictou, N.-E.
Thomas Jean Bourque	Richibucto	Richibucto, N.-B.
Henry W. Laird	Regina	Regina, Sask.
Albert E. Planta	Nanaïmo	Nanaimo, C.-B.
Richard Blain	Peel	Brampton, Ont.
John Henry Fisher	Brant	Paris, Ont.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES
Les honorables		
LENDRUM McMEANS	Winnipeg	Winnipeg, Man.
DAVID OVIDE L'ESPÉRANCE	Golfe	Québec, Qué.
GEORGE GREEN FOSTER	Alma	Montréal, Qué.
RICHARD SMEATON WHITE	Inkerman	Montréal, Qué.
AIMÉ BÉNARD	St-Boniface	Winnipeg, Man.
GEORGE HENRY BARNARD	Victoria	Victoria, C.-A.
WELLINGTON B. WILLOUGHBY	Moose Jaw	Moose Jaw, Sask.
JAMES DAVIS TAYLOR	New Westminster	New Westminster, C.-A.
FREDERICK L. SCHAFFNER	Boissevain	Boissevain, Man.
WILLIAM H. BENNETT	Simcoe, E.	Midland, Ont.
GEORGE HENRY BRADBURY	Selkirk	Selkirk, Man.
EDWARD MICHENER	Red Deer	Red Deer, Alta.
WILLIAM JAMES HARMER	Edmonton	Edmonton, Alta.
IRVING R. TODD	Charlotte	Milltown, N.-B.
JOHN WEBSTER	Brockville	Brockville, Ont.
ROBERT A. MULHOLLAND	Port Hope	Port Hope, Ont.
PIERRE EDOUARD BLONDIN, C.P.	Laurentides	Montréal, Qué.
MICHAEL J. O'BRIEN	Renfrew	Renfrew, Ont.
JOHN G. TURRIFF	Assiniboïne	Ottawa, Ont.
GERALD VERNER WHITE	Pembroke	Pembroke, Ont.
THOMAS CHAPAIS	Granville	Québec, Qué.
LORNE C. WEBSTER	Stadacona	Montréal, Qué.
JOHN STANFIELD	Colchester	Truro, N.-E.
JOHN ANTHONY McDONALD	Shediac	Shediac, N.-B.
WILLIAM A. GRIESBACH, C.B., C.M.G., etc.	Edmonton	Edmonton, Alta.
JOHN McCORMICK	Sydney Mines	Sydney Mines, N.-E.
TRÈS HON. SIR GEORGE E. FOSTER, C.P., G.C.M.G.	Ottawa	Ottawa, Ont.
JOHN D. REID, C.P.	Grenville	Prescott, Ont.
JAMES A. CALDER, C.P.	Saltcoats	Regina, Sask.
ROBERT F. GREEN	Kootenay	Victoria, C.-B.
ARCHIBALD B. GILLIS	Saskatchewan	Whitewood, Sask.
SIR EDWARD KEMP, C.P., K.C.M.G.	Toronto	Toronto, Ont.
ARCHIBALD H. MACDONELL, C.M.G.	Toronto Sud	Toronto, Ont.
FRANK B. BLACK	Westmoreland	Sackville, N.-B.
SANFORD J. CROWE	Burrard	Vancouver, C.-B.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES
Les honorables		
Peter Martin	Halifax	Halifax, N.-E.
Archibald Blake McCoig	Kent (O.)	Chatham, Ont.
Arthur C. Hardy	Leeds	Brockville, Ont.
Frederick F. Pardee	Lambton	Sarnia, Ont.
Gustave Boyer	Rigaud	Rigaud, Qué.
Onésiphore Turgeon	Gloucester	Bathurst, N.-B.
Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P., K.C.M.G	York nord	Toronto, Ont.
Andrew Haydon	Lanark	Ottawa, Ont.
Clifford W. Robinson	Moncton	Moncton, N.-B.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

1925

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES
Les honorables		
AYLESWORTH, SIR ALLEN, C.P., K.C.M.G....	York nord..............	Toronto, Ont.
BARNARD, G.-H.............................	Victoria................	Victoria, C.-A.
BEAUBIEN, C.-P............................	Montarville.............	Montréal, Qué.
BÉIQUE, F.-L., C.P........................	De Salaberry...........	Montréal, Qué.
BELCOURT, N.-A., C.P......................	Ottawa..................	Ottawa, Ont.
BÉNARD, A.................................	St-Boniface.............	Winnipeg, Man.
BENNETT, W.-H.............................	Simcoe, E...............	Midland, Ont.
BLACK, F.-B...............................	Westmoreland..........	Sackville, N.-B.
BLAIN, R..................................	Peel....................	Brampton, Ont.
BLONDIN, P.-E., C.P.......................	Laurentides.............	Montréal, Qué.
BOSTOCK, H., C.P. (Président).............	Kamloops...............	Monte Creek, C.-A.
BOURQUE, T.-J.............................	Richibucto.............	Richibucto, N.-B.
BOYER, G..................................	Rigaud..................	Rigaud, Qué.
BRADBURY, G.-H............................	Selkirk.................	Selkirk, Man.
CALDER, J.-A., C.P........................	Saltcoats...............	Regina, Sask.
CASGRAIN, J.-P.-B.........................	De Lanaudière..........	Montréal, Qué.
CHAPAIS, T................................	Granville...............	Québec, Qué.
CLORAN, H.-J..............................	Victoria................	Montréal, Qué.
CROWE, S.-J...............................	Burrard.................	Vancouver, C.-A.
CURRY, N..................................	Amherst.................	Amherst, N.-E.
DANDURAND, R., C.P........................	De Lorimier............	Montréal, Qué.
DANIEL, J.-W..............................	St-Jean.................	St-Jean, N.-B.
DAVID, L.-O...............................	Mille Iles..............	Montréal, Qué.
DESSAULLES, G.-C..........................	Rougemont.............	St-Hyacinthe, Qué.
DE VEBER, L.-G............................	Lethbridge.............	Lethbridge, Alta.
DONNELLY, J.-J............................	Bruce sud...............	Pinkerton, Ont.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES
Les honorables		
FARRELL, E.-M.	Liverpool	Liverpool, N.-E.
FISHER, J.-H.	Brant	Paris, Ont.
FOSTER, G.-G.	Alma	Montréal, Qué.
FOSTER, TRÈS HON. SIR GEORGE E., C.P., G.C.M.G.	Ottawa	Ottawa, Ont.
GILLIS, A.-B.	Saskatchewan	Whitewood, Sask.
GIRROIR, E.-L.	Antigonish	Antigonish, N.-E.
GORDON, G.	Nipissing	North Bay, Ont.
GREEN, R.-F.	Kootenay	Victoria, C.-B.
GRIESBACH, W.-A., C.-B., C.M.G., etc.	Edmonton	Edmonton, Alta.
HARDY, A.-C.	Leeds	Brockville, Ont.
HARMER, W.-J.	Edmonton	Edmonton, Alta.
HAYDON, A.	Lanark	Ottawa, Ont.
KEMP, SIR EDWARD, C.P., K.C.M.G.	Toronto	Toronto, Ont.
KING, G.-G.	Queens	Chipman, N.-B.
LAIRD, H.-W.	Regina	Regina, Sask.
LAVERGNE, L.	Kennebec	Arthabaska, Qué.
LEGRIS, J.-H.	Repentigny	Louiseville, Qué.
L'ESPÉRANCE, D.-O.	Golfe	Québec, Qué.
LOUGHEED, Sir JAMES A., C.P., K.C.M.G.	Calgary	Calgary, Alta.
LYNCH-STAUNTON, G.	Hamilton	Hamilton, Ont.
MACDONELL, A.-H., C.M.G., etc.	Toronto sud	Toronto, Ont.
MARTIN, P.	Halifax	Halifax, N.-E.
MCCALL, A.	Norfolk	Simcoe, Ont.
MCCOIG, A.-B.	Kent (O.)	Chatham, Ont.
MCCORMICK, J.	Sydney Mines	Sydney Mines, N.-E.
MCDONALD, J.-A.	Shediac	Shediac, N.-B.
MCHUGH, G.	Victoria (O)	Lindsay, Ont.
MCLEAN, J.	Souris	Souris, I.-P.-E.
MCLENNAN, J.-S.	Sydney	Sydney, N.-E.
MCMEANS, L.	Winnipeg	Winnipeg, Man.
MICHENER, E.	Red Deer	Red Deer, Alta.
MITCHELL, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
MONTPLAISIR, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES
LES HONORABLES		
MULHOLLAND, R.-A	Port Hope	Port Hope, Ont.
MURPHY, P.-C	Tignish	Tignish, I. P.-E.
O'BRIEN, M.-J	Renfrew	Renfrew, Ont.
PARDEE, F.-F	Lambton	Sarnia, Ont.
PLANTA, A.-E	Nanaïmo	Nanaïmo, C.-A.
POIRIER, P	Acadie	Shediac, N.-B.
POPE, R.-H	Bedford	Cookshire, Qué.
PROWSE, B.-C	Charlottetown	Charlottetown, I. P.-E.
REID, J.-D, C.P	Grenville	Prescott, Ont.
ROBERTSON, G.-D, C.P	Welland	Welland, Ont.
BOBINSON, C.-W	Moncton	Moncton, N.-B.
ROCHE, W	Halifax	Halifax, N.-E.
ROSS, J.-H	Moose Jaw	Moose Jaw, Sask.
ROSS, W.-B	Middleton	Middleton, N.-E.
SCHAFFNER, F.-L	Boissevain	Boissevain, Man.
SHARPE, W.-H	Manitou	Manitou, Man.
SMITH, E.-D	Wentworth	Winona, Ont.
STANFIELD, J	Colchester	Truro, N.-E.
TANNER, C.-E	Pictou	Pictou, N.-E.
TAYLOR, J.-D	New Westminster	New Westminster, C.-A.
TESSIER, JULES	De la Durantaye	Québec, Qué.
THIBAUDEAU, A.-A	De la Vallière	Montréal, Qué.
TODD, I.-R	Charlotte	Milltown, N.-B.
TURGEON, O	Gloucester	Bathurst, N.-B.
TURRIFF, J.-G	Assiniboïne	Ottawa, Ont.
WATSON, R	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie, Man.
WEBSTER, J	Brockville	Brockville, Ont.
WEBSTER, L.-C	Stadacona	Montréal, Qué.
WHITE, R.-S	Inkerman	Montréal, Qué.
WHITE, G.-V	Pembroke	Pembroke, Ont.
WILLOUGHBY, W.-B	Moose Jaw	Moose Jaw, Sask.
WILSON, J.-M	Sorel	Montréal, Qué.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

ONTARIO—24

	SÉNATEURS	ADRESSES
	Les honorables	
1	George McHugh	Lindsay.
2	Napoléon A. Belcourt, C.P	Ottawa.
3	George Gordon	North Bay.
4	Ernest D. Smith	Winona.
5	Alexander McCall	Simcoe.
6	James J. Donnelly	Pinkerton.
7	George Lynch-Staunton	Hamilton.
8	Gideon D. Robertson, C.P	Welland.
9	Richard Blain	Brampton.
10	John Henry Fisher	Paris.
11	William H. Bennett	Midland
12	John Webster	Brockville.
13	Robert A. Mulholland	Port Hope.
14	Michael J. O'Brien	Renfrew.
15	Gerald Verner White	Pembroke.
16	John D. Reid, C.P	Prescott.
17	Très Hon. sir Geo. E. Foster, C.P., G.C.M.G	Ottawa.
18	Sir Edward Kemp, C.P., K.C.M.G	Toronto.
19	Archibald H. Macdonell, C.M.G., etc	Toronto.
20	Archibald Blake McCoig	Chatham.
21	Arthur, C. Hardy	Brockville.
22	Frederick F. Pardee	Sarnia.
23	Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P., K.C.M.G	Toronto.
24	Andrew Haydon	Ottawa.

QUÉBEC—24

	SÉNATEURS	ADRESSES
	Les honorables	
1	Hippolyte Montplaisir	Trois-Rivières.
2	Alfred A. Thibaudeau	Montréal.
3	Raoul Dandurand, C.P	Montréal.
4	Joseph P. B. Casgrain	Montréal.
5	Frederick L. Béique, C.P	Montréal.
6	Joseph H. Legris	Louiseville.
7	Jules Tessier	Québec.
8	L.-O. David	Montréal.
9	Henry J. Cloran	Montréal.
10	William Mitchell	Drummondville.
11	George C. Dessaulles	St-Hyacinthe.
12	Louis Lavergne	Arthabaska.
13	Joseph M. Wilson	Montréal.
14	Rufus H. Pope	Cookshire.
15	Charles Philippe Beaubien	Montréal.
16	David Ovide L'Espérance	Québec.
17	George Green Foster	Montréal.
18	Richard Smeaton White	Montréal.
19	Pierre Edouard Blondin, C.P	Montréal, Qué.
20	Thomas Chapais	Québec.
21	Lorne C. Webster	Montréal.
22	Gustave Boyer	Rigaud.
23		
24		

NOUVELLE-ÉCOSSE—10

	SÉNATEURS	ADRESSES
	Les honorables	
1	Edward M. Farrell	Liverpool.
2	William Roche	Halifax.
3	Nathaniel Curry	Amherst.
4	William B. Ross	Middleton.
5	Edward L. Girroir	Antigonish.
6	John S. McLennan	Sydney.
7	Charles E. Tanner	Pictou.
8	John Stanfield	Truro.
9	John McCormick	Sydney Mines.
10	Peter Martin	Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10

	Les honorables	
1	Pascal Poirier	Shédiac.
2	George Gerald King	Chipman.
3	John W. Daniel	St Jean.
4	Thomas Jean Bourque	Richibucto.
5	Irving R. Todd	Milltown.
6	John Anthony McDonald	Shédiac.
7	Frank B. Black	Sackville.
8	Onésiphore Turgeon	Bathurst.
9	Clifford W. Robinson	Moncton.
10	....	....

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—4

	Les honorables	
1	Benjamin C. Prowse	Charlottetown.
2	Patrick C. Murphy	Tignish.
3	John McLean	Souris.
4	....	....

COLOMBIE-ANGLAISE—6

	SÉNATEURS	ADRESSES
	Les honorables	
1	Hewitt Bostock, C.P. (Président)	Monte Creek.
2	Albert E. Planta	Nanaïmo.
3	George Henry Barnard	Victoria.
4	James Davis Taylor	New Westminster.
5	Robert F. Green	Victoria.
6	Sanford J. Crowe	Vancouver.

MANITOBA—6

	Les honorables	
1	Robert Watson	Portage-la-Prairie.
2	William H. Sharpe	Manitou.
3	Lendrum McMeans	Winnipeg.
4	Aimé Bénard	Winnipeg.
5	Frederick L. Schaffner	Winnipeg.
6	George Henry Bradbury	Selkirk.

SASKATCHEWAN—6

	Les honorables	
1	James H. Ross	Moose Jaw.
2	Henry W. Laird	Regina.
3	Wellington B. Willoughby	Moose Jaw.
4	John G. Turriff	Ottawa, Ont.
5	James A. Calder, C.P	Regina.
6	Archibald B. Gillis	Whitewood.

ALBERTA—6

	Sénateurs	Adresses
	Les honorables	
1	Sir James Alexander Lougheed, K.C.M.G., C.P.	Calgary.
2	L. George De Veber	Lethbridge.
3	Edward Michener	Red Deer.
4	William James Harmer	Edmonton.
5	William A. Griesbach, C.B., C.M.G., etc.	Edmonton.
6	....	....

COMITÉS PERMANENTS

DU

SÉNAT

4me SESSION, 14me PARLEMENT, 15-16 GEORGE V

1925

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Président de la Chambre des Communes, Président.

SÉNAT

L'honorable Président
Les hon. MM. Beaubien
Bennett
Chapais
David
Gillis
Gordon
Griesbach
Hardy
Laird
McHugh
McLennan
Poirier
Taylor
Thibaudeau
Turriff
Webster (*Brockville*)—17.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'honorable Président
MM. Beaubien
Béland, Hon. M.
Carmichael
Deslauriers
Euler
Garland (Carleton)
Good
Gouin, Sir Lomer
Hopkins
King, Très Hon. M. Mackenzie
Lapointe, Hon. M.
Lovett
Meighen, Très Hon. M.
Pouliot
Pritchard
Robinson
Ross (*Kingston*)
Sheard
Sinclair (*Oxford*)
Steedsman
Walsh—22

COMITÉ MIXTE DES TRAVAUX D'IMPRESSION

L'honorable M. White (Inkerman), Sénat, président.

SÉNAT

Les hon. MM. Aylesworth, Sir Allen
Chapais
Dessaulles
De Veber
Donnelly
Farrell
Green
Legris
McCall
McDonald
McLean
McLennan
Pardee
Pope
Robertson
Sharpe
Taylor
Thibaudeau
Todd
White (*Inkerman*)
White (*Pembroke*)—21.

CHAMBRE DES COMMUNES

MM. Baldwin
Casgrain
Charters
Chevrier
Coote
Euler
Fansher
Hocken
Humphrey
Jones
Malcolm
McConica
Marcil (*Bonaventure*)
Michaud
Murdock, Hon. M.
Preston
Prevost
Raymond
Rinfret
Robichaud
Stirling
St-Père
Thurston—23.

(Quorum 9)

ORDRES PERMANENTS

L'honorable M. Tessier, Président.

Les honorables messieurs

Hardy
Haydon
Lavergne
Macdonell
Martin
McLean
Tanner
Tessier
Willoughby—9.

(Quorum 3)

BANQUE ET COMMERCE

L'honorable M. Foster, Président.

Les honorables messieurs

Aylesworth, Sir Allen
Beaubien
Béique
Belcourt
Bennett
Black
Casgrain
Curry
Dandurand
Daniel
Fisher
Foster
Laird
L'Espérance
Lougheed, Sir James
McLennan
McMeans
Planta
Roche
Ross (*Middleton*)
Ross (*Moose Jaw*)
Schaffner
Smith
Tanner
Taylor
Tessier
Todd
Turriff
Webster (*Brockville*)
Webster (*Stadacona*)
White (*Inkerman*)
Willoughby—32.

(Quorum 9)

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

L'honorable M. Blain, Président.

Les honorables messieurs

Barnard
Beaubien
Béique
Blain
Bourque
Bradbury
Calder
Casgrain
Crowe
Dandurand
David
Daniel
De Veber
Donnelly
Farrell
Foster
Foster, Sir George
Gillis
Girroir
Gordon
Green
Hardy
Kemp, Sir Edward
King
Laird
Lavergne
Legris
L'Espérance
Lougheed, Sir James
Lynch-Staunton
McCall
McDonald
McHugh
Michener
Mitchell
Murphy
Pardee
Poirier
Pope
Prowse
Reid
Robertson
Robinson
Ross (*Middleton*)
Ross (*Moose Jaw*)
Sharpe
Stanfield
Turgeon
Watson
Webster (*Stadacona*)—50.

(Quorum 9)

BILLS PRIVÉS

L'honorable M. Béique, Président.

Les honorables messieurs

Barnard
Béique
Belcourt
Bénard
Black
Boyer
Calder
Cloran
David
Farrell
Girroir
Griesbach
Harmer
Legris
Lynch-Staunton
McCoig
McCormick
McHugh
Mulholland
Murphy
Pardee
Planta
Tanner
Todd
Wilson—25.

(Quorum 7)

RÉGIE INTERNE ET DÉPENSES IMPRÉVUES

L'honorable M. Daniel, Président.

Les honorables messieurs

Bennett
Blain
Bostock (*Président*)
Bradbury
Chapais
Daniel
Farrell
Fisher
Gordon
L'Espérance
Legris
Lougheed, Sir James
McCoig
McLean
Michener
Montplaisir
Pope
Prowse
Ross (*Middleton*)
Sharpe
Stanfield
Tessier
Turriff
Watson
Webster (*Brockville*)—25.

(Quorum 7)

FINANCES

L'honorable M. White (Inkerman), Président.

Les honorables messieurs

Béique
Dandurand
Foster
Foster, Sir George
Hardy
Kemp, Sir Edward
L'Espérance
Lougheed, Sir James
Martin
McLean
Michener
Ross (*Middleton*)
Ross (*Moose Jaw*)
Smith
Turgeon
Watson
White (*Inkerman*)—17

COMPTE RENDU DES DÉBATS

L'honorable M. Poirier, Président.

Les honorables messieurs

Blondin
Boyer
Chapais
Dandurand
Gillis
Hardy
L'Espérance
Poirier
White (*Inkerman*)—9.

(Quorum 3

DIVORCES

L'honorable M. Willoughby, Président.

Les honorables messieurs

Barnard
Fisher
Lougheed, Sir James
McCoig
McMeans
Mulholland
Schaffner
Watson
Willoughby—9.

(Quorum 3)

AGRICULTURE ET FORÊTS

L'honorable M. McCoig, Présideut.

Les honorables messieurs

Béique
Belcourt
Black
Boyer
Crowe
King
McCoig
Ross (*Middleton*)
Smith—9.

(Quorum 3)

IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'honorable M. McMeans, Président.

Les honorables messieurs

Calder
Dandurand
Dessaulles
Macdonell
McDonald
McMeans
Prowse
Robertson
Sharpe—9.

(Quorum 3)

COMMERCE ET RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

Le Très honorable Sir George Foster, Président.

Les honorables messieurs

Foster, Sir George
Girroir
McCormick
McLean
Mitchell
Schaffner
Stanfield
Tessier
Thibaudeau—9.

(Quorum 3))

HYGIÈNE PUBLIQUE ET INSPECTION DES ALIMENTS

L'honorable M. De Veber, Président.

Les honorables messieurs

Belcourt
Bourque
Daniel
David
De Veber
Murphy
Reid
Schaffner
Wilson—9.

(Quorum 3)

ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

L'honorable M. L'Espérance, Président.

Les honorables messieurs

Belcourt
Bénard
Dessaulles
Donnelly
Foster
L'Espérance
Lougheed, Sir James
Robinson
Roche—9.

(Quorum 3)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'honorable M. Watson, Président.

Les honorables messieurs

Black
Casgrain
Foster (*Alma*)
Harmer
Haydon
Lougheed, Sir James
McLennan
Mulholland
Watson—9.

(Quorum 3)

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable président du Sénat, président

LE SÉNAT

L'honorable Président
Les hon. M. Blain
Green
Hardy
Lougheed, Sir James
Sharpe
Watson—7.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'honorable Président
MM. Anderson
Bancroft
Gordon
Papineau
Putnam
Rinfret
Vien
Wallace
Wilson—10.

4ème SESSION, 14ème PARLEMENT, 15-16 GEORGE V, 1925

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS

DANS

LES COMITÉS PERMANENTS

AYLESWORTH, Sir Allen.—Banques, Impressions.
BARNARD, Honorable G. H.—Chemins de fer, Bills privés, Divorces.
BEAUBIEN, Honorable C. P.—Banque, Chemins de fer, Bibliothèque.
BÉIQUE, Honorable F. L.—Chemins de fer, Bills privés, Banque, Agriculture, Finances.
BÉNARD, Honorable A.—Service civil, Bills privés.
BELCOURT, Honorable N. A.—Bills privés, Service civil, Hygiène publique, Agriculture, Banque.
BENNETT, Honorable W. H.—Banque, Régie interne, Bibliothèque.
BLACK, Honorable F. B.—Bills privés, Agriculture, Banque, Édifices publics.
BLAIN, Honorable R.—Chemins de fer, Régie interne, Restaurant.
BLONDIN, Honorable P. E.—Compte rendu des débats.
BOSTOCK, Honorable H. (Président)—Bibliothèque, Régie interne, Restaurant.
BOURQUE, Honorable T. J.—Chemins de fer, Hygiène publique.
BOYER, Honorable G.—Bills privés, Agriculture, Compte rendu des débats.
BRADBURY, Honorable G. H.—Chemins de fer, Régie interne.
CALDER, Honorable J. A. —Chemins de fer, Bills privés, Immigration.
CASGRAIN, Honorable J. P. B.—Chemins de fer, Banque, Edifices publics.
CHAPAIS, Honorable Thomas.—Bibliothèque, Régie interne, Impressions, Compte rendu des débats.
CLORAN, Honorable H. J.—Bills privés.
CROWE, Honorable S. J.—Chemins de fer, Agriculture.
CURRY, Honorable N.—Banque.
DANDURAND, Honorable R.—Banque, Chemins de fer, Compte rendu des débats, Immigration, Finances.
DANIEL, Honorable J. W.—Banque, Régie interne, Hygiène publique, Chemins de fer.
DAVID, Honorable L. O.—Chemins de fer, Hygiène publique, Bills privés, Bibliothèque.
DESSAULLES, Honorable G. C.—Immigration, Service civil, Impressions.
DE VEBER, Honorable L. G.—Impressions, Chemins de fer, Hygiène publique.
DONNELLY, Honorable J. J.—Chemins de fer, Service civil, Impressions.
FARRELL, Honorable E. M.—Impressions, Bills privés, Chemins de fer, Régie interne.
FISHER, Honorable J. H.—Banque, Régie interne, Divorces.
FOSTER, Honorable G. G.—Banque, Chemins de fer, Service civil, Finances, Edifices publics.
FOSTER, Très Hon. Sir George.—Chemins de fer, Finances, Commerce.
GILLIS, Honorable A. B.—Bibliothèque, Compte rendu des débats, Chemins de fer.
GRIESBACH, Honorable, W.—Bibliothèque, Bills privés.
GREEN, Honorable R. F.—Impressions, Chemins de fer, Restaurant.
GIRROIR, Honorable E. L.—Bills privés, Commerce, Chemins de fer.

GORDON, Honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Régie interne.
HARDY, Honorable A. C.—Bibliothèque, Finances, Compte rendu des débats, Restaurant, Chemins de fer.
HARMER, Honorable W. J.—Bills privés, Edifices publics.
HAYDON, Honorable A.—Edifices publics, Ordres permanents.
KEMP, Honorable Sir Edward.—Chemins de fer, Finances.
KING, Honorable G. G.—Chemins de fer, Agriculture.
LAIRD, Honorable H. W.—Bibliothèque, Chemins de fer, Banque.
LAVERGNE, Honorable L.—Ordres permanents, Chemins de fer.
LEGRIS, Honorable J. G. H.—Impressions, Bills privés, Régie interne, Chemins de fer.
L'ESPÉRANCE, Honorable D. O.—Banque, Compte rendu des débats, Finances, Régie interne, Chemins de fer, Service civil.
LOUGHEED, Honorable Sir James.—Banque, Chemins de fer, Divorces, Service civil, Régie interne, Finances, Restaurant, Edifices publics.
LYNCH-STAUNTON, Honorable G.—Chemins de fer, Bills privés.
MACDONELL, Honorable A. H.—Ordres permanents, Chemins de fer, Immigration.
MARTIN, Honorable P.—Ordres permanents, Finances.
McCALL, Honorable A.—Chemins de fer, Impressions.
McCOIG, Honorable A. B.—Bills privés, Régie interne, Agriculture, Divorces.
McCORMICK, Honorable J.—Bills privés, Commerce.
McDONALD, Honorable J. A.—Impressions, Immigration, Chemins de fer.
McHUGH, Honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills privés.
McLEAN, Honorable J.—Impressions, Régie interne, Finances, Commerce, Ordres permanents.
McLENNAN, Honorable J. S.—Bibliothèque, Banque, Edifices publics, Impressions.
McMEANS, Honorable L.—Banque, Immigration, Divorces.
MICHENER, Honorable E.—Chemins de fer, Régie interne, Finances.
MITCHELL, Honorable W.—Chemins de fer, Commerce.
MONTPLAISIR, Honorable H.—Régie interne.
MULHOLLAND, Honorable R. A.—Bills privés, Edifices publics, Divorces.
MURPHY, Honorable P. C.—Hygiène publique, Bills privés, Chemins de fer.
PARDEE, Honorable F. F.—Impression, Chemins de fer, Bills privés.
PLANTA, Honorable A. E.—Banque, Bills privés.
POIRIER, Honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Compte rendu des débats.
POPE, Honorable R. H.—Chemins de fer, Impressions, Régie interne.
PROWSE, Honorable B. C.—Régie interne, Immigration, Chemins de fer.
REID, Honorable J. D.—Chemins de fer, Hygiène publique.
ROBERTSON, Honorable G. D.—Impressions, Chemins de fer, Immigration.
ROBINSON, Honorable C. W.—Service civil, Chemins de fer.
ROCHE, Honorable W.—Banque, Service civil.
ROSS, Honorable J. H.—Banque, Chemins de fer, Finances.
ROSS, Honorable W. B.—Chemins de fer, Régie interne, Banque, Agriculture, Finances.
SCHAFFNER, Honorable F. L.—Banque, Commerce, Divorces, Hygiène publique.
SHARPE, Honorable W. H.—Impressions, Chemins de fer, Régie interne, Immigration, Restaurant.
SMITH, Honorable E. D.—Banque, Agriculture, Finances.
STANFIELD, Honorable J.—Chemins de fer, Commerce. Régie interne.
TANNER, Honorable C. E.—Ordres permanents, Banque, Bills privés.
TAYLOR, Honorable J. D.—Bibliothèque, Banque, Impressions.
TESSIER, Honorable J.—Ordres permanents, Commerce, Banque, Régie interne.
THIBAUDEAU, Honorable A. A.—Impressions, Commerce.
TODD, Honorable I. R.—Impressions, Bills privés, Immigration, Banque.
TURGEON, Honorable O.—Chemins de fer, Finances.
TURRIFF, Honorable J. G.—Bibliothèque, Banque, Régie interne.
WATSON, Honorable R.—Chemins de fer, Régie interne, Restaurant, Edifices publics, Divorces, Finances.
WEBSTER, Honorable J.—Bibliothèque, Banque, Régie interne.
WEBSTER, Honorable L. C.—Chemins de fer, Banque.
WHITE, Honorable R. S.—Impressions, Chemins de fer, Finances, Banque, Compte rendu des débats.
WHITE, Honorable G. V.—Impressions.
WILLOUGHBY, Honorable W. B.—Ordres permanents, Banque, Divorces.
WILSON, Honorable J. M.—Hygiène publique, Bills privés.

